

Sommaire

HISTORIOGRAPHIE : MOREL DANS LA LITTÉRATURE PROFESSIONNELLE

1 Morel en son temps

- 1.1. Les écrits d'Eugène Morel
 - 1.1.1. Le bibliothécaire et l'homme de lettres
 - 1.1.2. La presse généraliste et littéraire
 - 1.1.3. La presse professionnelle
 - 1.1.4. Les publications indépendantes
- 1.2. Morel vu par ses contemporains
 - 1.2.1. 1909-1910 : les critiques de Bibliothèques
 - 1.2.2. 1910-1924 : quasi-absence de Morel dans les écrits professionnels
 - 1.2.3. 1924-1930 : une présence discrète mais saluée par les professionnels
 - 1.2.4. 1930-1933 : Morel entré dans l'histoire
 - 1.2.5. 1934 : nécrologies

2 Morel de 1935 à nos jours

- 2.1. 1935-1976 : un oubli relatif
 - 2.1.1. Trois enthousiastes dans les années 50-60
 - 2.1.2. Une présence néanmoins exceptionnelle dans la presse professionnelle
 - 2.1.3. Un écrit à part : la thèse de Gaetan Benoit ou le périple de l'unique biographie de Morel
- 2.2. 1977-1983 : l'élément déclencheur : les premières synthèses sur la lecture publique
 - 2.2.1. Une série d'articles signée Noë Richter
 - 2.2.2. Renée Lemaître, Marguerite Gruny et les autres
- 2.3. 1984-2005 : consécration du « bibliothécaire de la démocratie », référence et figure d'autorité dans la littérature professionnelle
 - 2.3.1. La référence à Morel, outil de la rhétorique professionnelle
 - 2.3.2. Un personnage désormais incontournable de l'histoire des bibliothèques françaises
 - 2.3.3. « Toujours d'actualité » ? Des points de vue opposés
- 2.4. Depuis 2006 : l'heure du bilan

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

MOREL ET LA LECTURE PUBLIQUE

1 Textes et idées

- 1.1. La théorie : les idéaux de Morel
 - 1.1.1. La Nationale, une grande bibliothèque populaire
 - 1.1.2. L'ambition démocratique ? La bibliothèque-outil
 - 1.1.3. Faire entrer la science, la technique, l'industrie, le commerce, l'actuel dans les bibliothèques
 - 1.1.4. Le retard de la France et l'inspiration étrangère
- 1.2. La pratique : éléments concrets de la bibliothèque libre
 - 1.2.1. La composition d'une bibliothèque idéale inspirée des free public libraries
 - 1.2.2. Le catalogue
 - 1.2.3. Comparaison avec le manuel de Crozet, version retenue par l'ABF

2 Application concrète des idées de Morel

- 2.1. L'action de Morel
 - 2.1.1. La formation professionnelle : les conférences à l'Ecole des hautes études sociales

- 2.1.2. Le catalogue de Levallois-Perret
- 2.1.3. Le rôle de Morel dans le CARD
- 2.1.4. Le Dépôt légal
- 2.2. Morel et les autres : influence(s) dans la profession
 - 2.2.1. Présence dans les associations et les congrès internationaux
 - 2.2.2. Morel et les autres : précurseurs et disciples
- 2.3. Angers : un contre-exemple de l'influence de Morel
 - 2.3.1. Fonctionnement de la bibliothèque municipale d'Angers : bâtiments, horaires, règlements, catalogue
 - 2.3.2. Le personnel
 - 2.3.3. Les acquisitions
 - 2.3.4. Une ouverture limitée au monde des bibliothèques

CONCLUSION

ANNEXES

« Il est d'abord un bibliothécaire dont la modernité stupéfie : les exigences qu'il propose, le souffle qu'il déploie, restent totalement d'actualité un siècle plus tard »¹ : c'est ainsi que Bertrand Calenge définit, en 1994, Eugène Morel, écrivain et bibliothécaire du début du XX^e siècle dont les ouvrages *Bibliothèques* et *La Librairie publique* ont eu une influence durable dans la littérature professionnelle. Plus récemment, Agnès Simon intitule son article de 2012 : « Bibliothécaires : lisez Morel ! »² ; et il faut croire que les bibliothécaires ont entendu cet appel, puisque lorsqu'on les interroge on s'entend répondre : « Si je sais qui est Eugène Morel ? Oui, heureusement encore ! » « Eugène Morel ? Ah oui, un grand monsieur ! »³. Internet n'échappe pas à la tendance : pour Wikipédia, Morel « préfigure le développement des bibliothèques publiques au XX^e siècle »⁴ ; pour le site « Savoirs-cdi »⁵, Morel est un élève « prodige », introducteur en France de la classification décimale, responsable de l'un des « premiers enseignements de bibliothéconomie et de documentologie », et même « père des actuels creative commons » avec sa réforme du Dépôt légal. Morel a tout fait : c'est un « réformateur », un « pionnier » ; un « prophète » aussi, qui a prévu la modernisation des bibliothèques à notre époque, un « chef de file » entraînant derrière lui de nombreux « disciples », un « théoricien »⁶ d'une extraordinaire actualité, bref, c'est un génie des bibliothèques. Dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, son nom apparaît dans près de soixante-dix articles, dont plus de la moitié datent des quinze dernières années ; le succès de Morel va en s'augmentant, il est devenu une référence, cité partout à tout propos. On évoque ses livres la plupart du temps, on en cite des extraits à l'appui de ce que l'on écrit ; quand on parle de son action, on lui donne un rôle important dans la création des bibliothèques du Comité américain pour les régions dévastées (CARD) ou dans l'ouverture des premières bibliothèques pour enfants en France. On semble le voir, surtout, comme le bibliothécaire de la démocratie, celui qui a prêché pour une bibliothèque ouverte à tous, aux collections diversifiées, pratiquant le pluralisme et donnant à quiconque les moyens d'accéder à la culture ou de se divertir. A l'instar de Gabriel Naudé, Eugène Morel est devenu un personnage de légende, le pionnier des bibliothèques modernes, dont les œuvres ont signalé l'entrée de la France dans l'ère de la lecture publique.

Pourtant on en sait peu sur Eugène Morel. Seuls deux livres ont été publiés sur lui, et l'un des deux seulement – dont l'écriture remonte aux années 70, qui plus est – tente une biographie complète du personnage. Morel est cité partout, à propos de tout, mais très peu d'écrits expliquent réellement ce qu'il a fait, quelle a été son action : certes on parle du rôle qu'il aurait eu dans le CARD, ou les bibliothèques pour enfants, mais tout cela reste vague. A côté de cela, il est des réalisations dont on ne parle quasiment jamais : les conférences sur les bibliothèques modernes qu'il a organisées à l'Ecole des hautes études sociales, son catalogage des fonds de la bibliothèque de Levallois-Perret en utilisant la classification décimale, le projet qui a mené à la réforme du Dépôt légal. Ce sont, de toute façon, plutôt

1 Bertrand Calenge, « Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique : un prophète en son pays », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1994

2 Agnès Simon, « « Bibliothécaires : lisez Morel ! » », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012

3 Propos de bibliothécaires angevins et baulois.

4 Wikipédia, article « Eugène Morel » : http://fr.wikipedia.org/wiki/Eugène_Morel

5 Marie-France Blanquet, « Eugène Morel », 2009 : www.cndp.fr/savoirscdi/actualites/actualites-le...du.../eugene-morel.html

6 Toutes ces expressions sont utilisées dans la littérature professionnelle.

ses écrits que l'on évoque : mais qui a vraiment lu Morel ? Ses livres, jamais réédités, étaient quasiment introuvables jusqu'en 2009 (ils ont depuis été numérisés et mis en ligne sur le site de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) et ce sont toujours les mêmes passages que l'on cite. Morel est un pionnier, un réformateur, tout le monde s'accorde là-dessus, mais bien peu sont ceux qui ont tenté d'expliquer en quoi il a mérité tous ces titres. Comment en est-il venu à devenir la référence qu'il est aujourd'hui ? Comment s'est créée la légende, le mythe du pionnier ? Et pourquoi, au juste, Morel est-il appelé ainsi ? Quelle a été, concrètement, son action, son influence sur le monde des bibliothèques ? Qu'a-t-il vraiment dit, vraiment fait ?

Du moment où Morel commence à écrire jusqu'à aujourd'hui, on parle de lui dans la presse professionnelle. Seulement, la manière de l'évoquer a énormément changé au cours des décennies. Nous commencerons par étudier comment Morel est vu à son époque, puis nous analyserons la transformation progressive de cette vision vers l'image de réformateur mythique que l'on a aujourd'hui. Après cette historiographie du personnage, nous nous pencherons plus précisément sur l'oeuvre d'Eugène Morel : ses écrits, son action, et son influence sur le monde des bibliothèques.

HISTORIOGRAPHIE : MOREL DANS LA LITTÉRATURE PROFESSIONNELLE

Eugène Morel est devenu, dans la littérature professionnelle contemporaine, une référence, une figure d'autorité. On invoque son nom, on cite ses textes, on parle de son héritage – inutile de rappeler qui il est, Morel est une légende, au même titre que Gabriel Naudé. Pourtant, ces références constantes au personnage sont récentes. Il a fallu du temps avant qu'on le monte sur le piédestal qu'il occupe aujourd'hui : comment en est-on venu à faire de Morel une figure d'autorité dans la littérature et surtout la presse professionnelle ?

1 Morel en son temps

Morel commence à écrire des articles à la fin du XIX^e, ses premiers livres sont publiés au début du XX^e. On ne peut commencer une historiographie de Morel sans étudier comment il était perçu de son vivant. Quelle était sa présence dans la presse professionnelle de l'époque ? Et comment était-il considéré par ses contemporains ?

1.1. Les écrits d'Eugène Morel

Avant d'étudier comment sont discutées les idées de Morel, il convient de se pencher sur les publications de ces idées elles-mêmes. Par quels canaux celles-ci ont été répandues ? Qu'a-t-il écrit, où l'a-t-il publié, et enfin, que peut-on dire de sa présence dans les publications de l'époque ?

1.1.1. Le bibliothécaire et l'homme de lettres

Notons d'abord que recenser l'intégralité des écrits de Morel est difficile. Bien que l'on parle de lui régulièrement dans la littérature professionnelle actuelle, il ne semble pas exister de bibliographie exhaustive de ses œuvres. De plus un problème se pose lorsqu'on tente de rechercher ses écrits : si Morel était bibliothécaire, il était aussi écrivain. À côté de ses écrits concernant les bibliothèques, il existe des pièces de théâtre, des romans, et surtout des critiques littéraires et des œuvres parues en feuilletons dans différents journaux qu'il nous faudra écarter de notre étude. Or, Morel, jusqu'à la publication de *Bibliothèques*, n'a pas séparé sa carrière d'écrivain et sa carrière professionnelle ; à vrai dire il place même la première avant la seconde dans l'ordre de ses préoccupations. Lorsqu'il entre à la Bibliothèque Nationale en 1892, ce n'est pas par passion pour le métier mais pour des raisons purement financières¹ ; il avait besoin d'un travail qui lui apporterait de quoi vivre tout en lui laissant suffisamment de temps pour se consacrer à la carrière littéraire. La première vocation de Morel est celle d'écrivain et non de bibliothécaire ; si nous mentionnons ce fait c'est qu'il a son importance pour la manière d'appréhender ses écrits concernant les bibliothèques. Le style est imagé, emporté, loin de l'aridité et de la précision

1 Selon Gaetan Benoit dans *Eugène Morel : pioneer of public libraries in France*, Duluth, Litwin Books, 2008

professionnelle ; comme nous le verrons plus tard, ce même style a eu une influence déterminante dans la réception de ses textes.

Tout en gardant ceci à l'esprit, considérons la production « professionnelle » - si tant est qu'on puisse la qualifier ainsi - d'Eugène Morel. On peut la diviser en trois grands groupes : les ouvrages et brochures indépendants, les articles dans la presse professionnelle et les articles dans la presse généraliste et littéraire.

1.1.2. La presse généraliste et littéraire

Les premiers écrits de Morel qui nous intéressent paraissent dans *La Nouvelle Revue*, journal s'intéressant aux sciences humaines avec une dominante littéraire, et qui publiait déjà depuis le début du XX^e siècle ses critiques littéraires et certaines de ses pièces de théâtre ou romans en feuilleton. En 1904, Morel y publie son premier article sur la Bibliothèque Nationale, au titre évocateur : « Cimetière de livres² ». Suivront plusieurs textes de 1904 à 1911 certains critiquant vivement les établissements français, d'autres décrivant des bibliothèques étrangères (« La bibliothèque Carnegie³ ») ou les nouvelles techniques à adapter aux bibliothèques (« Le livre par projection⁴ »). En 1917 c'est également dans cette revue qu'il publiera des articles sur le dépôt légal⁵. Avec *La Nouvelle Revue*, c'est le *Mercure de France*, revue politique et littéraire, qui sera sa tribune favorite, et ce seront aussi des articles sur la Bibliothèque Nationale ou le dépôt légal qu'il y fera paraître. On repère également dans le *Paris-Soir* de 1924 un article sur l'Ecole américaine de bibliothécaires de la rue de l'Elysée, dans *L'Illustration* de 1927 un article sur le cinquantenaire de l'*American Library Association* et dans *Cahier de la République des lettres*, un article sur la modernisation des bibliothèques de France en 1927 également.

D'emblée on remarque que sa production d'articles n'est pas abondante, et surtout concentrée sur une période, le début du XX^e siècle, alors qu'il prépare l'écriture de *Bibliothèques* et de *La Librairie publique* : tous les articles écrits dans *La Nouvelle Revue* et *Le Mercure de France* avant 1910 seront repris comme chapitres de ces deux livres. De plus, ceux qui le publient sont principalement des journaux à vocation littéraire - qui lui étaient peut-être plus faciles d'accès en tant qu'écrivain - plutôt que la presse véritablement grand public, d'actualité ou politique. Le héros de la lecture publique est paradoxalement très peu présent sur la scène publique.

1.1.3. La presse professionnelle

Qu'en est-il de la presse professionnelle ? On imagine aisément qu'un tel personnage devait être en son temps très actif et largement publié dans le monde des bibliothèques. Pourtant à la lecture des revues professionnelle ou spécialisées dans le livre de l'époque - la *Revue des bibliothèques*, le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, la *Chronique* de l'Association des Bibliothécaires Français (ABF)⁶ - on

2 Eugène Morel, « Cimetière de livres », *La Nouvelle Revue*, n° 29, 1^{er} juillet 1904

3 Eugène Morel, « La bibliothèque Carnegie », *La Nouvelle Revue*, n° 48, 1^{er} septembre 1907

4 Eugène Morel, « Le livre par projection », *La Nouvelle Revue*, n° 19, série 4, 1^{er} février 1911

5 Eugène Morel, « La sauvegarde de la pensée française - le Dépôt légal », *La Nouvelle Revue*, n° 125, 15 octobre 1917 et « La sauvegarde de la pensée française - le Dépôt légal (II) », *La Nouvelle Revue*, n° 126, 1^{er} novembre 1917

6 Nous avons dépouillé ces trois périodiques en fonction des sources que nous avons à disposition : la *Revue des bibliothèques* de 1893 à 1933, le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* de 1933 à 1910 et la *Chronique* de l'ABF de 1928 à 1934. La *Chronique* est le nom que porte le bulletin de l'ABF jusqu'en 1939 ; il sera ensuite appelé *Bulletin* puis *Bulletin d'informations* avant de

s'aperçoit vite que Morel n'est que très peu présent. La table de l'*Annuaire de l'Association des Bibliothécaires français : année 1930* qui énumère les articles principaux du bulletin de l'ABF depuis sa création ne mentionne que cinq articles de Morel, contre des dizaines pour des auteurs comme Charles Mortet, professeur à l'Ecole des Chartes et conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève ou Charles Sustrac, bibliothécaire au même établissement. Dans un article de la *Revue des bibliothèques* de 1925, Henri Lemaître reproduit intégralement le discours de Morel à l'occasion de l'ouverture de l'Heure joyeuse : mais sa raison principale pour le faire en est que « seul de tous ceux qui ont été prononcés, il n'a pas été publié dans le *Bulletin municipal*⁷ » ! La même année, un article signé « Eugène Morel » mais curieusement écrit à la troisième personne évoque rapidement le cinquantenaire de l'*American Library Association* auquel Morel a participé, mais précise qu'il n'en donnera un compte-rendu que plus tard : ce compte-rendu ne fera pas l'objet d'un article. Il sera néanmoins évoqué dans le bulletin de 1927 comme « une attachante causerie⁸ » délivrée oralement à l'assemblée trimestrielle, mais le discours n'est pas reproduit intégralement. Quelques articles de sa main apparaissent ponctuellement dans *La Librairie* ou *La Bibliographie de la France*⁹, deux périodiques concernant plutôt le monde de l'édition que celui des bibliothèques.

Dans la presse professionnelle comme dans la presse généraliste, le sujet qui semble lui tenir le plus à cœur n'est pas, comme on pourrait s'y attendre, l'ouverture de bibliothèques publiques inspirées du modèle anglais, mais le projet de réforme du dépôt légal¹⁰. Or, c'est en tant qu'ancien auteur plutôt qu'en tant que bibliothécaire que Morel va s'intéresser à cet aspect du monde bibliothéconomique. Dans « La loi sur le dépôt légal¹¹ » paru dans *La Revue des bibliothèques* de 1925, on apprend en effet qu'à la suite d'un projet de réforme déposé par Maurice Vitrac, « M. Eugène Morel, qui semblait connaître la question, fut élu au Comité de la Société des gens de lettres pour préparer un contre-projet » (l'article est de Morel lui-même bien qu'il s'exprime à la troisième personne). Ce qui scandalisait la société et notre personnage c'est que Vitrac voulait faire dépendre la propriété littéraire du dépôt, tandis qu'eux considéraient que l'oeuvre appartient à l'auteur dès sa création, avec ou sans formalité administrative pour le prouver. Encore une fois les deux vies d'Eugène Morel se mêlent, et c'est l'écrivain plus que l'employé de la Nationale qui s'engage pour la réforme du dépôt légal. C'est aussi, semble-t-il, cette question du dépôt qui a amené Morel à s'intéresser à la vente du livre, l'imprimerie, l'édition, comme le témoigne le titre d'un article paru dans *Le Mercure de France* : « La production de la librairie française et le dépôt légal en 1908 ». Nombre de ses articles concernent cet aspect du livre plutôt que les

devenir *BIBLIOTHÈQUE(s)*. En 1926, il fusionne brièvement avec la *Revue des bibliothèques*, nous avons donc aussi eu accès aux numéros de 1926 et 1927.

7 Henri Lemaître, « La bibliothèques enfantine de la rue Boutebrie : « L'Heure joyeuse » », *Revue des bibliothèques*, 1925

8 Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ABF de mai 1927, *Association des bibliothécaires français : chronique*, *Revue des bibliothèques*, juillet-septembre 1927

9 Nous avons trouvé ces renseignements dans le livre de Jean-Pierre Seguin *Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique*, Paris, Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, 1994, mais nous n'avons pas plus d'informations sur le contenu des articles.

10 Sept articles sur le dépôt légal dans la presse professionnelle ou généraliste de 1909 à 1925.

11 Eugène Morel, « La loi sur le dépôt légal », *Revue des bibliothèques*, n°s 7-10, août-octobre 1925

bibliothèques¹². Morel ne s'est donc pas uniquement intéressé, en tout cas dans ses articles, au monde professionnel dans lequel il évoluait, mais plus largement à tous les aspects de la chaîne du livre.

1.1.4. Les publications indépendantes

Mais lorsque l'on parle de Morel, on songe surtout à ses livres. On cite le plus souvent *La Librairie publique* de 1910, au titre peut-être plus évocateur de son programme (et plus facile à retenir !) que celui de son premier volume *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, publié en 1908. Ce dernier, énorme livre en deux tomes de plus de 400 pages chacun et qu'on a pu qualifier de pamphlet ou de manifeste reprend en partie, comme nous l'avons dit, les articles publiés précédemment dans *La Nouvelle Revue* et *Le Mercure de France*. *La Librairie publique*, toujours énorme mais en un seul tome, est une sorte de condensé des idées essentielles du premier. A côté de ces deux monstres qui semblent tout englober, on oublie souvent d'autres publications moins importantes par leur taille, mais qui ont pourtant eu, peut-être, plus de retentissement à son époque. Le catalogue de Levallois-Perret, publié pour la première fois en 1913 a par exemple été réédité en 1925 : dans le compte-rendu de cette deuxième édition par Henri Lemaître dans *La Revue des bibliothèques*¹³, on apprend que la première avait été « très rapidement épuisée ». En 1925 aussi, Morel publie *Cadre et index de classement réduit à trois chiffres*, extrait du catalogue. Avant cela, il avait fait paraître avec le concours de l'ABF, les textes de conférences données à l'Ecole des hautes études sociales qu'il avait organisées, précédés d'une préface de sa main : nous allons le voir, elles ont aussi connu un certain succès. Enfin, la réforme du dépôt légal fait elle aussi l'objet d'une publication.

Si *Bibliothèques* et *La Librairie publique* ne sont pas les seuls écrits de Morel, ses articles dans la presse généraliste et surtout professionnelle ne sont pas si nombreux que l'on pourrait l'imaginer. Il semble que Morel se soit surtout exprimé au début du XX^e, dans des articles qui deviendront des chapitres de *Bibliothèques*, et dans les années 20 sur le dépôt légal. En dehors de ces deux périodes, Morel écrit relativement peu, comme si tout avait été dit dans ses deux premiers – énormes – ouvrages.

1.2. Morel vu par ses contemporains

Si Morel est vu aujourd'hui comme le pionnier de la lecture publique, qu'en-est-il de la vision que l'on a de lui à son époque ? Est-il déjà reconnu comme le héros de la bibliothèque moderne qu'il est depuis devenu ? Est-il, au contraire, comme on semble le penser, fortement critiqué pour des idées trop en avance sur son temps ?

1.2.1. 1909-1910 : les critiques de *Bibliothèques*

Les livres de Morel, nous dit-on, suscitent de violentes critiques¹⁴, et l'homme déchaîne les passions ; les Chartistes et les professionnels lui seraient tout particulièrement opposés. Il est vrai qu'au

12 Par exemple : « Le livre français et la production mondiale : essai de statistique des imprimés », *Mercur de France*, vol. 95, 1912 et l'on peut imaginer que ses articles dans *La Bibliographie de la France* ou *La Librairie* concernent plutôt l'édition que la bibliothèque.

13 Henri Lemaître, « Comptes-rendus », *Revue des bibliothèques*, nos 7-10 août-octobre 1925

début de *Bibliothèques*, Morel évoque les « reproches *ad hominem*¹⁵ » qui lui ont été faits quand des chapitres de son livre sont parus dans différentes revues. Nous avons cherché ces critiques dans *La Nouvelle Revue* et *Le Mercure de France* mais ses articles dénonçant l'état de la Bibliothèque Nationale tels « Cimetière de livres » n'ont apparemment suscité aucune réaction : deux de ses publications dans *La Nouvelle Revue* reçoivent en revanche un court compte-rendu approuvateur dans la « Revue de la quinzaine » du *Mercure de France*¹⁶. Les seuls autres écrits où l'on trouve son nom parlent de ses pièces de théâtre. Morel ne précise pas de qui sont venus les reproches (d'ailleurs il est possible qu'ils n'aient été que verbaux), mais il en donne la raison principale : on trouve scandaleux qu'il critique la Bibliothèque Nationale dont pourtant il tire ses ressources, puisqu'il y travaille. Ce ne sont donc pas tant ses idées avant-gardistes qui sont mises en cause, du moins dans un premier temps, mais la violence avec laquelle il dénonce un établissement qui le fait vivre. Au début de *La Librairie publique*, publié deux ans plus tard il parle plus longuement des critiques écrites que son premier livre a reçues. Pourtant, il n'en cite explicitement que trois : celle d'Emile Châtelain dans *La Revue des bibliothèques*, celle de Charles Mortet dans le bulletin de l'ABF, et celle d'E.-G. Ledos dans le *Polybiblion*. Peut-être Morel ne souhaite-t-il pas s'étendre sur ces oppositions pour ne pas dévaloriser son livre : mais en cherchant dans différentes études sur le personnage, nous n'avons pu ajouter à cette liste qu'une autre critique, celle de Victor Chapot dans *Revue de synthèse historique*.

Les oppositions qu'a rencontrées Morel ont en fait exclusivement concerné *Bibliothèques* : nous n'avons trouvé aucun compte-rendu de *La Librairie publique* ou de ses autres ouvrages dans les revues professionnelles de l'époque. De plus, elles sont très peu nombreuses et s'arrêtent très vite : à peine si l'on évoque encore de temps en temps *Bibliothèques* après 1910. Mais peut-être ces rares oppositions étaient-elles suffisamment violentes pour justifier l'idée que l'on se fait aujourd'hui du scandale soulevé par son premier livre ?

Examinons, pour répondre à cette question, les articles cités. La première critique émane d'Emile Châtelain dans la *Revue des bibliothèques* (dont il est le directeur) de 1909¹⁷, et est effectivement virulente. L'article s'étend sur sept pages, beaucoup plus que les comptes-rendus habituels que l'on trouve dans le journal, et vaut la peine qu'on s'y penche un peu : selon Morel lui-même il est « vraiment un modèle de l'esprit qui a régné longtemps dans nos bibliothèques¹⁸ » et qu'il dénonçait dans son ouvrage. Que reproche Châtelain à Morel ? Principalement trois choses : ses statistiques sont erronées, son style est insupportable, et ses idées sur le catalogage scandaleuses. De ces trois critiques, les deux premières attaquent uniquement la forme de l'ouvrage, et seule la dernière concerne véritablement les

14 Morel rencontre « une résistance très forte » d'après Bernadette Seibel dans « Éloge de la différence : Transformation et structuration de la profession de bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1987 ; Marguerite Grunty dans « Benoît, Gaëtan M.N. : Eugène Morel (1869-1934) a pioneer of public libraries in France : thesis approved by Board of advanced studies for fellowship of the Library association (FLA), United Kingdom », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1980, parle de « l'indifférence, l'incompréhension, voire l'ostracisme » dont il a été victime.

15 Eugène Morel, *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, t. I, Paris, Mercure de France, 1908, p. 16

16 « La Nouvelle Revue : M. Eugène Morel sur « La Bibliothèque Carnegie à Edimbourg » », *Mercure de France*, n° 247, 1^{er} octobre 1907, et Charles-Henry Hirsch donne un compte-rendu de l'article « Le livre par projection » dans « M. Eugène Morel - La Nouvelle Revue (1^{er} février) », *Le Mercure de France*, n° 329, 1^{er} mars 1911.

17 Emile Châtelain, « Bibliographie », *Revue des bibliothèques*, n° 5-6, mai-juin 1909

18 Eugène Morel, *La Librairie publique*, Paris, Mercure de France, 1910, p. 18

idées de Morel – à se demander si Châtelain avait lu le second tome de *Bibliothèques*, puisqu'il ne mentionne pas une seule fois les modifications concrètes et nouvelles que demande Morel en suivant le modèle des *public libraries* anglo-saxonnes. Cela signifie-t-il que Châtelain ne trouve rien à redire aux réformes que souhaite Morel ? Ou essaierait-il de discréditer le livre en attaquant ses aspects les plus discutables pour éviter de répondre à ses véritables arguments ? En réalité, il est probable que Châtelain n'ait tout simplement pas pris *Bibliothèques* au sérieux. Dès l'entrée, le style est mis en cause : Morel est écrivain, or « lorsqu'un romancier veut entreprendre un ouvrage sérieux, il a beau compiler une foule de livres, sa brillante imagination lui fait préférer les chimères à la réalité, et il ne peut en sortir qu'un roman ». Les chiffres de Morel sont faux ou en tout cas approximatifs – critique d'ailleurs parfaitement justifiée puisque Morel lui-même admet ne pas pouvoir donner de statistiques exactes¹⁹. Ceci, pour Châtelain, discrédite d'avance, et totalement, tout ce que Morel pourra écrire, et sa conclusion est sans appel : « son livre convaincra les moins prévenus que la littérature se plie difficilement à la bibliothéconomie ». Déterminé à ne pas prendre l'ouvrage au sérieux, Châtelain fait des raccourcis, voire déforme à force de simplifications les idées de Morel. « A quel titre l'auteur, dont l'idéal consiste à trouver le Bottin et les indicateurs de chemins de fer, se mêle-t-il d'une question au-dessus de sa portée ? » demande-t-il lorsque Morel aborde le sujet de la science dans les bibliothèques. Autre exemple : selon lui, Morel écrit que le prêt entre bibliothèques n'existe pas, alors qu'il a été instauré dès le début du XIX. Mais ce que Morel déplore ce n'est pas l'absence d'un tel prêt, c'est son impraticabilité : les démarches administratives sont interminables, les catalogues incomplets ne permettent pas de savoir de quelles ressources disposent les autres bibliothèques de France ni où trouver certains ouvrages). Encore une fois, Châtelain se montre très réducteur (ou de très mauvaise foi) dans sa compréhension de l'ouvrage. Surtout, il ne comprend pas les attaques de l'auteur contre le catalogue alphabétique de la Bibliothèque Nationale, vaste perte de temps et d'argent pour Morel, et pour lequel on a interrompu l'utile catalogue méthodique. Pour Châtelain, le catalogue alphabétique est moins coûteux et permet d'éviter les erreurs du méthodique ; surtout, on retrouve ici un des principaux reproches dont Morel disait déjà avoir fait l'objet au début de *Bibliothèques*, celui de critiquer un projet auquel il participe :

la plaisanterie dépasse les bornes quand l'auteur est un fonctionnaire qui a fabriqué des fiches dans une des premières bibliothèques du monde, en se considérant comme condamné aux travaux forcés, qui, malgré de longues années de service ou de présence, n'a rien vu, rien appris, rien compris à ses fonctions.

Enfin, et c'est peut-être ici que l'on réalise que le style de Morel est au moins autant en cause que ses idées dans les critiques que son livre a reçues, Châtelain ne va pas se rendre compte qu'il a le même avis que Morel sur la Bibliothèque Nationale. « Si, pour les livres anciens, la Nationale est et doit rester la plus riche, il ne peut en être de même pour les ouvrages modernes, scientifiques ou littéraires » écrit-il ; or, Morel est du même avis que lui. La Bibliothèque Nationale se doit d'être une bibliothèque de conservation plus que de communication au public et doit surtout cesser d'être la vaste populaire qu'elle est devenue au moment de l'écriture de l'ouvrage. Or, pour comprendre Morel sur ce point il faut l'avoir lu, mais bien

19 « Je dois avertir qu'en principe tous les chiffres donnés ici sont inexacts », *Bibliothèques*, t. I, *op. cit.*, p. 16

lu ; car son ironie est parfois si subtile qu'on peut ne pas la voir, et la prendre pour la véritable opinion de l'auteur. Voilà donc d'où vient l'essentiel de la critique qu'adresse Châtelain à Morel : s'il est véritablement choqué par certaines de ses idées (sur l'inutilité du catalogue alphabétique par exemple), il n'a surtout pas lu jusqu'au bout ni pris au sérieux un ouvrage qu'une écriture au ton violent et souvent, il faut bien le dire, assez peu claire, rendait difficile à aborder.

Qu'en est-il des autres critiques adressées à Morel ? Notons d'abord que seule celle de Châtelain est aussi radicale : au début de *La librairie publique*, Morel précise que les autres articles, s'il s'en prennent à certains aspects de son livre, reconnaissent tout de même qu'il a absolument raison sur certains points²⁰. En effet, si Charles Mortet, dans son article du bulletin de l'ABF, trouve que la critique des Chartistes est excessive et que le livre prêche exclusivement pour le modèle des bibliothèques à l'anglaise qui ne seraient selon lui que des populaires améliorées (ce que Morel met pourtant tout son livre à réfuter), les mots sur lesquels finissent son article montrent assez que, pour Mortet, les idées de Morel sont loin d'être toutes absurdes ni même exagérées :

Si le cri plus violent de M. Morel pouvait avoir pour résultat de secouer en France la torpeur des esprits, d'éveiller dans les municipalités et chez quelques-uns de nos plus riches concitoyens la généreuse ambition de doter chaque ville d'une bibliothèque où seraient représentés et incessamment renouvelés les meilleurs ouvrages de haute et solide vulgarisation, il aurait fait à coup sûr une oeuvre utile, et en raison de ce beau résultat ses confrères lui pardonneraient bien volontiers, je crois, les incartades un peu vives qui les ont scandalisés.²¹

Ledos, quant à lui admet « qu'il serait grand temps pour la France de suivre l'exemple de sa voisine²² ». « Archives, bibliothèques musées » de Victor Chapot s'étend sur trois longs articles²³ et est aussi bien une exposition des opinions de l'auteur en la matière qu'une critique de l'ouvrage de Morel. Comme Châtelain, Chapot trouve l'idée d'un catalogue méthodique qui dépouillerait tous les articles de toutes les revues totalement irréaliste et, de plus, inutile au public : « les livres à lire sur ? voilà ce que le public entend, pas autre chose, quand il demande le catalogue. On croit tout de suite à une énorme plaisanterie. Point du tout. M. Morel est sérieux ; on sent l'homme qui ignore le travail scientifique ». Contrairement à Châtelain cependant, Chapot attaque également le cœur des revendications de Morel : à savoir prendre l'Angleterre et l'Amérique pour modèle, idée absurde qui aboutirait « au cabinet de lecture agrandi, et au bureau de renseignements pour la vie pratique. Cela suffit à l'idéal anglo-saxon. On est anglomane ou on ne l'est pas ; M. Morel l'est ; grand bien lui fasse ! Il est certain que cette race sait se donner les apparences d'une grande curiosité intellectuelle ». Chapot se montre ici, comme Morel le disait de Châtelain « vraiment un modèle de l'esprit qui a régné longtemps dans nos bibliothèques²⁴ » : pour lui, la bibliothèque publique anglo-saxonne ne peut s'exporter en France car : « il faudra encore aux diverses

20 Ces autres bibliothécaires « voyaient cependant qu'il y a là une cause à laquelle peuvent se rallier les opinions les plus divergentes », Eugène Morel, *La Librairie publique*, op. cit., p. 19

21 Charles Mortet, cité par Eugène Morel dans *La Librairie publique*, op. cit., p. 19

22 E.-G. Ledos, cité par Eugène Morel dans *La Librairie publique*, op. cit., p. 19

23 Victor Chapot, « Archives, bibliothèques musées - L'organisation des bibliothèques, I », *Revue de synthèse historique*, t. 19, n°2, octobre 1909, « Archives, bibliothèques musées - L'organisation des bibliothèques, II », *Revue de synthèse historique*, t. 20-1, n° 58, février 1910, « Archives, bibliothèques musées - L'organisation des bibliothèques, III », *Revue de synthèse historique*, t. 20-2, n° 59, avril 1910

24 Eugène Morel, *La Librairie publique*, op. cit., p. 18

classes livres différents et locaux séparés », la distinction populaires et municipales y est nécessaire. Malgré cela, on remarque encore une fois que c'est le style de Morel qui est responsable de la plupart des critiques. Pour Chapot c'est l'hyperbole qui, semble-t-il, ne passe pas. Il écrit par exemple qu'il est absurde d'imaginer que la bibliothèque de quartier pourrait avoir un rôle actif dans l'innovation scientifique – là où Morel demande surtout à faire dans les bibliothèques une place plus importante à la science *récente*, sachant que tout ce qui se publie dans le domaine sera très vite dépassé. Mais voilà, Morel adepte de la formule éclatante pousse l'idée jusqu'à ses limites et ce qu'il veut réellement dire est caché derrière l'hyperbole. D'ailleurs ce style qui tend toujours à l'exagération et abonde en digressions va aussi amener Chapot à faire la même erreur que Châtelain : à comprendre le contraire exact de ce que veut Morel. Ce dernier « aimerait à installer des poètes en ces emplois [de bibliothécaires], parce qu'ils aiment les livres et honorent la maison », idée dont Chapot se moque bien entendu : sauf que ce n'est pas ce qu'écrit Morel. Le passage auquel cette critique fait référence est en fait une longue comparaison entre les hommes de lettres et les Chartistes directeurs de bibliothèques : la conclusion en étant qu'un Chartiste ne vaut pas beaucoup mieux qu'un poète à cet emploi. Morel feint de commencer ce chapitre par un éloge de la sinécure pour hommes de lettres que représente l'emploi de directeur ; encore une fois il faut attendre l'une des dernières lignes du passage pour avoir la véritable opinion de Morel à ce sujet. Ce qui semble avoir fait beaucoup de tort à Morel dans toutes ces critiques c'est la forme et non le fond : malgré toutes ses idées conservatrices, malgré son incompréhension de certains passages de *Bibliothèques*, Chapot est en effet, sur quelques points, parfaitement en accord avec l'auteur qu'il critique. L'idée de réserver la Nationale à la conservation plutôt qu'à la communication lui semble fondée ; il a la même opinion sur l'Ecole des Chartes : « encore [la science bibliographique] n'est-elle vraiment enseignée nulle part, pas même, malgré les illusions de beaucoup d'archivistes, pas même à l'École des Chartes, où, destinée à des érudits, la bibliographie se borne à l'histoire, largement comprise » ; il est lui aussi pour le libre-accès et dénonce également la manière de considérer les bibliothèques comme « des musées d'un type spécial, dont il ne faudrait point trop remuer la poussière ; ou bien un prétexte à vagues sinécures ».

Voilà donc l'essentiel des critiques faites à Morel : certes, certaines de ses idées, sur le catalogage par exemple, sont absurdes ; mais le style est encore plus mauvais que le contenu. On critique Morel, mais on ne critique pas tout ; on reconnaît même qu'il a raison sur certains points ; et on s'insurge contre des idées qu'on pense y lire mais qui n'y sont pas. La faute à Morel : le livre est effectivement trop long, empli de digressions et semble parfois beaucoup plus compter sur l'efficacité de la formule assassine mais facile à retenir que sur l'exposition claire et concise d'idées novatrices.

Si les violentes critiques sont au nombre de quatre, nombreuses sont les critiques positives de *Bibliothèques*. Au début de *La Librairie publique*, Morel ne cite pas moins de neuf articles. Remarquons toutefois que ceux-ci n'émanent pas de professionnels mais d'écrivains, sans doute mieux disposés à voir des idées valables derrière un style de « romancier » qui ne les attaque pas²⁵. Mais Morel précise aussi qu'il a reçu de nombreux encouragements de bibliothécaires s'efforçant de moderniser l'établissement où

25 Morel cite les noms mais ne donne pas le titre des articles ni les périodiques dans lesquels ils ont été publiés.

ils travaillent ; preuve que, pour être le plus violent, il n'était en tout cas pas le seul « pionnier » de la France de l'époque.

1.2.2. 1910-1924 : quasi-absence de Morel dans les écrits professionnels

Nous venons de le voir, l'ouvrage de Morel n'a pas tant fait de bruit qu'on veut bien le croire, du moins dans le monde professionnel. Mais notre homme, nous l'avons dit plus haut, n'a pas écrit qu'un seul livre et a été actif dans l'univers des bibliothèques jusqu'à l'année de sa mort (il fait encore paraître des articles en 1934). *Bibliothèques* n'était peut-être qu'un point de départ : s'il a été le réformateur du début du siècle, d'autres échos de son action et de sa présence devraient se retrouver dans la presse professionnelle.

Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, cependant, on semble avoir tout à fait oublié et l'homme et son œuvre. Dans *Le Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* et *La Revue des bibliothèques*, on n'entend guère parler de lui. Son second livre, *La Librairie publique* (1910), ne suscite d'ailleurs aucune réaction. Tout au plus mentionne-t-on *Bibliothèques* dans la rubrique « Livres nouveaux » du *Bulletin du bibliophile* de 1909²⁶ (qui n'y consacre aucune critique), et *La Revue des bibliothèques* de 1910 signale, parmi les articles intéressants des autres périodiques consacrés à la bibliothéconomie, la critique du même livre par Charles Mortet dans le bulletin de l'ABF²⁷. Ce sont les deux seules évocations de l'œuvre que l'on trouvera dans ces périodiques (en omettant la critique de Châtelain). Pourtant, Morel n'est pas entièrement absent : on trouve son nom mentionné deux fois, non plus à propos de ses livres, mais des « conférences bibliographiques²⁸ » qu'il organise à l'Ecole des hautes études sociales. Le *Bulletin du bibliophile* de novembre 1910 les évoque en ces termes « M. Eugène Morel, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, a organisé sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, une série de conférences²⁹ », puis donne la liste des interventions (mais rien de plus n'est précisé sur Morel lui-même.) La mention qui en est faite dans la dernière *Revue des bibliothèques* de 1913 est plus intéressante ; c'est la première fois que le périodique évoque les conférences, pourtant il en parle comme si elles étaient suffisamment connues pour que l'on n'ait pas besoin de donner de détails. On y indique que les cours auront lieu en 1914 pour la quatrième année consécutive ; surtout on précise que « grâce au dévouement de notre confrère, M. Eugène Morel, le programme a été arrêté comme suit³⁰ ». Voilà Morel propulsé au rang de « confrère dévoué » sans que la transition ait été annoncée : rappelons que c'est cette même revue qui publiait la violente critique de Châtelain en 1909. Plus intéressant encore, il est possible que Châtelain lui-même ait rédigé cet article ; la « Chronique » n'est généralement pas signée, comme c'est le cas dans ce numéro, mais lorsqu'elle l'est, c'est de son nom. Il semble que les conférences ont eu un certain succès si elles ont ainsi pu changer le statut de notre personnage. Toutefois, rien d'autre n'est ajouté et l'on n'y reviendra pas. Après 1913, on n'entend plus parler de Morel pendant plus de dix ans.

26 « Livres nouveaux », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, n° 5, 15 mai 1909

27 *Revue des bibliothèques*, vingtième année, 1910

28 C'est le terme utilisé par le *Bulletin du bibliophile*, le mot « bibliothéconomie » n'existant pas encore.

29 « Chronique », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, n° 11, 15 novembre 1910

30 « Chronique des bibliothèques », *Revue des bibliothèques*, vingt-troisième année, 1913

1.2.3. 1924-1930 : une présence discrète mais saluée par les professionnels

Morel réapparaît soudainement en 1924 et son nom ressurgit de temps en temps à partir de là dans les différentes revues. Or, même si on ne publie toujours pas d'articles de lui et si on ne fait que l'évoquer rapidement à chaque fois, on remarque que ces évocations se font bien souvent en des termes assez élogieux, et que Morel semble être maintenant assez connu pour que l'on n'ait pas besoin de préciser qui il est. Ainsi, dans la *Revue des bibliothèques* de 1924 la « Chronique³¹ » (non signée, encore une fois) mentionne l'Ecole des bibliothécaires qui s'installe au moment de la rédaction à la Bibliothèque américaine de la rue de l'Elysée : on y lit que l'Ecole a eu le « bonheur » d'obtenir pour l'organisation des cours la collaboration d'Ernest Coyecque, inspecteur des bibliothèques de la Seine et de Paris et président de l'ABF, Eugène Morel de la Bibliothèque Nationale, et Firmin Roz, directeur adjoint de l'Office national des universités et écoles françaises à l'étranger. Le changement de ton par rapport à l'avant-guerre est assez intéressant à remarquer : s'il y a toujours essentiellement des articles sur la paléographie ou l'histoire du livre, un certain enthousiasme pour les nouveautés de la bibliothéconomie se fait de temps en temps sentir. Tel est le cas dans cet article, où transparaît un intérêt certain pour un établissement vu comme étant à la pointe de l'enseignement bibliographique : « les meilleures méthodes seront exposées par des spécialistes éprouvés », parmi lesquels Morel est cité. Les cours de l'école américaine y sont vus comme la continuation des séries de conférences à l'Ecole des hautes études sociales dont on rappelle qu'elles ont été publiées dans *Bibliothèques, livres et librairies* ; d'ailleurs, cet enseignement semble encore une fois avoir acquis une certaine célébrité dans le monde des bibliothèques : « le succès qu'il a obtenu, l'impression durable qu'il a laissée, aurait fait souhaiter qu'il fût continué après la guerre. Il aurait témoigné une fois de plus des grandes qualités d'organisateur de son créateur, M. Eugène Morel » peut-on lire dans l'article. On se souviendra encore de ces conférences en 1927 : Gabriel Henriot les évoque brièvement dans « L'association des bibliothécaires français : un bilan de vingt années³² ». Dans un numéro de *La Revue des bibliothèques* de 1925, Henri Lemaître donne un compte-rendu rapide³³ du *Catalogue de Levallois-Perret* publié par Morel : il y signale que c'est une réédition du même catalogue de 1913, « premier essai en France de catalogue systématique d'une bibliothèque municipale de prêt ». S'il ne fait que très peu de commentaires, il conclut tout de même en espérant que le tirage sera augmenté, celui de 1913 (qui n'est d'ailleurs jamais mentionné dans la *Revue* de la même année) ayant été « très rapidement épuisé ». Un article de ce même numéro mentionne, à l'appui de sa critique de l'Ecole des Chartes, « *Bibliothèques*, le livre remarquable d'Eugène Morel³⁴ ». Un autre numéro de la même année³⁵ fait apparaître dans la liste des « Livres annoncés » *Cadre et index de classement décimal réduit à trois chiffres* de Morel. Son compte-rendu du cinquantenaire de l'American Library Association fait devant les membres de l'ABF en 1927 est « chaleureusement applaudi³⁶ », et en 1928, on peut même lire dans un

31 « Chronique », *Revue des bibliothèques*, 1924

32 Gabriel Henriot, « L'association des bibliothécaires français : un bilan de vingt années », *Association des bibliothécaires français : chronique*, *Revue des bibliothèques*, avril-juin 1927

33 Henri Lemaître, « Comptes rendus », *Revue des bibliothèques*, n^{os} 7-10, août-octobre 1925

34 Henri Girard, « Correspondance », *Revue des bibliothèques*, n^{os} 7-10, août-octobre 1925

35 « Livres annoncés », *Revue des bibliothèques*, novembre-décembre 1925

36 Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ABF de mai 1927, *Association des bibliothécaires français : chronique*, *Revue des bibliothèques*, juillet-septembre 1927

article d'Ernest Coyecque sur les progrès récents dans le monde des bibliothèques « Levallois-Perret confie la direction technique de [sa bibliothèque] à Eugène Morel, de la Bibliothèque nationale, dont le nom se suffit à lui-même³⁷ ». Les jugements sur notre homme sont donc rares, mais unanimes : Morel, depuis ses conférences à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, est, semble-t-il tenu en assez haute estime. Un article de 1930 semble cependant le tourner en dérision, mais à mots couverts : Hurepoix dans « Un beau métier qu'on n'apprend plus » aborde le sujet de « la préparation professionnelle du bibliothécaire ou du « Libraire public » comme aiment à dire dans un jargon d'avant-garde fortement souillé d'américanisme béat, ceux de nos confrères qui se passionnent pour la question³⁸ ». Référence au second livre de Morel, *La Librairie publique* ? Si c'est bien le cas, c'est de toute manière la seule critique que nous trouvons dans la *Revue des bibliothèques* ou le bulletin de l'ABF de cette époque.

1.2.4. 1930-1933 : Morel entré dans l'histoire

A partir de 1930, Morel et son œuvre semblent être entrés dans l'histoire. Les références à l'homme et ses écrits sont toujours rares, mais révélatrices de la manière dont on les considère. Le numéro de l'ABF où écrit Hurepoix contient aussi une copie du « Rapport sur les travaux de la Commission de la lecture publique présenté à M. le Ministre de l'Instruction Publique » par Pol Neveux et Charles Schmidt, inspecteurs généraux des bibliothèques de France. Selon les auteurs, cette commission est la « la première qui aborde le problème dans son ensemble et qui, avec un souci d'éducation nationale, se préoccupe, à la fois, du livre d'étude, et du livre de récréation³⁹ ». Dans le rapport, il est question de l'action de l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale, Roland-Marcel qui, « préoccupé de ce service social, examina ce qui se passe en Amérique, aux Pays-Bas, en Suisse, en Angleterre » ; or, on place cette action dans la succession de « la propagande autrefois commencée par certains membres de l'Association des Bibliothécaires Français » et l'on précise en note « en particulier M. Morel qui organisa, pendant quatre ans à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, des conférences sur les Bibliothèques ». C'est dans cet article, nous semble-t-il, que l'action de Morel est vue pour la première fois comme un jalon dans l'histoire des bibliothèques françaises, et plus précisément de la lecture publique, et ce avant même son décès. Remarquons que ce n'est pas *Bibliothèques* qui semble avoir marqué les esprits, mais ses conférences. Cela correspond bien à ce que nous avons remarqué plus haut : Morel, peu présent dans les revues d'avant-guerre, réapparaît dans la littérature professionnelle en 1924, lorsque la création de l'Ecole américaine des bibliothécaires remet au goût du jour l'enseignement de la bibliothéconomie. L'enthousiasme discret mais présent pour les bibliothèques modernes que le Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD) construit à Paris et ses alentours, et la présence de Morel dans certains de ses projets raniment alors le souvenir des conférences à l'Ecole des Hautes Etudes interrompues par la guerre : c'est à partir de ce moment que Morel se fait plus présent dans les articles professionnels. Vingt ans après ces conférences, le rapport de 1930 le reconnaît comme acteur d'une

37 Ernest Coyecque, « Les bibliothèques municipales de Paris », *Revue des bibliothèques*, janvier-mars 1928

38 Hurepoix, « Un beau métier qu'on n'apprend plus », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 1-6, janvier-juillet 1930 (Hurepoix est un pseudonyme)

39 Pol Neveux, Charles Schmidt, « Rapport sur les travaux de la Commission de la lecture publique présenté à M. le Ministre de l'Instruction Publique », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 1-6, janvier-juillet 1930

« propagande d'autrefois » ; de 1930 à 1934, les rares apparitions de Morel célèbreront ses travaux passés. Dans bulletins suivants de l'ABF, un autre article de Charles Schmidt fait référence cette fois à *Bibliothèques* : « il n'y a pas si longtemps, on vivait sur une illusion ; les vieux livres tuaient les neufs. Eugène Morel l'a excellemment démontré naguère⁴⁰ » ; dans le même bulletin, l'article « L'organisation de la lecture publique » de J. Baucumont inscrit aussi *Bibliothèques* dans l'histoire de cette institution :

La misère des bibliothèques françaises n'est pas récente. Elle a été dénoncée, jadis, -voici vingt-deux ans, - avec une sévère clairvoyance, par un spécialiste expérimenté, *Eugène Morel*, en deux gros volumes de 500 pages : *Bibliothèques* (Mercure de France, éd. 1908), dont les critiques et les conclusions demeurent actuelles⁴¹

En 1932 enfin, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'ABF, le président Paul-André Lemoisne retrace brièvement l'histoire de l'association dans un discours où il déclare : « nous nous sommes souvent préoccupés de la construction des nouvelles bibliothèques et de l'aménagement des anciennes [...]. Vous vous souvenez tous des intéressantes communications de notre confrère M. Morel sur les bibliothèques et leur organisation » déclare-t-il.

1.2.5. 1934 : nécrologies

Morel meurt en 1934. Son décès donne lieu à des nécrologies dans le bulletin de l'ABF, *La Revue du livre*, *La Bibliographie de la France*, *La Librairie*, la *Chronique de la Société des gens de lettres* dont Morel faisait partie, *Beaux-Arts* et *Le Mercure de France*⁴². Celle du *Mercure de France* est rapide et évoque surtout son œuvre d'écrivain, ajoutant tout de même quelques détails sur son action en tant que bibliothécaire : ses deux livres ainsi que ses conférences, travaux « très estimés », « eurent une répercussion et même une influence à l'étranger » si l'on en croit l'article, même si aucun détail n'est donné. On ajoute qu'il a « collaboré étroitement » à l'élaboration du projet de réforme du Dépôt légal. La nécrologie de l'ABF⁴³ est sans doute plus intéressante, car elle permet de juger comment Morel était perçu par ses collègues bibliothécaires. Il s'agit de la reproduction du discours prononcé par le président de l'ABF Jean Babelon à l'occasion ses funérailles. Le texte couvre deux pages, ce qui est conséquent mais reste peu par rapport aux hommages à d'autres membres de l'ABF⁴⁴ ; il est néanmoins intéressant, car il rend compte de la vision que les contemporains de Morel avaient de lui. Notre homme y est salué d'abord comme l'un des fondateurs de l'ABF, l'un de ses anciens présidents et de ses animateurs. Au nombre de ses actions, le président cite la « publication d'ouvrages techniques », « l'organisation de services tels que le Dépôt légal » ainsi que sa dévotion au métier apparente par le désir d'unifier le corps

40 Charles Schmidt, « Bibliothèques et bibliothécaires », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 7-12, août-décembre 1930

41 J. Baucumont, « L'organisation de la lecture publique », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 7-12, août-décembre 1930

42 Ces renseignements sont tirés du livre de Jean-Pierre Seguin *Un prophète en son pays*, op. cit., mais les références ne sont encore une fois pas détaillées. Nous avons étudié celles du bulletin de l'ABF et du *Mercure de France*, mais les plus détaillées sont probablement les nécrologies qu'ont écrit Ernest Coyecque et Eric et Georgette de Grolier dans *La Revue du livre* (elles seront citées plus tard lorsque l'on tentera d'établir une bibliographie des œuvres sur Morel).

43 Jean Babelon, « Eugène Morel : discours prononcé à ses funérailles par M. Jean Babelon président de l'ABF », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 9^e année, 1934

44 Ceci peut aussi s'expliquer par le fait que la crise des années 30 a eu une répercussion sur le coût du papier, et que les articles doivent par conséquent rester courts.

des bibliothécaires : plutôt qu'un fauteur de trouble causant le scandale par la publication de *Bibliothèques*, Morel est plutôt vu comme ayant beaucoup travaillé à cohésion au sein de l'ABF et d'autres « associations corporatives » non nommées. Mais si l'on mentionne aussi brièvement son attachement aux missions de la lecture publique – « assurer d'abord la conservation du livre, mais surtout en procurer la diffusion, la communication au grand nombre » – il semble que ses contemporains ne le considéraient pas tant comme un défenseur des valeurs démocratiques de la bibliothèque que comme un expert en questions techniques, à la pointe de la modernité en ce qui relevait des sciences bibliographiques et bibliothéconomiques émergentes :

Au courant des méthodes les plus nouvelles [...] il avait su en faire la critique avec perspicacité, les adapter à nos besoins actuels et les mettre en œuvre.[...] Il avait appris en ces matières difficiles de bibliographie, de bibliothéconomie, dont on commença à comprendre dans le monde entier l'importance sociale, une compétence technique qui faisait de lui un des conseillers les plus écoutés

déclare Babelon, avant d'ajouter qu'il était reconnu non seulement en France mais aussi à l'étranger. C'est cette modernité, que Morel semble représenter, ainsi que sa volonté d'unifier les bibliothécaires de France qui lui vaut le qualificatif de « chef de file⁴⁵ » à la fin du discours. A noter qu'il n'y est que rapidement question de *La Librairie publique*, et pas du tout de *Bibliothèques*.

Si c'est pour ses livres que Morel est salué aujourd'hui, la situation est loin d'être la même à son époque. *Bibliothèques* a suscité quelques critiques mais ne semble pas avoir fait scandale ; *La Librairie publique* est semble-t-il, passé inaperçu dans le monde professionnel, et ce n'est pas pour ces ouvrages que Morel est reconnu par ses contemporains. Il semble que ce soient ses conférences à l'Ecole des hautes études sociales qui lui aient acquis une certaine notoriété, mais même cet accomplissement est rarement discuté ou débattu dans la presse professionnelle. Sans être un inconnu, Morel ne semble pas occuper une place prépondérante dans l'ABF ou le monde des bibliothèques de l'époque ; Babelon le reconnaît comme un « chef de file », pourtant ses interventions restent rares, et l'on parle peu de lui. Si l'on veut comprendre la raison de son succès actuel dans la littérature professionnelle, il faut étudier comment la vision que l'on a de lui se transforme peu à peu après son décès.

2 Morel de 1935 à nos jours⁴⁶

Nous avons vu la présence de Morel à son époque ; quelles revues publiaient ses articles et à quelles fréquences ; comment on parle de lui, de ses œuvres, et comment ses contemporains considèrent son action et la portée de celle-ci. Nous avons observé que Morel n'est pas si présent dans la littérature professionnelle qu'on pourrait le penser ; que son livre n'a pas soulevé le scandale qu'on imagine aujourd'hui ; qu'il devient célèbre à son époque plutôt pour ses conférences que ses pamphlets, et ce après la première guerre, au moment où le CARD en reprend la formule ; qu'on se souvient de lui, enfin, plutôt comme un expert en questions techniques que comme un militant actif pour la lecture publique.

45 « son souvenir demeurera parmi nous comme celui d'un chef de file sur lequel tous les yeux étaient fixés, au moment même où il a disparu. »

46 Voir annexe 1.

Cette vision de l'homme et de son œuvre a-t-elle évolué au cours des années qui ont suivi son décès ? Que peut-on dire de sa présence dans les écrits professionnels actuels⁴⁷ et comment se le représente-t-on aujourd'hui ?

2.1. 1935-1976 : un oubli relatif

Si on ne peut guère, aujourd'hui, ouvrir un numéro du *Bulletin des bibliothèques de France* sans tomber sur son nom, Morel semble pourtant avoir été, dans les années qui ont suivi sa mort, très vite oublié. Jusqu'en 1950, on ne parle tout simplement pas de lui. Jean-Pierre Seguin signale dans son ouvrage⁴⁸ que le tome dix-huit de *L'encyclopédie française* dirigé en 1939 par Julien Cain et consacré à la civilisation écrite mentionne très rapidement Morel, mais s'attarde davantage sur d'autres personnages de la lecture publique. C'est la seule référence à Morel que nous ayons trouvée dans les années directement après sa mort ; les trois décades qui suivent ne lui seront pas beaucoup plus favorables, en dépit tout de même de quelques tentatives dignes d'intérêt pour lui donner une place dans l'histoire des bibliothèques.

2.1.1. Trois enthousiastes dans les années 50-60

En 1950 paraît un article de Henri Frédéric Raux, conservateur à la Bibliothèque Nationale, dans une monographie de langue allemande, *Festschrift Eugen Stollreither*. Nous n'avons d'autres renseignements que le titre de l'article : « Un initiateur de la lecture publique en France : Eugène Morel (1869-1934) ». C'est la première fois qu'un article sur Morel apparaît depuis 1934, et bien que nous n'ayons pas pu le trouver, le titre nous permet tout de même de tirer certaines conclusions : l'auteur relie explicitement Morel à la lecture publique et le voit comme l'un de ceux qui auraient lancé le mouvement, un précurseur en ce domaine. Pourtant, l'article paraît dans une revue étrangère et nous n'en avons pas trouvé trace dans la presse française, preuve sans doute que Morel n'occupe pas une grande place dans le monde des bibliothèques de l'époque. A partir de 1950 cependant, on voit apparaître Morel de temps en temps dans la presse professionnelle ou ailleurs. Ces apparitions sont majoritairement le fait de trois enthousiastes qui semblent se rappeler de Morel à un moment où tout le monde l'a oublié : Joseph Michel, Marguerite Gruny et Jean Hassenforder. Les deux derniers en particulier, vont tenter dans les années 60 une réhabilitation de Morel et de son rôle dans la lecture publique.

Marguerite Gruny avait de bonnes raisons de bien connaître notre homme et son œuvre : elle est en effet la nièce d'Eugène Morel. En sa qualité de bibliothécaire à l'Heure Joyeuse, elle rédige, pour le compte du bulletin de l'ABF de 1954⁴⁹, la notice nécrologique d'Ernest Coyecque « pionnier des bibliothèques », homme « des temps héroïques de la lecture publique en France ». Or, Marguerite Gruny va faire bien plus dans cet article que rappeler la carrière d'Ernest Coyecque ; elle va établir un historique des premiers pas de la lecture publique et de la modernisation des bibliothèques dans l'avant et l'entre-

47 Nous nous intéresserons surtout au *Bulletin des bibliothèques de France* et aux bulletins de l'ABF dans cette partie.

48 Jean-Pierre Seguin, *Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique*, Paris, Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, 1994

49 Marguerite Gruny, « Un pionnier des bibliothèques : Ernest Coyecque, 15 août 1864 - 15 janvier 1954 », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 13, 1954

deux guerres. A l'origine, il y a, selon elle, la rencontre entre deux personnages, Ernest Coyecque et Eugène Morel, « l'homme d'action et l'écrivain ». Morel est vu comme le théoricien, Coyecque comme celui qui va essayer de mettre en œuvre ses idées – des idées qu'il aurait puisées pas tant dans *Bibliothèques* que dans *La Librairie publique* « extrait remanié » du premier ouvrage. Marguerite Gruny décrit le contenu de ce livre – qui rappelons-le, n'avait fait l'objet d'aucun article dans la presse professionnelle à sa sortie :

c'était une présentation de la Bibliothèque telle que la conçoivent les Anglo-Saxons, la « Free Public Library » [...]« La Librairie Publique » se terminait par une critique mordante de nos « Populaires », un examen des possibilités françaises et la conclusion - c'était le but de l'ouvrage - que notre pays, n'ayant aucune raison de rester en arrière, se devait d'imiter les Anglo-Saxons.

Selon Marguerite Gruny, Coyecque et Morel vont immédiatement s'entendre : « leur vaste intelligence leur permettait à tous deux de pénétrer l'avenir » : ce sont des visionnaires. Marguerite Gruny insiste sur l'idée que Coyecque n'aurait pas entrepris autant sans l'élément déclencheur qu'aurait été la lecture de *La Librairie publique* : « sa rencontre avec Eugène Morel renforce les convictions d'Ernest Coyecque, lui permet de tracer ses plans avec plus d'ampleur et de clarté ». Néanmoins, les idées et l'action Coyecque ne pourront trouver de véritable application qu'avec les crédits américains du CARD, que Coyecque a aidé dans ses démarches administratives : dans l'après-guerre, c'est sous la forme d'un couple inséparable, les « deux pionniers français » que Marguerite Gruny représente les deux hommes. L'auteur esquisse ainsi l'histoire de l'installation des premières bibliothèques modernes en France : écriture par Morel de *La Librairie publique* ; essai d'application par Coyecque mais avec les crédits limités du gouvernement français ; véritable application grâce au CARD. Morel aurait donc été l'origine, et la nécrologie de Coyecque finit par parler presque autant de lui que de l'auteur de *Bibliothèques*. Vérité historique ou admiration d'une nièce pour son oncle ? Quoi qu'il en soit, Marguerite Gruny en 1954 est la première à donner à Morel un rôle dans la modernisation des bibliothèques au cours des années 20. En 1956, dans l'article « Les bibliothèques pour enfants en France »⁵⁰ et surtout en 1969 dans « Eugène Morel et les bibliothèques pour enfants »⁵¹, elle va aussi relier plus précisément Morel à l'apparition des premières bibliothèques enfantines en France : dans le premier, elle écrit par exemple que c'est « à la prière d'Eugène Morel, auteur de *La Librairie publique*, et d'Ernest Coyecque, alors inspecteur des bibliothèques de la Ville de Paris » que l'Heure Joyeuse verra le jour.

En 1960, Joseph Michel écrit, pour le bulletin de l'ABF, un article⁵² dans lequel il met en parallèle l'action de Gabriel Naudé, depuis longtemps reconnu comme un grand personnage dans l'histoire des bibliothèques, et celle d'Eugène Morel. Après avoir rappelé brièvement le rôle de Naudé, il affirme que « pareillement pour notre époque, il semble juste d'accorder un mérite exceptionnel à l'activité et à l'efficacité d'un « grand bibliothécaire français », Eugène Morel (1869-1934) » ; l'expression entre

50 Marguerite Gruny, « Les bibliothèques pour enfants en France », *Enfance*, t. 9, n° 3, 1956

51 Marguerite Gruny, « Eugène Morel et les bibliothèques pour enfants », *Bulletin d'analyse de livres pour enfants*, n° 16, septembre-octobre 1969

52 Joseph Michel, « A trois siècles d'intervalle, deux mouvements parallèles et concordants pour l'ouverture libérale et l'extension des bibliothèques publiques », *Bulletin d'informations, Association des bibliothécaires français*, n° 33, novembre 1960, p. 195-199

guillemets provient probablement du titre de la nécrologie de Morel écrite par Coyecque pour *La Revue du livre*. Pour lui, Morel mérite d'être reconnu car « plus que tout autre, il a fait expressément campagne et vigoureusement bataillé pour réaliser en France la véritable bibliothèque publique », en s'inspirant du modèle anglais comme Naudé avait pris exemple en son temps sur la bibliothèque d'Oxford. Les deux premiers ouvrages de Morel peuvent être considérés pour lui comme un « manifeste », et il cite une de ses réalisations concrètes : « le dépôt légal devenu grâce à lui très complet ». Joseph Michel est aussi l'un des premiers, dans cet article, à faire de Morel le bibliothécaire de la démocratie, promoteur d'un « esprit nouveau, spécifiquement démocratique ou plutôt universel ». En établissant un lien entre un personnage historique connu et admiré dans le monde des bibliothécaires, et un professionnel semble-t-il plus méconnu mais non moins intéressant, Joseph Michel tente pour la première fois depuis la mort de Morel de le faire entrer dans l'histoire de la modernisation des bibliothèques françaises.

En 1964 et 1967, Jean Hassenforder (documentaliste de profession, membre de l'ABF et chercheur à l'Institut National Pédagogique) fait paraître deux articles, l'un dans *Education et bibliothèques*, l'autre dans *Lectures et bibliothèques*⁵³, articles qui, selon Jean-Pierre Seguin, évoquent Morel. Le titre du second, « Un pionnier des bibliothèques publiques », est encore une fois évocateur de la manière dont l'auteur considère notre homme : il est le premier, avec Marguerite Gruny, à lui appliquer ce terme de « pionnier » qui sera si souvent repris par la suite. Surtout, Hassenforder va écrire en 1967 *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle, 1850-1914*, l'un des premiers essais de récapitulation des évolutions de la bibliothèque à la fin du XIX^e et au début du XX^e ; en tout cas le premier qui accorde à Morel une place importante dans l'histoire des bibliothèques au début du siècle, et le reconnaît comme principal importateur du modèle anglo-saxon. Hassenforder y donne une courte biographie de Morel et évoque rapidement ses conférences à l'Ecole des hautes études sociales et sa réorganisation de la bibliothèque de Levallois-Perret. Ce qui l'intéresse surtout, ce sont ses critiques du retard français dans *Bibliothèques* et *La Librairie publique*, qu'il cite à plusieurs reprises et prend comme témoignages historiques de la situation des établissements français de l'époque. Morel n'est pas le seul professionnel du début du XX^e siècle à être évoqué, au contraire : Hassenforder ne le voit pas comme une voix discordante dans le monde des bibliothèques de l'époque, mais considère ses œuvres comme l'apogée de l'inspiration anglo-saxonne : « les réformateurs français feront souvent appel à l'exemple anglo-saxon et cette tendance atteint son maximum au début du XX^e siècle avec Eugène Morel⁵⁴ ». Bien qu'il évoque peu son action concrète, qui selon lui n'a pas pu être très développée en raison des résistances très fortes qu'il a rencontrées, il fait tout de même de Morel l'équivalent français des réformateurs Melvil Dewey pour les États-Unis et Edward Edwards pour l'Angleterre.

⁵³ Jean Hassenforder, « Un pionnier des bibliothèques publiques », *Lectures et bibliothèques*, n° 12, décembre 1969

⁵⁴ Jean Hassenforder, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle, 1850-1914*, Paris, Cercle de la Librairie, 1967

2.1.2. Une présence néanmoins exceptionnelle dans la presse professionnelle

Au-delà de ces trois importantes tentatives pour faire reconnaître Eugène Morel comme ayant eu une influence importante dans l'histoire encore récente des bibliothèques, les mentions de notre homme dans la presse professionnelle restent extrêmement rares jusqu'à la fin des années 70. Ni la série d'articles de Marguerite Gruny, ni le livre de Jean Hassenforder ne semblent avoir eu d'influence sur qui que ce soit à cette époque. Sur une période de vingt ans, de 1956, date de sa création, à 1976, seuls quatre articles du BBF citent le nom de Morel. Deux d'entre eux naissent en 1956 et 1957 sous la plume de Jean Bleton, conservateur au Service technique de la Direction des bibliothèques de France : « Les magasins à livres dans les bibliothèques françaises du début du XIX^e siècle à nos jours⁵⁵ » et « Les nouvelles bibliothèques municipales de Douai et de Beauvais⁵⁶ ». Dans le premier, Bleton fait un historique des théoriciens qui ont exploré le sujet de l'architecture des bibliothèques, au nombre desquels il cite Morel. Son opinion de lui est plutôt surprenante : « un bibliothécaire de la Bibliothèque nationale plus ou moins renié par ses collègues, qui, de son temps, fut considéré comme un révolutionnaire, presque un homme dangereux ». L'idée qu'il a été « renié » par ses collègues vient probablement des critiques soulevées par *Bibliothèques* ; mais suffisent-elles pour affirmer qu'il était considéré comme un « révolutionnaire dangereux » ? Les rares mentions de Morel dans la presse professionnelle de l'époque – en tout cas dans les années qui ont suivi *Bibliothèques* – étaient nous l'avons vu, plutôt élogieuses. Bleton ne donne comme références que les ouvrages de Morel lui-même : nous n'en saurons pas plus sur ce qui a pu motiver une telle idée. Dans son second article, l'auteur en revient à une opinion plus habituelle : Morel est vu comme l'un des hommes ayant « déclenché » un grand mouvement « dont le but était de rapprocher les livres des lecteurs quels que fussent leur appartenance sociale, leur âge et leur lieu d'habitation », mouvement continué selon lui par Henri Lemaître, Ernest Coyecque, Henri Vendel et Charles Schmidt, interrompu par la seconde guerre mondiale et repris en 1944 par la Direction des bibliothèques de France et de la lecture publique. A l'instar de Marguerite Gruny, Bleton voit ici Morel comme initiateur d'un mouvement auquel Coyecque (et d'autres) auront essayé de donner une application. Il va cependant plus loin en ajoutant que la création de la Direction des bibliothèques de France est un héritage direct de Morel. Cependant, Bleton ne fait pas une étude sur Morel, il se contente de le citer comme un jalon historique dans son second article ; et sa description de Morel dans son premier écrit semble indiquer que ce dernier n'était pas connu de tous à l'époque. Le troisième article du BBF à mentionner Morel date de 1962⁵⁷ : c'est une nécrologie de Maurice Gruny (le père de Marguerite et par conséquent beau-frère de Morel) « un des premiers artisans de la transformation des « bibliothèques populaires » parisiennes, autour des années 20 » : il est dit de Morel qu'il est le « porte-parole » de « la conception moderne des bibliothèques publiques pour tous », alors que Coyecque est y est vu encore une fois comme l'homme d'action tentant d'appliquer ses idées. En 1965 d'ailleurs, une nécrologie de Gabriel

55 Jean Bleton, « Les magasins à livres dans les bibliothèques françaises du début du XIX^e siècle à nos jours », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1956

56 Jean Bleton, « Les nouvelles bibliothèques municipales de Douai et de Beauvais », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1957

57 « Nécrologie : Maurice Gruny », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 9-10, 1962

Henriot⁵⁸ dans le bulletin de l'ABF transforme le duo de réformateurs Morel-Coyecque en trio : elle y ajoute Henriot, que les inséparables avaient « entraîné » à la bibliothèque américaine afin qu'il y fasse la rencontre de Sarah Bogle, secrétaire-adjointe de l'American Library Association (ALA), rencontre qui devait mener Henriot à assumer la direction française de l'Ecole. En 1973 enfin, on peut lire dans article du BBF sur Ranganathan⁵⁹ : « au cours d'une génération, il y a peu d'hommes dont, dans un domaine donné, l'on puisse dire qu'ils ont été des guides, des animateurs - en un mot, des Maîtres. Paul Otlet et Eugène Morel, avant la guerre et en Europe occidentale [...] ont joué ce rôle ».

Malgré ces quelques mentions élogieuses qui font de Morel un « pionnier », ou du moins un grand homme de l'histoire des bibliothèques, notre homme reste quasiment absent de la littérature professionnelle de son décès jusqu'à la fin des années 70. Il n'est même pas là où on s'attendrait le plus à le voir : dans le numéro spécial du bulletin de l'ABF à l'occasion du cinquantenaire de l'association⁶⁰, qui revient sur le parcours de ses membres les plus importants, c'est à peine si son nom apparaît, alors que des hommes comme Charles Mortet ou Charles Sustrac sont mentionnés à plusieurs reprises (Morel était pourtant reconnu comme chef de file et un des fondateurs de l'association dans sa nécrologie par Jean Babelon).

2.1.3. Un écrit à part : la thèse de Gaetan Benoit ou le périple de l'unique biographie de Morel

Reste que 1976 voit enfin l'écriture de l'une des deux seules études d'envergure consacrées exclusivement à Morel : la thèse de Gaetan Benoit⁶¹. Cet ouvrage, à mi-chemin entre biographie de Morel et essai sur l'histoire des bibliothèques françaises au début du siècle, est le plus complet qui existe sur notre personnage, ce qui est d'autant plus surprenant lorsque l'on sait qu'il a été écrit par un Mauricien de langue anglaise à une époque où Morel semble avoir été presque oublié dans son propre pays !

Benoît utilise dès le titre le mot de « pionnier » ; dans ses sources, il cite les écrits d'Hassenforder et des renseignements communiqués par Marguerite Gruny, reprenant ainsi l'oeuvre de réhabilitation entreprise par les deux auteurs. S'appuyant sur des recherches très approfondies, Benoît commence par présenter une biographie complète de Morel, évoquant son travail à la Nationale, son premier voyage en Angleterre où il découvrira les *public libraries*, ses connections avec les différentes associations de bibliothécaires, notamment américaines. Mais si, dans son chapitre « Moving spirits », il tente d'établir un historique des premières volontés de modernisation des bibliothèques françaises à la fin du XIX^e, il va très vite essayer dans la suite du livre de relier absolument toutes les transformations du début du siècle à Morel lui-même. Ainsi, chacun de ses chapitres tourne autour d'un aspect de la profession que Morel aurait, semble-t-il, réformé à lui tout seul : la formation des bibliothécaires, la création des bibliothèques du CARD dont Morel aurait été l'initiateur, la construction des premières

58 Colette Meuvret, « Une carrière de bibliothécaire : Gabriel Henriot, 1880-1965 », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 49, 1965

59 Eric de Grolier, « Shiyali Ramamrita Ranganathan : 12 août 1892-27 septembre 1972 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1973

60 Julien Cain, discours dans le compte-rendu de la « Séance solennelle », 1906-1956 : *manifestations du cinquantenaire (20 et 21 novembre 1956) : compte rendu, textes des communications suivi de l'annuaire des membres de l'association*, Association des bibliothécaires français, 1957,

61 Gaetan Benoit, *Eugène Morel : pioneer of public libraries in France*, Duluth, Litwin Books, impr. 2008, cop. 1976

bibliothèques pour enfants, le développement de véritables établissements de lecture publique, la première application française de la classification décimale et la nouvelle loi sur le dépôt légal. Benoît est le premier (mais ne sera pas le dernier) à relier simultanément notre homme à toutes ces transformations ; Marguerite Gruny par exemple, avait plutôt exploré (et de manière plus nuancée) son influence sur les bibliothèques enfantines et son rôle dans le CARD, tandis qu'Hassenforder, Joseph Michel et les autres le mettaient avant tout en relation avec les débuts des bibliothèques de lecture publique et leur ambition démocratique. De plus, Benoît est le premier depuis la mort de Morel à étudier aussi son influence sur la formation des bibliothécaires, sur le dépôt légal⁶² ou sur l'introduction de la classification décimale en France.

Ce livre surprenant a connu un parcours éditorial plus étonnant encore. La thèse est achevée en 1976, et soutenue en 1977 à Londres, mais n'est pas publiée. Elle trouve néanmoins un passage vers la France ; Marguerite Gruny et les enfants de Morel ayant participé à son élaboration en répondant aux questionnaires envoyés par Benoît, ils en connaissent l'existence et en reçoivent un exemplaire. En 1980, Marguerite Gruny en fait un compte-rendu dans le BBF⁶³ ; elle commence par y récapituler les quelques articles qui jusqu'ici avaient été les seules études parues sur notre homme (ceux d'Henri F. Raux, de Jean Hassenforder, et ses nécrologies dans la *Revue du livre* entre autres) et y saluer ce « premier ouvrage d'ensemble sur notre plus grand pionnier », où se devine un « étonnement apitoyé devant l'indifférence, l'incompréhension, voire l'ostracisme, auxquels a été soumis l'auteur de la *Librairie publique* ». Malgré ses grandes qualités, Marguerite Gruny déplore le fait que l'oeuvre n'est « pas au point », empli de digressions, de répétitions, voire d'erreurs. Elle informe ensuite le lecteur que la thèse a été traduite en français par la fille de Morel, revue et corrigée avec son aide, et qu'elle « pourrait intéresser nombre de bibliothécaires et mériterait donc d'être publiée ». L'appel restera sans réponse ; non seulement l'oeuvre n'est pas éditée, mais il n'y sera fait référence plus tard que dans un seul ouvrage, celui de Seguin, qui dédie son livre à « Gaetan Benoît, son premier biographe ». Mais son parcours ne s'arrête pas là ; en 2008, les éditions Litwin profitent de ce que Morel soit cette fois connu de tous et unanimement salué comme un grand homme des bibliothèques pour publier enfin la thèse de Benoît. En 2009, l'ouvrage a droit à un autre compte-rendu assez satirique dans le BBF⁶⁴. On ne se souvient manifestement ni de sa première critique par Marguerite Gruny ni de la tentative d'adaptation de l'oeuvre ; l'auteur de l'article s'interroge d'abord sur la date d'écriture du livre, dont c'est la première publication mais dont le copyright est de 1976. Il ajoute que l'ouvrage est empli d'erreurs, très mal organisé et que malgré une recherche approfondie, « l'histoire même d'Eugène Morel, qui nous eût pourtant vivement intéressés, y est finalement sacrifiée », puis conclut en disant que l'on ferait bien mieux de lire le « très recommandable »

62 Même si Joseph Michel mentionne au passage le rôle de Morel dans cette réforme, il est loin de lui consacrer le même développement que Benoît.

63 Marguerite Gruny, « Benoît, Gaëtan M.N. : Eugène Morel (1869-1934) a pioneer of public libraries in France : thesis approved by Board of advanced studies for fellowship of the Library association (FLA), United Kingdom », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1980

64 Yves Alix, « Benoît, Gaëtan : Eugène Morel : Pioneer of Public Libraries in France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2009

livre de Seguin, certes moins développé, mais en français et plus récent – oubliant au passage que Seguin parle brièvement mais en termes élogieux de la thèse de Benoit dans ce même ouvrage.

Bien qu'écrite en 1976 et malgré la tentative de Marguerite Gruny pour la faire connaître, la thèse de Benoit, seule biographie complète de Morel, n'aura donc finalement eu quasiment aucune influence dans la perception qu'ont les bibliothécaires français du personnage – lorsqu'elle est enfin publiée en 2008 on l'écarte, un peu injustement d'ailleurs, comme étant bien inférieure à l'ouvrage de Seguin pourtant loin d'être aussi complet.

Après sa mort, Morel tombe ainsi dans l'oubli, et y reste pendant plus de vingt ans. Quelques professionnels se souviennent pourtant de lui, et tentent de le faire reconnaître comme un pionnier, initiateur, avec ses livres, d'un mouvement de modernisation et de démocratisation des bibliothèques françaises. Mais les références au personnage restent rare, et le travail de Benoît ne trouve pas d'éditeur. Par une coïncidence étrange pourtant, c'est l'année même où Benoit présente sa thèse à Londres que paraît l'article qui va provoquer un basculement dans la manière de considérer Morel en France.

2.2. 1977-1983 : l'élément déclencheur : les premières synthèses sur la lecture publique

Jusqu'à la fin des années 70, nous l'avons vu, on parle peu de Morel. Les rares articles le concernant sont majoritairement le fait de quelques enthousiastes qui n'arrivent pas à entraîner derrière eux le reste de la profession : ni Marguerite Gruny ni Jean Hassenforder ne parviennent à faire de Morel la référence qu'il est devenu aujourd'hui. Au début des années 80 cependant, les choses changent radicalement ; soudain le nom de Morel apparaît régulièrement dans la presse professionnelle, même dans des articles n'ayant a priori pas grand-chose à voir avec l'homme ou son œuvre. De l'oubli presque total à la figure d'autorité, un moment de transition : les premières synthèses sur la lecture publique.

2.2.1. Une série d'articles signée Noë Richter

Au début de l'année 1977 est publié dans le BBF un long article intitulé « Histoire de la lecture publique en France⁶⁵ ». Il s'agit d'un essai – le premier de ce genre⁶⁶ – sur les origines et le développement de la lecture publique écrit par le conservateur Noë Richter. Selon l'auteur, l'expression désignait d'abord la lecture en public, la lecture collective. Au XIX^e siècle, ce qu'on essayait de mettre en place était plutôt la lecture populaire, avec la création de bibliothèques dédiées à cette cause. Dans les premières années du XX^e siècle cependant, un changement se produit, l'efficacité de ces établissements est remise en cause, et l'on commence à demander la fin de séparation entre municipales et populaires. A la racine de cette transformation, il y a, selon Noë Richter, les deux ouvrages de Morel. Ce dernier introduit en effet « une distinction radicale entre les deux fonctions de la bibliothèque - conserver et instruire », « érige en doctrine l'antinomie entre la fonction de conservation et la fonction éducative », conçoit la lecture comme un « service public », et rejette l'expression « lecture populaire » pour lui

65 Noë Richter, « Histoire de la lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1977

66 Richter précise à la fin de l'article « Il n'existe pas d'ouvrage consacré à l'histoire de la lecture publique en France. »

substituer celle de « lecture publique », instaurant ainsi un parallèle avec l'instruction publique ; pour Richter, c'est Morel qui aurait donné à l'expression son sens actuel, remplaçant l'ancienne signification « lecture en public » ; c'est donc lui qui aurait en quelque sorte inventé, créé la lecture publique . Il est le point de départ d'une idée qui sera reprise par Coyecque, puis Henriot, à qui Richter ajoute Lemaître. Enfin, l'expression sera officialisée lorsque sera créée en 1945 la « Direction des bibliothèques et de la lecture publique », que Richter considère donc comme héritage de la pensée de Morel⁶⁷. Si Richter fait de Morel une sorte de chef de file « entraînant » derrière lui quelques novateurs, il rappelle cependant que « les idées de Morel ne pouvaient modifier l'esprit d'une profession foncièrement conservatrice, déboucher sur une nouvelle pratique et transformer le système français ». En revanche, elles auront un retentissement plus tard ; d'abord, donc, avec la création de la Direction des bibliothèques, puis surtout dans les années 60, lorsque certains bibliothécaires de l'ABF, menés par Jean Hassenforder, recommencent à critiquer le système français en invoquant « le patronage de Morel » dans le bulletin *Education et bibliothèques* puis *Lecture et bibliothèque*. C'est d'ailleurs principalement d'Hassenforder que Richter tire ses informations. En plus du premier essai sur l'histoire de la lecture publique, c'est donc aussi la première histoire du cheminement et de la postérité des idées de Morel que Richter livre ici. Homme en avance sur son temps, premier à définir la lecture publique, ses idées seront rejetées à son époque car trop avant-gardistes ; elles seront reprises après la seconde guerre mondiale, avec l'officialisation de l'expression « lecture publique », puis dans les années 60 par un groupe de professionnels critiquant les bibliothèques de leur époque. Néanmoins, nous le savons, ce n'est pas Hassenforder qui a réussi à donner à Morel le statut qu'il possède de nos jours ; celui-ci semble plutôt avoir pour point de départ cet article de Richter, ainsi que ceux qui suivront.

Quelques mois plus tard, Richter fait en effet paraître un autre article dans le BBF⁶⁸, « Aux origines du club de lecture », article qui, à nouveau, se réfère à Morel. Il y refait rapidement l'histoire de l'expression « lecture publique » : « devenue vacante et vidée du sens qu'elle avait eu pendant plus d'un demi-siècle, la locution a pu être réutilisée par Eugène Morel dès 1910 pour désigner la fonction de la bibliothèque d'information et de culture qu'il souhaitait substituer à la bibliothèque populaire ». Pour la première fois également dans l'historiographie de notre personnage, il va citer une chose que Morel n'a pas faite ; parler de l'animation en bibliothèques – il ne l'évoque en effet ni dans ses deux ouvrages, ni dans ses conférences. Ici, Richter fait des ouvrages de Morel des témoignages historiques sur la manière de considérer les bibliothèques au début du XX^e siècle ; Morel ayant abordé à peu près tous les aspects des bibliothèques de son temps dans ses écrits, le fait qu'il n'ait pas évoqué tel sujet doit signifier que la notion était inconnue à l'époque.

En 1979, toujours dans le BBF, Richter reprend et développe son premier article et le publie sous le titre « Introduction à l'histoire de la lecture publique »⁶⁹. Comme d'autres avant lui, il y fait de Morel un jalon historique, point de départ d'un mouvement « de recherche fiévreuse, riche de projets et d'affrontements, pendant laquelle l'originalité de la lecture publique se dégagait lentement » : il ajoute

67 A l'instar de Jean Bleton, dont les articles ont été étudiés plus haut.

68 Noë Richter, « Aux origines du club de lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1977

69 Noë Richter, « Introduction à l'histoire de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1979

que cette période de l'histoire des bibliothèques peut se dater avec précision : « elle s'ouvre en 1908 avec l'énorme pamphlet qu'Eugène Morel publie sous le titre de *Bibliothèques*. Elle s'achève en 1945 avec la création d'une direction ministérielle des bibliothèques et de la lecture publique ». Mais Richter reste mesuré : Morel n'a pas tout inventé. Il rappelle que l'ambition démocratique des bibliothèques n'est pas nouvelle, elle date de la Révolution, et Morel n'est certainement pas le premier à voir en ces établissements des instruments de la démocratie. La nouveauté de ce mouvement du début du XX^e est à chercher ailleurs : elle consiste à prendre le modèle anglo-saxon comme exemple concret de ce que doit être une véritable bibliothèque, et c'est en cela que les idées de Morel sont neuves. De plus, notre homme n'est pas le seul que Richter cite, même s'il revient souvent : il est vu comme l'initiateur et le théoricien, dont les idées seront concrètement appliquées par d'autres.

Enfin, en 1983, Richter fait référence très rapidement, à Morel dans un article sur la lecture populaire⁷⁰ : il joint cette fois son nom à celui d'Ernest Coyecque : à tous deux ils « entraînent » les bibliothécaires qui souhaitent « briser avec la tradition et imposer un type de bibliothèques publique pour tous ».

Si d'autres que lui avaient déjà vu en Morel l'initiateur d'un mouvement, le théoricien des bibliothèques et un jalon dans l'histoire de celles-ci, Richter va lui ajouter une autre dimension : Morel est, pour lui, celui qui définit la lecture publique au sens actuel.

2.2.2. Renée Lemaître, Marguerite Gruny et les autres

Les écrits de Richter sur la lecture publique semblent avoir eu un écho parmi les professionnels. En 1980, dans un article intitulé « La lecture publique aux temps héroïques »⁷¹ publié dans le bulletin de l'ABF, Renée Lemaître fait pour son père Henri Lemaître ce que Marguerite Gruny avait fait pour son oncle : lui donner une place dans l'histoire des bibliothèques au début du XX^e siècle. L'apparition de l'expression « lecture publique » dès le titre semble indiquer que revenir sur l'histoire de la notion est dans l'air du temps. Au trio Morel-Coyecque-Henriot, Renée Lemaître ajoute un quatrième « pionnier », Henri Lemaître, diplômé des Chartes qui sera aussi président de l'ABF. On évoque encore une fois les deux ouvrages de Morel, dont le premier fit l'effet « d'un coup de tonnerre dans un ciel serein », une citation que Renée Lemaître tire d'un article de Georges Girard, contemporain de Morel. On parle de la « lutte » de Morel, de ses conférences auxquelles Lemaître participe, de l'enthousiasme des quatre « novateurs » pour l'Ecole américaine à laquelle « Morel collabore activement ». Le but de l'article est surtout de présenter des extraits de textes écrits par les quatre « héros » de la lecture publique dont les ouvrages sont épuisés depuis longtemps, voire quasiment introuvables. L'année d'avant, d'ailleurs, le bulletin de l'ABF avait reproduit un article de Morel⁷², « Le bibliophote », introduit avec ces mots : « En 1911, le Bulletin de l'A.B.F. publiait cet article d'Eugène Morel, qui, dans ce domaine comme dans bien

70 Noë Richter, « Lecture populaire et lecture ouvrière : deux composantes du système de lecture français », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1983

71 Renée Lemaître, « La lecture publique aux temps héroïques », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 107, 1980. L'expression « temps héroïques de la lecture publique » vient de la nécrologie d'Ernest Coyecque par Marguerite Gruny dont nous avons parlé plus haut.

72 Eugène Morel, « Le Bibliophote », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 103, 1979

d'autres, se montrait un précurseur imaginaire. Nous le reproduisons aujourd'hui à l'intention des amateurs de bibliothèque-fiction ». Cette préface est courte mais intéressante, car elle donne à voir un aspect jusqu'ici rarement évoqué des écrits de Morel : sa recherche des améliorations techniques à la pointe de la modernité applicables aux bibliothèques, et aussi le fait que ses prédictions parfois utopiques ne se sont pas toutes réalisées (d'où le jeu de mot sur science-fiction).

Fait intéressant, Renée Lemaître nous apprend au début de l'article mentionné précédemment qu'elle a écrit son texte à l'occasion d'une exposition sur la lecture publique organisée à la Bibliothèque Publique d'Information, ce qui confirme l'idée que Richter a lancé une mode. Dans un article du BBF de la même année⁷³, on apprend d'ailleurs que l'Association des diplômés de l'Ecole de bibliothécaires documentalistes a visité l'exposition de la BPI sous la conduite de Noë Richter, et qu'à cette occasion la présidente de l'association, Renée Lemaître, a interviewé Marguerite Gruny sur « les débuts de la lecture publique en France », entretien au cours duquel la nièce de Morel a évoqué « le temps des pionniers de la lecture publique, Eugène Morel, Henri Lemaître, Henri Vendel, Éric et Georgette de Grolier, Charles Schmidt, et bien d'autres ». C'est d'ailleurs cette même année, rappelons-le, que la fille de Morel traduit la thèse de Gaetan Benoit dont Marguerite Gruny fait un compte-rendu dans le BBF. Enfin, un article du même bulletin⁷⁴ nous apprend en 1980 qu'une élève de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, Huguette Scarlatos, a écrit le premier travail universitaire français à notre connaissance sur Morel : « Un Bibliothécaire : Eugène Morel (1869-1934) ».

Les articles de Noë Richter et, de manière générale, tout le débat qui se crée au début des années 80 sur l'histoire de la lecture publique en France signent ainsi l'ouverture d'une nouvelle période dans l'historiographie de Morel : la reconnaissance de celui-ci comme origine de la notion de lecture publique si importante dans le milieu professionnel. C'est cette nouvelle manière de considérer Morel qui va faire de lui la référence qu'il est devenu aujourd'hui.

2.3. 1984-2005 : consécration du « bibliothécaire de la démocratie », référence et figure d'autorité dans la littérature professionnelle

Sur une période de vingt-et-un ans, de 1984 à 2005, Eugène Morel va être mentionné trente-neuf fois dans le BBF ; une étude exhaustive sur l'histoire des bibliothèques françaises va lui faire une large place ; et l'on verra la publication du seul livre français à lui être entièrement dédié (et à avoir son nom dans le titre). Le changement touche plutôt la forme – la manière de parler de Morel – que le fond : les bases ont été jetées par Marguerite Gruny, Jean Hassenforder et surtout Noë Richter ; Morel est un pionnier, l'initiateur d'un mouvement qui va mener à transformer les bibliothèques françaises et l'inventeur de la notion de « lecture publique », cela semble su et admis par tout le monde. Aussi, les articles qui le mentionnent ne vont pas ajouter grand chose au nombre de ses accomplissements, mais plutôt le prendre comme référence, et citer son nom un peu à tout propos, quel que soit le sujet du texte.

73 « Association des diplômés de l'École de bibliothécaires documentalistes », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1981

74 « École nationale supérieure de bibliothécaires. Notes de synthèse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1980

2.3.1. La référence à Morel, outil de la rhétorique professionnelle

A partir de 1984, Morel devient dans le BBF une sorte d'outil rhétorique : on cite son nom pour appuyer ses propos ou contextualiser un sujet, son œuvre pour introduire ou conclure un article. Cette dimension est encore plus flagrante après la parution du livre de Jean-Pierre Seguin en 1994 : *Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique*.

a) Avant Seguin

Au milieu des années 80, on commence pour la première fois à citer le nom de Morel sans préciser qui il est ni ce qu'il a fait. Les articles dans lesquels Morel apparaît ne sont plus seulement, cette fois, ceux qui évoquent les débuts de la lecture publique, le CARD, ou les prémices de la modernisation des bibliothèques françaises, mais des textes ayant des sujets divers et variés ; se référer à Morel sert souvent à contextualiser ce dont on parle, à la situer dans l'histoire. On trouve ainsi des citations du « pionnier » introduites par des formules qui forment fréquemment des variations sur le thème « au début du siècle, Eugène Morel disait déjà... »

En 1984 paraît le premier article du BBF à donner le nom de Morel sans expliquer qui il est⁷⁵ : le texte a pour sujet le dépôt légal de la documentation sonore et audiovisuelle, et revient brièvement sur l'histoire du dépôt en commençant par préciser qu'en son temps, Eugène Morel n'avait pas réussi à « faire franchir le seuil de la Bibliothèque nationale à ces étranges supports qu'étaient alors le film cinématographique et le disque ». C'est la seule allusion que le texte contient à un Morel devenu véritable repère historique ; inutile de donner plus d'informations sur lui, il est connu de tous et son nom se suffit à lui-même ; l'article n'y reviendra d'ailleurs pas. Ici on le voit, Morel sert à ancrer un sujet – le dépôt légal de la musique et des films – dans l'histoire des bibliothèques : et lorsque l'on veut revenir aux origines de telle ou telle préoccupation actuelle du monde professionnel, c'est très souvent Morel que l'on va prendre comme point de départ. Il n'est plus seulement celui qui a ouvert une nouvelle période historique, mais l'homme qui a tout défini, tout abordé au début du XX^e siècle : le dépôt légal donc, mais aussi le désherbage, le métier de bibliothécaire ou la censure en bibliothèques. En 1987 en effet, Noë Richter, dans un article sur le désherbage⁷⁶, signale que Morel et Coyecque ont plaidé au début du siècle pour l'actualisation des collections et le pilonnage des ouvrages désuets, sans rien préciser de plus sur les deux personnages. La même année, Bernadette Seibel fait dans le BBF une histoire de la profession de bibliothécaire⁷⁷ qui prend Eugène Morel comme point de départ du basculement vers une conception moderne du métier. En 1988 une interview de Marie Kuhlmann sur la censure⁷⁸ cite Eugène Morel « pionnier de la lecture publique en France » comme étant le principal responsable de la critique de la censure dans les bibliothèques populaires au début du siècle. Tous ces articles n'affirment pas que Morel

75 Marie-France Calas, « Une source privilégiée pour la documentation sonore et audiovisuelle : le dépôt légal », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1984

76 Noë Richter, « Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1987

77 Bernadette Seibel, « Éloge de la différence : Transformation et structuration de la profession de bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1987

78 Marie Kuhlmann, « « Books » émissaires : un siècle de censure en bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1988

est le seul à avoir abordé ces sujets au début du siècle ; mais on ne cite que lui parmi ceux qui l'ont fait, même si on l'accompagne de temps à autre de Coyecque.

Parfois la référence à Morel est encore plus succincte et semble juste être un moyen facile d'introduire ou de conclure un article. Un article de 1986 sur la classification à la Bibliothèque Publique d'Information⁷⁹ se finit sur cette phrase : « pour paraphraser Eugène Morel, maintenant que les bibliothèques deviennent aussi fréquentées que les Halles, il est temps qu'elles trouvent « Le » Système ». L'année d'après, un compte-rendu du livre *Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques* par Louis Baize⁸⁰ est introduit par ces mots : « En 1924, Eugène Morel, pionnier et théoricien de la lecture publique, inaugure la première bibliothèque enfantine dans des termes encore valables aujourd'hui », mais on passe directement après au sujet de l'article, sans citer le discours d'inauguration auquel l'auteur fait référence ; au lecteur sans doute de deviner ou de rechercher par lui-même quels sont ces « termes encore valables aujourd'hui ».

Ces références ponctuelles qui relient Morel, parfois un peu artificiellement, à tout ce qui s'est passé ou se passe dans le monde des bibliothèques se feront encore plus nombreuses après la parution de l'ouvrage de Seguin.

b) Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique de Jean-Pierre Seguin⁸¹

Il peut paraître étonnant qu'un homme aussi largement connu et cité qu'Eugène Morel n'ait eu le droit qu'à une étude en français, qui date de vingt ans qui plus est. C'est pourtant le cas, et cette étude est à vrai dire plutôt un vaste recueil de citations qu'une biographie du personnage : plus de la moitié du livre consiste en extraits des textes de Morel, accompagnés de commentaires assez succincts. Ce livre, c'est l'ouvrage du bibliothécaire Jean-Pierre Seguin qui avait déjà, en 1991, présenté des textes de Morel dans la revue *Autrement*. Dans son introduction, Seguin donne des renseignements précieux pour comprendre la manière dont Morel est vu au XX^e siècle : à la Bibliothèque Nationale, où Seguin commence à travailler huit ans après la mort de Morel, celui-ci a été « vite oublié », ou vu encore à l'époque comme « un romancier et un utopiste » - on en est resté aux critiques que lui adressaient Chapot ou Châtelain en 1908. Mais dans le milieu de la lecture publique, « presque un autre monde », que Seguin découvre plus tardivement rue de Richelieu, la pensée de Morel avait eu un impact « considérable et durable », cependant « on y faisait référence sans recourir assez aux textes eux-mêmes, de toute façon quasiment inaccessibles ». Ceci correspond bien à ce que nous avons déjà observé : quasi-oubli de Morel après sa mort puis reprise de ses idées dans le milieu de la lecture publique où l'on se revendique officiellement de lui depuis la création de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique en 1945 – en tout cas selon Noë Richter – mais sans finalement en savoir beaucoup

79 Anne Dujol, « Usage de la classification à la Bibliothèque Publique d'Information », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1986

80 Louis Baize, « Geneviève Patte : Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1987

81 Jean-Pierre Seguin, *Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique*, Paris, Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, 1994

sur lui. L'originalité de Seguin, on l'aura compris, c'est d'avoir lu Morel, dont il a pu acquérir les œuvres chez un bouquiniste ; dans son livre il revient aux sources, et son but est de présenter les idées de Morel telles qu'il les a exprimées, plutôt que d'étudier son action ou son influence. Le texte est enthousiaste : pour Seguin, Morel a des idées « géniales » pour son époque, comme celle de réserver la Bibliothèque Nationale à la conservation seule, et de créer d'autres bibliothèques dédiées à la communication au public. Dans chaque section du livre, Seguin commence par un paragraphe biographique très succinct puis cite largement le texte, en sélectionnant les passages sur la Bibliothèque Nationale, l'ouverture au public, le catalogage, l'inspiration anglo-saxonne, la bibliothèque comme moyen d'instruction post-scolaire, les bâtiments, les collections, les avancées techniques, le libreaccès, la formation des bibliothécaires. Les commentaires éclairent parfois certains points du texte qui restent assez obscurs : pour la première fois depuis les compte-rendus de 1909, Seguin, bien qu'admiratif devant le fond, se permet des critiques sur la forme, reconnaissant que Morel est « brouillon et incapable d'éviter les répétitions ». Il évoque aussi dans ses courts passages biographiques, sans s'étendre dessus mais en essayant d'être complet, les accomplissements concrets de Morel dont, on l'a vu, on parle rarement : ceux que l'on connaît déjà (son rôle dans la réforme du dépôt légal, ses cours à l'Ecole des hautes Etudes Sociales mais aussi à l'Ecole américaine de bibliothécaires), mais aussi ceux dont on n'a pas reparlé depuis sa mort (sa présentation du bibliophote⁸² à l'ABF, son rôle « actif » dans la fondation de l'ABF, sa réalisation du catalogue de la bibliothèque de Levallois-Perret) et enfin ceux que la postérité n'a, même aujourd'hui, pas du tout retenus, comme sa tentative pour fonder une société de films documentaires. Seguin rappelle aussi une chose importante : Morel n'est pas le premier, à son époque, à vouloir prendre les bibliothèques anglo-saxonnes pour modèles : des ouvrages antérieurs à *Bibliothèques* signés Abel Chevalley ou Maurice Pellisson « préfigurent de façon saisissante ceux qu'écrira Morel⁸³ ». Tout de même, ce sont les idées de Morel qui, pour lui, méritaient d'être retenues : d'abord parce que son étude de la question est beaucoup plus approfondie et parce qu'il a eu des idées que personne n'avait eues avant lui ; ensuite parce que le style, bien que « brouillon » est aussi « alerte et percutant » et surtout « teinté d'un humour qui lui confère plus de force encore ».

Bien que Seguin voie lui aussi Morel comme un pionnier, c'est « prophète » qui apparaît en titre du livre : cela, encore une fois, à cause du style : ses idées, Morel les expose et les développe « en [les] retournant sous toutes les facettes, inlassablement, à la manière des prophètes de l'Ancien Testament ». Mais c'est aussi la modernité des propos de Morel qui lui fait choisir ce mot : comme d'autres avaient tout juste commencé à le faire avant lui, Seguin relie systématiquement les idées de son « prophète » à l'actualité de la profession de bibliothécaire afin de montrer que celles-ci sont toujours valables – et, parfois aussi, que l'on ferait bien de s'en inspirer. « La recherche d'un équilibre entre la communication et la conservation, entre un public « général » et un public « savant » est de nos jours encore toujours d'actualité » affirme-t-il ainsi : les critiques de Morel à l'encontre de certains aspects des bibliothèques

82 Le bibliophote est un appareil permettant de prendre des microphotographies des documents et de projeter ensuite l'image.

83 Remarquons tout de même qu'avec cette formule, Seguin ne semble pas voir pas les auteurs de ces ouvrages comme les véritables pionniers, mais ceux qui vont « préfigurer » la grande œuvre à venir, comme si leurs textes n'étaient que des ébauches ayant pour seul mérite d'avoir annoncé Morel.

sont, pour lui, encore applicables aujourd'hui : « l'idée que c'est faire une sorte de charité, certes couverte par le mot de « solidarité » que de prêter et de communiquer des livres au « peuple », qu'il faut assister, parce qu'il est a priori ignorant, a-t-elle totalement disparu des mentalités? », « n'arrive-t-il pas encore que l'on propose des plans de construction dans lesquels le souci des formes l'emporte sur celui de l'utilité ? » demande-t-il. Dans ses articles sur le bibliophote : « il y avait là, en germe, l'ébauche de ce que le service iconographique de la Bibliothèque publique d'information (BPI) put réaliser, soixante ans plus tard » ; enfin la volonté de Morel de mettre en place le libre-accès est « une des idées les plus essentielles et les plus neuves que Morel ait exprimées, et l'une de celles qui n'ont pas encore tout à fait été prise en compte par les bibliothécaires ».

La fin du livre de Seguin est dédiée à une rapide historiographie de Morel et une brève histoire de la réception de ses idées, et contient également une ébauche de bibliographie sur ses œuvres. Seguin dédie son ouvrage « à la mémoire de Marguerite Gruny, sa nièce et de Gaetan Benoit, son premier biographe » (nous ne savons où il a pu se procurer la thèse de Benoit, inédite à l'époque⁸⁴) ; il dit s'être surtout inspiré de ce travail et du mémoire d'Huguette Scarlatos et ajoute dans son historiographie les ouvrages d'Hassenforder ainsi que deux essais récents⁸⁵ sur l'histoire des bibliothèques françaises qui font une large place à Morel. Seguin va aussi se montrer nouveau dans sa tentative d'évaluer la réception de Morel à son époque ; pour cela il a lu les compte-rendus de *Bibliothèques* dans différentes revues : il en conclut qu'il y a eu « peu de réactions » pour deux raisons : parce que ses livres dérangeaient les conservateurs attachés à leurs traditions, mais aussi, encore une fois, à cause du style : les ouvrages sont énormes et difficiles à appréhender. Pour Seguin, ce n'est pas tant par ses livres que Morel a pu avoir une influence que par ses interventions dans des revues, discours, contacts personnels ; c'est ainsi qu'il pu rallier des « disciples » à cause. Ici l'auteur en revient à des éléments déjà discutés : Morel est le théoricien dont les idées seront appliquées par les autres « héros » (lui aussi reprend l'expression de Marguerite Gruny) de la lecture publique (Coyecque, Lemaître et Henriot). En faire des « disciples » est cependant moins courant ; Seguin ne semble pas considérer les quatre pionniers sur un pied d'égalité, mais Morel comme le maître, et les autres comme ses élèves⁸⁶.

L'œuvre de Seguin est unique en son genre dans l'historiographie de Morel : à mi-chemin entre recueil de citations, biographie, histoire de la réception de Morel, elle cherche par-dessus tout à mettre en avant Morel dans le texte et à en revenir aux sources.

L'ouvrage va générer deux critiques elles aussi très enthousiastes, une dans le BBF et une dans le bulletin de l'ABF ; à les lire, on sent que le livre répondait à une attente et venait au bon moment. On parle beaucoup plus rarement de Morel dans la revue de l'ABF que dans le BBF : pourtant c'est une longue critique signée Jacqueline Gascuel⁸⁷ qui y salue le livre de Seguin lors de sa parution. À l'instar de ce dernier, l'auteur fait une courte histoire de la réception de Morel après sa mort : c'est une trentaine

84 Ni même comment il en a eu connaissance ! Informations de Marguerite Gruny ?

85 *Histoire des bibliothèques françaises* et *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939* dont nous parlerons plus tard.

86 Des quatre « héros », le plus âgé n'était pas Morel, comme on pourrait le penser, mais Coyecque.

87 Jacqueline Gascuel, « Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 162, 1994, p. 102-103

d'années après 1934 que les « responsables de la lecture publique » auraient véritablement commencé à le redécouvrir, lui donnant ainsi « une revanche posthume sur l'incrédulité (quand ce n'était pas une franche hostilité) avec laquelle nombre de ses contemporains avaient accueilli la parution de ses deux ouvrages », et c'est à ce moment seulement que « les effets tangibles » du livre ont pu s'apprécier. Selon elle, ce regain d'intérêt soudain « tenait peut-être à ce qu'il devenait enfin possible de se reconnaître dans les propos de Morel : généralisation du libre-accès, prise en compte des besoins documentaires » : on se serait donc revendiqués de Morel a posteriori, une fois tout ce qu'il souhaitait mis en place et que ses propos ne menaçaient plus les traditions de la profession mais donnaient au contraire une justification à sa modernisation. A partir des années 80 cependant, l'ouvrage est devenu rare (on pouvait encore le trouver chez des bouquinistes avant cela) et trop fragile pour supporter des reproductions. Pourtant, la popularité de Morel ne s'en est pas démentie, et « nombreux sont encore les collègues qui [en] ont entendu parler et souhaitaient en voir paraître une réédition », l'ouvrage de Seguin vient donc « à son heure ». L'article est en fait, beaucoup plus qu'un compte-rendu ; il refait, en miniature, l'ouvrage de Seguin en prenant d'autres citations de Morel et en les commentant, notamment celles ayant trait à l'ABF : « je n'ai pas pu résister à la tentation de donner ici quelques citations qui ne figurent pas dans le choix personnel de J.-P. Seguin... Tant il est vrai que la lecture de Morel est toujours à recommencer », conclut l'auteur. L'article de Bertrand Calenge⁸⁸ dans le BBF se montre tout aussi généreux envers Seguin et son ouvrage, et carrément hyperbolique en ce qui concerne Morel, un bibliothécaire « dont la modernité stupéfie », « totalement d'actualité », à la plume « décapante » et pour qui « rien de ce qui relève des bibliothèques [n']est étranger ». Calenge n'analyse pas, comme Jacqueline Gascuel, le succès de Morel et ne tente pas d'y trouver d'autre raison que le génie qui transparaît dans ses œuvres. Sa vision de Morel correspond parfaitement à ce que nous avons déjà observé dans le BBF, encore mieux à ce qui paraîtra dans les années qui suivront. « N'y aurait-il donc aucune critique à formuler envers Eugène Morel ? » se demande-t-il tout de même ; Seguin n'en relève qu'une, son attitude mordante envers les chartistes qui sont pourtant ceux qui l'ont suivi les premiers. Encore Calenge excuse-t-il ce prétendu défaut du « héros » de la lecture publique : « était-ce si étonnant, puisqu'à cette époque les seuls bibliothécaires professionnels reconnus ne pouvaient guère être que chartistes ? ». Il finit en remerciant Seguin d'avoir donné à tous la possibilité de découvrir ou redécouvrir ce moderniste brillant, dont il espère que les œuvres seront bientôt rééditées, et conclut cet éloge sur la même formule que le livre dont il fait le compte-rendu : « Bibliothécaires, lisez Morel ! ».

Le livre de Jean-Pierre Seguin, qui sera par la suite largement cité, apporte en fait peu d'éléments nouveaux : il n'est même pas véritablement responsable d'une redécouverte de Morel qui aurait eu lieu, si l'on en croit Richter, dès les années 60 et a en tout cas été renforcée par son article de 1977 qui en fait l'inventeur de la lecture publique au sens moderne. Mais en donnant de très larges extraits du texte de Morel, auquel il était difficile de se référer car les exemplaires en sont rares, il va

88 Bertrand Calenge, « Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique : un prophète en son pays », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1994

donner à tous les intéressés une réserve de citations qui ne fera qu'accentuer l'admiration que l'on porte déjà à ce grand homme des bibliothèques.

c) Après Seguin

Après la parution de l'ouvrage de Seguin, prendre Morel comme référence semble aller de soi, maintenant que l'on a le texte à l'appui. Citation ponctuelle, outil rhétorique pour introduire ou conclure un article, élément de contextualisation, Morel sert à tout, d'autant qu'il est devenu plus facile de donner sa formule exacte plutôt que de renvoyer à ses textes pour plus de détails.

Au temps d'avant Richter et Seguin, où l'on parlait plus longuement de Morel et où on l'évoquait en général dans le cadre d'une histoire des bibliothèques de France, on donnait le titre de ses ouvrages mais sans forcément sélectionner des passages précis ; à présent, on cite très souvent de très courts extraits du texte mais sans en dire plus sur l'homme qui l'a écrit. L'année de la parution de *Un prophète en son pays*, Anne-Marie Bertrand publie un article sur l'architecture des bibliothèques⁸⁹ qui donne entre guillemets une formule de Morel, et précise en note qu'elle est extraite non pas directement de *Bibliothèques* mais de l'ouvrage de Seguin. Un compte-rendu d'un livre sur le même sujet qu'elle a co-écrit avec Anne Kupiec⁹⁰ nous informe qu'elle y évoque différents concepts architecturaux dont, pour le XX^e siècle, celui des « bibliothèques grands magasins⁹¹ » de Morel (formule qui connaîtra une certaine célébrité dans le BBF). Et ces citations continuent d'apparaître, dans des écrits sur des sujets divers, où le rapport avec Morel et son œuvre est parfois difficile à percevoir : en 1997, le compte-rendu d'un ouvrage sur le management des bibliothèques⁹² évoque « la bibliothèque unique » définie jadis par Morel ; l'article « Bibliothèques et (re)-création » de Dominique Arot en 2002⁹³ sur l'importance culturelle de la bibliothèque, précise rejoindre « l'approche du pionnier Eugène Morel : « L'école parfois s'est trompée...la bibliothèques répare » » ; un texte de 2003⁹⁴ sur la nouvelle bibliothèque de Montpellier s'en réfère encore une fois à la vision de la bibliothèque comme « grand magasin » ; un article de 2004 sur le patrimoine⁹⁵ donne lui aussi une brève citation tirée de *Bibliothèques*. Le premier numéro du BBF pour l'année 2003, qui se penche plus spécifiquement sur la formation professionnelle des bibliothécaires, est illustré de plusieurs reproductions photographiques de différentes pages de *Bibliothèques* à la fin de trois ou quatre articles, mais aucun commentaire n'accompagne cette fois ces reproductions, comme si l'œuvre se suffisait à elle-même. Quand on ne cite pas le texte de Morel, on donne son nom pour servir de jalon historique : un texte de 2005 sur les bibliothèques municipales⁹⁶ précise que le thème a été

89 Anne-Marie Bertrand, « Cris et chuchotements », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1994

90 Thierry Grillet, « Bertrand, Anne-Marie, Kupiec, Anne : Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997

91 Nous ne savons pas si la citation est tirée telle quelle du livre d'Anne-Marie Bertrand et d'Anne Kupiec ou si c'est une création de l'auteur de l'article. En tout cas Morel n'utilise pas cette formule, que ce soit dans *Bibliothèques* ou dans *La Librairie publique* : son expression exacte est « magasin de nouveautés ». Pourtant c'est « grand magasin » qui connaîtra la postérité.

92 Michel Sineux, « Carbone, Pierre, Giappiconi, Thierry : « Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public » », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1997

93 Dominique Arot, « Bibliothèques et (re)-création », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2002

94 Gilles Gudin de Vallerin, « De l'équilibre des publics et des collections : La nouvelle bibliothèque centrale de Montpellier », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2003

95 Agnès Marcetteau-Paul, « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004

96 « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? (3) », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2005

exploré « tout au long du XX^e siècle, depuis Eugène Morel (*Les bibliothèques*, Mercure de France, 1908) jusqu'à Michèle Petit » et un article de l'année d'après sur le désherbage⁹⁷ nous informe qu'« Eugène Morel en parlait dans son manuel du début du XX^e siècle ». Une remarque est à faire sur ses deux articles, c'est que leurs auteurs n'ont manifestement pas vérifié leurs sources : le livre de Morel ne s'intitule pas « *Les Bibliothèques* » mais simplement « *Bibliothèques* », et il n'a pas écrit de « manuel ». Un article de 2003 (« Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ? » d'Anne Kupiec⁹⁸) est particulièrement intéressant du point de vue des sources non vérifiées. Morel y est vu, encore une fois, comme chef de file d'un mouvement moderniste qui constitue une étape dans la définition de la profession de bibliothécaire : les « bibliothécaires modernistes d'alors, emmenés par Eugène Morel » commencent à placer la communication des documents avant leur conservation. Anne Kupiec ajoute une définition du bon bibliothécaire selon Morel et une référence, encore une fois au « grand magasin ». La citation est de seconde main ; la référence est Seguin et non Morel. Or, cet article va être lui-même pris comme référence dans deux textes de 2005, l'un de Dominique Lahary⁹⁹ revenant sur cinq générations de bibliothécaires (dont celle de Morel) et l'autre de Claire Mouraby¹⁰⁰ sur la mission de transmission du bibliothécaire. Ainsi, les citations où les informations sur Morel qui apparaissent dans ces articles sont de troisième main, car tirées d'Anne Kupiec qui elle-même les prend chez Seguin : le texte de Claire Mouraby évoque, à l'instar de celui de 2003, les modernistes « emmenés par Eugène Morel » ; celui de Lahary cite Anne Kupiec mot pour mot. Seguin offre une vision de Morel ; Anne Kupiec la reprend et la remanie ; ceux qui viennent après elle s'en emparent et la plient à leur sujet – le texte original est bien loin.

Après Seguin, Morel peut semble-t-il, s'adapter à tous les thèmes : il est désormais facile de piocher dans *Un prophète en son pays* une citation du « moderniste » dont on se revendique qui correspondra à ce dont on veut parler. Morel est toujours invoqué de temps de temps pour servir de repère dans l'histoire des bibliothèques, mais son texte est maintenant aussi accolé à des sujets de plus en plus divers. Certaines formules – celle du « grand magasin » par exemple – sont particulièrement appréciées. Remarquons une chose tout de même : on reste conscient que Morel n'a pas réformé le monde des bibliothèques à lui tout seul et n'était pas le seul « pionnier » du siècle – on parle encore du chef de file « entraînant » le reste de sa génération. Mais même si d'autres noms apparaissent de temps à autres, comme Sustrac ou le trio Coyecque-Henriot-Lemaître, on les voit de moins en moins ; on ne semble maintenant retenir que le nom de Morel.

2.3.2. Un personnage désormais incontournable de l'histoire des bibliothèques françaises

La fin du siècle approchant, de vastes études historiques voient le jour, non plus synthèses sur un aspect des bibliothèques du siècle (l'évolution comparée des bibliothèques françaises et étrangères

97 Pascal Leroy, « Désherber : Enjeux et limites », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2006

98 Anne Kupiec, « Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2003

99 Dominique Lahary, « Le fossé des générations : Cinq générations de bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2005

100 Claire Mouraby, « Apprendre à transmettre : Un nouvel élément de l'identité du bibliothécaire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2005

chez Hassenforder ; la naissance de la lecture publique chez Richter), mais tentatives pour faire l'histoire des bibliothèques françaises tout au long du XX^e. Le BBF a aussi sa part d'étude historiques. Et lorsqu'on en vient à parler du début du siècle, un personnage historique semble inévitable : Eugène Morel.

a) Histoires des bibliothèques

La première histoire des bibliothèques publiques françaises d'envergure date de 1977 et n'est pas le fait d'un Français mais d'un Britannique : *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, de Graham Keith Barnett. Traduit en 1987, ce livre fut longtemps le seul à proposer une histoire de ces établissements¹⁰¹. Jean-Pierre Seguin en parle dans son historiographie du personnage comme d'une étude faisant une large part à Morel, et le fait qu'elle ait été traduite en français signifie, sinon que le livre a eu une grande influence en France, du moins qu'il était susceptible de répondre à une demande.

Notons au passage que la célébrité de Morel s'étend au-delà même du domaine des bibliothèques : un article signé du quatrième tome de *Histoire de l'édition française* aborde le retard des bibliothèques en France, malgré les efforts d'un Eugène Morel qualifié de « pétulant »¹⁰².

Mais ce sont les années 90 qui nous intéressent surtout. En 1989 paraît le premier tome de *Histoire des bibliothèques françaises*, un vaste ouvrage collectif en quatre volumes qui, comme son titre l'indique, fait l'histoire des bibliothèques françaises, de leur création jusqu'aux années 1990. Le troisième tome¹⁰³, paru en 1991 et couvrant la période 1789-1914, aborde notre personnage et son influence dans quatre de ses articles, de manière plus ou moins développée en fonction du sujet : « Les publics de la Bibliothèque nationale » de Simone Balayé, « Les bibliothèques populaires et la lecture ouvrière » de Noë Richter, « Les enfants et les bibliothèques » de Marielle Mouranche, et « D'un siècle à l'autre » de Dominique Varry. Le premier mentionne les critiques que Morel adresse à la Bibliothèque nationale (un passage important de *Bibliothèques* dont on n'avait guère parlé jusqu'ici), expliquant que pour lui elle devrait être réservée plutôt à la conservation qu'à la communication, et détaillant les reproches qu'il fait aux catalogues, au manque de personnel, aux collections trop orientées vers l'histoire. L'article de Noë Richter reprend et développe des éléments qu'il avait déjà abordés dans ses articles du BBF sur la lecture publique, notamment les fortes critiques de Morel à l'encontre de la ségrégation pratiquée par la division entre populaires et savantes, le fait que bien qu'il ait entraîné derrière lui un certain nombre de bibliothécaires notamment avec ses conférences ou la réorganisation de la bibliothèque de Levallois-Perret, il faudra attendre le CARD pour avoir des bibliothèques vraiment modernes en France. Il rappelle aussi que Morel n'est pas le premier à critiquer le système ; Henri Baudrillart en 1890 avait déjà tenté de répandre l'idée que des bibliothèques qui refusaient le prêt ne pouvaient suffire à la population française. « Les enfants et les bibliothèques » ne cite que brièvement Morel au côté de Maurice Pellisson, comme

101 D'après Martine Poulain, dans son introduction à *Histoire des bibliothèques françaises. IV. Les bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis-Éd. du Cercle de la librairie, 1992

102 D'après le compte-rendu qu'en donne Annie Béthery dans « Histoire de l'édition française 4 : Le Livre concurrencé 1900-1950 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1987

103 Dominique Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. III. Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789-1914*, Paris, Promodis-Éd. du Cercle de la librairie, 1991

deux hommes qui souhaitent l'importation du modèle anglo-saxon. La conclusion du volume, l'article de Dominique Varry « D'un siècle à l'autre » accorde en revanche une large place à Morel, à sa vision du bibliothécaire moderne qui ne doit pas seulement avoir des connaissances en histoire et à sa critique de l'enseignement professionnel de l'Ecole des Chartes. Pour Varry, *La Librairie publique* participe de l'émergence de la notion de bibliothécaire en tant que professionnel, et a eu un rôle sinon concret, en tout cas dans la manière de considérer le métier. Le début du XX^e est aussi marqué par l'ouverture d'un débat sur la lecture publique dans lequel c'est encore une fois Morel qui va s'illustrer ; l'article semble faire de Morel le personnage clef de ce tournant du siècle.

Le quatrième et dernier tome¹⁰⁴ paru l'année suivante et étudiant la période 1914-1990, mentionne encore plus Eugène Morel. Une différence, cependant : on ne réfléchit pas seulement au rôle exact d'Eugène Morel dans le monde des bibliothèques, mais aussi à la vision que le XX^e siècle a de lui. Dans l'introduction, Martine Poulain, directrice de la publication, écrit en effet : « il y aurait matière à recherches éclairantes sur la fortune critique d'Eugène Morel, auquel tout le siècle se réfère, réinvestissant en fait ses propos des objectifs particuliers que chaque nouvelle époque veut voir aboutir ». Lorsqu'on veut mettre en place la lecture publique, on fait de Morel son fondateur ; lorsque l'on s'intéresse à l'architecture des bibliothèques on s'en réfère à sa citation sur les « grands magasins ». Martine Poulain rappelle ainsi que Morel n'a pas tant utilisé l'expression de « lecture publique » que celle de « librairie publique », justement pour l'opposer à la première formule, prise dans son sens ancien de « lecture en public », c'est-à-dire les conférences éducatives organisées pour le peuple auxquelles Morel s'opposait, préférant de beaucoup l'auto-formation par le biais de la lecture. Ici ce sont douze articles ou annexes qui évoquent Eugène Morel, parfois en le citant juste, le plus souvent pour le prendre comme repère historique annonçant le début d'un changement de vision dans la profession ; mais parfois aussi pour étudier son action un peu plus en détails ou, comme Martine Poulain, analyser la reprises de ses idées tout au long du XX^e siècle. Pascal Ory, dans « Les pouvoirs publics, de l'indifférence à l'intérêt », prévient que le conservatisme des tenants d'une conception traditionnelle de la lecture et de la bibliothèque au début du siècle ne doit pas pour autant « conduire à mythifier des réformateurs, suivant en cela une certaine légende dorée moderniste ». Ce que veut dire Ory, c'est que Morel n'est pas un martyr de la lecture publique, incompris à son époque, rejeté de tous, dont le génie ne sera découvert que de manière posthume : il a par exemple été président de l'ABF, ce qui tend à prouver qu'il était déjà reconnu de ses contemporains. Il est vrai, en revanche, que lui et d'autres « radicaux » comme Coyecque n'ont eu que peu d'influence concrète à leur époque. Laure Léveillé explore en détails dans « Fascination étrangère et naissance de la lecture publique » l'influence du modèle anglo-saxon ; l'article s'ouvre sur une opinion classique - Morel « fait figure de pionnier » avec ses deux ouvrages - mais cite aussi beaucoup d'autres professionnels pour qui la bibliothèque anglaise ou américaine était un modèle. Certains - Lemaître, Henriot - ont été retenus par l'histoire, d'autres beaucoup moins, comme André Chevrillon, président du Comité français de la bibliothèque moderne créé par le CARD. L'article conteste

104 Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. IV. Les bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis-Éd. du Cercle de la librairie, 1992

aussi l'idée courante selon laquelle Morel a « entraîné » derrière lui certains de ses collègues : en réalité, « on s'empresse de lui substituer un ton plus mesuré ». Dans « Les hommes qui ont fait la lecture publique », Noë Richter évoque Otlet et Lafontaine, Morel, Coyecque, Henriot et Lemaître, et donne à chaque fois une courte biographie où il rappelle des éléments de la vie de Morel beaucoup moins connus du monde des bibliothécaires : le fait qu'il ait été un écrivain salué par Tolstoï par exemple. Il ajoute que Morel est le premier à avoir présenté le bibliophote en France, qu'il a présidé le Bureau bibliographique de France (correspondant de L'Institut International de Bibliographie). « Les bibliothèques dans les politiques éducatives et culturelles » de Daniel Lindenberg donne des détails sur la reprise des idées de Morel dans les années 60 dont parlait Noë Richter dans ses articles sur la lecture publique. Il s'agit d'un groupe « néo-modernistes » faisant partie de l'ABF qui vont critiquer la sclérose de la lecture publique de l'époque en invoquant le patronage d'Eugène Morel mais aussi des de Grolier ou de Georges Collon. Anne-Maire Chartier dans « De nouvelles définitions du lire » amorce une réflexion sur la reprise des idées de Morel au XX^e siècle : le « prophétique Eugène Morel, toujours cité » est un précurseur qui, à son époque prêche en vain. Ce n'est que dans les années 60 que son discours va être enfin entendu : et soudain, en l'espace de quelques années, le nom et les idées du « prophète » seront discutées partout. L'auteur s'interroge sur les raisons de cette « victoire posthume de Morel, tardive mais spectaculaire ». Son étude en vient à la conclusion suivante : sa définition de la lecture au début du siècle va donner lieu à de multiples variantes tout au long du XX^e qui chacune vont se revendiquer « comme un retour aux sources fondatrices » ; à Morel donc. Enfin, deux articles, l'un de Michel Melot (« De nouveaux espaces pour de nouveaux médias »), l'autre d'Anne Kupiec (« La bibliothèque publique d'information ») inscrivent la BPI, ouverte en 1977, dans l'héritage de Morel par l'intermédiaire de Jean-Pierre Seguin, qui a participé au projet d'élaboration et en a été le premier directeur. Ce dernier « disciple fervent d'Eugène Morel » selon Melot, ayant voyagé comme lui en Angleterre et aux Etats-Unis, « était bien décidé d'importer en France le modèle anglo-saxon » ; pour Anne Kupiec, la BPI fut créée entre autres « pour donner corps aux idées pionnières de quelques bibliothécaires de la première moitié de ce siècle tels que Eugène Morel ou Ernest Coyecque souhaitant développer, en France, la lecture publique sur le modèle anglo-saxon ».

On commence donc, dans ce quatrième tome, à s'interroger sur la réception posthume de Morel, sur sa reprise tout au long du siècle. On reconnaît aussi que Morel, même s'il est toujours vu comme le premier des pionniers, n'est pas le seul : en plus de Coyecque, Lemaître et Henriot, on cite souvent à ses côtés Pellisson, autre admirateur du modèle anglo-saxon. Premier essais de récapitulation sur Eugène Morel, donc ; néanmoins ils sont éparpillés en plusieurs articles dont aucun n'est consacré à Morel uniquement, ne permettant pas une vision d'ensemble. Le compte-rendu de ce quatrième tome dans le BBF en retiendra avant tout que le siècle a été « ouvert par l'appel d'Eugène Morel à édifier un véritable service public de lecture¹⁰⁵ ».

105 Emmanuel Wallon, « Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques au XX^e siècle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1993

En 1992 également, Noë Richter reprend et développe ses articles sur l'histoire lecture publique dans *La conversion du mauvais lecteur et la naissance de la lecture publique*, qui met l'accent sur l'oeuvre d'Otlet, La Fontaine, Coyecque, ou Morel. Ce dernier y est vu encore une fois comme le point de départ d'un changement du statut des bibliothèques, l'homme qui « amorcera en France une réforme institutionnelle de longue durée qui débouchera sur la conception de la médiathèque publique d'aujourd'hui »¹⁰⁶. En 1997, l'*International Encyclopedia of Information and Library Science* anglaise et le *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*, bien que n'abordant pas exactement le sujet des bibliothèques, consacrent chacun à article à Morel¹⁰⁷. Celui-ci est en effet reconnu comme un des fondateurs, non seulement de la bibliothèque moderne, mais encore de la discipline nouvelle de la documentation. Ce fait apparaît clairement en 2001, à la publication de la première synthèse sur l'émergence de la documentation : *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information : 1895-1937* de Sylvie Fayet-Scribe. L'auteur y explore en effet les liens étroits qu'entretiennent les débuts de la lecture publique et de la documentation en France, affirmant que les époux de Grolier, dont le rôle dans le développement de cette nouvelle discipline a été particulièrement important, se veulent « les vrais héritiers d'Eugène Morel¹⁰⁸ », qui a d'ailleurs dirigé le Bureau Bibliographique de France, dont Coyecque et Lemaître seront également membres. La postérité de Morel dépasse ainsi le cadre des bibliothèques, et si l'on en croit les études historiques qui paraissent à la fin du XX^e siècle, il n'est aucun aspect dans l'évolution de la perception du livre ou documentaire dans lequel on ne puisse lui attribuer un rôle. Bien que l'on commence à nuancer l'appréciation de son action, il n'en reste pas moins que, dans les dernières années du siècle, Morel apparaît partout dans la littérature professionnelle.

b) Articles historiques des revues professionnelles

La fin du XX^e siècle voit également des retours historiques fréquents dans la presse professionnelle, notamment sur le temps des pionniers : il est quasi-incontournable d'y mentionner Morel. Mais la plupart de ces articles n'ajoutent que peu de choses à ce qui a déjà été dit et redit : Morel est un pionnier et ses écrits signent la fin d'une ère et le début de la conception moderne des bibliothèques. En 1998, dans « Au fil du bulletin »¹⁰⁹, Monique Lambert, le centenaire de l'ABF approchant, entreprend de relire le bulletin de l'association depuis le début. Elle recopie un article intéressant, le résumé de l'une des interventions de la série de conférences organisée par Eugène Morel à l'Ecole des hautes études sociales et en profite pour rappeler l'histoire de ces cours. Dans un article de 2004¹¹⁰, Max Butlen cite Morel aux côtés de Charles Sutrac, et Ernest Coyecque comme faisant partie d'une minorité qui voulait faire évoluer

106 D'après le compte-rendu qu'en donne Philippe Hoch dans « Richter, Noë : La conversion du mauvais lecteur et la naissance de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1992

107 D'après les compte-rendus qu'en fait Marc Chauveinc dans « International Encyclopedia of Information and Library Science », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997 et « Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997

108 D'après le compte-rendu qu'en donne Christophe Pavlidès dans « Fayet-Scribe, Sylvie : Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information : 1895-1937 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2001

109 Monique Lambert, « Au fil du bulletin », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 181, 1998

110 Max Butlen, « Lire en bibliothèque, lire à l'école : Oppositions et interactions », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2004

la profession afin qu'elle s'adapte au goût du public. Dans « Le fossé des générations : cinq générations de bibliothécaires », Dominique Lahary évoque les bibliothécaires modernistes comme toujours « emmenés par Eugène Morel »¹¹¹. Quelques rares articles ajoutent cependant une dimension à la vision que l'on a de Morel : mais loin de nuancer son influence, on semble vouloir renforcer l'idée qu'il a tout dit, ou tout fait. En 1991, Caroline Rives évoque dans « Bibliothèques et écoles : Un peu d'histoire »¹¹² la vision que Morel a de l'enseignement scolaire et de l'auto-formation que peut procurer la bibliothèque :

Précisant en digne héritier de Jean-Jacques Rousseau que « l'abus du livre en général est néfaste et que notre enseignement en est pourri », il explique que la bibliothèque permet une conception non totalisante de l'accès au savoir : à un manuel unique, contenant l'ensemble du savoir organisé, on substitue l'accès direct aux sources, la pratique de la bibliographie, la comparaison des textes, la complémentarité des médias.

On n'avait pas encore véritablement parlé des idées de Morel sur la bibliothèque comme enseignement post-scolaire. Deux articles de 1998 en font l'un des fondateurs de la bibliothéconomie¹¹³. Enfin, Robert Damien écrit en 2000 le premier article entièrement dédié à Morel et comportant son nom dans le titre : « Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie : l'exemple d'Eugène Morel ». Le titre en dit assez : bien que le style philosophique de l'article soit original, il ne fait que renforcer une vision que l'on a de Morel depuis très longtemps, celle du bibliothécaire de la démocratie, promoteur de l'accès à la lecture pour tous. Damien va cependant ajouter que les écrits de Morel ont également une dimension politique : la finalité même de la bibliothèque serait pour lui politique ; il s'agit de former de bons électeurs.

2.3.3. « Toujours d'actualité » ? Des points de vue opposés

Si les grandes synthèses sur l'histoire des bibliothèques françaises tentent d'apporter des éléments nouveaux et de nuancer la vision de Morel, la grande majorité des écrits évoquant Morel (les articles des revues professionnelles, ou le livre de Jean-Pierre Seguin), ne font que renforcer l'idée qu'on se fait déjà de lui : le réformateur qui a jeté les bases de la bibliothéconomie moderne toute entière, l'homme qui ouvert une nouvelle période de l'histoire des bibliothèques. Il est cependant intéressant de remarquer qu'au niveau du jugement que l'on porte sur ses idées, des positions opposées émergent lentement à propos de l'actualité – ou la prétendue actualité – de ses propos. Elle est souvent glorifiée sans nuances ; on se félicite alors d'avoir réussi à mettre en place tout ce que désirait le pionnier. Mais cette actualité peut aussi être mise en avant pour montrer que tout n'a pas été encore fait, et que l'on reste dans une situation que dénonçait Morel au début du siècle. Enfin, il arrive – rarement – que l'on conteste cette actualité ; ou du moins que l'on dénonce la tendance à toujours considérer Morel comme le porte-parole de la modernité.

Morel a parlé de tout, cela est bien acquis. On s'émerveille, à la fin du XX^e siècle, de voir à quel point ses propos semblent toujours correspondre à l'idée que l'on a de la bibliothèque moderne. Ainsi,

111 Dominique Lahary, « Le fossé des générations : Cinq générations de bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2005

112 Caroline Rives, « Bibliothèques et écoles : Un peu d'histoire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1991

113 Frédéric Saby, « Faut-il refonder la bibliothéconomie ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1998 et Bertrand Calenge, « Peut-on définir la bibliothéconomie ? Essai théorique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1998

Gérard Sarazin déclare en 1987 dans le BBF¹¹⁴ que la vision que Morel avait de la profession est encore celle que l'on a aujourd'hui : notre homme dénonçait en effet déjà au début du siècle le risque de confusion entre « une conception soi-disant passive « les gardiens du coffre », et une conception soi-disant active, à l'affût de la demande, « les aiguilleurs de l'information » », et son propos est « toujours d'actualité ». Louis Baize ouvre ainsi son compte-rendu d'un livre de Geneviève Patte¹¹⁵ : « En 1924, Eugène Morel, pionnier et théoricien de la lecture publique, inaugure la première bibliothèque enfantine, dans des termes encore valables aujourd'hui ». En 1995, l'article « Bibliothèques municipales et genèse des politiques culturelles au XIX^e siècle : Dijon et Besançon entre 1816 et 1914 »¹¹⁶ évoque Eugène Morel « dont l'actualité des thèses sur la lecture publique n'a pas fini de nous étonner ». En 1998, un article d'Anne Kupiec¹¹⁷ montre que ce que voulait Morel concernant les périodiques a été réalisé : l'information proposée est « caractérisée par un constant renouvellement qui actualise et valorise les savoirs. Dès lors, la bibliothèque offre une large place à la presse générale et spécialisée » ; on précise en note « déjà Eugène Morel, en 1908, appelait à la prise en compte des périodiques dans la bibliothèque » ; même chose dans le compte-rendu d'une table-ronde au Salon du livre de 1999¹¹⁸ : aujourd'hui, les bibliothèques pratiquent la description des sources et le dépouillement des périodiques « préconisés dès 1906 par Eugène Morel ».

Cependant il arrive que l'on ait un point de vue plus critique sur cette actualité : non pas qu'on la conteste, mais on l'utilise pour montrer que, non, tout n'a pas été fait. Dans « Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie »¹¹⁹ que nous avons déjà abordé, Robert Damien demande « N'est-il pas temps de s'inspirer de son plaidoyer ? » (pour une bibliothèque formatrice d'électeurs) : il considère apparemment que le « pluralisme cohérent », « ressource d'une démocratie républicaine » n'est pas encore mis en place. En 2003 Martine Pringuet aborde le sujet de la stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales¹²⁰ : « résumer mon point de vue sur la situation serait comme un « salut à Eugène Morel » qui écrivait, en 1908 : « Il faut que les bibliothèques quittent leur vêtement d'ennui »... » déclare-t-elle, indiquant ainsi que certaines critiques d'Eugène Morel peuvent toujours s'appliquer à la bibliothèque d'aujourd'hui.

Il s'était produit, avant cela, une chose assez intéressante à remarquer au début des années 80. En 1984, l'éditorial d'un numéro du BBF constate qu'il reste encore bien des choses à améliorer au niveau de l'information que fournissent les bibliothèques par rapport à ce qu'imaginait Morel :

En France, l'affirmation du rôle de centre d'information des bibliothèques publiques s'appuie sur un passé déjà long... dans les textes. « Triple but de la librairie publique : enseigner, renseigner, distraire... »,

114 Gérard Sarazin, « Nouveau... Vous avez dit nouveau ? : Propos sur les métiers », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1987

115 Louis Baize, « Geneviève Patte : Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques », art. cit.

116 Olivier Tacheau, « Bibliothèques municipales et genèse des politiques culturelles au XIX^e siècle : Dijon et Besançon entre 1816 et 1914 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1995

117 Anne Kupiec, « Bibliothèque et sociologie de la connaissance », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1998

118 Anne Giraudel, et Chantal Sibille, « Bibliothécaires et documentalistes : Convergences et divergences », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1999

119 Robert Damien, « Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie : L'exemple d'Eugène Morel », art. cit.

120 Martine Pringuet, « La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2003

proclamait Eugène Morel en 1910, l'œil fixé sur les réalisations anglo-saxonnes en ce domaine, et il précisait : « Renseigner : fournir vite, à toute heure, selon les besoins de l'instant, les renseignements, la documentation de la vie, des sciences et des métiers... ». Dans les faits ? Plus de soixante ans après, lui fait écho la constatation suivante : « Cette réalité, les services d'information reste embryonnaire et en deçà du seuil de l'organisation. »

Il semble ici que les écrits de Morel soient vus comme un programme à réaliser, des préconisations à appliquer, et que sa définition de la bibliothèque soit considérée comme la base de ce que doit être un établissement de lecture publique. Nous n'avons cependant pas retrouvé un point de vue aussi radical dans la suite du BBF ; il semble que cela corresponde en fait à une période critique dans l'histoire des bibliothèques : l'arrivée des nouvelles technologies. Le même numéro du bulletin consacre en effet plusieurs articles au minitel et dans le précédent, Martine Darrobers publie un texte qui s'interroge sur le rôle de la bibliothèque dans une société où ces technologies prennent de plus en plus d'importance¹²¹. Elle y constate que « le modèle nouveau qui émerge est celui de la BPI, la bibliothèque-centre d'informations ». Les nouvelles technologies sont « les instruments privilégiés de cette fonction d'information et d'un SVP tous azimuts » ; or elle ajoute que cette évolution est faite « de nouveau » sous le signe du « retour aux sources et légitimation d'un rôle revendiqué par Eugène Morel... ». Le fait que l'on plaque les idées de Morel sur toutes les nouveautés du monde des bibliothèques est perçu, voire légèrement critiquée : le « de nouveau » semble indiquer que ce n'est pas la première fois que l'on fait cela. L'idée selon laquelle les propos de Morel sont toujours actuels est ainsi remise en question : n'a-t-on pas plutôt tendance à les utiliser comme justification à chaque invention nouvelle ? Morel n'avait en effet pas pu prévoir l'arrivée du minitel !

Un article de 2006 de Dominique Lahary paru dans *Livres-Hebdo*¹²² résume parfaitement ces points de vue contrastés sur l'actualité de Morel. Reprenant le principe de Seguin, Lahary cite des extraits des livres de Morel puis les commente. Si certaines des critiques ou remarques de Morel n'ont plus lieu d'être – par exemple sa dénonciation de l'austérité des bâtiments, ou lorsqu'il observe qu'en France un bibliothécaire est forcément un homme (à l'inverse des Etats-Unis) – d'autres s'appliquent toujours aux bibliothèques d'aujourd'hui, dont les horaires d'ouverture sont toujours réduits, et où la notion de flux du document n'est pas encore totalement prise en compte.

Enfin, signalons en 1997 la parution d'un article au point de vue très original signé Maud Esperou¹²³ dans le *Bulletin d'informations* de l'ABF ; l'un des seuls, nous semble-t-il, à oser critiquer le texte original de Morel, cette Bible du bibliothécaire, et l'admiration qu'on lui porte. Nous en citons un passage, qui se passe de commentaires :

Ce bon monsieur Morel a oeuvré pour la lecture publique ; on nous dit qu'il fut "un bibliothécaire exceptionnel, intelligent, généreux, dévoré de sa passion du public, un éveilleur, un entraîneur"¹²⁴. [...] Écoutons-le : « Il y a le côté intéressant à discuter : la femme peut-elle être dans les bibliothèques l'égale de l'homme, peut-elle administrer, diriger, fonder ? A travail égal doit-elle avoir salaire égal ? Eh ! bien, selon moi, ce côté de la question n'intéresse que des discussions de salon. Les prétentions féminines en ce sens

121 Martine Darrobers, « Les dieux nous sont tombés sur la tête », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1984

122 Dominique Lahary, « Réponses à Eugène Morel », *Livres-Hebdo*, 2 juin 2006

123 Maud Esperou, « Des messieurs bien élevés », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 175, 1997

124 La citation provient du livre de Seguin.

sont peut-être justes en droit... Admettons que dans les hautes directions quelques femmes puissent réussir aussi bien que les hommes, admettons que des femmes supérieures aient conservé dans leur supériorité toutes les fonctions de la femme (...) qu'est-ce que le sexe aura gagné à ce que les quelques douzaines de places honorées soient femelles au lieu d'être mâles ».

Noë Richter avait lancé le mouvement avec ses articles sur la lecture publique ; le livre de Jean-Pierre Seguin l'accentue en mettant à la disposition des auteurs du BBF une réserve inépuisable de citations ; désormais Morel est devenu une référence, une figure d'autorité dans la presse professionnelle, et l'évoquer sert à donner une légitimation à ses propos, quel qu'en soit le thème. Les études historiques le voient toujours comme le pionnier qui a lancé un mouvement de modernisation des bibliothèques, et l'actualité de ses idées n'est plus à démontrer. Si l'on commence à réfléchir sur sa réappropriation au cours du XX^e siècle et sur la modernité que l'on accorde à ses propos, de tels écrits restent rares ; surtout personne – à part Seguin et Robert Damien, qui ne font que renforcer l'idée que l'on se fait déjà de lui – personne ne consacre d'articles ou de livres exclusivement à ses idées, ou à la manière dont elles ont été reprises tout au long du XX^e siècle. Il faudra attendre le début du XXI^e pour que l'on commence à voir apparaître des écrits sur Morel seul.

2.4. Depuis 2006 : l'heure du bilan

Avec la publication en 2006 du numéro de *BIBLIOTHÈQUE(s)* célébrant le centenaire de l'association s'ouvre une nouvelle ère dans la manière de parler de Morel. On ne cesse pas, bien sûr, de voir Morel comme un pionnier, un visionnaire toujours d'actualité : on trouve encore beaucoup d'articles dans le BBF pour le citer à tout propos¹²⁵, ou bien pour faire des récapitulations historiques où Morel figure forcément¹²⁶. Certains vont encore plus loin : voir, par exemple, les articles de Bertrand Calenge ou Odile Nguyen qui vont jusqu'à lui attribuer le mérite d'avoir prédit la dématérialisation des ressources :

nous voilà arrivés au seuil d'une diffraction des modalités de diffusion des contenus, qui brasse la matérialité du support documentaire et le flux des réseaux numériques. Et nous voilà affrontés concrètement à cette situation qu'Eugène Morel encore (quel visionnaire !) imaginait il y a cent ans déjà¹²⁷

c'est bien le flux qui semble désormais caractériser les collections même si cette notion est assez ancienne puisque développée en son temps par Eugène Morel. Le livre est désormais sans adresse, son implantation n'est plus définitive dans un lieu, mais elle peut bouger selon les besoins de l'utilisateur.¹²⁸

125 Les rapports entre politique et bibliothèques dans « Les dimensions politiques et stratégiques de l'évaluation en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2008 de Thierry Giappiconi et « Les bibliothèques publiques et le modèle politique français », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2011 de Cristina Ion, le dépôt légal des disques dans « De la Phonothèque nationale à internet : 1938-2008 : 70 ans de dépôt légal du disque », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2009 d'Olivier Mabillet, l'accueil du public dans « Formation à l'accueil et développement de l'intelligence émotionnelle : L'exemple des bibliothèques de Rouen », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2009 d'Ilios Kotsou et Françoise Hecquard

126 Sur le manuel de Léo Crozet : Claudine Belayche, « Le manuel pratique du bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012, sur l'adoption de la classification décimale dans le monde francophone ; Annie Béthery, « Melvil Dewey », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012 (Morel est vu comme la seconde étape de cette adoption, après la création de la classification décimale universelle par Otlet et La Fontaine) ; sur les premières bibliothèques pour enfants : Viviane Ezratty, Hélène Valotteau, « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012 et Bérénice Waty, « Des tout-petits usagers de la section jeunesse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2013 (le discours de Morel à l'inauguration de l'Heure joyeuse est cité dans les deux articles, le second prenant comme référence le premier)

127 Bertrand Calenge, « Le nouveau visage des collections », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2010

128 Odile Nguyen, « Journées professionnelles du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012

C'est aussi à cette époque que paraît la thèse de Gaetan Benoit, prouvant que le personnage a pris assez d'importance pour qu'une maison d'édition considère que publier un livre sur lui est un bon investissement.

Cependant, de nombreux textes ne vont plus se contenter de citer Morel à tort et à travers, mais vont s'interroger sur son action véritable et sur son héritage dans le monde des bibliothèques contemporaines. En 2006, l'ABF fête son centenaire et édite un numéro spécial de *BIBLIOTHÈQUE(s)* pour l'occasion ; celui du cinquantenaire en 1957, rappelons-le, évoquait à peine Morel ; le numéro du centenaire le mentionne dans presque tous ses articles, dont un lui est exclusivement consacré. Jean-Claude Garreta dans « Une œuvre de pionnier : *Bibliothèques, livres et librairies (1912-1914)* »¹²⁹, étudie les conférences données par Morel à l'Ecole des hautes études sociales, conférences dont on a très peu reparlé depuis sa mort – alors que c'est semble-t-il ce qui l'avait fait connaître de son vivant. « C'est bien tardivement que nous avons découvert [...] ces trois remarquables séries de conférences » écrit d'ailleurs Garreta ; pour la première fois dans la littérature professionnelle, il analyse une action concrète de Morel et son influence sur les bibliothèques de l'époque. Il ne sépare pas l'œuvre de Morel de celle de l'Association, sous le patronage de laquelle il organise ces conférences : il s'agit de « la première manifestation publique de l'ABF », pas seulement de l'acte isolé d'un pionnier en avance sur son temps. Comme quelques auteurs du BBF avaient commencé à le faire avant lui, Garreta va surtout analyser l'actualité des propos de Morel : s'il observe que « s'il est un point du programme de Morel qui reste d'actualité un siècle plus tard, c'est bien, nous semble-t-il, celui de la formation des lecteurs », il est le premier à insister sur le fait que les idées de Morel n'ont en fait pas été appliquées en France : les bibliothèques modernes ne sont pas les « librairies publiques » dont il rêve, où l'on viendrait consulter documents administratifs et indicateurs de chemins de fer. Il remarque cependant qu'un axe important des conférences de Morel – enseigner aux étudiants la pratique de la bibliographie – mériterait que l'on s'en inspire encore aujourd'hui, les étudiants n'étant toujours pas formés à la recherche. Le numéro propose également de courtes biographies de tous les présidents de l'ABF ; celle de Morel s'attache à sélectionner et synthétiser ses idées les plus importantes, qui sont aussi celles dont on parle le moins : des collections « pratiques et utilitaires », dénonciation de « la part excessive occupée par le catalogage » et « mise en place d'un catalogue national centralisé rattaché au dépôt légal ». L'article « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) »¹³⁰ d'Anne-Marie Chartier questionne aussi cette actualité des propos de Morel. Il fait surtout un historique de l'idée répandue entre autres par Morel de la bibliothèque comme permettant l'auto-formation, comme établissement d'instruction post-scolaire. Etudiant rapidement la réception de Morel à son époque, l'auteur fait remarquer que bien que l'on parle beaucoup des oppositions qu'il a rencontrées, on ne sait pas bien qui les a faites ni pourquoi. A la fin du XIX^e et au début du XX^e, la bibliothèque instrument d'éducation post-scolaire est une idée-clef de quelques réformateurs comme Jules Ferry, et « les premiers chantres de la

129 Jean-Claude Garreta, « Une œuvre de pionnier : Bibliothèques, livres et librairies (1912-1914) », *BIBLIOTHÈQUE(s) : spécial l'ABF à 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006

130 Anne-Marie Chartier, « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) », *BIBLIOTHÈQUE(s) : spécial l'ABF à 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006

lecture publique (Morel, Sustrac, Coyecque, Schmidt, Henriot et quelques autres) » ; mais malgré leurs théories sur le rôle des bibliothèques dans la démocratie, il ne faut pas oublier que « jusqu'à tard dans le XX^e siècle, la bibliothèque publique reste une institution marginale de la société française ». Après la crise des années 30, par exemple, la lecture est considérée comme une pratique oisive, à laquelle on n'accorde plus la valeur d'« autodidaxie postscolaire » que Morel et les autres voyaient en elle. De plus, on va à la fin du XX^e siècle se rendre compte que le modèle de Morel n'est plus valable ; on réalise en effet que « ceux qui fréquentent le plus les bibliothèques ne sont pas, contrairement à ce qu'imaginaient Morel et Sustrac, les lecteurs interdits d'achat pour des raisons économiques, mais ceux qui, au contraire, sont les clients traditionnels des libraires ». Morel avait de plus insisté, comme Julien Cain le fera plus tard, sur le fait que la bibliothèque ne porte pas préjudice au marché de l'édition mais l'encourage : on s'est depuis rendu compte que la bibliothèque ne lui apporte pas le soutien que Morel espérait, notamment parce que les bibliothèques préfèrent acheter des best-sellers pour augmenter leurs statistiques au détriment des petites maisons d'édition : « voici une question que Morel ne s'était jamais posée » conclut Anne-Marie Chartier. Dans ce numéro, on reconnaît ainsi que certains propos de Morel ne sont plus d'actualité, que non seulement il n'avait pas tout prévu mais qu'il a en plus pu se tromper sur certains aspects des bibliothèques modernes. Dans le même numéro cependant, Jacqueline Gascuel¹³¹ en revient à un point de vue plus traditionnel sur Morel : ayant étudié les anciens numéros de l'ABF elle singularise Morel et les oppositions qu'il rencontre alors que, nous l'avons vu, il n'était pas le membre le plus actif de l'Association.

La même année, l'article « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 » paru dans le BBF fait un historique du catalogage des fonds patrimoniaux : l'auteur y rappelle, sans surprise, que Morel avait déjà insisté sur le paradoxe d'une bibliothèque dite publique mais intéressée surtout par la conservation. En revanche, il ajoute qu'il ne faut pas oublier que ses idées ont soulevé dans un premier temps bien peu d'échos, et que « c'est avec un fort décalage que les « minorités agissantes » obtinrent gain de cause en la matière » : la génération¹³² de Morel a concrètement accompli bien peu. En 2009 « Les sciences de l'information et des bibliothèques au prisme de Wikipédia », offre un point de vue nouveau sur l'historiographie des bibliothèques en étudiant leur importance dans Wikipédia, et remarque que les premiers articles portants sur des personnalités de la bibliothèque ont concerné dans l'ordre Dewey, Morel¹³³, Ranganathan et Otlet. C'est aussi en 2009 que sont réédités les quatre tomes d'*Histoire des bibliothèques françaises*, premier ouvrage d'importance, on s'en souvient, à offrir un point de vue un peu plus critique sur Morel ; cette nouvelle édition précise que l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) « entend contribuer à rendre plus accessibles les ressources, outils et documents utiles à l'histoire des bibliothèques » et propose à cette fin une

131 Jacqueline Gascuel, « Genèse et prophétisme », *BIBLIothèque(s) : spécial l'ABF a 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006

132 Ici il est question de toute une génération, regroupant Morel, Coyecque mais aussi Langlois. Il est intéressant de voir comment Morel apparaît tantôt seul, tantôt comme chef de file d'une poignée de pionniers, tantôt comme faisant partie d'une génération entière de réformateurs.

133 La création de la page wikipédia consacrée à Morel remonte à 2003.

bibliothèque numérique spécialisée sur son site internet, bibliothèque où l'on trouve notamment les œuvres de Morel (toujours pas rééditées) dans la section « Les classiques de la bibliothéconomie ».

L'ENSSIB va d'ailleurs organiser, un an plus tard, une journée d'étude entièrement dédiée à notre personnage, intitulée : « Eugène Morel, passeur entre deux mondes » : les textes des interventions peuvent également se trouver sur le site. La présentation de la journée est intéressante :

Eugène Morel, théoricien, polémiste et promoteur des bibliothèques du début du XXe siècle, est connu pour ses formules percutantes et reste fréquemment cité – mais souvent de seconde ou troisième main. Est-il lu au-delà de cette dette rhétorique et révérencieuse ? Que sait-on de lui ? Un groupe d'élèves de l'enssib a travaillé cette année pour mieux connaître et faire connaître cet homme étonnant. Cette journée d'étude est la présentation de ces travaux et cherche à rendre justice aux multiples talents de ce grand homme des bibliothèques.

Il s'agit bien ici de faire un bilan sur Morel et sa réception. Si on ne doute pas qu'il soit un « grand homme des bibliothèques », on remarque aussi qu'on n'en sait en réalité que très peu sur lui, et on fait un retour sur la manière dont il est évoqué, observant que si on le cite très souvent, on a aussi très souvent négligé (ou été dans l'impossibilité) de lire ses livres. Parmi les différentes interventions, certaines reviennent ainsi aux sources, aux idées, aux travaux de Morel, d'autres abordent des aspects du personnage encore inexplorés, et d'autres tentent une historiographie de sa réception. Dans « L'oeuvre de Morel ou la critique au service de l'action », Agnès Simon restitue les idées principales de Morel exprimées dans ses deux premiers ouvrages. Elle commence par signaler que ces livres sont difficiles à aborder : « l'originalité de l'organisation de ses livres, les digressions, le style même de Morel, malgré tout leur charme, sont autant d'obstacles à la lecture, tant pour les contemporains de Morel que pour nous », puis évoque ses idées « si actuelles » et ses critiques « en partie valables, malheureusement, de nos jours ». « L'avant-garde contemporaine d'Eugène Morel » de Marie Galvez tente de replacer les idées de Morel dans leur contexte, et évoque les Baudrillart, Sustrac, Pellisson, Langlois qui, avant Morel, remettaient en question le système français et souhaitaient son évolution, rappelant que les idées de *Bibliothèques* ou de *La Librairie publique* ne sortent pas de nulle part. La nouveauté de Morel, cependant, est de souhaiter créer une bibliothèque publique sur le modèle anglo-saxon, ce qu'il va essayer de mettre en place à Levallois-Perret. Malgré tout, conclut l'auteur, « si les pères fondateurs de la lecture publique ont amorcé une réflexion prometteuse, les réalisations positives sont minces ». « L'enseignement d'Eugène Morel » étudie, comme un des articles du centenaire de l'ABF, un accomplissement plus méconnu de Morel, ses conférences à l'Ecole des hautes études¹³⁴. « Eugène Morel, Paul Otlet et la documentation » et surtout « Eugène Morel, polygraphe repentant ? » abordent Morel sous des angles nouveaux : les relations entre Morel et Otlet et l'oeuvre de romancier et de dramaturge du bibliothécaire. Enfin, dans « La postérité d'Eugène Morel », Anne-Marie Bertrand, directrice de l'ENSSIB, répertorie les références que l'on fait à Morel dans la presse et les ouvrages professionnels, les mémoires d'étudiants, et sur internet. Commenant par la réception de Morel par ses contemporains

134 Après l'ABF en 2006 et l'ENSSIB en 2010, ce sera au tour du BBF en 2012 d'étudier ces conférences, qui semblent tout d'un coup revenues à la mode après une longue période d'oubli, dans « Eugène Morel et la section des Bibliothèques modernes : une réflexion sur la formation professionnelle des bibliothécaires au début du XXe siècle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012, de Lydie Duclomb.

(critiques de Châtelain et nécrologies), elle évoque ensuite sa « traversée du désert », de 1934 aux années 90, période où Morel semble avoir été oublié, à part par deux admirateurs, Noë Richter et Jean Hassenforder. Elle attribue la re-découverte de Morel au livre de Seguin – c'est depuis sa publication que Morel est cité à tous propos d'après elle – et remarque que : « la réflexion de Morel n'est là qu'en allusion, en illustration », concluant : « c'est une figure tutélaire que l'on évoque pour appuyer sa démonstration, le garant du fait que « l'on pense bien » » - ce qui nous semble résumer assez bien la plupart des allusions à Morel, du moins dans le BBF.

En 2012 enfin, c'est au tour du BBF de proposer un bilan, dans deux articles : l'un d'Agnès Simon « « Bibliothécaires : lisez Morel ! » »¹³⁵ (le titre est une citation de l'ouvrage de Seguin, auquel on semble toujours en revenir), l'autre d'Anne Boraud : « Décrochages dans l'imaginaire technique des bibliothécaires »¹³⁶. Dans le premier texte, Agnès Simon commence par remarquer, comme Anne-Marie Bertrand, que Morel est cité partout depuis l'ouvrage de Seguin, et qu'il est maintenant temps de faire un bilan, un retour sur ses oeuvres avec un regard contemporain. Elle évoque une à une les idées (évidemment « toujours d'actualité ») de Morel, en détails, mais sans véritablement apporter quoi que ce soit de nouveau, et les compare (rapidement) à ce qu'elles sont devenues aujourd'hui – l'amélioration du catalogage a finalement été possible grâce à l'informatique, la démocratisation de la lecture est toujours un objectif, sa volonté de créer des catalogues collectifs et des centres bibliographiques préfigurent le SUDOC et la dérivation de notices de la BnF – et conclut qu'il faut garder à l'esprit ses critiques et ses avertissements toujours valables. Bien que l'article soit présenté comme un bilan, il ne remet absolument pas en question la modernité de Morel, comme son titre l'indiquait d'ailleurs. Le texte d'Anne Boraud, en revanche, donne un point de vue nouveau sur notre personnage, et se montre critique envers la manière actuelle de considérer ses idées : Morel n'est pas que le « bibliothécaire de la démocratie », c'est un averse technophile. On s'imagine que, dans l'histoire des bibliothèques, ce qui a vraiment compté c'est l'ambition démocratique, la technique n'étant vue que comme un moyen de parvenir à installer la lecture publique ; on a oublié que Morel, Coyecque, Sustrac, « survalorisent la technique ». Cette ambition démocratique, ces valeurs républicaines font partie du « storytelling que se racontent les bibliothécaires », mais on ne se rappelle pas de ce que la modernité représentait pour Morel :

Morel nourrissait un enthousiasme sincère pour l'accès au public, mais il vouait un culte tout aussi affirmé à l'efficacité technique, en comparant fièrement la bibliothèque à un outil et même à une machine. Dans la lignée du positivisme du XIXe siècle, il défend les vertus progressistes qu'incarne le développement de l'ère industrielle.

2006 a ainsi sonné l'heure du bilan : si Morel reste « un grand homme des bibliothèques » et est plus que jamais une figure d'autorité dans la presse professionnelle, on essaie aussi désormais de comprendre ce qu'il a vraiment fait, quelles étaient ses idées, et comment et pourquoi elles ont été reprises tout au long du siècle.

*

135 Agnès Simon, « « Bibliothécaires : lisez Morel ! » », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012

136 Anne Boraud, « Décrochages dans l'imaginaire technique des bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012

Eugène Morel est en son temps, assez peu présent dans la presse professionnelle. Lorsque l'on parle de lui, c'est surtout de ses conférences que l'on semble se souvenir, et non de ses livres, dont un seul a d'ailleurs reçu des compte-rendus. Après 1934, Morel semble avoir été presque complètement oublié : pendant vingt ans, on ne parlera pas de lui. Sa réhabilitation commence très lentement : quelques enthousiastes – majoritairement Marguerite Gruny et Jean Hassenforder – le considèrent comme un pionnier, un initiateur, dont l'oeuvre serait le jalon marquant le début de la modernisation des bibliothèques françaises. Malgré leurs articles, ce n'est qu'en 1977 que le basculement se produit, avec les premières grandes récapitulations sur l'histoire de la lecture publique. Noë Richter fait de Morel l'inventeur du concept moderne de « lecture publique », et cette idée fait fortune. Dans les années 80, Morel devient une référence, une figure d'autorité que l'on cite partout pour appuyer ses propos, quels qu'ils soient. Cette réutilisation des idées de Morel est encore accentuée avec la parution en 1994 du livre de Jean-Pierre Seguin, qui, citant de larges extraits des textes, répand d'autant plus la vision de Morel comme l'auteur de pamphlets brillants, prophétiques, visionnaires. Morel est vu, sans nuances, comme un homme aux propos surprenants d'actualité, qui a parlé de tout, jeté les bases de la bibliothéconomie moderne. Parallèlement néanmoins, on commence à s'interroger sur le succès d'Eugène Morel et sur ce qu'il a vraiment accompli : le début du XXI^e marque l'ouverture d'une nouvelle période dans la manière de considérer Morel. Si on continue à le prendre comme référence, on va aussi étudier en quoi ses propos sont ou non actuels, ce qu'il a fait, ce qu'il souhaitait vraiment, et si tout cela a été appliqué aujourd'hui. Si l'on en croit Noë Richter et d'autres auteurs du BBF, on peut dégager trois périodes dans l'influence de Morel sur l'histoire des bibliothèques françaises : reprise de ses idées lors de la création de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique en 1945 ; puis par les bibliothécaires « néo-modernistes » des années 60 (dont Jean Hassenforder) ; et enfin dans les années 70 lors de la création de la BPI, bibliothèque d'information et de formation, dont le projet est en grande partie dû à Jean-Pierre Seguin, admirateur de Morel. Néanmoins, il serait absurde d'attribuer la modernisation des bibliothèques françaises ou la création de la BPI au seul héritage de Morel. De plus, deux positions se dégagent face à l'actualité de Morel : tantôt on considère qu'il a été le point de départ de la modernisation des bibliothèques ; tantôt on le conçoit comme un génie oublié, dont les « prédictions » visionnaires auraient été redécouvertes une fois les bibliothèques modernisées. Dans tout cela, on remarque cependant que ce que Morel a vraiment réalisé, vraiment pensé, reste très flou ; ses idées et ses réalisations concrètes sont ce que nous allons maintenant aborder.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES¹

Ecrits d'Eugène Morel

Presse généraliste et littéraire

- « Cimetière de livres », *La Nouvelle Revue*, n° 29, 1^{er} juillet 1904
- « Le catalogue de la Bibliothèque Nationale », *La Nouvelle Revue*, n° 30, 1^{er} octobre 1904
- « Le Public et la Bibliothèque Nationale », *Le Mercure de France*, n° 179, novembre 1904
- « Chartistes contre gens de lettres », *La Nouvelle Revue*, n° 38, 15 février 1906
- « La guerre des livres en Angleterre », *La Nouvelle Revue*, n° 43, 15 décembre 1906
- « La bibliothèque Carnegie », *La Nouvelle Revue*, n° 48, 1^{er} septembre 1907
- « La production de la librairie française et le dépôt légal en 1908 », *Le Mercure de France*, n° 281, 1^{er} mars 1909
- « Les bibliothèques libres dans la nouvelle Allemagne », *La Nouvelle Revue*, n° 9, série 3, 1^{er} mai 1909
- « La production de l'imprimerie française en 1909 », *Mercure de France*, n° 307, 1^{er} avril 1910
- « Le livre par projection », *La Nouvelle Revue*, n° 19, série 4, 1^{er} février 1911
- « Le livre français et la production mondiale : essai de statistique des imprimés » *Mercure de France*, vol. 95, 1912
- « La sauvegarde de la pensée française – le Dépôt légal », *La Nouvelle Revue*, n° 125, 15 octobre 1917
- « La sauvegarde de la pensée française – le Dépôt légal (II) », *La Nouvelle Revue*, n° 126, 1^{er} novembre 1917
- « Le dépôt légal ou le droit d'imprimer pour soi tout seul », *Mercure de France*, n° 572, 15 avril 1922
- « Une école de bibliothécaires à Paris », *Paris-Soir*, 19 octobre 1924
- « Le cinquantenaire de l'*American Library Association*. Les grandes bibliothèques d'Amérique », *L'Illustration, journal universel*, n° 4380, 12 février 1927
- « L'effort pour les bibliothèques publiques en France », *Cahier de la République des lettres*, n° 8, octobre 1927
- « Le domaine public payant », *Mercure de France*, n° 699, 1^{er} août 1927
- « Bibliothèques : Ernest Coyecque : *Code administratif des Bibliothèques d'étude* ; E. Droz »², *Mercure de France*, n° 763, 1^{er} avril 1930

Presse professionnelle

- Un article dans *La Bibliographie de la France*³ en 1911
- Un article dans *Le Matin* en 1911 (qui paraîtra ensuite traduit en anglais dans le *Library World*)

1 Il est impossible de séparer bibliographie et sources, tous les ouvrages qui évoquent Morel faisant aussi bien partie de la bibliographie que des sources imprimées permettant d'étudier son historiographie.

2 Il s'agit d'un rapide compte-rendu d'un livre d'Ernest Coyecque.

3 Certaines des références proviennent du livre de Jean-Pierre Seguin qui omet souvent le titre des articles d'où le peu d'informations que nous ayons sur ceux-ci, hormis la revue et l'année.

- « Le Bibliophote », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1911⁴
- Un article dans *La Bibliographie de la France* en 1912
- « Des emplois d'assistantes », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1914⁵
- « Projet de loi sur le dépôt légal », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1918
- « Communication sur le dépôt légal », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1922
- « Albert Cim », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1924
- « La loi sur le dépôt légal », *Revue des bibliothèques*, n^{os} 7-10, août-octobre 1925
- Discours à l'occasion de l'ouverture de « L'Heure joyeuse » reproduit dans : Lemaître, Henri, « La bibliothèques enfantine de la rue Boutebrie : « L'Heure joyeuse » », *Revue des bibliothèques*, 1925
- « Cinquantenaire de l'Association des bibliothécaires américains », *Association des bibliothécaires français : chronique*⁶, *Revue des bibliothèques*, novembre-décembre 1926
- « Bibliographie pratique : notes sur le Congrès de l'Institut international de bibliographie à Zurich en août 1930, lues à l'Assemblée des Bibliothécaires français, par M. Eugène Morel », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 7-12, août-décembre 1930
- Un article dans *La Librairie* en 1930
- Un article dans *La Bibliographie de France* en 1933
- Deux articles sur la mécanisation du métier dans la *Revue du livre* en 1933
- Un article dans *La Librairie* en 1933
- « Conservation et utilisation de la presse quotidienne », *Revue du livre*, n^o 5, mars 1934
- Un article dans *La Librairie* en 1934

Publications indépendantes

- *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, 2 vol., Paris, Mercure de France, 1908
- *La Librairie publique*, Paris, Mercure de France, 1910
- *Bibliothèques, livres et librairies, conférences faites à l'École des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie et du Cercle de la librairie*, Paris, M. Rivière, 1912
- *Bibliothèques, livres et librairies, conférences faites à l'École des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie et du Cercle de la librairie*, Paris, M. Rivière, 1913
- *Bibliothèque de Levallois-Perret. Catalogue*, La Roche-sur-Yon, Imprimerie centrale de l'Ouest, 1913
- *Bibliothèques, livres et librairies, conférences faites à l'École des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie et du Cercle de la librairie*, Paris, M. Rivière, 1914

4 L'Annuaire de l'Association des Bibliothécaires français : Année 1930, donne une table des principaux articles parus dans les bulletins de l'ABF, mais sans détailler la référence.

5 Copie d'un article paru dans *La Française* du 17 janvier 1914

6 A partir de 1926, la *Revue des bibliothèques* publie à la fin de chacun de ses numéros, la *Chronique* de l'ABF, l'association n'ayant plus les moyens financiers de l'éditer à part.

- *Le dépôt légal : étude et projet de loi*, Paris, Bossard, 1917
- *Catalogue de la Bibliothèque de Levallois-Perret publié sous la direction d'Eugène Morel*, Paris, L'Emancipatrice, 1925⁷
- *Cadre et index de classement décimal réduit à 3 chiffres*, Paris, Ecole des Bibliothécaires, 1925

Les archives concernant la période de sa présidence de l'ABF (1918-1919) se trouvent au siège de l'association, 31 rue de Chabrol à Paris.

Sources contemporaines d'Eugène Morel le mentionnant

- « *La Nouvelle Revue* : M. Eugène Morel sur « La Bibliothèque Carnegie à Edimbourg » »⁸, *Mercure de France*, n° 247, 1^{er} octobre 1907
- CHATELAIN, Emile, « Bibliographie », *Revue des bibliothèques*, n°s 5-6, mai-juin 1909, p. 188-198
- CHAPOT, Victor, « Archives, bibliothèques musées - L'organisation des bibliothèques, I », *Revue de synthèse historique*, t. 19, n°2, octobre 1909
- CHAPOT Victor, « Archives, bibliothèques musées - L'organisation des bibliothèques, II », *Revue de synthèse historique*, t. 20-1, n° 58, février 1910
- CHAPOT, Victor, « Archives, bibliothèques musées - L'organisation des bibliothèques, III », *Revue de synthèse historique*, t. 20-2, n° 59, avril 1910
- LEDOS E.-G., compte-rendu de *Bibliothèques* dans *Polybiblion*, septembre 1909
- « Livres nouveaux⁹ », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, n° 5, 15 mai 1909
- MORTET, Charles, compte-rendu de *Bibliothèques* dans *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n°1, 1910
- MAURY, Lucien, compte-rendu de *Bibliothèques* dans *La Revue bleue*, février 1910
- KEIDEL, George C., « French Libraries. *Bibliothèques: Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes.* by Eugène Morel », *Modern Language Notes*, vol. 25, n° 5, mai 1910
- « Chronique », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, n° 11, 15 novembre 1910
- HIRSCH, Charles-Henry, « M. Eugène Morel - La Nouvelle Revue (1^{er} février) »¹⁰, *Le Mercure de France*, n° 329, 1^{er} mars 1911
- « Chronique des bibliothèques », *Revue des bibliothèques*, dir. Emile Châtelain et Léon Dorez, vingt-deuxième année, 1912, p. 509-513
- « Chronique des bibliothèques », *Revue des bibliothèques*, vingt-troisième année, 1913

⁷ Réédition complétée du catalogue de 1913.

⁸ Compte-rendu non signé d'un article de Morel dans *La Nouvelle Revue* (l'auteur cite des extraits de l'article qu'il qualifie de « remarquable »).

⁹ Beaucoup de rubriques ne sont pas signées dans les revues professionnelles, impossible donc de leur attribuer un nom d'auteur.

¹⁰ Compte-rendu de l'article « Le livre par projection » paru dans *La Nouvelle Revue*.

- BACHELIN, Henri, « Questions économiques : le Deuxième Congrès du Livre (13-18 juin 1921) »¹¹, *Mercure de France*, n° 553, 1^{er} juillet 1921
- VUIBERT, Henry, « Le Dépôt légal et la Bibliothèque nationale »¹², *Mercure de France*, n°574, 15 mai 1922
- ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS, SOCIETE DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE, *Congrès international des bibliothécaires et bibliophiles, Paris, 1923*, Paris, 1925¹³
- « Chronique », *Revue des bibliothèques*¹⁴, 1924
- « Chronique », *Revue des bibliothèques*, 1924
- COYECQUE, Ernest, « L'oeuvre française d'une bibliothécaire américaine Miss Jessie Carson », *Revue des bibliothèques*, 1924
- GIRARD, Georges, « Notes bio-bibliographiques : Eugène Morel », *Bulletin de la Maison du livre français*, 5^e année, n° 64, 1^{er} avril 1924
- LECLER, Max, « La réforme du dépôt légal », *Les Nouvelles littéraires*, 3^e année, n° 72, 1^{er} mars 1924
- LEMAITRE, Henri, « La bibliothèques enfantine de la rue Boutebrie : « L'Heure joyeuse » », *Revue des bibliothèques*, 1925
- GIRARD, Henri, « Correspondance », *Revue des bibliothèques*, n°s 7-10, août-octobre 1925
- LEMAITRE, Henri, « Comptes rendus », *Revue des bibliothèques*, n°s 7-10, août-octobre 1925
- « Livres annoncés », *Revue des bibliothèques*, novembre-décembre 1925
- HENRIOT, Gabriel, « L'association des bibliothécaires français : un bilan de vingt années », *Association des bibliothécaires français : chronique*¹⁵, *Revue des bibliothèques*, avril-juin 1927, p. 97-110
- COYECQUE, Ernest, « Bibliothèques : les bibliothèques municipales de Paris, leur réorganisation technique »¹⁶, *Mercure de France*, n° 697, 1^{er} juillet 1927
- SUSTRAC, Charles, « Charles Mortet (1852-1927) », *Revue des bibliothèques*, janvier-mars 1928, p. 5-18
- COYECQUE, Ernest, « Les bibliothèques municipales de Paris », *Revue des bibliothèques*, janvier-mars 1928, p. 19-30
- NEVEUX, Pol, SCHMIDT, Charles, « Rapport sur les travaux de la Commission de la lecture publique présenté à M. le Ministre de l'Instruction Publique », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n°s 1-6, janvier-juillet 1930, p. 37-47
- HUREPOIX¹⁷, « Un beau métier qu'on n'apprend plus », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n°s 1-6, janvier-juillet 1930, p. 120-130

11 Compte-rendu d'un congrès auquel Morel a participé.

12 Il s'agit d'une réponse du délégué du Syndicat des éditeurs à l'article d'Eugène Morel sur le Dépôt légal paru un mois avant dans le même journal.

13 Résumé d'une intervention de Morel sur le bibliophote page 56

14 Certaines des revues dépouillées avaient perdu leur couverture, ce qui explique que des renseignements manquent parfois (sur le numéro ou la date).

15 A partir de 1926, la *Revue des bibliothèques* publiée à la fin de chacun de ses numéros, la *Chronique* de l'ABF, l'association n'ayant plus les moyens financiers de l'éditer à part.

16 Mentionne brièvement l'article de Morel paru dans *L'Illustration*.

17 Hurepoix est un pseudonyme cachant l'identité d'un ou plusieurs Chartistes.

- SCHMIDT, Charles, « Bibliothèques et bibliothécaires¹⁸ », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 7-12, août-décembre 1930
- BAUCOMONT, J., « L'organisation de la lecture publique¹⁹ », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 7-12, août-décembre 1930
- LEMOISNE, Paul-André, discours à l'assemblée extraordinaire de juin 1932 pour les vingt-cinq ans de l'Association, *Association des bibliothécaires français : chronique*, n^o 3, juillet-décembre 1932
- BABELON, Jean, « Eugène Morel : discours prononcé à ses funérailles par M. Jean Babelon président de l'ABF », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 9^e année, 1934
- COYECQUE, Ernest, « Un grand bibliothécaire français : Eugène Morel », *Revue du livre*, n^o 6, 1934
- DE GROLIER, Eric, « L'oeuvre d'Eugène Morel », *Revue du livre*, n^o 6, 1934
- Nécrologie dans *La Bibliographie de la France* en 1934
- Nécrologie dans *La Librairie* en 1934
- Nécrologie dans la *Chronique de la société des gens de lettres* en 1934
- RICCI, Seymour de, « Eugène Morel ; notice nécrologique », *Beaux-Arts*, 30 mars 1934
- « Mort d'Eugène Morel », *Mercure de France*, n^o 860, 15 avril 1934

Ouvrages évoquant Eugène Morel après 1934

Bulletin de l'ABF

- GRUNY, Marguerite, « Un pionnier des bibliothèques : Ernest Coyecque, 15 août 1864 - 15 janvier 1954 », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n^o 13, 1954
- CAIN, Julien, discours dans le compte-rendu de la « Séance solennelle », 1906-1956 : *manifestations du cinquantenaire (20 et 21 novembre 1956) : compte rendu, textes des communications suivi de l'annuaire des membres de l'association*, Association des bibliothécaires français, 1957
- MICHEL, Joseph, « A trois siècles d'intervalle, deux mouvements parallèles et concordants pour l'ouverture libérale et l'extension des bibliothèques publiques », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n^o 33, novembre 1960
- MEUVRET, Colette, « Une carrière de bibliothécaire : Gabriel Henriot, 1880-1965 », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n^o 49, 1965
- MOREL, Eugène, « Le Bibliophote²⁰ », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n^o 103, 1979
- LEMAITRE, Renée, « La lecture publique aux temps héroïques », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n^o 107, 1980
- GASCUEL, Jacqueline, « Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n^o 162, 1994

¹⁸ Copie d'un article paru d'abord dans *Le Temps*.

¹⁹ Copie d'une série d'articles paru d'abord dans *L'Ecole libératrice*.

²⁰ Article paru autrefois dans le bulletin de l'ABF et recopié ici.

- ESPEROU, Maud, « Des messieurs bien élevés », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 175, 1997
- LAMBERT, Monique, « Au fil du bulletin », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 181, 1998
- CHARTIER, Anne-Marie, « Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006) », *BIBLIOTHÈQUE(s) : spécial l'ABF a 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006
- GASCUEL, Jacqueline, « Genèse et prophétisme », *BIBLIOTHÈQUE(s) : spécial l'ABF a 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006
- GARRETA, Jean-Claude « Une œuvre de pionnier : *Bibliothèques, livres et librairies (1912-1914)* », *BIBLIOTHÈQUE(s) : spécial l'ABF a 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006
- PAVLIDES, Christophe, « Henriot ou Hurepoix ? L'ABF et les filières de formation avant 1939 », *BIBLIOTHÈQUE(s) : spécial l'ABF a 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006
- « Les présidents de l'ABF (1906-2006) », *BIBLIOTHÈQUE(s) : spécial l'ABF a 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 28 juin 2006

Bulletin des bibliothèques de France

- BLETON, Jean, « Les magasins à livres dans les bibliothèques françaises du début du XIX^e siècle à nos jours », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1956
- BLETON, Jean, « Les nouvelles bibliothèques municipales de Douai et de Beauvais », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1957
- « Nécrologie : Maurice Gruny », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°s 9-10, 1962
- GROLIER, Eric de, « Shiyali Ramamrita Ranganathan : 12 août 1892-27 septembre 1972 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1973
- RICHTER, Noë, « Histoire de la lecture publique en France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1977
- RICHTER, Noë, « Aux origines du club de lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1977
- RICHTER, Noë, « Introduction à l'histoire de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1979
- GRUNY, Marguerite, « Benoît, Gaëtan M.N. : Eugène Morel (1869-1934) a pioneer of public libraries in France : thesis approved by Board of advanced studies for fellowship of the Library association (FLA), United Kingdom », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1980
- « École nationale supérieure de bibliothécaires. Notes de synthèse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1980
- « Association des diplômés de l'École de bibliothécaires documentalistes », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1981
- RICHTER, Noë, « Lecture populaire et lecture ouvrière : deux composantes du système de lecture français », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1983

- CALAS, Marie-France, « Une source privilégiée pour la documentation sonore et audiovisuelle : le dépôt légal », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1984
- DARROBERS, Martine, « Les dieux nous sont tombés sur la tête », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1984
- « L'information dans tous ses états », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1984
- RICHTER, Noë, « Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1987
- DUJOL, Anne, « Usage de la classification à la Bibliothèque Publique d'Information », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1986
- SARAZIN, Gérard, « Nouveau... Vous avez dit nouveau ? : Propos sur les métiers », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1987
- SEIBEL, Bernadette, « Éloge de la différence : Transformation et structuration de la profession de bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1987
- BETHERY, Annie, « Histoire de l'édition française 4 : Le Livre concurrencé 1900-1950 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1987
- BAIZE, Louis, « Patte, Geneviève : Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1987
- KUHLMANN, Marie, « « Books » émissaires : un siècle de censure en bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1988
- RIVES, Caroline, « Bibliothèques et écoles : Un peu d'histoire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1991
- HOCH, Philippe, « Richter, Noë : La conversion du mauvais lecteur et la naissance de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1992
- WALLON, Emmanuel, « Histoire des bibliothèques françaises : Les bibliothèques au XXe siècle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, 1993
- CALENGE, Bertrand, « Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique : un prophète en son pays », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1994
- BERTRAND, Anne-Marie, « Cris et chuchotements », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1994
- SYREN, André-Pierre, « La bibliothèque localement universelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1995
- TACHEAU, Olivier, « Bibliothèques municipales et genèse des politiques culturelles au XIXe siècle : Dijon et Besançon entre 1816 et 1914 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1995
- GRILLET, Thierry, « Bertrand, Anne-Marie, Kupiec, Anne : Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997
- CHAUVEINC, Marc, « International Encyclopedia of Information and Library Science », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997

- SINEUX, Michel, « Carbone, Pierre, Giappiconi, Thierry : « Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public » », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1997
- CHAUVEINC, Marc, « Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1997
- SABY, Frédéric, « Faut-il refonder la bibliothéconomie ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1998
- KUPIEC, Anne, « Bibliothèque et sociologie de la connaissance », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1998
- CALENGE, Bertrand, « Peut-on définir la bibliothéconomie ? Essai théorique », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1998
- GIRAUDEL, Anne, SIBILLE, Chantal, « Bibliothécaires et documentalistes : Convergences et divergences », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1999
- DAMIEN, Robert, « Procès et défense d'un modèle bibliothécaire de la démocratie : L'exemple d'Eugène Morel », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2000
- PAVLIDÈS, Christophe, « Fayet-Scribe, Sylvie : Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information : 1895-1937 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2001
- AROT, Dominique, « Bibliothèques et (re)-création », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2002
- KUPIEC, Anne, « Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2003
- PRINGUET, Martine, « La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2003
- GUDIN DE VALLERIN, Gilles, « De l'équilibre des publics et des collections : La nouvelle bibliothèque centrale de Montpellier », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2003
- BUTLEN, Max, « Lire en bibliothèque, lire à l'école : Oppositions et interactions », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2004
- MARCETTEAU-PAUL, Agnès, « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004
- « Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ? (3) », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2005
- LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations : Cinq générations de bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2005
- MOURABY, Claire, « Apprendre à transmettre : Un nouvel élément de l'identité du bibliothécaire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2005
- LEROY, Pascal, « Désherber : Enjeux et limites », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2006

- TESNIÈRE, Valérie, « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2006
- GIAPPICONI, Thierry, « Les dimensions politiques et stratégiques de l'évaluation en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2008
- MABILLE, Olivier, « De la Phonothèque nationale à internet : 1938-008 : 70 ans de dépôt légal du disque », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2009
- ALIX, Yves, « Benoît, Gaëtan : Eugène Morel : Pioneer of Public Libraries in France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2009
- RAPATEL, Livia, « À l'Enssib, la bibliothèque des bibliothécaires : Quelques repères pour une histoire qui reste à écrire... », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2009
- HECQUARD, Françoise, KOTSOU, Ilios, « Formation à l'accueil et développement de l'intelligence émotionnelle : L'exemple des bibliothèques de Rouen », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2009
- MATHIS, Rémi, MORAND, Olivier, « Les sciences de l'information et des bibliothèques au prisme de Wikipédia », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2009
- CALENGE, Bertrand, « Le nouveau visage des collections », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2010
- TULEU, Benoît, « Bertrand, Anne-Marie : Bibliothèque publique et Public Library : Essai de généalogie comparée », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2010
- ION, Cristina, « Les bibliothèques publiques et le modèle politique français », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2011
- ROUYER-GAYETTE, François, « Gilmont, Jean-François : Lire entre les lignes : une approche du livre et de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2011
- REGIMBEAU, Gérard, « Un moment de l'oeuvre et du document, la reproduction photographique : Passages entre Paul Otlet, Walter Benjamin et Erwin Panofsky », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2011
- DUCOLOMB, Lydie, « Eugène Morel et la section des Bibliothèques modernes : une réflexion sur la formation professionnelle des bibliothécaires au début du XXe siècle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012
- SIMON, Agnès, « « Bibliothécaires : lisez Morel ! » », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012
- BELAYCHE, Claudine, « Le manuel pratique du bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012
- BÉTHERY, Annie, « Melvil Dewey », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012
- EZRATTY, Viviane, VALOTTEAU, Hélène, « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012
- CAZENOBÉ, Adrienne, « Défense et illustration des collections », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2012

- NGUYEN, Odile, « Journées professionnelles du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012
- BORAUD, Anne, « Décrochages dans l'imaginaire technique des bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012
- WATY, Bérénice, « Des tout-petits usagers de la section jeunesse », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2013

Autres périodiques

- GRUNY, Marguerite, « A propos des bibliothèques publiques », *Mercure de France*, n° 864, 15 juin 1934
- ABRAHAM, Jeanne, « A propos des bibliothèques publiques », *Mercure de France*, n°867, 1^{er} août 1934
- RAUX, Henri F., « Un initiateur de la lecture publique en France : Eugène Morel (1869-1934) », *Festschrift Eugen Stollreither. Erlangen : Universitätsbibliothek*, 1950
- GRUNY, Marguerite, « Les bibliothèques pour enfants en France », *Enfance*, t. 9, n° 3, 1956
- HASSENFORDER, Jean, un article dans *Education et bibliothèques*, 1964²¹
- HASSENFORDER, Jean, « Un pionnier des bibliothèques publiques », *Lectures et bibliothèques*, n° 12, décembre 1969
- BOUVY, Michel, un article dans *Lectures et bibliothèques*, 1969
- GRUNY, Marguerite, « Eugène Morel et les bibliothèques pour enfants », *Bulletin d'analyse de livres pour enfants*, n° 16, septembre-octobre 1969
- BENOIT, Gaetan, « Eugène Morel and children's libraries in France », *Journal of library history*, vol. 20, n° 3, 1985
- SEGUIN, Jean-Pierre, *Autrement*, n° 121, 1991
- LAHARY, Dominique, « Réponses à Eugène Morel », *Livres-Hebdo*, 2 juin 2006

Publications indépendantes

- CAIN, Julien, (dir.), *Encyclopédie française. Tome XVIII. La Civilisation écrite*, Paris, Société de gestion de l'Encyclopédie française, 1939
- HASSENFORDER, Jean, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle, 1850-1914*, Paris, Cercle de la Librairie, 1967
- SCARLATOS-BRELAZ, Huguette, « Un bibliothécaire : Eugène Morel », Villeurbanne, Presses de l'ENSB, juin 1979
- BARNETT, Graham Keith, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*, trad. Thierry Lefèvre et Yves Sardat, Paris, Promodis, 1987
- VARRY, Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. III. Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle : 1789-1914*, Paris, Promodis-Éd. du Cercle de la librairie, 1991

21 Encore une fois, certaines références viennent de Jean-Pierre Seguin, mais nous n'en avons pas le détail.

- POULAIN, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. IV. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis-Éd. du Cercle de la librairie, 1992
- SEGUIN, Jean-Pierre, *Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique*, Paris, Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, 1994
- BENOIT, Gaetan, *Eugène Morel : pioneer of public libraries in France*, Duluth, Litwin Books, 2008 (copyright de 1976)
- BERTRAND, Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2010
- « Eugène Morel, passeur entre deux mondes », journée d'étude de l'ENSSIB, 6 décembre 2010

Sources de l'étude de cas

Archives municipales d'Angers

- Série 84 M (bâtiments) : 84 M 2, 84 M 13, 84 M 16, 84 M 18, 84 M 20, 84 M 21, 84 M 21, 84 M 25, 84 M 28
- Série 2 R (administration) : 2 R 48, 2 R 49, 2 R 50, 2 R 51, 2 R 52, 2 R 53, 2 R 54, 2 R 56, 2 R 60, 2 R 61

Archives non-cataloguées de la Médiathèque Toussaint d'Angers

- Comptabilité 1909-1912, 1893-1914 et 1925-1935
- Constitution du comité d'inspection et d'achat de livres 1874-1949
- Lettres ministérielles faisant suite aux rapports d'inspection annuels 1891-1909
- Statistiques 1901-1952
- Comité d'achat et d'inspection des bibliothèques populaires 1910-1913
- Comité d'achat et d'inspection de la bibliothèque municipale 1900-1949
- Correspondance 1909-1936

Informations complémentaires trouvées dans : CHEVALIER Agnès, *Histoire de bibliothèques : la bibliothèque municipale d'Angers 1798-1978*

MOREL ET LA LECTURE PUBLIQUE

Tout au long du XX^e siècle, on a pu voir Morel comme un théoricien, un pionnier, un chef de file, un prophète, un visionnaire, l'initiateur d'un mouvement entraînant des disciples derrière lui, le premier à vouloir faire des bibliothèques un véritable service public voire l'inventeur du concept de lecture publique, l'homme qui a changé la vision de la profession, évoqué tous les sujets des bibliothèques modernes, du désherbage à l'architecture. Pourtant, qui a vraiment lu les textes de Morel – jamais réédités – qui sait vraiment ce qu'il a fait ? On parle de son rôle dans le CARD, dans la construction des bibliothèques pour enfants, dans l'invention de la lecture publique, mais tout cela est vague ; si l'on se souvient parfois de ses conférences à l'Ecole des hautes études sociales, on oublie la réorganisation de la bibliothèque de Levallois-Perret, ou son rôle dans la réforme du dépôt légal. Quand à *Bibliothèques* ou *La Librairie publique*, on n'en a lu que la sélection qu'en donne Seguin. Ce sont les véritables idées de Morel et ses réalisations concrètes que nous allons maintenant tenter de cerner.

1 Textes et idées

Bibliothèques et *La librairie publique* sont publiées respectivement en 1908 et 1910, aux éditions du Mercure de France. Le premier livre, en deux tomes de près de quatre cent pages chacun, n'a pas véritablement d'organisation : c'est une compilation de tout ce qui ne va avec la bibliothèque française (surtout la Nationale) et de tout ce que Morel a vu de mieux à l'étranger, un ouvrage qui n'est pas « bâti sur plan », mais où tout est jeté « pêle-mêle », et qui accumule répétitions et digressions, un « pamphlet démesuré »¹. Dans la *Librairie publique* – plus de trois cent pages mais en un seul tome – Morel reprend, à la demande, dit-il, de certains de ses lecteurs², les idées essentielles de son premier livre. Dans un texte mieux organisé (mais toujours difficile d'accès), il tente de donner une définition des *free public libraries*, puis de déterminer, mieux qu'il ne l'a fait dans *Bibliothèques*, comment appliquer ce modèle en France. C'est en lisant ces deux ouvrages que l'on peut vraiment comprendre les idées de Morel : ce qu'il dénonce, ce qu'il souhaite, et ce qu'est concrètement la « librairie publique », la bibliothèque dont il rêve.

1.1. La théorie : les idéaux de Morel

C'est surtout *Bibliothèques* que nous étudierons ici, car il est plus théorique que *La Librairie publique*, et tente une analyse du système français comparé au système étranger. Il est complexe de dégager les idées principales de Morel, car il aborde tous les sujets, et dans le désordre. Nous avons tenté de sélectionner ici les principes fondamentaux qui sont peut-être aussi ceux que l'on oublie le plus souvent.

1 C'est ainsi que Morel qualifie lui-même son premier ouvrage au début de *La Librairie publique*.

2 « plusieurs m'ont demandé de publier [...] sous une forme moins blessante pour tant de bonnes volontés, dont l'effort se débat dans le ligotage administratif, les idées essentielles du livre « Bibliothèques » », Eugène Morel, *La Librairie publique*, Paris, Mercure de France, 1910, p. 17

1.1.1. La Nationale, une grande bibliothèque populaire

Morel était, depuis 1892, employé de la Bibliothèque Nationale. Toutes les critiques qu'il adresse aux établissements de son temps partent en fait d'une réflexion sur la Nationale, et il n'est guère un chapitre de *Bibliothèques* qui n'évoque pas le sujet. Les répétitions, les digressions, concernent presque toutes la Nationale et quel que soit le thème abordé, Morel le relie toujours au lieu où il travaille. Pourquoi Morel veut-il des bibliothèques publiques sur le modèle des *free public libraries* ? Pour donner à tout citoyen des moyens de s'instruire ? Pas seulement. Il faut créer des *public libraries* avant tout parce que c'est le seul moyen de désengorger la Nationale.

On voit souvent en Morel l'homme qui veut placer la communication avant la conservation, transmettre au lecteur plutôt que garder les trésors des bibliothèques. Et pourtant, la première idée que Morel expose dans *Bibliothèques* c'est celle de réserver la Nationale à la conservation seule :

Nous avons la Bibliothèque Nationale. S'il y a un établissement où le public devrait aller le moins possible, c'est bien celui-là. Son rôle de conserver pour les siècles futurs un exemplaire de nos éphémères productions, de garder pieusement des trésors uniques, n'a rien à voir avec les communications rapides, le prêt à domicile, l'envoi en province, la vie intense enfin d'une bibliothèque moderne.³

Et le « bibliothécaire modèle de la démocratie » (selon la formule de Robert Damien) de commencer son « manifeste » par une critique du public de la Nationale où personne, semble-t-il, ne trouve grâce à ses yeux. Le « monsieur retiré des affaires » vient pour faire semblant de lire ; l'étudiant dit qu'il est là pour travailler mais cherche à se distraire ; l'étudiante veut surtout montrer à tout le monde à quel point elle est studieuse ; le journaliste y cherche des informations pour répandre un peu plus l'ignorance ; Morel finit même par donner ce que l'on appellerait aujourd'hui les « perles » qu'il a trouvées sur les bulletins de demande de documents. En bref, on vient à la Nationale pour faire semblant de travailler et ce qu'on cherche réellement n'est pas de l'information mais de la distraction. A lire ce premier chapitre de *Bibliothèques*, on pourrait prendre Morel pour un élitiste qui veut réserver la Nationale aux véritables travailleurs. Cette dernière fait l'erreur pour lui de vouloir répondre aux goûts du peuple et lui donne des romans distrayants, des journaux à scandale, en bref, beaucoup de documents qui n'ont rien à y faire : ce n'est qu'une vaste populaire. A côté de cela, le seul public qui lui semble digne de fréquenter la Nationale – celui des « industriels » et des « savants » - n'y trouve pas ce qu'il cherche, c'est-à-dire les publications industrielles ou scientifiques récentes. Mais Morel déplore aussi le fait que tout le monde se plaint de la Nationale et qu'on y fasse des réclamations constantes, alors que : « seule ouverte de 9 à 6, c'est la salle bien placée, bien fournie, la seule commode, quoi qu'on dise. Le public le prouve en y affluant⁴ ». Mais alors, quel est le problème de la Nationale ? En fait-elle trop ou pas assez ? Morel voudrait-il exclure le public qui ne lui plaît pas pour y accepter seulement celui qui lui plaît ? Faut-il moderniser la Nationale et en faire une véritable bibliothèque publique ?

3 Eugène Morel, *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, t. I, Paris, Mercure de France, 1908, p. 8

4 *Ibid.*, p. 40-41

Rien de tout cela. Le problème est celui que l'on rencontre tout au long du livre : Morel n'est pas clair. Ce qu'il dénonce et ce qu'il souhaite n'est pas exposé de manière concise, ce qui complexifie énormément la lecture de ses ouvrages.

En réalité, l'auteur ne critique pas véritablement les goûts du public : il essaie simplement d'expliquer que sa place n'est pas à la Nationale : « est-ce que nous n'avons pas démontré suffisamment que les trois quarts de ce public n'ont rien à faire ici ? Mais ce n'est pas pour le priver de lecture que nous avons dit cela, bien au contraire ! ⁵ ». Pour Morel il faut de tout dans une bonne bibliothèque : les périodiques à scandale comme l'actualité politique, les romans populaires comme les documentaires scientifiques, et aucun public ne doit en être exclu, même celui qui ne vient pas pour y travailler. Il faut aussi que l'établissement soit confortable, avec des horaires d'ouverture étendus, comme la Nationale. Il faut mettre en place tout cela, oui, mais *pas* à la Nationale, parce que ce n'est pas son rôle ; il faut créer, à côté, de véritables bibliothèques publiques pour pouvoir rendre la Nationale à sa mission première de conservation : « le problème de la Nationale n'est pas à la Nationale, mais au dehors. Les commerçants, étudiants, curieux, flâneurs, ont le même droit que les historiens à avoir des livres. Mais dans une ville comme Paris, il faudrait d'autres bibliothèques... ⁶ ». Ceux qui se plaignent que la Nationale ne répond pas encore assez aux goûts du public ont tort : non parce que les bibliothèques doivent être réservées à une élite, mais parce que la Nationale n'a pas vocation à répondre aux demandes des lecteurs. Améliorer la Nationale en y créant une nouvelle salle n'est certainement pas une solution, cela ne fera que ramener plus de monde. On pense que cet établissement n'en fait pas assez alors qu'il en fait trop : « la Bibliothèque Nationale n'a pas de plus grand devoir que de conserver et d'acquérir. Et tout ce qui n'est pas cela — même les catalogues, même la communication au public — peut être fait ailleurs et ne vient ici qu'en second ordre ⁷ ». Ce qu'on demande à l'Etat, il faut en fait le demander à Paris : il faut que la Ville crée de bonnes bibliothèques municipales pour que la Nationale puisse poursuivre la mission pour laquelle elle a été conçue.

1.1.2. L'ambition démocratique ? La bibliothèque-outil

Morel serait le bibliothécaire de la démocratie, celui qui a inventé le concept de lecture publique, qui voulait placer les lecteurs avant tout, mettre fin à la discrimination qu'imposait la séparation entre bibliothèque populaires et municipales et souhaitait que tout le monde ait le même accès à la culture. Effectivement, ces idées sont présentes tout au long de ses livres, mais elles sont disséminées sur plusieurs chapitres, instillées dans tout l'ouvrage et cependant énoncées moins fortement que d'autres qui semblent lui tenir plus encore à coeur. Il faut veiller à ne pas les séparer de ce que Morel souhaite véritablement parce qu'elles correspondent plus à la vision que l'on a aujourd'hui.

Morel est effectivement contre la séparation en populaires et savantes qui lui semble absurde et condescendante : « on traite le peuple comme un enfant ⁸ ». Il ne s'agit pas de réunir les deux institutions

⁵ *Ibid.*, p. 41

⁶ *Ibid.*, p. 40

⁷ *Ibid.*, p. 271

⁸ *Ibid.*, p. 7

en une, mais de supprimer complètement les deux pour créer à la place les bibliothèques qu'il souhaiterait : « à bas les populaires et à bas le Musée-bibliothèque ! C'est cette distinction qui nous empêche d'avoir dans nos villes une vraie bibliothèque, une qui serve à tous et soit ouverte tout le jour, un organisme vivant, local, indépendant : la bibliothèque libre⁹ ». Il y a bien chez Morel une défense du public, une volonté très forte de le prendre en compte dans les acquisitions, l'organisation des bibliothèques, la rédaction des catalogues. L'idée que la bibliothèque doit servir à l'auto-formation ou à « l'instruction post-scolaire » selon la formule de l'époque (reprise de temps en temps – quoique rarement – dans des articles de l'ABF ou de la *Revue des bibliothèques*) est présente dès l'introduction du premier tome de *Bibliothèques* : « une seule instruction vaut : celle que l'on se donne à soi-même¹⁰ ». Cette instruction, on doit la trouver dans les bibliothèques publiques : Morel s'insurge en particulier contre le fait d'enlever de l'argent au budget de certaines bibliothèques pour le réinvestir dans des conférences visant à éduquer le peuple¹¹. Les conférences donnent une vision toute faite, et interdisent de réfléchir par soi-même, contrairement à la lecture solitaire. Cela vaut pour les adultes, mais aussi pour les enfants : à bas les populaires, à bas les savantes, à bas aussi les scolaires où l'enfant va retrouver le même contenu que dans ses cours : « elle n'est pas « scolaire », la besogne de l'enfant qui en lisant s'affranchit de son maître et s'enseigne lui-même. C'est le premier acte d'indépendance vraie qu'on lui tolère¹² ». D'ailleurs Morel – et sur ce point, on doit admettre qu'il est très moderne, ou du moins que ses propos reflètent effectivement un débat toujours actuel – Morel ne veut pas tant une bibliothèque spéciale pour les enfants qu'une section juvénile dans un établissement de lecture publique car « le danger de salles séparées est en effet de traiter l'enfant comme une espèce à part, et de le fixer plus que de raison dans cet état transitoire¹³ » (l'idée actuelle de placer les sections pour enfants au dernier étage des bâtiments, afin qu'ils voient tout l'espace adulte avant d'y accéder ne part-elle pas exactement de la même réflexion ?). La bibliothèque doit aussi être un lieu neutre, un lieu sans orientation où l'on échappe à l'opinion générale pour se faire ses propres idées, d'où l'importance du pluralisme :

Nos bibliothèques populaires ou municipales s'interdisent les journaux; elles ont tort. Elles s'interdisent les ouvrages de piété, les oeuvres de parti, les violences, elles ont archi-tort. Qu'après cela elles se plaignent de ne communiquer que des romans, elles auront encore tort. Elles doivent appeler à elles tout et tous.¹⁴

Une idée très présente aussi est celle de la bibliothèque formant de bons électeurs : « il est un groupe de spécialistes en science sociale, supérieur évidemment aux députés, puisqu'il les nomme, dont l'instruction, certes, n'est plus à faire, mais dont les vastes connaissances encyclopédiques incontestées auraient parfois besoin de recourir à des livres. Ce sont les électeurs.¹⁵ ». Morel aborde cette question en particulier dans le chapitre « Le règne des périodiques » de son deuxième tome : il faut, dans une

9 *Ibid.*, p. 163

10 *Ibid.*, p. 7

11 C'est le cas à la bibliothèque Forney, qui prêtait aux artisans et aux ouvriers des modèles, et dont une grosse partie du budget a été consacrée ensuite à des conférences, comme il l'explique dans le premier tome de *Bibliothèques*.

12 *Ibid.*, p. 185

13 Eugène Morel, *La Librairie publique*, op. cit., p. 137

14 Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. I, op. cit., p. 80

15 *Ibid.*, p. 79

bibliothèque, des journaux et des revues de tous bords, de tous partis politiques afin que chacun puisse parvenir à discerner la vérité derrière les idéologies.

Toutes ces idées sont bien là chez Morel, et elles sont importantes. Ce sont celles que l'on a retenues parce qu'elles correspondent à l'idéal que l'on essaie de mettre en place aujourd'hui. Mais il faut veiller à ne pas les dissocier d'autres questions tout aussi présentes dans les œuvres de Morel, et qui reviennent peut-être plus souvent encore. Morel n'en finit pas de décrier les bibliothèques municipales et savantes, mais quelle est sa raison derrière cette dénonciation ? Est-ce par ce qu'elles sont élitistes, rejettent un public considéré comme trop populaire, pratiquent une forme de discrimination ? Il y a de cela, mais ce que Morel ne supporte pas c'est avant tout le fait qu'elles soient accaparées par l'histoire. L'un des leitmotivs les plus récurrents chez lui est celui-ci : « il faut arracher les bibliothèques à l'histoire¹⁶ ». C'est pour lui le plus grand problème des établissements français après la séparation entre populaires et savantes : « ce qu'il y a de plus fâcheux après la question du populaire et du comme-il-faut dans les bibliothèques, — et ce qui sera le plus dur à enlever, — c'est l'archéologie¹⁷ ». D'où récriminations constantes contre les Chartistes, qui sont des historiens, des archivistes, des paléographes, des archéologues, en bref tout sauf des bibliothécaires tels que Morel les conçoit. Avant de désirer qu'il y ait de tout sur tous les sujets dans une bibliothèque, Morel souhaite surtout qu'il y ait moins d'histoire. On ne parle plus vraiment de cette question lorsque l'on évoque Morel aujourd'hui, parce que c'est un débat qui n'a plus lieu d'être ; on fait de notre personnage le bibliothécaire de la modernité en oubliant qu'il est aussi un homme de son temps. Morel est pour le public, mais il est surtout contre les professionnels de son époque. A propos des populaires, le véritable problème qu'il soulève n'est pas celui de la vocation moralisante des collections, la discrimination, encore une fois, entre une bibliothèque pour le peuple et une autre pour les bourgeois. La séparation entre deux établissements est discriminante, mais surtout elle est absurde, parce que le public vient lire la même chose dans les deux établissements (c'est-à-dire essentiellement des romans) quelle que soit son origine sociale. Il dénonce plutôt l'uniformité des fonds dans les populaires, l'interdiction du prêt, les horaires impraticables des deux genres d'établissements qui rendent leur accès impossible aux gens qui travaillent. Il n'est pas contre l'idée d'adapter les collections au public, mais il faut que cela soit fait en fonction de la ville ou du quartier (avoir des ouvrages sur le commerce dans un quartier commerçant par exemple) et pas de l'origine sociale. En fait, l'important pour Morel n'est pas tant de faire de la bibliothèque un établissement démocratique ; c'est d'en faire un établissement utile. La « culture pour tous » n'est pas un objectif de Morel, en tout cas pas toutes les formes de cultures : « l'information pour tous » rendrait plus exactement compte de son programme. D'où ses attaques contre l'histoire : pour lui l'histoire est (en partie) inutile, elle parle du passé, elle ne dit rien sur la vie actuelle, celle de tous les jours et celle pour laquelle une bibliothèque devrait exister. La bibliothèque est un outil : l'éducation post-scolaire ne signifie pas, pour lui, acquérir une culture considérée comme légitime mais s'instruire dans son domaine, se perfectionner dans son métier. Voilà le but d'une bibliothèque : « savoir les nouvelles, s'entretenir des

16 *Ibid.*, p. 97

17 *Ibid.*, p. 190

métiers, de la chose publique, pour apprendre, acquérir des faits et des idées, se distraire et se grandir¹⁸ ». D'où la nécessité de faire entrer l'industrie, le commerce, la technique et la science dans les bibliothèques.

1.1.3. Faire entrer la science, la technique, l'industrie, le commerce, l'actuel dans les bibliothèques

C'est l'un des fils conducteurs des ouvrages de Morel, et l'un dont on ne parle presque plus aujourd'hui, peut-être encore un fois parce qu'il reflète un débat qui n'a plus lieu d'être : il faut plus de sciences dans les bibliothèques.

Dans « sciences » Morel entend les sciences exactes mais surtout les sciences appliquées comme la mécanique ou la technique, et même plus largement le commerce. S'il n'y a pas de sciences dans les bibliothèques c'est, encore une fois, parce que ces établissements sont accaparés par l'histoire, parce que l'on considère qu'ils doivent surtout servir aux historiens puisque les scientifiques n'y vont pas. Or, pour Morel, c'est prendre le problème dans le mauvais sens que de raisonner ainsi : si les scientifiques ne vont pas à la bibliothèque c'est parce qu'il ne s'y trouve rien pour eux et pas parce qu'ils n'en ont pas besoin. Mais pour que les collections scientifiques soient vraiment utiles il faut trois choses : qu'elles soient récentes, classées par matières et non par ordre alphabétique, et que leur acquisition soit décidée par des spécialistes – il faut plus de scientifiques dans les comités d'achats.

Cette question rejoint aussi celle des périodiques en bibliothèques. La science est une discipline de l'actualité pour Morel : il n'y a pas de bon ouvrage de fond scientifique parce que chaque nouvel élément fait progresser la science et rend obsolètes les anciens¹⁹. Or, les informations sur les dernières innovations en sciences pures, dans la technique, la mécanique, l'industrie se trouvent dans les périodiques :

Insister sur l'utilité des journaux et revues techniques au point de vue industriel et commercial semble ridicule²⁰. Et cependant le respect du livre est tel que la plupart des gens, public et bibliothécaires, s'imaginent encore que le progrès scientifique est donné par de gros volumes, et que plus ils sont gros, plus ils sont scientifiques.²¹

Dans son chapitre « La science dans les bibliothèques », Morel s'emporte : « les bibliothèques sont faites avant tout pour fournir à la science des moyens de travail. Il n'y a pas d'instruction générale, de populaire, de vulgarisation qui tienne devant ce rôle²² » va-t-il jusqu'à affirmer. Cette assertion sera pourtant démentie par le reste du livre, qui donne une définition beaucoup plus modérée de la bibliothèque utile à tous les citoyens, et non condition du progrès scientifique. C'est, avec le manque de clarté, l'autre problème du livre : Morel va trop loin, il verse dans l'hyperbole – et cela conduit aux

18 Eugène Morel, *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, t. II, Paris, Mercure de France, 1908, p. 3

19 On pourrait objecter, comme Châtelain ou Chapot, que Morel n'étant pas lui-même scientifique et n'ayant jamais suivi d'études en ce sens, il est mal placé pour parler. En réalité, Morel tire ses informations d'un long article dénonçant l'absence de sciences dans les bibliothèques et paru dans la *Revue scientifique* de 1905.

20 Morel ne veut pas dire que l'idée que les périodiques puissent servir à l'industrie est ridicule mais qu'il semble inutile de le rappeler.

21 *Ibid.*, p. 93

22 Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. I, *op. cit.*, p. 169

critiques de Châtelain et Chapot. Ce que Morel veut, c'est surtout donner une place à l'actuel dans les bibliothèques, et non plus à l'historique : à la science récente et non à celle de Lavoisier²³.

Mais développer les collections scientifiques d'une bibliothèque répond aussi à autre objectif, où l'on retrouve cette fois l'ambition démocratique et l'idée d'auto-formation que l'on associe si souvent à Morel. Cela permet – particulièrement aux ouvriers, mécaniciens, à tous ceux à qui on fait la « charité » en ouvrant des populaires – de s'améliorer dans son domaine professionnel : « trouver dans un quartier de travail les livres nécessaires à toutes les professions que la science peut développer, donner au mécanicien, à l'électricien, à l'horloger, au charpentier [...] les livres de haute culture technique, les inventions neuves, les revues étrangères, les modèles coûteux²⁴ ».

Or tout cela n'est pas le rôle des bibliothèques publiques, des *free public libraries* pour Morel. On oublie souvent que celui-ci préconise deux modèles différents de bibliothèques : celui dont il parle le plus, la « librairie publique » inspirée des anglo-saxonnes d'un côté, et des bibliothèques spécialisées de l'autre : « en résumé, l'instruction supérieure ne peut être bien donnée que par des bibliothèques spéciales [...] Ceci est en dehors des bibliothèques courantes, générales, où l'on trouve les livres de distraction, les renseignements usuels, et tout ce dont il est parlé à propos des Free public Libraries²⁵ ». Ce sont ces bibliothèques spécialisées qui doivent aider au progrès de la science ou fournir au mécanicien les moyens de se perfectionner. Il doit s'en trouver dans chaque ville qui corresponde au type d'activité qui fait la richesse du lieu (l'agriculture dans une région qui en vit, la métallurgie dans une ville industrielle...« les livres utiles au Havre ne servent à rien clans la Beauce »²⁶).

On parle rarement de cette volonté de Morel de créer des spécialisées parce que ce n'est plus un débat. Les bibliothèques publiques d'aujourd'hui n'ont pas vocation à renseigner sur les techniques de pointe, parce que les informations dans ce domaine se trouvent majoritairement dans les ressources électroniques accessibles à distance. Mais Morel, nous le répétons, est un homme de son temps : il n'est qu'à examiner la raison pour laquelle il accorde une si grande importance au progrès scientifique pour s'en apercevoir.

1.1.4. Le retard de la France et l'inspiration étrangère

Il faut de la science dans les bibliothèques : il faut de l'ethnographie, de la géographie, de la chimie, de la pharmacie, de la mécanique, de l'optique, de l'électricité, et pourquoi ? Parce que ces sciences sont « de bon rapport à un Etat²⁷ ». L'Etat a le devoir d'investir dans les bibliothèques parce qu'elles peuvent amener au progrès, faire « de l'ouvrier parisien le premier du monde », encourager ses savants, développer son industrie : Morel a une vision utilitaire de la bibliothèque. Celle-ci rapporte à un Etat : « nous avons à considérer l'argent mis dans les bibliothèques scientifiques publiques, non comme un luxe [...] mais comme un placement de bon rapport, une entreprise, l'acte utile d'un pays qui veut

23 « On peut relire Lavoisier. Mais cela ne fait plus beaucoup avancer la chimie. », Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. II, *op. cit.*, p. 97

24 *Ibid.*, p. 71

25 Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. I, *op. cit.*, p. 55

26 *Ibid.*, p. 191

27 *Ibid.*, p. 211

parvenir²⁸ ». Pour être tout à fait juste avec Morel, il est possible que cette vision des choses soit une manière cynique d'attirer l'attention de l'Etat : si on lui prouve qu'il y a un profit à tirer des bibliothèques, peut-être y investira-t-il plus d'argent.

Mais tout cela reflète aussi une autre idée présente chez Morel. On dit de lui qu'il est un « passeur entre deux mondes », l'ancien le nouveau, l'homme qui a voulu importer le modèle américain. Pourtant le premier pays étranger auquel il consacre un chapitre n'est ni les Etats-Unis ni l'Angleterre mais l'Allemagne. Ce n'est pas par hasard. La guerre de 1870 n'est pas si loin, et Morel commence par revenir sur les raisons que l'on a données de la victoire de l'Allemagne : parmi elle l'éducation, qui était à l'époque mieux organisée dans ce pays qu'en France. Or l'Allemagne est aussi supérieure dans un autre domaine, celui des bibliothèques : de plus elle évolue vite, parce que non contente d'avoir les meilleures bibliothèques universitaires, elle commence à prendre modèle sur les Anglais pour mettre en place des « librairies publiques » :

Peut-être ceci explique-t-il bien des choses? L'Allemagne, par le grand réseau de ses riches bibliothèques universitaires, le prêt fonctionnant entre elles, la perfection minutieuse de ses catalogues, la systématique et savante organisation de son commerce de libraire, a pris depuis longtemps la tête du mouvement scientifique mondial [...] Au près de la France, le mot de faste serait trop faible pour qualifier l'effort fait par l'empire pour fournir des outils à la science germanique.²⁹

La France est en retard, et elle est en retard surtout sur le pays qui l'a vaincue, qui lui continue à progresser dans le domaine scientifique. Morel veut montrer à quel point la situation est urgente ; si la France veut se maintenir face à la nation qui lui a pris une partie de son territoire, il serait temps qu'elle se donne les moyens de se développer autant que la rive est du Rhin.

Et c'est pour la même raison que Morel consacre tant de temps à étudier la situation des pays étrangers : ils ne sont pas que des sources d'inspiration, ils sont aussi des rivaux par lesquels il ne faut pas se laisser dépasser. Les autres nations progressent et la France est à la traîne : or, développement des bibliothèques et développement d'un Etat semblent aller de pair :

l'expansion américaine, allemande, anglaise, australienne, japonaise même se lit aussi bien dans les budgets d'acquisitions de livres des bibliothèques publiques qu'aux statistiques des exportations-importations ou aux tonnages de la marine marchande. Et l'état stationnaire de la France se lira au budget de ses bibliothèques.³⁰

C'est entre autres la raison pour laquelle le premier tome de *Bibliothèques* se finit sur une « géographie des bibliothèques » étudiant les établissements des autres pays. La conclusion qu'il en tire est en effet la suivante : « nous venons d'indiquer [...] que nous n'avons pas ici la seule Allemagne devant nous, mais un monde très vaste où croissent des peuples nouveaux, et où, pour que la France garde une place, sa place, il va falloir de grands efforts³¹ ».

La bibliothèque est un outil : elle permet de se renseigner, de s'informer, de se perfectionner, elle a un but utilitaire plus encore que culturel. Morel, dont les propos sont si souvent vantés comme

28 *Ibid.*, p. 110

29 *Ibid.*, p. 221

30 *Ibid.*, p. 109

31 *Ibid.*, p. 390

étant d'actualité, est surtout un homme de son temps, et le type de bibliothèque qu'il voudrait faire construire n'a en réalité pas grand-chose en commun avec celles d'aujourd'hui. Mais comment définit-il, concrètement, la « librairie publique » ?

1.2. La pratique : éléments concrets de la bibliothèque libre

La bibliothèque libre, ou librairie publique³², est un établissement particulier, dont Morel va s'attacher à donner une définition dans son second livre. Loin du manuel, *La Librairie publique* propose cependant des idées concrètes pour l'installation de telles institutions ; il sera donc intéressant de le comparer avec le *Manuel pratique du bibliothécaire* de Léo Crozet, version officielle sanctionnée par l'ABF.

1.2.1. La composition d'une bibliothèque idéale inspirée des *free public libraries*

Qu'est-ce que la bibliothèque selon Morel³³ ? Le modèle de la *free public library*, d'accord : mais qu'est-ce, concrètement, qu'une *free public library* ? De quels éléments est-elle constituée ?

Morel donne de ces bibliothèques découvertes lors d'un voyage en Angleterre plusieurs définitions générales avant d'en venir au particulier : « j'appelle une bibliothèque un établissement ouvert au moins de 9 h. du matin à 10 h. du soir sans interruption, pourvu d'une salle de journaux du jour, et de périodiques, ayant les Bottins, annuaires, indicateurs, dictionnaires, encyclopédies, manuels, livres de renseignements courants et de l'année³⁴ ». Ses préoccupations principales sont ici bien visibles : volonté d'avoir une bibliothèque donnant des renseignements pratiques, utiles et récents – on peut remarquer qu'il n'est pas ici question des collections traditionnelles des bibliothèques non plus que de celles des bibliothèques d'aujourd'hui. Morel ne parle pas des ouvrages de fiction parce que la bibliothèque doit être utile avant de divertir, même si cet objectif n'est pas absent : « enseigner, renseigner, distraire³⁵ », voilà son but – et distraire vient en dernier. Sa définition de ce que doit être une bibliothèque est, n'en déplaise aux défenseurs de l'incroyable modernité du visionnaire, très éloignée de ce qu'est une bibliothèque moderne, une bibliothèque d'aujourd'hui.

Une bibliothèque publique se trouve avant toute chose dans un bâtiment qui lui est propre. Elle ne doit pas être située dans les bâtiments de la mairie, ou pire du musée ou de l'école où elle serait au plus près de ce dont elle doit à tout prix s'affranchir : l'histoire et l'enseignement académique. A l'intérieur du bâtiment, plusieurs salles sont nécessaires : avant toute chose une *reference room*, salle de références où l'on dispose tout ce qui peut donner des renseignements pratiques, à lire sur place : bottins, annuaires, horaires de train mais aussi encyclopédies, dictionnaires, à chaque fois les plus récents, bien entendu. Autre élément indispensable, une salle de lecture sur place des périodiques, avec

32 Morel explique que l'on a confondu ce dont il parlait dans son premier livre avec les bibliothèques populaires ; pour éviter tout amalgame, il traduit littéralement l'expression anglaise dans son second ouvrage.

33 Nous abordons dans ce chapitre la question des bibliothèques généralistes auxquelles Morel consacre la plus grande partie de son livre, et non pas des spécialisées.

34 *Ibid.*, p. 302

35 Eugène Morel, *La Librairie publique*, op. cit., p. 3

les journaux et les revues du jour³⁶. Ceci est à la base de la bibliothèque publique selon Morel, il n'en faut guère plus pour créer un bon établissement :

il n'est pas besoin de déranger des architectes, d'attendre des millions, ni surtout des reliures. Ouvrez des salles quelconques, mettez-y des journaux, des revues, des annuaires, indicateurs, — le matériel courant et les outils de la vie ordinaire. Surtout que ces salles soient au rez-de-chaussée, sur la rue, la plus fréquentée des rues. Et claires... Qu'elles soient ouvertes tout le jour... Et vous aurez fondé une grande bibliothèque libre publique.³⁷

Pour qu'une bibliothèque soit complète, il faut cependant ajouter à cela une salle de communication des documents en magasin et de prêt. Morel ne tient pas absolument au libre-accès de ces autres collections (littérature, histoire, documentaires...) qui, pour lui, viennent en second dans les éléments indispensables des bibliothèques. Il faudrait aussi une *juvenile room*, une salle de livres pour les enfants. Morel n'est pas définitif sur le nombre et la fonction des salles, parfois il en ajoute : dans le second tome de *Bibliothèques*, il souhaite par exemple que chaque bibliothèque principale ait une salle de direction des bibliothèques du district pour pouvoir organiser le fonctionnement des annexes. Des succursales à la principale sont en effet souhaitables dans chaque ville : chacune d'entre elles aurait les documents indispensables (annuaires, livres de métier, périodiques) et pourrait demander les livres moins urgents à la principale.

On ne va pas aux bibliothèques avant tout parce qu'elles sont fermées. Les horaires de ces établissements doivent être étendus (Morel propose tantôt une ouverture à huit heures, tantôt à neuf – et une fermeture à dix heures du soir), afin de réellement permettre à tous d'y venir – c'est-à-dire à ceux qui travaillent dans la journée et ne peuvent s'y rendre que le soir. Il faut également prêter à domicile, plusieurs documents, pour plusieurs semaines, avec possibilité de prolongations. Ce type de prêt est ce qui fait, selon Morel, la supériorité des bibliothèques universitaires allemandes sur les françaises ; il doit s'appliquer aussi aux publiques. La question du prêt telle qu'abordée par Morel est l'un des éléments pour lesquels on peut réellement dire qu'il est en avance sur son temps. En effet, il affirme dès *Bibliothèques* que pratiquer le prêt ne fait pas concurrence à la vente de livres et ne menace pas le marché de l'édition, bien au contraire ; une question qui a été débattue encore récemment lors du débat sur le droit de prêt. Une autre problématique contemporaine que Morel abordait déjà est celle de la gratuité. Dans *La Librairie publique*, Morel étudie les avantages et les inconvénients du prêt taxé : même s'il se prononce en faveur de la gratuité du service public, le prêt taxé peut être pratiqué, du moins au début : parce que cela offre un revenu – minime – à la bibliothèque, mais aussi parce que payer motive le lecteur à utiliser. Le prêt doit également se pratiquer entre les bibliothèques, comme cela se fait aux Etats-Unis.

Le personnel doit être qualifié. Evidemment ne pas sortir des Chartes où, selon Morel, on apprend tout sauf à tenir des bibliothèques. Le bibliothécaire doit savoir avant tout répondre aux

36 Les deux espaces peuvent être fondus en une salle, la séparation des ouvrages de référence et des périodiques n'est pas aussi essentielle que celle des périodiques et des livres (romans, documentaires...) – ces derniers sont à emprunter, tandis qu'on lit ou consulte les journaux et références sur place. D'ailleurs dans « périodiques », Morel n'entend pas uniquement la presse : « J'entends par périodiques ce qui est à consommer de suite, et ne sera plus aussi bon l'an prochain. Beaucoup de livres sont dans ce cas. Tels manuels de métier, tels traités techniques et scientifiques modifiés chaque année, sont aussi bien des périodiques que telle revue » (Eugène Morel, *La Librairie publique*, op. cit., p. 183)

37 Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. II, op. cit., p. 108

demandes du public : « « un bibliothécaire sachant son métier » [...] veut dire en langage courant non pas un homme capable de décrire un incunable suivant les règles, mais de donner vite aux gens et surtout de leur indiquer le livre dont ils ont besoin³⁸ ». Le bibliothécaire est un homme qui renseigne, et même provoque les demandes.

Pour créer ces bibliothèques, Morel propose, une fois encore, de prendre exemple sur l'Angleterre (et non sur les Etats-Unis où elles sont financées par des milliardaires philanthropes tels Carnegie que la France ne possède pas). Il faut créer un impôt spécial – le *penny-rate* anglais. Chaque municipalité doit lever un impôt de quelques francs par habitant – idéalement il faudrait que les citoyens eux-mêmes demandent, ou du moins acceptent cet impôt – afin de le reverser dans la construction d'une bibliothèque, ce qui non seulement amènera la création d'un bon établissement mais en plus créera des citoyens concernés dans son fonctionnement et qui l'utiliseront. Morel ne souhaite pas tant une réforme de l'Etat (« je considérerai comme dangereuse pour la réussite, en France, des librairies publiques sa mise en oeuvre grandiose, a priori, officielle »³⁹) que des initiatives municipales : qu'une ville crée une véritable bibliothèque publique cela sera suffisant, la concurrence entre localités, le désir des municipalités de ne pas se laisser dépasser par leur voisine fera le reste. En revanche, l'Etat pourrait passer une loi obligeant une municipalité de tant d'habitants à consacrer tant d'argent à sa bibliothèque.

1.2.2. Le catalogage

Il ne nous a pas semblé inutile de consacrer toute une partie au catalogage, parce que c'est l'un des sujets dont Morel parle le plus et qu'il aborde le plus en profondeur (en tout cas dans *Bibliothèques – La Librairie publique* n'y reviendra pas). D'abord, un paradoxe : Morel dénonce l'entreprise de catalogage qui a occupé tout le XIX^e siècle alors qu'on aurait bien mieux fait d'utiliser le budget à l'achat de nouveautés ; il trouve que l'on catalogue trop, que l'on ne fait que ça, que l'on est obsédé par le catalogage ; et il passe pourtant tout son livre à en réaffirmer l'importance : « classer les livres n'est [...] pas une question spéciale, de peu d'importance, qui regarde les gens de métier⁴⁰ », c'est la base du travail du bibliothécaire. La différence, pour Morel, c'est que lui veut un catalogue qui serve avant tout au lecteur.

Tout part, nous l'avons dit, d'une réflexion sur la Nationale et le catalogage n'échappe pas à la règle. A l'époque où Morel y travaille, on a arrêté la rédaction des catalogues méthodiques⁴¹ pour se consacrer à celle d'un catalogue général des noms d'auteurs par ordre alphabétique. Pour Morel, c'est une absurdité totale parce que cela ne sert pas au public. Les lecteurs qui demandent un document cherchent, selon lui, un livres *sur* tel sujet et non pas un livre *de* tel auteur, ni même un livre ayant tel titre. Cela peut être valable en littérature ou en histoire, quand l'auteur ou le titre est connu ; c'est inutile pour tout le reste – en particulier les sciences, auxquelles on en revient toujours. L'argument de la Nationale est que seul le classement alphabétique est rigoureusement scientifique, car tout classement

38 Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. I, *op. cit.*, p. 331

39 Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 300

40 Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. II, *op. cit.*, p. 271

41 Les catalogues méthodiques selon Morel sont des catalogues où les documents sont classés par sujets puis, à l'intérieur de chaque division, par manière d'aborder le sujet.

méthodique est soumis à une forme d'arbitraire dans le choix des divisions. Pour Morel c'est un mauvais argument : un catalogue n'a pas à être rigoureusement scientifique mais utile au public. Celui de la Nationale est non seulement inutile mais aussi coûteux, interminable (il ne sera achevé qu'à la fin du XX^e siècle) et accapare entièrement un temps de travail qui pourrait être consacré à faire des méthodiques.

Dans le second tome de *Bibliothèques*, Morel consacre quatre chapitres entiers au catalogage et au classement, plus qu'à n'importe quel autre sujet. En quoi doit consister un catalogue selon Morel ? Il a trois fonctions : faire l'inventaire des ressources d'une bibliothèque, indiquer quelles ressources elle possède sur le sujet que l'on cherche et indiquer les ressources sur ce que l'on cherche qui ne se trouvent pas dans la bibliothèque – c'est-à-dire donner une bibliographie de chaque sujet. Morel n'est pas radicalement opposé à la classification alphabétique par nom d'auteur, mais celle-ci doit se faire uniquement pour la fiction – et d'ailleurs il s'agit aussi pour lui d'une forme de classement méthodique, le sujet étant l'auteur.

Le catalogue méthodique, seul utile selon lui, est donc un catalogue qui classe les documents en fonction du sujet, puis de la manière dont celui-ci est traité. A l'intérieur de chaque sous-division, il faut classer les documents par ordre chronologique – souci de l'actualité, du récent encore une fois. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, Morel n'insiste pas tant que cela sur l'adoption de la classification décimale de Dewey. En fait, aucun classement méthodique n'est meilleur qu'un autre, car tous sont arbitraires dans leur choix des divisions : en revanche celui de Dewey est le plus facile à utiliser, car il divise et sous-divise systématiquement en dix classes, ce qui n'est pas forcément plus pertinent que de diviser en vingt-deux comme Delisle, mais a l'avantage d'être plus simple à retenir⁴². Ces catalogues doivent être tapés à la machine et en libre-accès. Morel fait beaucoup de propositions supplémentaires : on pourrait par exemple, indiquer dans le catalogue le degré d'intérêt du document (pour les enfants, vulgarisation, érudition), ce qui pour lui reviendrait à classer les livres plutôt que les gens qu'on veut répartir entre populaires et savants⁴³. Ensuite Morel va, encore une fois, très loin dans l'hyperbole. Le catalogue qui consiste à décrire « chaque ouvrage, de telle façon qu'il ne puisse être confondu avec un autre⁴⁴ » est une absurdité. Le but n'est pas d'identifier chaque volume de la manière la plus précise possible, mais de renseigner le public sur les ressources de la bibliothèque sur tel sujet. Il propose alors d'abrégé au maximum, voire de supprimer complètement le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage dans les notices – en tout cas celles concernant les ouvrages scientifiques ou de renseignements (la situation des fictions est un peu différente) : « il faudrait qu'en aucun cas une mention ne dépassât une ligne. Dans un catalogue de matières où le sujet est donné en titre de chapitre, on se soucie fort peu de reproduire les titres exactement⁴⁵ ». Comme alternative, il propose de remplacer les longues mentions du catalogage fait dans les règles par des chiffres qui indiqueraient la périodicité, le format et l'année : par exemple 15 8 07 pour une revue bimensuelle en in-octavo datant de 1907. Mais si

42 « il est aussi facile de retenir 100 divisions méthodiques que 22 empiriques », *Bibliothèques*, t. II, *op. cit.*, p. 232

43 Ceci correspond plutôt à un problème particulier qu'il a pu observer à la Nationale – comme les livres ne sont pas en libre-accès il est parfois impossible, à partir du titre seul, de savoir à quel public s'adresse un ouvrage. Cette proposition ne serait sans doute pas valable pour des collections en libre-accès.

44 *Ibid.*, p. 227

45 *Ibid.*, p. 249

Morel semble ici vouloir aller à l'essentiel et éliminer tout ce qui n'est pas strictement utile, il propose aussi de faire un dépouillement systématique de tous les articles des périodiques. L'idée est toujours la même : donner au lecteur le renseignement dont il a besoin. Détailler le titre, le format d'un ouvrage est une perte de temps ; détailler les articles des journaux est en revanche très utile, même si cela alourdit considérablement le travail du bibliothécaire, puisque c'est toujours l'intérêt du public qui est visé. Cette apparente contradiction entre gain de temps d'un côté, et ce qui semblait une perte considérable de l'autre a été d'ailleurs mal acceptée de ses contemporains. Rajoutons que Morel reste tout de même nuancé sur l'importance qu'il accorde au catalogue : « les seuls catalogues systématiques imprimés sont ceux de toutes petites bibliothèques, qui feraient mieux d'acheter un peu plus de livres que de systématiser quoi que ce soit⁴⁶ ».

Profitons-en pour rappeler que la question du rangement des collections sur les rayons est séparée de la question du catalogage pour Morel. Un catalogue, sur fiches ou imprimé, ne doit pas refléter exactement le rangement des livres sur les rayons, car celui-ci fait face à d'autres contraintes, de format notamment. Il y a trois grandes divisions à faire dans le rangement des collections : mettre les périodiques à part (dans une salle spéciale, idéalement), séparer les documents récents des documents anciens et enfin mettre tous les livres ayant le même format ensemble, cela permet un gain de place. Sur ce point Morel se montre très traditionnel ; il est attaché aux différences de formats et contre leur uniformisation.

Morel propose aussi de créer, comme en Amérique, des centres bibliographiques qui se chargeront de fabriquer eux-mêmes les fiches en grand nombre et de les envoyer aux bibliothèques, afin que les bibliothécaires puissent réinvestir leur temps de catalogage dans du travail utile. Le centre enverrait également à chaque établissement une bibliographie sur différents sujets afin que les bibliothèques sachent quels sont leurs manques et comment les combler. C'est aujourd'hui le principe de la dérivation de notices pratiquée à la BnF ; mais de là à imaginer que Morel a pu prévoir l'arrivée d'internet, il y a un grand pas. En fait la plupart de ces idées ne sont plus valables depuis l'usage de l'informatique en bibliothèques. Néanmoins, il sera intéressant de voir dans notre étude du catalogue de Levallois-Perret, comment Morel lui-même a tenté de les appliquer.

1.2.3. Comparaison avec le manuel de Crozet, version retenue par l'ABF

En 1932, sur commande de l'ABF est publié *Manuel pratique du bibliothécaire* écrit par Léo Crozet. Écrit selon la préface pour « répondre à un besoin : le développement du savoir professionnel⁴⁷ », il « tente d'actualiser les méthodes d'un métier encore trop intellectualisé et de les mettre en conformité avec l'apparition des nouvelles techniques, malgré des résistances et des réflexes hérités des pratiques du XIX^e siècle⁴⁸ », notamment en prenant en compte les lecteurs, « chose rare ». Il est intéressant de

46 *Ibid.*, p. 221

47 Sauf indication contraire, toutes les citations de ce chapitre seront tirées de : Léo Crozet, *Manuel pratique du bibliothécaire*, Paris, Emile Nourry, 1932

48 Guillaume Lebaillly, *Vers une pensée modernisée du métier de bibliothécaire : le cas du Manuel pratique de Léo Crozet*, ENSSIB, 2008, p. 3

comparer les idées de Léo Crozet, qui reflètent le point de vue officiel de l'ABF, et celles de Morel, et de voir en quelle mesure elles diffèrent ou se complètent.

Au début du manuel, Crozet donne une rapide définition des bibliothèques. D'abord remarquons qu'il ne souhaite pas la suppression de la séparation entre savantes et populaires – qu'il appelle respectivement bibliothèques d'étude et bibliothèques de lecture publique ; à aucun moment il ne remet en cause le système mis en place en France, au contraire de Morel qui voudrait remplacer le tout par une bibliothèque unique sur le modèle anglais (complétée par des spécialisées). Les premiers établissements sont destinés aux chercheurs et aux étudiants, les autres au grand public. Si l'idée d'éducation post-scolaire est aussi présente chez Crozet – les établissements de lecture publique « ont pour rôle d'assurer la culture générale, c'est-à-dire de compléter la période scolaire ou universitaire » – c'est d'une éducation culturelle que l'on parle ici, de la constitution d'une « philosophie personnelle », et pas de l'amélioration dans son domaine professionnel. On est loin de la bibliothèque-outil, l'établissement utilitaire dont parle Morel.

Le manuel abord ensuite plusieurs aspects pratiques du métier (qui n'ont pas été forcément tous abordés par Morel) : bâtiments, mobilier, collections, classement, catalogue, publics, rapports de la bibliothèque avec ses partenaires, conservation, bibliothèques pour enfants. Nous aborderons les aspects que nous avons déjà étudiés chez Morel afin de les comparer. Notons d'abord qu'il n'est pas question de changer radicalement l'aménagement habituel d'une bibliothèque française – Crozet ne parle que d'une salle de travail et pas d'en rajouter d'autres consacrées à différents usages (comme la lecture des périodiques ou la consultation d'ouvrages de renseignements pratiques).

Au niveau des collections que doit posséder une bibliothèque, si Crozet recommande des acquisitions portant sur « les livres de science, sur les ouvrages d'enseignement supérieur, ou de documentation », il conseille également, au contraire de Morel pour qui l'actualité d'un ouvrage est l'un des aspects les plus importants, d'éviter de faire porter les achats « presque exclusivement sur la production contemporaine » ; en outre Crozet insiste aussi sur l'achat d'ouvrages d'enseignement, alors que la séparation entre bibliothèque et scolarité est absolument essentielle pour Morel. Crozet précise ensuite le genre d'ouvrage indispensable pour chaque catégorie des connaissances humaines : à propos des sciences appliquées il précise, en totale contradiction avec les idées de Morel : « les industriels n'ont, en général, pas besoin du secours des bibliothèques [...] On limitera donc les achats à quelques grands traités d'Electrotechnique, de Chimie industrielle et de Médecine ». Crozet, comme Morel, est en faveur du pluralisme – « l'impartialité [...] consiste non à écarter les doctrines extrêmes et à n'accueillir que les oeuvres dites modérées ou ternes, mais à faire à toutes les thèses une part rigoureusement égale » – mais ne parle nulle part du rôle important que les bibliothèques doivent remplir auprès des électeurs selon Morel. Crozet en revanche reconnaît lui aussi l'importance des périodiques dans l'avancée des sciences : « c'est par les périodiques seuls qu'une bibliothèque d'étude peut suivre le mouvement intellectuel. Elle doit donc [...] recevoir, au moins, une revue de chaque science ou de chaque ordre de connaissance ». Dans ses recommandations, il donne d'ailleurs beaucoup de titres de revues de sciences pures mais aussi appliquées. Crozet insiste beaucoup également sur l'acquisition d'ouvrages en langue

étrangère, ce que Morel fait moins – et généralement, encore une fois, dans un but purement utilitaire, celui de suivre l'évolution des sciences à l'étranger (avec en arrière-pensée l'idée de ne pas se faire dépasser par les pays voisins), tandis que Crozet est plutôt intéressé par la littérature et l'actualité étrangère et ne conseille pas l'achat de revues scientifiques et techniques, trop coûteuses.

Selon Crozet, une bibliothèque d'étude doit posséder un registre d'entrée, un catalogue par ordre alphabétique des noms d'auteur sur fiches, un catalogue analytique par sujets (fiches classées dans l'ordre alphabétique des sujets), un catalogue topographique (permet de repérer à quel ouvrage correspond une cote) et un catalogue méthodique imprimé sur registre à feuillets mobiles ; une bibliothèque de lecture publique peut se contenter du méthodique. Ainsi, si d'après l'auteur le méthodique est loin d'être suffisant pour une bibliothèque d'étude, en en faisant le seul indispensable pour un établissement de lecture publique Crozet considère, à l'instar de Morel, que c'est l'ouvrage le plus utile d'une bibliothèque destinée au grand public. Il ajoute en revanche que les catalogues alphabétiques et analytiques deviennent « indispensables » dès qu'une bibliothèque possède plus de deux mille volumes, et que le catalogue analytique est « par excellence, l'instrument de la recherche précise » - ce qui n'est pas l'avis de Morel. Dans son paragraphe sur le catalogue méthodique, Crozet aborde la question délicate de la classification décimale de Dewey : d'usage en Amérique, elle a cependant été « écartée à l'unanimité » par l'ABF. Les objections sont les suivantes : le classement en série de dix semble totalement arbitraire, les cadres trop rigides ne prennent pas en compte l'évolution des sciences, l'établissement d'un catalogue décimal prend trop de temps car il faut constamment consulter les cadres décimaux et son seul intérêt, l'universalité, est perdu si on l'adapte aux collections françaises (Morel répondra à ces objections dans sa préface au Catalogue de Levallois-Perret, que nous étudions plus bas). Comme Morel, Crozet considère qu'il est du devoir d'une bibliothèque de fournir des bibliographies, afin de faire savoir aux lecteurs quels livres existent sur tel sujet ; en revanche il ne demande pas à ce que le bibliothécaire les rédige lui-même, mais donne des exemples de bibliographies déjà rédigées dont toute bibliothèque devra faire l'acquisition.

Le point de vue de Crozet est beaucoup plus modéré et traditionnel que celui de Morel : mais à l'instar de ce dernier il n'oublie pas, néanmoins, que la communication au public est la fonction la plus importante d'une bibliothèque, et consacre ainsi tout un chapitre aux rapports que l'établissement doit entretenir avec celui-ci. Il y affirme que la bibliothèque ne doit pas être réservée à quelques fidèles : il faut au contraire la promouvoir dans les journaux, par des affiches, des expositions. S'il ne demande pas, comme Morel, à ce que la bibliothèque soit ouverte tout le jour, il écrit qu'elle n'a d'intérêt que si elle ouvre au moment où les gens qui travaillent dans la journée peuvent venir, c'est-à-dire le soir. Il affirme aussi que des efforts peuvent et doivent être faits pour élargir les horaires d'ouverture : il est indispensable, par exemple, que la bibliothèque soit accessible de vingt à vingt-trois heures dans une ville à la vie intellectuelle et industrielle importante. Quant à l'accès libre aux rayons, Crozet en est fortement partisan (au moins pour les bibliothèques de lecture où les volumes sont peu précieux) ; contrairement à Morel cependant, il tente de rassurer les bibliothécaires qui craindraient des vols ou des dégradations en imaginant des dispositifs permettant de surveiller les lecteurs – là où Morel, toujours plus hyperbolique

que pratique, affirmait que le vol est une bonne chose, car il prouve que les lecteurs s'intéressent aux livres. Comme Morel, Crozet insiste sur le rôle de passeur que doit avoir le bibliothécaire : sa fonction est de faciliter l'accès de l'information au lecteur, il doit l'aider dans ses recherches voire le « provoquer⁴⁹ », aller vers le lecteur timide : il va même jusqu'à écrire cette phrase, que l'on croirait sortie de *Bibliothèques* : « le Bibliothécaire se considérera [...] comme un centre de documentation universelle ». Crozet aborde ensuite la question du prêt : il doit rester exceptionnel mais gratuit dans les bibliothèques d'étude. En bibliothèque de lecture financée sur fonds publics, il doit se pratiquer et être gratuit (même s'il faut exiger des garanties « morales » de « domicile, propreté, santé »). Sur tous ces aspects, Crozet se déclare ainsi en faveur d'une plus grande accessibilité pour le lecteur, tout en n'allant pas jusqu'à avoir le point de vue radical de Morel, et en considérant le côté pratique avant tout.

Un bref paragraphe sur les bibliothèques enfantines termine le manuel ; ce sont surtout des recommandations sur les livres à éviter dans un tel établissement – Crozet est d'avis, comme Morel, d'éloigner le plus possible la bibliothèque pour enfants du lieu d'apprentissage scolaire. Il semble voir la bibliothèque enfantine comme un établissement systématiquement séparé de la bibliothèque de lecture classique – il ne parle pas de section juvénile.

Si Crozet a donc le même point de vue que Morel sur certains aspects des bibliothèques – même vision du professionnel et de l'importance du pluralisme, des périodiques pour les sciences, du catalogue méthodique, de la communication au lecteur, du libre-accès – ses positions restent beaucoup plus modérées et traditionnelles que celles de Morel sur nombre d'éléments. Crozet prône le libre-accès tout en imaginant des systèmes pour surveiller les lecteurs, insiste sur l'importance des périodiques mais affirme qu'il est inutile d'acheter beaucoup dans le domaine des sciences appliquées et qu'il faut éviter d'acquérir uniquement des ouvrages récents, considère que le catalogue méthodique est le plus important de tous dans une bibliothèque généraliste mais que les catalogues alphabétiques sont indispensables pour une bibliothèque savante ; il est donc loin d'être aussi radical que Morel. C'est que le but n'est pas le même ; Crozet écrit un manuel pratique qui s'adresse aux professionnels, Morel un manifeste qui s'adresse à tout le monde. L'intention de Crozet est de donner des conseils pragmatiques sur l'organisation d'une bibliothèque. Il ne cherche pas à remettre en cause le système existant, il explique comment faire au mieux avec la réalité de l'époque ; il sait par exemple qu'il est impossible, dans l'état actuel des choses, d'ouvrir une bibliothèque de 9 heures du matin à 10 heures du soir, mais propose d'adapter les horaires de manière à ce que tout le monde, y compris ceux qui travaillent en journée, puisse s'y rendre. Morel, au contraire, veut supprimer complètement le système actuel pour mettre à sa place la « librairie publique » anglo-saxonne, une bibliothèque-outil, bien loin de celle de Crozet, dont l'idéal est beaucoup plus proche des établissements actuels de lecture publique.

Lorsqu'on parle de l'extraordinaire actualité de Morel, on oublie ainsi que l'auteur de *Bibliothèques* est un homme de son temps. Morel a certes évoqué beaucoup d'aspects des bibliothèques dans les huit cent pages de sa première œuvre, et il est facile d'y trouver une ou deux citations qui se

49 Morel utilise, dans *La Librairie publique*, exactement le même terme : les bibliothécaires : « ne se contentent pas de renseigner, ils provoquent les demandes » (p. 10).

rapportent à des situations actuelles, mais c'est oublier que les idées sur lesquelles il insiste le plus n'ont plus grand-chose à avoir avec les bibliothèques d'aujourd'hui. Ce qui le préoccupe est avant tout l'engorgement de la Nationale, son catalogue alphabétique qui n'en finit pas, la médiocrité des établissements populaires et municipaux, le fait que l'histoire accapare les bibliothèques, et que la France soit en train de se faire dépasser, du point de vue de sa politique culturelle, par les pays voisins – surtout l'Allemagne. Ce qu'il souhaiterait mettre en place, à côté de bibliothèques spécialisées dans les sciences (en particulier appliquées), c'est une bibliothèque-centre d'informations, utilitaire, fournissant des renseignements pratiques et des informations sur la politique et l'actualité, pourvue de catalogues méthodiques : telle est sa définition de la « librairie publique ». Or, ce modèle n'a pas été mis en place ; « l'héritage » de Morel, si héritage il y a, n'est pas à rechercher dans les bibliothèques modernes, qui placent la vocation culturelle de la lecture publique avant sa fonction d'information ; seule la BPI pourrait être considérée comme correspondant à l'idéal de Morel. Voyons maintenant comment Morel lui-même a tenté de concrétiser ses idées.

2 Application concrète des idées de Morel

On parle de Morel comme d'un pionnier mais on aborde très rarement ses réalisations concrètes. Morel n'a pas fait qu'écrire deux livres, pourtant c'est le théoricien que l'on encense, et pas l'homme d'action. D'un autre côté, on évoque Morel comme le point de départ d'un mouvement de modernisation qui aurait radicalement transformé le monde des bibliothèques, un homme dont les idées ont fait l'effet d'un « coup de tonnerre dans un ciel serein » et bouleversé le paysage des bibliothèques françaises. Mais quelle a été, véritablement, son influence sur les bibliothèques de son époque ?

2.1. L'action de Morel

On l'a vu, du temps de Morel, ce ne sont pas ses écrits qui le rendent célèbres, et ce n'est pas pour eux qu'on se souvient de lui l'année de sa mort : ce sont plutôt ses tentatives pour agir sur le monde des bibliothèques de l'époque, à travers ses conférences ou l'application de la classification décimale à la bibliothèque de Levallois-Perret, qui lui valent d'être reconnu parmi les professionnels. Son rôle dans la réforme du dépôt légal mérite aussi d'être discuté, et l'on peut se demander quels étaient vraiment ses liens avec le CARD.

2.1.1. La formation professionnelle : les conférences à l'Ecole des hautes études sociales

Morel n'aborde pas beaucoup la question de la formation des bibliothécaires dans *Bibliothèques*. Le plus urgent pour lui semble être d'arracher ces établissements au monopole des Chartistes, et il s'insurge surtout contre une proposition faite par l'historien Charles-Victor Langlois dans *Le Temps* de 1905. Langlois voudrait réformer le personnel en créant un examen professionnel sérieux barrant l'entrée des bibliothèques, afin d'empêcher les pouvoirs politiques d'installer à ces postes les candidats qu'ils favoriseraient : cette proposition semble tout à fait correspondre aux idées de Morel, pourtant elle lui

déplaît fortement. Pourquoi ? Parce que la solution que donne Langlois est de transformer l'Ecole des Chartes en Ecole professionnelle des archivistes et des bibliothécaires. Morel n'est pas contre un examen professionnel sanctionnant l'accession au métier mais contre un concours portant essentiellement sur la paléographie que seuls les Chartistes auraient des chances de réussir, et qui barrerait l'entrée à tous ceux dont les bibliothèques auraient vraiment besoin : « les travailleurs modestes, qui assurent le travail nécessaire [...] qui répondent au public, tiennent les registres...font ce qu'il y a à faire⁵⁰ »⁵¹. Mais Morel ne fait pas ici de proposition pour un véritable enseignement professionnel ; tout au plus cite-t-il quelques questions de l'examen de la *Library association* et donne-t-il une définition générale de ce que doit-être un bibliothécaire.

En 1910, en revanche, année de la rédaction de *La Librairie publique* les choses ont changé. Morel sait qu'il ne peut pas réformer le recrutement des bibliothécaires ; et d'ailleurs une réforme n'est pas forcément souhaitable : « toutes les règles [...] écartent l'homme capable pour placer le médiocre avec une régularité presque systématique⁵² » ; en revanche, « un diplôme *non exigé* peut être une recommandation d'autant plus efficace⁵³ ». C'est ici qu'entre en scène une de ses réalisations concrètes : l'organisation de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales.

Ces conférences ont semble-t-il été créées à l'initiative de Morel. A la fin de *La Librairie publique* il donne un bref historique de leur création : en avril 1910, « quelques personnes » (il ne donne pas de noms) décident de fonder une « ligue pour la Librairie publique en France ». Sans crédits et sans véritable moyens d'action, son influence ne pouvait être que limitée. Morel fut alors « amené à chercher un moyen, fût-il humble, de faire que cette ligue se mit à la besogne » ; il décide d'agir sur l'enseignement et, espère-t-il, le recrutement des bibliothécaires. Avec l'aide de l'ABF et le concours de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, une « section des bibliothèques modernes » est créée dans ce dernier établissement, dont les cours s'inspirent de ceux de l'association des bibliothécaires anglais. Quatre séries de conférences furent ainsi organisées de novembre à mars et de 1910 à 1914 avant d'être interrompues par la guerre. Outre l'ABF, le Cercle de la librairie et même l'Institut international de bibliographie (IIB) y apporteront également leur participation – Morel a ainsi réussi à y intéresser les principaux acteurs du domaine du livre et de la bibliothéconomie naissante. Le texte des différentes conférences a ensuite été publié par l'Association en trois volumes (en 1912, 1913 et 1914) dont les deux premiers sont précédés d'une préface de Morel.

Déterminer plus précisément le rôle de Morel dans l'établissement des conférences est complexe. Une précision d'abord : ce n'est pas lui qui donne les cours (il ne fait qu'une conférence à chaque session), et il est difficile de savoir en quelle mesure il a décidé du programme : « organisateur », c'est ainsi que les périodiques de l'époque le désignent, mais le terme est vague. D'autant que Morel, comme à chaque fois qu'il aborde ses réalisations concrètes, reste modeste dans l'utilisation des pronoms : jamais

50 *Bibliothèques*, t. I, *op. cit.*, p. 325-326

51 Et beaucoup de ces travailleurs, Morel le reconnaît sans peine, sortent déjà de l'Ecole des Chartes. Ce n'est pas après eux que Morel en a mais après les « Grands Chartistes », la portion la plus érudite des diplômés de l'Ecole qui utilisent les bibliothèques pour leurs recherches personnelles mais « travaillent fort peu pour elle ».

52 *La librairie publique*, *op. cit.*, p. 289

53 *Ibid.*, p. 289

de « je » mais des « nous », des « il » voire des « un bibliothécaire de la Nationale », si bien qu'il est très ardu de savoir ce qu'il a fait, et si le « nous » représente plusieurs personnes ou lui seul. En supposant que la dernière option soit la bonne, on peut tenter une définition précise de son action à partir de l'« Avertissement » à la première série de conférences⁵⁴. Morel fait d'abord une proposition à Henri Martin, président de l'ABF, qui la soumet au comité de l'association, qui désigne Charles Mortet et Alexandre Vidier pour « surveiller l'établissement du programme » ; la même proposition est présentée par Morel, assisté (curieusement) de l'écrivain Romain Rolland et d'un Pierre Marcel sur qui nous n'avons pas plus d'information, aux responsables de l'Ecole des hautes études sociales qui acceptent la fondation d'une section des Bibliothèques modernes (fondation qui se fera avec l'aide de Jean Gautier, secrétaire de l'ABF et bibliothécaire à la Faculté de droit). Restait ensuite à recruter les conférenciers : Morel a été aidé en cela par le président du bureau parisien de l'IIB, le général Sébert – c'est sans doute par son intermédiaire qu'il a pu inviter les Bruxellois Paul Otlet et Henri La Fontaine – et le président du Cercle de la Librairie qui lui a indiqué les membres du Cercle les mieux à même de participer aux conférences. Nous ne savons si Morel a décidé à lui seul du programme et du sujet de chaque conférence, ou si les intervenants eux-mêmes ont eu voix au chapitre. On remarque en tout cas que les cours semblent correspondre parfaitement à ses idées, avec des interventions sur la classification décimale, les bibliothèques scientifiques et commerciales, le dépôt légal, les établissements étrangers (pour la seconde session), et les établissements spécialisés parisiens (pour la troisième session), avec cependant quelques thèmes qui ne semblent pas relever de ses préoccupations habituelles comme la reliure, les fonds ecclésiastiques ou l'hygiène dans les bibliothèques. Morel tient visiblement à appeler des spécialistes, des professionnels connaissant chacun un aspect de la chaîne du livre : « les rapports des éditeurs [...] avec les bibliothécaires peuvent avoir pour l'avenir du livre en France d'importants résultats. [...] il ne faut pas qu'on doute que le développement intense des bibliothèques encourage et étend la vente du meilleur livre⁵⁵ » affirme-t-il dans sa préface à la seconde série des conférences, insistant ainsi sur une idée déjà présente dans ses premiers ouvrages, celle que les bibliothèques, loin de faire du tort au commerce du livre, lui seraient plutôt bénéfique⁵⁶. En plus des bibliothécaires de la Nationale (dont Henri Lemaître), municipaux, universitaires, ou d'établissements spécialisés (Muséum d'histoire naturelle, Union centrale des arts décoratifs, Conservatoire de musique), Morel invite donc les directeurs des éditions Armand Colin et Ollendorff mais aussi un professeur à l'Ecole des Mines, un ingénieur, un conseiller du commerce extérieur et le directeur de l'Office de législation étrangère (bureau de documentation et de traduction des lois étrangères) à venir s'exprimer. Les conférences données par Morel lui-même concernent la *public*

54 Eugène Morel, *Bibliothèques, livres et librairies, conférences faites à l'École des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie et du Cercle de la librairie*, Paris, M. Rivière, 1912

55 Eugène Morel, *Bibliothèques, livres et librairies, conférences faites à l'École des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie et du Cercle de la librairie*, Paris, M. Rivière, 1913, p. IV

56 Non seulement les bibliothèques représentent de nouveaux clients pour l'édition, mais elles achètent des livres d'étude que des particuliers acquièrent rarement (« que de livres sérieux, utiles, ne peuvent trouver un débouché suffisant que par les bibliothèques ! » écrit Morel dans *La Librairie publique*), et enfin font de la « propagande » (on dirait aujourd'hui de la publicité) à certains volumes, découverts par les lecteurs à travers l'emprunt.

library en Angleterre et aux Etats-Unis, la bibliothèque royale de Berlin comparée à la Nationale mais aussi des statistiques sur la production éditoriale en France.

Dans son « Avertissement » au premier volume, Eugène Morel indique que les conférences s'adressent à trois groupes de personnes : aux bibliothécaires bien sûr, mais aussi aux étudiants et au grand public. L'enjeu ne se limite pas à de tenter de donner une forme d'enseignement technique aux bibliothécaires ; on souhaite aussi former les étudiants à la recherche bibliographique⁵⁷ ; et on espère également réaliser une autre ambition, la plus nécessaire si l'on désire comme Morel, une réforme des bibliothèques : intéresser l'opinion publique. Le public, en effet, ignore le parti qu'il peut tirer des bibliothèques et par conséquent n'y va pas ; or tant qu'il ne s'intéressera pas à ces établissements, le gouvernement ne fera pas d'efforts pour les améliorer. Derrière les cours en bibliothéconomie, c'est aussi la nécessité d'une réforme que l'on cherche à promouvoir. En ce qui concerne les bibliothécaires, les apports des conférences doivent être multiples : les renseigner sur les nouvelles techniques du métier qui ne sont pas évoquées en France sinon dans les revues étrangères ; leur apporter des connaissances professionnelles qui ne sont « distribuées nulle part » (c'est un premier pas dans « la création d'un enseignement véritable⁵⁸ ») ; et même, dans la mesure du possible, créer des exercices pratiques (ce qui ne peut être fait qu'avec l'accord d'une municipalité : c'est ce qu'il s'est passé à Levallois-Perret, que nous aborderons plus tard).

Dans la première de ses conférences, « La « librairie publique » en Angleterre et aux Etats-Unis », Morel aborde le sujet de « l'organisation de la lecture publique⁵⁹ » dans les pays anglo-saxons – et de son absence en France. Il commence par un historique de la bibliothèque de Glasgow qui, il y a trente ans, n'existait même pas et est aujourd'hui plus performante que n'importe quel établissement français. Si cela a pu être fait en Ecosse, rien ne s'oppose à ce que la France fasse la même chose. Même si la bibliothèque de Glasgow a reçu de l'aide du millionnaire américain Carnegie, Morel insiste sur le fait que ce n'est pas tant d'argent que l'on a besoin que de motivation : l'investissement de Carnegie est l'effet, non la cause de la motivation de bibliothécaires écossais pour changer la situation. Il aborde ensuite le sujet des missions des bibliothèques et, étonnamment, évoque la conservation. Il faut réserver des bibliothèques à la conservation, Morel insiste là-dessus ; simplement il ne faut pas les mélanger avec les bibliothèques de communication, les *free public libraries*.

Cette idée n'est à vrai dire pas absente de *Bibliothèques* : c'est déjà ce qu'il disait de la Nationale. Mais si elle revêt une importance particulière ici, c'est parce que le but n'est pas même. *Bibliothèques* et *La Librairie publique* étaient des pamphlets : pour mettre en place un système moderne, il faut détruire l'ancien, et c'est ce à quoi Morel s'employait dans ses ouvrages : c'est, nous semble-t-il, la raison derrière ses prises de position provocantes et la violence de ses critiques. Ici, l'objectif est autre : il s'agit de rallier les bibliothécaires et le public en général à sa cause, celle des « librairies publiques » :

57 Dans *Bibliothèques*, Morel déplore à plusieurs reprises le fait que la recherche bibliographique, pourtant indispensable à n'importe quelle formation, ne soit enseignée nulle part aux étudiants.

58 Eugène Morel, *Bibliothèques, livres et librairies, conférences faites à l'École des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie et du Cercle de la librairie*, Paris, M. Rivière, 1912, p. II.

59 Sauf indication contraire, toutes les citations proviennent des deux premières séries de conférences.

le choix des termes est beaucoup plus mesuré, le style beaucoup moins emphatique, et la présentation beaucoup plus claire. Il ne faut pas choquer, il faut motiver. Dans la suite de son exposé, Morel décrit avec enthousiasme les *free public libraries* anglaises et américaines, fait circuler des photographies, des exemplaires de catalogues, des tableaux de statistiques. Il finit sur un appel à l'organisation de tels établissements en France. Il faut faire connaître les bibliothèques utiles, il faut que tout le monde sache qu'elles existent à l'étranger et peuvent être créées en France, il faut organiser des ligues pour les mettre en place : il faut répandre la bonne parole - « évangéliser », c'est le mot qu'il utilise.

Dans sa seconde conférence⁶⁰, « La Bibliothèque royale de Berlin : le prêt et le Bureau de renseignements », Morel part encore une fois d'une observation des établissements étrangers pour en venir à une réflexion sur les français. Ici c'est la Nationale qui est visée. Encore une fois, il insiste : sa première mission, c'est la conservation : « simple bibliothécaire, je me déclare furieusement conservateur » (!) va-t-il jusqu'à affirmer. Mais la Nationale a aussi un autre but – et ici Morel adopte un point de vue très étonnant – elle doit servir aux chercheurs et aux érudits, ces mêmes chercheurs et érudits pour lesquels il semble ne pas avoir d'invectives assez violentes dans *Bibliothèques*. La Nationale doit fournir des outils de travail aux chercheurs sérieux, et non des romans au grand public. Pour cela elle doit pratiquer le prêt, comme la Bibliothèque royale de Berlin, et ne pas être transformée en la vaste populaire qu'elle menace de devenir. Toujours dans le but de servir à ces chercheurs, il faut établir un Bureau de renseignements sur le modèle de l'Auskunfts-bureau de Berlin, qui répertorierait dans un catalogue général tous les documents de toutes les bibliothèques de France. Encore une fois le ton est différent, parce que le but est différent ; Morel sait s'adapter à son public.

Son intention est énoncée très clairement dès le début de la première conférence : il ne s'agit pas de « juger, critiquer ni admirer » mais résolument d'« imiter et utiliser ». Il ne faut pas améliorer ou réformer le système français, il faut le changer en prenant exemple sur les pays étrangers ; le but avoué de Morel est de faire œuvre de « propagande ». Il espère même susciter de l'émulation. Beaucoup des conférenciers non seulement présentent des techniques modernes mais en utilisent pour animer leur intervention et Morel n'échappe pas à la règle : il fait circuler des photographies des différentes bibliothèques anglaises, des reproductions des plans architecturaux, et projette des images au tableau ; dans une note à sa première conférence, il indique « ceux qui voudraient s'associer à la propagande pour la *Librairie publique* peuvent s'adresser à l'auteur, pour emprunter les verres des projections et la petite collection de documents qu'il a constituée dans ce but ».

Le but des conférences n'est pas tant de former des bibliothécaires que de répandre la bonne parole, faire de la publicité au concept de « librairie publique » : « nous ne prétendons pas avec cela former des bibliothécaires, nous ne voyons dans cette première année qu'un essai, et surtout une propagande »⁶¹ affirme Morel dans *La Librairie publique*. Et il semble que les conférences aient eu un grand succès, si l'on en croit la préface de la seconde série⁶² et le fait que l'on s'en souvienne encore des années plus tard dans la presse professionnelle. Pourtant, installer la « librairie publique » n'a jamais été

60 La troisième n'est pas malheureusement pas recopiée dans le dernier volume.

61 Eugène Morel, *La Librairie publique*, op. cit., p. 291

62 « L'accueil fait aux conférences instituées à l'Ecole des Hautes Etudes sociales autoriserait aujourd'hui bien des espérances ».

un objectif de la lecture publique française. Il semble donc qu'en dépit de leur succès, les conférences n'aient pas eu le résultat espéré.

2.1.2. Le catalogue de Levallois-Perret

C'est à la suite de ses conférences à l'Ecole des Hautes Etudes sociales que Morel fut invité par la municipalité de Levallois-Perret à rédiger son catalogue. Selon Gaetan Benoît, ce seraient tantôt ses étudiants et lui tantôt lui seul qui auraient été sollicités ; on dit souvent, aussi, que c'est la première application de la classification décimale en France, et nous n'avons rien trouvé qui pourrait contredire cette affirmation. D'après Jean-Pierre Seguin, le catalogue fut « l'une des seules occasions qu'il eut d'appliquer concrètement ses idées⁶³ ». Le catalogue a eu un grand succès, comme nous l'avons vu dans notre première partie, et le tirage de 1913 a été très rapidement épuisé ; nous avons étudié la version revue par Morel et rééditée en 1925⁶⁴.

La préface de Morel à ce catalogue permet d'en établir un historique plus précis. D'abord, il est intéressant de remarquer que la bibliothèque de Levallois-Perret était un établissement selon les vœux de Morel : fondée en 1878 grâce à l'initiative *volontaire* de citoyens intéressés dans le projet à l'aide de souscriptions et de dons, à l'instar des bibliothèques d'Amérique, et pas sur ordre de l'Etat. C'est donc déjà une bibliothèque qui ne suit pas le modèle habituel, et peut-être plus ouverte à la nouveauté pour cette raison. Elle n'a en revanche pas de bâtiment propre mais se trouve dans les sous-sols de la mairie ; néanmoins vaste et accessible, elle permet la lecture sur place des périodiques. C'est le Conseil municipal de 1911 qui, « frappé de l'insuffisance des catalogues précédents⁶⁵ », a l'idée de faire appel à un « bibliothécaire de la Bibliothèque nationale [qui] avait tenté à l'Ecole des hautes études sociales d'instituer des conférences de « Bibliothèque moderne » » (Morel, comme dans certains de ses articles professionnels, ne parle pas de lui à la première personne), pour rédiger un nouveau catalogue, mais aussi « compléter au besoin la bibliothèque ». Il fallut trois ans pour mettre en place le catalogue dans lequel Morel a essayé « des méthodes très répandues à l'étranger ». La première édition tirée à 2000 exemplaires fut très rapidement épuisée, et il n'en restait pas assez pour en faire un second tirage ; ce n'est que lorsque les Allemands leur restituèrent, en 1920, ceux qui leur avaient été prêtés avant la guerre pour l'Exposition du Livre de 1914 à Leipzig que Morel et les employés de la bibliothèque ont pu en faire une nouvelle édition complétée en 1925. Contrairement à ce qu'affirmait Coyecque dans *La Revue des bibliothèques*, Levallois-Perret n'a pas confié la direction de sa bibliothèque à Morel mais l'a simplement chargé d'aider à faire le catalogue de la bibliothèque. Après la rédaction du premier catalogue, les progrès ont été selon lui, immédiatement visibles : la communication des documents et les prêts ont été plus que doublés. Surtout la proportion de non-fiction dans les demandes a énormément augmenté : de 3% à 40% d'après lui. On ne lisait avant que des romans, c'est-à-dire que des livres dont on connaissait l'auteur : on demande maintenant de la science, de l'histoire, de la musique, des

63 Jean-Pierre Seguin, *Un prophète en son pays*, op. cit., p. 114

64 Eugène Morel, *Catalogue de la Bibliothèque de Levallois-Perret publié sous la direction d'Eugène Morel*, Paris, L'Emancipatrice, 1925

65 Toutes les citations sont issues, sauf indication contraire, du volume mentionné ci-dessus.

voyages : tout cela grâce au classement méthodique qui permet de rechercher des livres par sujets (la bibliothèque ne disposait avant que d'un catalogue alphabétique). Le catalogue de 1925 est la réfection du premier, avec un seul changement : on avait une table alphabétique pour les romans, une table alphabétique pour le reste, on a décidé de mêler les deux ce qui, encore une fois, pourra apprendre aux lecteurs « l'existence de livres passionnants qui cependant, ne sont pas des romans » : on retrouve ici la volonté typique de Morel de renseigner le lecteur, mais aussi une idée d'élever le niveau de ses lectures – qui n'était d'ailleurs pas totalement absente de *Bibliothèques* (voir les critiques qu'il adresse au public de la Nationale).

Morel explique ensuite – voire défend – le choix de la décimale. Il reprend le même argument que dans *Bibliothèques* : diviser en dix classes est certes arbitraire, mais tout système de classification l'est, et la Dewey est plus simple car l'esprit s'y plie plus naturellement – les suites de chiffres formant un nombre sont aussi plus faciles à mémoriser que des suites de lettres qui ne forment pas un mot. Surtout elle fait économiser du temps à ceux qui cherchent, c'est-à-dire les lecteurs, ce qui est l'essentiel pour Morel. Le fait d'ailleurs que les prêts aient considérablement augmenté à Levallois-Perret depuis le catalogue de 1913 semble en être la preuve. Même les enfants comprennent ce système appliqué à l'Heure joyeuse. Cette classification est de plus universelle, elle peut se plier à toutes les langues ; on y résiste en France parce que l'on n'aime pas ce qui vient de l'étranger et l'on oublie que Dewey lui-même s'est inspiré en partie du système utilisé à la Bibliothèque nationale de France. Morel ne s'aveugle pas sur les limites de cette classification : elle ne permet pas de prendre aisément en compte l'évolution rapide de certains domaines, et elle reflète l'importance de la théologie en Amérique. Une solution pour lui : adapter le classement aux fonds nationaux, ce qui devra être l'oeuvre des bibliothécaires de chaque pays et d'ententes internationales.

Morel dit avoir été appelé pour combler les manques de la bibliothèque afin de mieux pouvoir répondre aux demandes des lecteurs, dont il indique que ce sont en grande majorité des ouvriers, mais il détaille peu les éventuelles acquisitions qu'il aurait pu conseiller, donnant néanmoins les principes généraux qui l'ont guidé, lui et les autres employés de la bibliothèque. On retrouve dans ces principes les idées habituelles de Morel ainsi que d'autres moins souvent évoquées. Il a été décidé que l'on chercherait de manière générale à élever le niveau de lectures, c'est-à-dire à offrir à chaque métier de bons traités (ce qui correspond aux volontés de Morel), mais aussi à « lutter par la présentation des meilleurs livres – serait-ce même un peu contre le public, car c'est là un rôle essentiel des bibliothèques - contre ceux que veut imposer la publicité ». Il est rare de voir Morel affirmer que l'on doit parfois aller à l'encontre du goût du public ; on distingue ici un débat qui (au risque de reprendre une formule si souvent accolée à son nom) est toujours d'actualité – faut-il accepter ou non les best-sellers dans les bibliothèques ? Morel a également cherché à réunir les littératures des différents peuples et à développer les fonds de poésie, de musique, de philosophie et de sociologie. Cela ne nous semble pas refléter au plus près les idées habituelles de Morel ; il ne mentionne pas les sciences, les périodiques, les ouvrages de renseignements pratiques auxquels il semble tant tenir dans ses premiers livres. De plus, lorsque l'on regarde les collections dans le catalogue même, on remarque que les proportions sont très classiques : près d'un

tiers d'histoire, très peu de sciences, peu de périodiques, même s'il y a un peu plus de social et de politique que dans d'autres catalogues de la même époque que nous avons pu étudier⁶⁶. Morel va jusqu'à affirmer quelque chose qui va presque à l'encontre de la vision utilitaire de la bibliothèque et du service public présentée dans *Bibliothèques* :

En général, nous avons dépassé et de beaucoup les demandes du public, et nous savons qu'on nous fait reproche d'avoir encombré la bibliothèque de livre « qui ne sortent jamais » ; tel reproche que nous portons légèrement, fièrement même. Tel livre qui « sort » un jour reviendra, ayant rendu plus de services et mieux justifié tous les crédits de la bibliothèque que des centaines d'autres qui ont peut-être eu tort de sortir...

Morel se serait-il assagi avec l'âge ? Notons tout de même qu'il est impossible de déterminer quels livres ont été acquis sur les conseils de Morel, et la plus grosse partie des collections a été évidemment constituée avant lui – il n'est pas donc pas étonnant que l'histoire y prédomine. On remarque aussi qu'un réel effort a effectivement été fait pour fournir des manuels ou des traités à certains métiers, notamment dans le domaine de l'industrie, et qu'une attention particulière a été apportée à la classification des sciences pures et appliquées, pour lesquelles on essaie d'être le plus précis possibles dans les divisions et sous-divisions. Morel en revient après à des opinions plus caractéristiques de ses écrits : « la bibliothèque est *celle de tous*. Nous n'imposons nos goûts à personne, et si nous indiquons le chemin quand on nous le demande, faisant profession d'avoir et savoir lire les indicateurs, nous n'avons pas mission de censure ».

De plus, la volonté de rendre le catalogue accessible et compréhensible au public y est très visible. Après la préface, l'ouvrage est divisé en trois parties, chacune différenciée par des couleurs de pages différentes : en rose, une section expliquant comment se servir du catalogue ainsi que les cadres de classement et un index de mots-types ; en blanc le catalogue méthodique lui-même et en vert la table alphabétique des auteurs. La première partie, « Pour se servir du catalogue » décline les différentes options que possède le lecteur : pour rechercher un livre dont on connaît l'auteur se reporter aux pages vertes, pour rechercher des ouvrages sur un sujet regarder la table des mots-types ou étudier les cadres de classement dans les pages roses. Morel ajoute même des conseils de recherche documentaire : consulter un ouvrage général, comme une encyclopédie, si on ne trouve pas le sujet précis que l'on cherche par exemple. Il ne se contente pas d'expliquer comment utiliser le catalogue, il tente aussi de faire comprendre le principe même de la classification décimale en la présentant de la manière la plus simple possible, et en ajoute de nombreux commentaires en note dans le catalogue même, ou en introduisant les sections par quelques phrases explicatives.

Morel n'a pas tout changé à Levallois-Perret. La lecture sur place est possible mais très rare en raison des locaux (au sous-sol), les horaires d'ouverture sont toujours réduits, l'établissement n'accueille pas encore les enfants et les collections ne sont pas en libre-accès pour des raisons pratiques (les magasins ne sont pas agencés pour cela). Morel rappelle que ce n'est plus tant de livres dont la bibliothèque a besoin mais de bonnes salles et de crédits d'entretien. Il faut donc relativiser son influence : il n'a pas fait de l'établissement une *free public library*. Mais son travail sur le catalogue est

66 Ceux de Nantes et d'Angers notamment.

intéressant à étudier, car il permet de voir l'application concrète qu'il donne aux préconisations de *Bibliothèques*.

Dans ses premiers livres, Morel souhaite un catalogue qui permette une recherche par sujet, ce qui est exactement ce qu'il a appliqué ici. En revanche seule deux des trois fonctions du catalogue selon lui sont présentes : faire l'inventaire des ressources et indiquer quels documents on possède sur tel sujet, il ne s'y trouve pas de bibliographie répertoriant tous les livres existant sur un sujet (ce qui semble de toute façon irréalisable avec les moyens de l'époque). Morel n'admet la classification alphabétique par nom d'auteur que pour la fiction, ce qui est bien appliqué ici et encore uniquement pour les romans : la poésie et le théâtre sont classées méthodiquement aussi, en 800. Si l'on cherche Victor Hugo dans les pages vertes par exemple, on aura : « Voir Poésie 841 » et « Voir Théâtre 842 », et pour les romans le titre suivi de la cote (première lettre du nom de l'auteur et numéro d'ordre : « H-3833 » pour *Notre-Dame de Paris*). Mais les modifications ou simplifications les plus originales que Morel demandait dans ses premiers ouvrages n'ont pas été retenues dans ce catalogue : rien n'indique le degré d'intérêt du livre ; le nom d'auteur ni le titre ne sont supprimés, pas même pour les sciences et techniques ; et on n'indique pas par des chiffres la périodicité, le format ou l'année (d'ailleurs on ne les indique pas du tout, ce qui est peut-être encore plus radical). Pour avoir modéré ses principes cependant, Morel ne les a pas abandonnés : il explique dans sa préface que les titres donnés sont les plus brefs possibles et qu'on ne cherche pas à décrire précisément l'objet, car les livres sont destinés à être rapidement renouvelés : et en effet chaque notice est réduite à l'essentiel. On y trouve l'auteur, le titre, parfois la date⁶⁷, la cote et c'est tout ; aucune précision sur le format, l'édition ou quoi que ce soit d'autre : « le but n'est pas de décrire mais de faire lire ». Le plus grand accomplissement, peut-être, du catalogue, est d'avoir réussi à rester clair et concis en donnant le maximum d'informations sur les livres : en effet si tout ce qui n'est pas strictement utile selon Morel (comme l'édition) est supprimé, on a en revanche des indications sur le contenu du livre. La table des matières est souvent recopiée dans la notice, surtout pour les ouvrages récents ; et on a même réussi à mettre en place l'une des plus choses qui lui tenaient le plus à cœur, le dépouillement des articles de journaux. Les périodiques et revues possédés sont tous répertoriés en 070 « Journaux. Presse et journalisme » avec seulement le titre et la cote, mais la plupart des articles de la *Revue des deux mondes*, du *Mercure de France*, de la *Revue de Paris* et des *Cahiers de la quinzaine* se retrouvent classés dans les différentes sections avec le titre, le nom de l'auteur et le périodique dont ils sont extraits (sans cote puisque celle-ci est indiquée avec les revues elles-mêmes). Par exemple, en géographie dans la section sur l'Inde on trouvera cette notice : « Maindron (Maurice). Lettres écrites du Sud de l'Inde (R. 2 mondes, 1906-08) ».

A l'intérieur même des sections, les livres ne sont pas ordonnés chronologiquement comme il le demandait dans *Bibliothèques*. La plupart du temps ils n'ont en fait pas d'ordre, sauf pour certaines sections classées alphabétiquement par nom d'auteur : philosophie, poésie, théâtre, musique ; par nom

67 Celle-ci, explique Morel, n'est précisée que pour les ouvrages techniques ou les guides qui n'ont d'intérêt que récents, cette date étant alors pour lui le meilleur renseignement que l'on puisse donner sur l'ouvrage dans ce cas. Il ajoute à ce propos : « Nous conformant au vœu que nous avons fait adopter au Congrès du Livre de 1917, nous avons refusé tout achat de livres techniques non datés ».

de personne pour les biographies ; par nom de lieux pour la géographie. La cote est composée des trois premiers chiffres de la classification décimale (on n'indique pas les suivants) puis d'un numéro d'ordre, les deux étant séparés par un tiret. Lorsqu'on a en plus un classement alphabétique dans les sections, la première lettre du nom de personne ou du lieu est indiquée : un livre sur les Alpes aura par exemple pour cote 910-A-20.

Enfin, dans *Bibliothèques*, Morel souhaite la création de centres de bibliographie qui fourniraient des fiches toutes faites aux différentes bibliothèques ; le but qu'il essaie d'atteindre avec son catalogue n'est pas si différent. S'il cherche à indiquer le plus précisément possible aux lecteurs de Levallois-Perret les ressources de leur établissement de lecture, il a aussi une vision plus large de l'usage qui pourrait être fait de son œuvre : le catalogue pourrait en effet servir « à tous ceux de France ». Les cadres décimaux, le classement des ouvrages, la cote, tout cela est universel et pourrait être repris, il n'y aurait qu'à changer le numéro d'ordre, et toute bibliothèque pourrait bientôt avoir un catalogue répondant aussi bien aux attentes des lecteurs. On sait cependant que ce vœu n'a pas été exaucé et que l'usage de la classification de Dewey n'a été généralisé que bien après la mort de Morel dans les bibliothèques françaises.

Le catalogue de Levallois-Perret nous présente ainsi un Morel moins radical que dans ses premières œuvres mais n'ayant pas abandonné ses principes pour autant. Gommant les aspects les plus contestables – voire irréalisables – de ses textes de 1908 et 1910, il parvient à donner à Levallois-Perret un catalogue selon ses désirs, c'est-à-dire utile à la recherche documentaire. Classé par sujets le catalogue ne décrit pas l'objet mais son contenu : si la notice est réduite à son strict minimum pour ce qui est des informations para-textuelles (édition et format absents par exemple), on s'efforce d'en préciser le sujet en en donnant la table des matières. Morel réussit même à mettre en place le dépouillement des périodiques qui semblait impossible et absurde à certains de ses contemporains, comme Chapot. Le pari semble réussi : le catalogue est clair, donne précisément les livres sur tous les sujets et n'est pas si encombrant qu'on pourrait le croire en dépit de la masse d'informations (il tient en un seul tome contrairement aux catalogues de la fin du XIX^e siècle – mais il est vrai que le fonds de Levallois-Perret n'est pas très important). Sans abandonner ses convictions, Morel réussit à les modérer et les présenter sous un jour beaucoup plus clair : sa préface commence par un résumé des idées principales de *Bibliothèques* et *La librairie publique*, et ce résumé est court, concis et va droit au but, bannissant les digressions et les répétitions qui rendaient la lecture de ses premiers ouvrages difficile. Organisé en paragraphes brefs définissant ce que doit être une bibliothèque, le passage sur lequel s'ouvre le catalogue ressemble ainsi beaucoup plus à un manifeste que ses premières œuvres parfois présentées sous ce nom.

2.1.3. Le rôle de Morel dans le CARD

Morel a collaboré étroitement avec le Comité Américain pour les Régions Dévastées ; en tout cas c'est ce que Marguerite Gruny, Gaetan Benoit et nombres d'auteurs d'articles du BBF affirment. Les détails sont plus rares : quel a été, vraiment, le rôle de Morel dans l'installation des bibliothèques du

CARD ? En quoi a-t-il pu aider les bibliothécaires américains dans la création de ces établissements ? La réponse se trouve en partie dans la presse professionnelle de son époque.

En 1908, Morel écrit dans le second tome de *Bibliothèques* :

Si, par donation, legs, ou mieux par imposition volontaire, comme en Angleterre, des viles de France se créent une bibliothèque, qu'elles refusent tout secours ou conseil de l'Etat ! Qu'elles fassent venir d'Angleterre ou d'Amérique [...] un homme ou une femme connaissant le métier : « On ne peut pas l'apprendre en France ! »⁶⁸

Ce vœu se réalisera après la première guerre mondiale, lorsque le CARD met à la tête de son service des bibliothèques la directrice de la section des enfants de la bibliothèque publique de New York, Jessie Carson. Dans « L'oeuvre française d'une bibliothécaire américaine Miss Jessie Carson⁶⁹ » paru dans la *Revue des bibliothèques* de 1924, Ernest Coyecque revient sur les accomplissements de cette dernière. Dès 1917, après un premier repli de l'armée allemande, le CARD s'emploie à la reconstruction de divers bâtiments dans l'Aisne mais il ajourne dans un premier temps sa décision de construire des bibliothèques. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont demandé des livres selon Coyecque ; c'est ainsi que Jessie Carson a été appelée à mettre en place différentes bibliothèques dans les sièges des cantons, former des bibliothécaires français, cataloguer les fonds à l'aide de la classification décimale. La plus importante de ces nouvelles bibliothèques à l'américaine sera celle de Soissons, inaugurée en 1921. C'est là qu'il est fait pour la première fois mention de Morel dans l'article : « aimablement invités à la cérémonie, Eugène Morel et moi fûmes émerveillés ». A aucun moment Coyecque n'écrit que Morel a pris une part active dans la mise en place des établissements du CARD. Ce serait sur un souhait de Coyecque et non de Morel que Miss Carson décide d'offrir à la Ville de Paris une bibliothèque sur le même modèle que celle de Soissons : Coyecque voulait en effet que les autorités parisiennes, à qui il cherchait à faire comprendre depuis si longtemps à quoi devait ressembler un vrai établissement de lecture publique, aient un modèle sous les yeux. Cette seconde bibliothèque à l'américaine est inaugurée en 1922 dans un baraquement rue Fessart, où elle remplace l'ancienne municipale en triste état installée dans les locaux de l'école attenante. Le succès est immédiat, et Coyecque remarque avec plaisir que les romans n'y font que 60% des prêts. Les initiatives de Jessie Carson ne s'arrêtent pas là : ayant remarqué l'état déplorable de certaines bibliothèques populaires, elle s'arrange pour envoyer pendant deux années consécutives des françaises aux Etats-Unis pour y suivre des cours de bibliothéconomie. Elle décide en 1923 d'y substituer un cours organisé cette fois en France, et qui aura lieu en juin et juillet. Allant encore plus loin, elle envisage la fondation d'une école pour bibliothécaires à Paris, avec le concours de l'*American library association* (le CARD étant sur le point d'être dissous) : cette école sera créée rue de l'Elysée. Enfin, Jessie Carson décide, avec les moyens américains, d'aider à mettre en place ce que Coyecque, en tant qu'Inspecteur des bibliothèques, essayait de faire depuis des années : l'organisation d'un véritable service des bibliothèques dans la préfecture de la Seine, en faisant pression sur le préfet pour qu'au moins une des bibliothécaires formée aux méthodes américaines soit nommée à ce service. Quand le

68 Eugène Morel, *Bibliothèques*, t. II, *op. cit.*, p. 359

69 Ernest Coyecque, « L'oeuvre française d'une bibliothécaire américaine Miss Jessie Carson », *Revue des bibliothèques*, 1924

CARD est dissous, Jessie Carson provoque également la constitution du Comité français de la bibliothèque moderne qui prendra le relais. Si l'on en croit cet article, tout a été fait non seulement grâce à l'action de Jessie Carson, mais aussi sur son initiative, et s'il est de temps à autre question des vœux de Coyecque, Morel n'apparaît jamais.

Un autre article de la même revue confirme ces faits mais donne plus de détails sur l'Ecole américaine⁷⁰ de la rue de l'Elysée. L'idée vient de Jessie Carson, qui a voulu former des bibliothécaires capables de maintenir en état les bibliothèques mises en place dans l'Aisne et à Soissons. L'école est gratuite et donne des cours sur les bibliothèques généralistes, spécialisées, populaires ou pour enfants. L'article évoque plus en détails la collaboration entre Français et Américains : l'Ecole a été construite sur les fonds du CARD et est dirigée par Sarah Bogle, secrétaire adjointe de l'ALA, et Miss Parsons, toutes deux américaines, mais ce n'est pas le CARD qui s'occupe de maintenir l'établissement : les fonds nécessaires pour deux ans ont été donnés à l'ABF. Comme la formation de juin-juillet 1923, les cours seront organisés par Sarah Bogle mais aussi Ernest Coyecque, Eugène Morel et Firmin Roz (directeur adjoint de l'Office national des universités et écoles françaises à l'étranger). Morel a donc au moins « collaboré » à l'organisation des cours de l'école américaine, même s'il n'a pas eu de rôle actif dans la mise en place des bibliothèques du CARD.

La *Revue des bibliothèques* de 1925 contient un article d'Henri Lemaître⁷¹ sur une autre réalisation du CARD, la bibliothèque enfantine de l'Heure joyeuse récemment créée. C'est le Book committee on children's library, formé en 1918 qui a décidé de sa construction, et elle a ouvert en 1924, rue Boutebrie à Paris. Cet article ne s'étend pas sur la bibliothèque mais reproduit le discours d'inauguration d'Eugène Morel, qui avait été invité à la cérémonie – en compagnie de beaucoup de personnalités politiques (ambassadeur américain, préfet de Paris) – non pas en sa qualité de bibliothécaire de la Nationale mais de président de la Société des gens de lettres. Le discours expose « le but et la signification de la nouvelle institution », et commence par rappeler les étapes de sa création. Morel n'explique cependant pas clairement son rôle : « on me dit que j'y suis pour quelque chose » dit-il, mais il modère vite ce commentaire en affirmant que rien n'aurait pu se faire sans la présidente du Book committee, Mme Griffiths. C'est d'elle que vint la proposition de créer une bibliothèque enfantine ; elle en parla à Firmin Roz, qui exposa à son tour l'idée à Morel, Coyecque, mais ces derniers ne semblent pas avoir eu de rôle actif dans sa construction. C'est Mme Griffiths qui a invité Morel à l'inauguration, parce que, lui-a-t-elle dit, il a été « le premier à propager en France l'idée de Bibliothèque moderne » ; Morel réfute cette idée, d'autres l'ont devancé ; il reconnaît en revanche que « son cri avait plus de poids ». Une fois encore se révèle chez Morel le fossé entre le discours qu'il tient dans ses premières œuvres et l'aspect beaucoup plus modéré que revêtiront toutes ses interventions suivantes, celle-ci n'échappant pas à la règle. On peut en effet discerner une légère moquerie envers lui-même dans sa façon d'évoquer *Bibliothèques* : « mon cri avait plus de poids : exactement que celui de deux in-octavo, 873 pages, en un temps où le papier était moins cher » : est-ce une auto-critique sur la longueur excessive de son premier

70 « Chronique », *Revue des bibliothèques*, 1924

71 Henri Lemaître, « La bibliothèques enfantine de la rue Boutebrie : « L'Heure joyeuse » », *Revue des bibliothèques*, 1925

livre, et peut-on y voir la mise à distance d'un ouvrage considéré maintenant comme oeuvre de jeunesse ? « J'ai écrit en écrivain qui signale des tares, s'en amuse et passe ailleurs » s'excuse-t-il, avant de feindre l'étonnement devant les résultats de son livre : quelques lecteurs « vinrent me proposer, l'un de faire un catalogue comme ceux que je vantais, l'autre d'établir un enseignement pour les bibliothécaires, l'autre, ici présent ⁷², de visiter les bibliothèques municipales de Paris qu'il régénèrait [...] l'Amérique même n'a pas permis que je m'arrête ». C'est donc un bilan de sa propre action que Morel donne ici, dans lequel il se décharge de toute responsabilité : bien sûr il est ironique ; on peut néanmoins en conclure qu'il n'a pas tout fait lui-même, ni même été à l'initiative de tous les changements – même si ses livres auraient joué un rôle. La suite de son discours réaffirme sa vision de la bibliothèque comme « œuvre post-scolaire par excellence ».

Pascal Ory précise enfin dans son article d'*Histoire des bibliothèques françaises* « Les pouvoirs publics, de l'indifférence à l'intérêt »⁷³ que le Comité français de la bibliothèque moderne, créé, nous l'avons vu plus haut, par Jessie Carson, comptait parmi ses membres les plus actifs Coyecque et Morel ; ils revendiquaient notamment la création d'un Conseil des bibliothèques au gouvernement, la circulation des fonds en milieu rural, une meilleure qualification pour les bibliothécaires parisiens et collaborait avec l'ABF.

Il semble donc que le rôle de Morel dans l'établissement des bibliothèques du CARD ait été minime. Il a été invité à l'inauguration de l'Heure joyeuse et de la bibliothèque de Soissons grâce à ses bonnes relations avec les Américains, et parce que ses livres ont tout de même eu un certain impact sur quelques professionnels ; il a collaboré un à l'organisation des cours de l'Ecole américaine, sans doute parce que l'on se souvient encore du succès de ses conférences d'avant-guerre ; mais ce n'est pas lui qui a décidé ni même demandé la construction des bibliothèques modèles américaines.

L'effervescence des années 20 fut de courte durée : l'Ecole rue de l'Elysée ferma en 1929 faute de financements et les bibliothèques américaines périclitèrent pour la même raison. Selon Graham Keith Barnett⁷⁴ cependant, le service de prêt ambulant organisé autour de ces établissements par les Américains permit de jeter les bases de la lecture rurale qui se développera plus tard en France.

2.1.4. Le Dépôt légal

La réforme du dépôt légal est souvent attribuée à Morel, mais son rôle exact n'est jamais rendu explicitement. A l'époque, la loi appliquée était celle de 1881 : seul le dépôt imprimeur était exigé, mais il était loin d'être complet, ne concernant qu'une partie de la production imprimée (il ne prenait pas en compte, par exemple, les catalogues ou les affiches) et n'étant de toute façon pas respecté pour une grande partie de publications comme les petits périodiques régionaux ou les réimpressions revues et corrigées. Dès 1908, dans le second tome de *Bibliothèques*, Morel écrit que tout le monde s'accorde sur le fait que la loi doit être changée pour garantir un meilleur enrichissement des dépôts publics et

⁷² Probablement Ernest Coyecque.

⁷³ Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. IV. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis-Éd. du Cercle de la librairie, 1992

⁷⁴ Article « La léthargie des bibliothèques municipales dans *Histoire des bibliothèques françaises. IV., op. cit.*

l'assurance de la propriété littéraire ; Morel voudrait y ajouter une troisième clause, l'établissement d'une bibliographie nationale.

Pour déterminer le rôle exact de Morel, il faut encore une fois se tourner vers les revues professionnelles. En 1925 Morel écrit pour la *Revue des bibliothèques* l'article « La loi sur le dépôt légal⁷⁵ » dans lequel il donne un historique de la réforme. En 1910 déjà, Maurice Vitrac avait présenté à l'ABF un projet avec deux principes : celui du double-dépôt (imprimeur - éditeur) et celui de faire dépendre la propriété littéraire du dépôt légal seul – un écrivain qui n'aurait pas déposé son œuvre dès sa publication verrait son droit s'atténuer. C'est ici qu'Eugène Morel – qui parle à nouveau de lui à la troisième personne – entre en scène, et il semble que ce ne soit pas en tant que bibliothécaire de la Nationale mais en tant qu'écrivain qu'il soit intervenu : pour lui il est impensable de faire dépendre les droits d'un auteur sur son ouvrage d'une quelconque formalité, l'œuvre lui appartient à partir du moment où il l'a écrite, qu'il ait un papier pour le prouver ou non⁷⁶. Avant d'aider la Nationale dans sa mission de conservation, l'important pour Morel est de garantir le droit d'auteur. Il est élu pour cela au Comité de la Société des gens de lettres – dont les membres ont le même avis que lui sur la question – pour préparer un contre-projet, qu'il présente en 1914 à la Société. La guerre vient interrompre les efforts, mais Morel, travaillant au service Dépôt légal de la Bibliothèque Nationale, réussit tout de même à faire paraître son projet de loi dans la *Nouvelle Revue*⁷⁷, sous forme de brochure indépendante en 1917⁷⁸ et à le présenter à deux congrès du livre. Ce projet demande qu'un dépôt soit fait pour toute la production imprimée : livres mais aussi partitions, documents graphiques, brochures, affiches, catalogues, almanachs, publications officielles, documents dont Morel affirme l'importance et déplore qu'ils ne soient pas encore pris en compte par le dépôt, ainsi que toutes les photographies destinées à la vente. Le dépôt sera effectué par l'imprimeur ou le producteur aux préfectures des départements, et par l'éditeur à la Bibliothèque nationale (y compris pour les documents édités à l'étranger par des éditeurs français ; les éditeurs étrangers éditant en France peuvent aussi déposer à la Nationale, ils seront ainsi garantis contre la contrefaçon). Contrairement au projet de Vitrac, celui de Morel énonce clairement que le dépôt légal n'est pas la condition de la propriété littéraire pour l'auteur. Il n'ajoute en revanche aucune clause sur l'établissement d'une bibliographie nationale contrairement à ce qu'il souhaitait en 1908⁷⁹.

La Commission d'auteurs et d'éditeurs présente à l'un des congrès où le projet a été présenté ne l'a pas accepté directement, mais a mis en première ligne de ses études celle d'une réforme du dépôt légal. Il a fallu plusieurs années après cela pour que les éditeurs, imprimeurs et gens de lettre se mettent d'accord sur un texte qui reprenait presque intégralement le projet de Morel et qui fut établi et approuvé au Syndicat de la propriété intellectuelle en 1921. Après plusieurs autres péripéties – dont des accrochages entre Morel et deux éditeurs dans le *Mercure de France* – la loi fut enfin signée le 24 mai

75 Eugène Morel, « La loi sur le dépôt légal », *Revue des bibliothèques*, n°s 7-10, août-octobre 1925

76 En 1910 pourtant, Vitrac avait été invité par Morel à faire une conférence à l'Ecole des hautes études sur son projet de réforme du dépôt légal, et Morel en parle en termes élogieux dans sa préface à la première série de cours : mais il semble que Vitrac entendait dans un premier temps faire dépendre les droits de l'éditeur et non de l'auteur du dépôt légal.

77 Eugène Morel, « La sauvegarde de la pensée française – le Dépôt légal », *La Nouvelle Revue*, no 125, 15 octobre 1917, et « La sauvegarde de la pensée française – le Dépôt légal (II) », *La Nouvelle Revue*, no 126, 1er novembre 1917

78 Eugène Morel, *Le dépôt légal : étude et projet de loi*, Paris, Bossard, 1917

79 Tous ces renseignements proviennent de la brochure de 1917.

1925. En accord avec les vœux de Morel, elle prévoit le dépôt par l'imprimeur et l'éditeur de toutes les productions imprimées (y compris brochures, catalogues, cartes postales etc.), et des photographiques, mais aussi (ce que Morel n'avait pas demandé, en tout cas pas en 1917) des publications cinématographiques et sonores. Rien n'est précisé en revanche pour les publications étrangères – si ce n'est pour les œuvres étrangères co-éditées par des entreprises françaises et mise en vente en France qui doivent être déposées elles aussi. La loi ne fait pas dépendre la propriété littéraire du dépôt légal.

A la fin de son article, Morel en revient à un point de vue de bibliothécaire, expliquant les avantages de cette nouvelle loi pour l'établissement de la *Bibliographie de la France*. Le dépôt étant désormais respecté et devant être effectué dans les deux mois, la bibliographie peut enfin être tenue à jour et enregistrer les volumes de l'année réelle. Il termine sur un « vœu d'ordre pratique » : celui de supprimer de la *Bibliographie*, publiée par le Cercle de la Librairie, toutes les suites d'ouvrages ou les réimpressions annuelles, dont il n'est pas utile de préciser qu'elles continuent chaque année. Cela ferait économiser des frais d'impression au Cercle qui pourrait le réinvestir dans des impressions de la *Bibliographie* sur papier pelure, ce qui permettrait aux bibliothécaires d'en utiliser les fiches pour leurs établissements.

Si Morel n'a donc pas réformé le dépôt légal à lui seul, c'est son projet de loi qui a été retenu et qui a finalement pu être appliqué en grande partie. Dans son livre sur Eugène Morel, Jean-Pierre Seguin indique que la réforme du Dépôt de 1943 correspond encore plus au vœu de Morel.

Au nombre des réalisations concrètes de Morel, on peut donc compter l'organisation des conférences à l'Ecole des hautes études sociales, la classification décimale des fonds de la bibliothèque de Levallois-Perret et la rédaction de son catalogue, et l'application de son projet de réforme du dépôt légal. Son rôle dans le CARD, par contre, semble avoir été très minime. A travers la lecture de ses préfaces au catalogue, aux conférences, de son discours à l'ouverture de l'Heure joyeuse, on remarque une chose : c'est qu'il y a un écart entre le style extrêmement satirique et mordant de ses colossaux pamphlets et le ton beaucoup plus mesuré et les ambitions plus raisonnables de ses écrits suivants. Morel semble lui-même mettre à distance ironiquement ses premiers écrits dans son discours à l'inauguration de la bibliothèque enfantine. Il a donc conscience de la dimension hyperbolique et utopique de certains de ses propos, et sait adapter ses idées radicales à la pratique du métier, comme on le voit à la lecture du catalogue de Levallois-Perret.

2.2. Morel et les autres : influence(s) dans la profession

Dans son livre sur Eugène Morel, Jean-Pierre Seguin écrit : « c'est plutôt par ses interventions dans des revues, dans des discours, dans son enseignement et surtout grâce à des contacts personnels, car il y mettait une chaleur convaincante, que Morel fit connaître et rallia des « disciples » à sa cause ». Nous avons étudié l'enseignement de Morel et sa présence dans différentes revues : reste à aborder les « contacts personnels ». Pour tenter de déterminer quels étaient ces contacts et, plus largement, quelle a été l'influence de Morel dans le monde professionnel national et international, nous nous sommes basés

sur les informations trouvées dans *La Revue des bibliothèques* et le bulletin de l'ABF. Mais Morel n'est pas seul dans le monde des bibliothèques : s'il a eu une influence, il a aussi pu être influencé. A-t-il eu des précurseurs ? Et qui sont ces « disciples » dont parle Jean-Pierre Seguin ?

2.2.1. Présence dans les associations et les congrès internationaux⁸⁰

Les « contacts personnels » de Morel sont sans doute ceux qu'il a pu mettre en place à travers sa participation à différentes associations. Morel faisait en effet partie de la Société des gens de lettres et l'ABF. C'est en tant que membre de la première qu'il a été invité à l'inauguration de l'Heure joyeuse et a pu avoir une influence non négligeable sur la réforme du dépôt légal.

Nous avons essayé de mesurer plus en détail son influence au sein de l'ABF de 1926⁸¹ à 1934. L'ABF est créée en 1906, et son but est énoncé en début de chaque bulletin : « elle poursuit l'étude et la réalisation des mesures destinées à perfectionner l'organisation scientifique et matérielle des bibliothèques ». Morel en fait partie dès ses débuts et en a été président de 1918 à 1919 – remarquons cependant qu'il n'a été à sa tête qu'une année, alors que tous les autres présidents ont été élus pour deux ans (nous n'avons pas pu trouver d'explication à cela). De 1926 à 1934, Morel est en fait assez peu présent dans les assemblées – il participe la plupart du temps aux réunions générales, mais rarement aux trimestrielles. De plus il ne s'y exprime pas souvent et ne semble pas prendre part aux débats, contrairement, par exemple, à Ernest Coyecque ou Marcel Giraud-Mangin, très actifs à chaque réunion. C'est surtout le comité élu de l'association qui prend les décisions importantes ; or sur la période étudiée Morel ne fait partie que de celui de 1926 – lorsque les comités des années suivantes sont élus il n'est pas rare qu'il reçoive quelques voix, mais jamais assez pour être choisi. On ne peut cependant en conclure que Morel n'a eu que peu d'influence sur l'ABF – la période étudiée est courte, et il approche de la fin de sa vie.

Il arrive tout de même que Morel prenne la parole aux assemblées ; le plus souvent, c'est pour y donner des comptes-rendus de congrès auxquels il a participé. Dans ces interventions, il réaffirme nettement des idées déjà présentes dans ses livres. A l'assemblée générale de mai 1927 par exemple, il évoque la conférence du cinquantenaire de l'*American Library Association* (ALA) à laquelle il a été convié⁸² et parle longuement des bibliothèques américaines, leurs ressources financières énormes, leurs « perfectionnements mécaniques » (on se rappelle que Morel tient beaucoup à l'utilisation des nouvelles technologies de l'époque dans les établissements de lecture publique) et leur but pédagogique : on indique qu'il est « chaleureusement applaudi » à la fin de son discours. A l'assemblée de 1930 il lit ses notes sur le congrès de l'Institut international de bibliographie (IIB) à Zurich, auquel il a également participé⁸³ ; il avait d'ailleurs présenté, avec Henri Lemaître, Charles Otley, un membre de l'Institut à l'assemblée générale de l'ABF en 1929. Le début de son adresse contient des informations précieuses sur

⁸⁰ Voir annexe 2.

⁸¹ Nous n'avons pas pu consulter les bulletins antérieurs à cette période.

⁸² Compte-rendu de l'assemblée, *Association des bibliothécaires français : chronique, Revue des bibliothèques*, juillet-septembre 1927

⁸³ « Bibliographie pratique : notes sur le Congrès de l'Institut international de bibliographie à Zurich en août 1930, lues à l'Assemblée des Bibliothécaires français, par M. Eugène Morel », *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n^{os} 7-12, août-décembre 1930

sa présence dans les associations et congrès : « tenu éloigné depuis quelques années des divers comités et congrès où je fus jadis assez actif [...] je fus prié par M. l'administrateur de la Bibliothèque nationale de représenter à Zurich cet établissement dont je fais partie depuis quarante ans » (c'est-à-dire l'ABF) signale-t-il, avant d'ajouter qu'il a vu « nombre de congrès et de bibliothèques en Asie, Afrique, Amérique, et même en Europe, sans approbation officielle, sinon avec une désapprobation officieuse ». Il semble en effet que Morel était connu à l'étranger. Dans ses voyages il ne s'est pas limité à l'Angleterre et aux Etats-Unis, et *La Librairie publique* donne des témoignages sur ses séjours en Inde et dans les pays scandinaves. A l'assemblée générale de mai 1933, il signale avoir été convié au congrès des bibliothécaires hindous, et s'il a été invité au cinquantenaire de l'ALA c'est parce qu'il avait de nombreux contacts avec les Américains – notamment par l'intermédiaire du CARD. Dès 1912, Morel avait été fait Honorary Fellow of the British Library Assistant's Association pour sa promotion des relations entre bibliothécaires de France et d'Angleterre⁸⁴. Mais la citation paraît également indiquer que son action ou ses paroles auraient été « désapprouvées » en France ; encore une fois les indices sont maigres, et nous n'avons pas de détails sur les événements auxquels Morel fait référence – rappelons que nulle part l'ABF ne nous a semblé le désavouer. La suite de l'exposé éclaire les rapports de Morel avec l'IIB et son intérêt pour la bibliographie et la documentation naissante. Il commence par regretter que l'Association n'ait pas manifesté beaucoup d'intérêt pour les progrès de l'Institut : pourtant un « immense travail, délaissé si longtemps, appelle leur activité : celui de la technique et à tous les degrés, qui vont de la science pure au métier » - encore une fois on retrouve les mêmes idées. D'ailleurs le congrès de l'IIB était une réunion selon le cœur de Morel : il s'y trouvaient moins de bibliothécaires que de sociologues, ingénieurs, représentants de compagnie de chemin de fer ou d'électricité. Morel rappelle l'objectif de l'Institut – l'établissement d'une bibliographie universelle, dont il reconnaît volontiers qu'il s'agit d'une « utopie », ce qui n'empêche pas qu'on puisse y travailler car elle est utile : « la documentation est le but » rappelle-t-il, citant Paul Otlet, « des gens veulent savoir, vite, complètement, exactement ce qui s'écrit sur leur partie – science ou industrie ». Si Morel s'intéresse à ces questions et s'il est aussi revendiqué comme théoricien et membre fondateur dans le domaine de la documentation, c'est parce qu'il se prononce en faveur d'une réunion de la documentation et de la bibliothéconomie : « les bibliothèques ont-elles intérêt à être ces organes [les bureaux de documentation], ou à les laisser se créer en dehors d'elles ? » demande-t-il, avant d'ajouter que « les bibliothécaires ont ignoré avec trop d'assiduité quel parti ils pouvaient tirer des systèmes de classement » en cours à l'Institut. Mais ses relations avec les premiers adeptes de la documentation sont aussi mouvementées : il est lui-même intervenu lors de la conférence pour vanter les mérites de la classification décimale « dont on m'a accusé d'être un fanatique, parce que je l'ai essayée une fois, ce qui me valut une excommunication du général Sébert » (Sébert était le directeur de l'antenne française de l'IIB). Il paraît étrange que les membres d'un institut qui utilise la classification décimale « excommunient » Morel pour l'avoir appliqué. On a une explication à cela dans la suite de l'intervention : si l'on s'accordait pour utiliser cette classification pour les fiches, l'idée que Morel présente au congrès de l'appliquer au rangement des livres d'une bibliothèque était loin de faire

84 D'après Gaetan Benoit.

l'unanimité, même si le bibliothécaire plaide pour sa valeur éducative. A la fin de son compte-rendu, Morel rappelle l'intérêt, pour les bibliothécaires, à utiliser le bibliophote, qu'il a présenté à l'ABF il y a plusieurs années déjà, d'autant que l'instrument permet de concilier les techniques les plus modernes avec la mission traditionnelle de conservation des bibliothèques. Il finit en rappelant qu'il ne faut cependant pas oublier les questions de droits d'auteur dans la copie des documents .

Même si Morel ne donne pas un compte-rendu à chaque fois, les bulletins de l'ABF permettent de faire une liste de tous les congrès auxquels il a participé de 1926 à 1934, et ils sont nombreux (un voire deux par an à partir de 1929. En plus du cinquantenaire de l'ALA, du congrès des bibliothécaires hindous et de l'IIB de 1930, il s'est rendu, en tant que membre de la délégation de l'ABF et représentant de la Bibliothèque Nationale, au congrès mondial des bibliothèques et de bibliographie de Rome en 1929 où il a présenté une note sur les statistiques de la production littéraire ; au congrès de la lecture publique d'Alger en 1931 en tant que membre du comité technique ; à la conférence de l'IIB de 1931 où il aborde le sujet de la statistique du livre en France et son aspect bibliographique ; et enfin au congrès bibliographique de Francfort de 1932.

Le premier bulletin de l'ABF de 1929⁸⁵ contient aussi un compte-rendu de l'assemblée du Comité français de la bibliothèque moderne (destiné à prendre la suite du CARD en France) à laquelle Morel est présent. Il y est question de l'installation de la bibliothèque de la rue Fessart dans un bâtiment définitif ; Mrs Dike (une des bibliothécaires américaines venues avec le CARD) suggère une école, mais Morel rétorque que la séparation entre bibliothèque et école est « absolument nécessaire ». On parle ensuite du développement récent des établissements français : Mrs Dike demande si les auteurs et les éditeurs ne vont pas s'inquiéter de cette évolution, mais Morel, affirmant toujours ses principes, répond par la négative : l'édition anglaise, par exemple, est prospère malgré les *free public libraries*.

Malgré cette présence de Morel dans l'ABF, ses interventions restent rares ; surtout ses idées ne semblent pas avoir d'influence sur les préoccupations de l'Association à cette époque. On l'a vu, le manuel de Crozet, vision officielle de l'ABF publiée en 1932, prend très peu en compte ses propositions. Dans les années 30, la question qui préoccupe véritablement les membres de l'Association est celle de la nationalisation des bibliothèques municipales classées que l'on voudrait voir réalisée – une demande assez éloignée des revendications de Morel.

Reste un problème que nous n'avons pas pu résoudre, celui du rôle de Morel dans la création de l'Association. Nous l'avons vu, la nécrologie de Babelon le présentait comme un de ses fondateurs, une idée qui sera ensuite souvent reprise dans la presse professionnelle ; pourtant, dans le second tome de *Bibliothèques*, alors que l'ABF existe depuis deux ans, Morel en parle comme d'une chose à laquelle il ne participe pas : « vous vous êtes résignés, donc [il s'adresse aux bibliothécaires français], à vous associer. J'ai reçu un Bulletin des plus intéressants » écrit-il.

La présence de Morel n'a donc pas été prédominante dans l'ABF – en tout cas pour la période étudiée ; il semble en revanche que notre homme ait beaucoup travaillé à l'établissement de relations

85 *Association des bibliothécaires français : chronique*, n°1, janvier-février 1929

entre les professionnels français et ceux de l'étranger : en témoignent sa participation active à différentes congrès internationaux, et ses contacts avec l'IIB et l'ALA.

2.2.2. Morel et les autres : précurseurs et disciples

On voit aujourd'hui Morel comme le théoricien qui a amorcé un mouvement de modernisation des bibliothèques françaises avec ses premiers livres, comme un précurseur en son domaine, un homme en avance sur son temps, un « pionnier » voire un chef de file entraînant derrière lui des hommes qualifiés de « disciples ». Mais Morel n'a pas tout fait tout seul ; d'autres, dont les noms sont moins connus, ont élevé la voix avant lui, en même temps que lui, ont aussi essayé d'agir. En nous basant sur les revues professionnelles, nous allons tenter de déterminer qui étaient ces autres que la gloire de Morel a éclipsés, qui l'on peut vraiment qualifier de « disciples », et en quoi Morel s'est véritablement montré un pionnier.

a) Les précurseurs et l'inspiration étrangère avant Morel

Morel aurait été l'initiateur d'un mouvement, le premier à dénoncer l'état des bibliothèques françaises et à demander un changement radical. C'est oublier ce que Morel lui-même affirme à plusieurs reprises dans *Bibliothèques*, dans *La Librairie publique*, dans son discours à l'inauguration de l'Heure joyeuse.

Lors de son intervention à l'ouverture de la bibliothèque enfantine du CARD, Morel rejette l'idée qu'il est « le premier à propager en France l'idée de Bibliothèques moderne » : « M. Langlois, M. Parigot, d'autres encore, une campagne violente de la *Revue scientifique*, ne m'avaient donc pas devancé ? ». Les *Questions d'enseignement supérieur* de Langlois et l'enquête de la revue sont mentionnées comme source d'inspiration dès le premier tome de *Bibliothèques* : « M. Langlois a visité les bibliothèques américaines et son enthousiasme est communicatif » écrit-il. Il semble que ce soit en grande partie de la *Revue scientifique* de 1905 qu'il tire la plupart de ses arguments sur la nécessité pour les bibliothèques de s'ouvrir aux sciences, et même sur l'inutilité des catalogues non-méthodiques et l'incompétence des Chartistes, citant pour appuyer ses propos un des scientifiques auteurs de l'article :

Il est extraordinaire que les Chartistes soient chargés de la conservation des livres scientifiques. [...] A la Sorbonne, le lecteur est tenu, en demandant un ouvrage, de savoir le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, parfois même des détails sur l'édition ; il faut ignorer ce qu'est la recherche bibliographique pour avoir de telles exigences... On vient travailler sur tel sujet, et c'est tout ce que l'on sait.⁸⁶

On comprend à la lecture de cet extrait que la violence de ses propos ne vient pas de nulle part. Dans *Bibliothèques*, Morel évoque aussi les ouvrages de Pellisson : les *Oeuvres post-scolaires* et *Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France* (1905) deux livres dont les titres rappellent fortement certaines de ses idées. Jean-Pierre Seguin dans *Un prophète en son pays* mais aussi Noë Richter dans *Histoire des bibliothèques françaises*?⁸⁷ parlent tous deux d'Henri Baudrillart, dont les conférences de

⁸⁶ Cité par Morel dans *Bibliothèques*, t. I, *op. cit.*, p. 105

⁸⁷ Noë Richter, « Les bibliothèques populaires et la lecture ouvrière », in Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. IV. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis-Éd. du Cercle de la librairie, 1992

1867 sur l'instruction de la population ouvrière adulte par les bibliothèques et l'article « Du rôle des bibliothèques et de l'extension qu'elles pourraient prendre » dans *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques* de 1890 sur le préjudice que porte le refus du prêt aux commerçants, industriels, employés et maîtresses de maison, « préfigurent de façon saisissante⁸⁸ » ce qu'écrira Morel. Enfin, pour ce qui est de l'ambition démocratique d'une bibliothèque ouverte à tous, offrant à chacun les moyens de s'instruire, Morel n'est certainement pas le premier à avoir cette idée ; elle remonte déjà à plus d'un siècle au moment de l'écriture de *Bibliothèques*, c'est la Révolution qui l'a lancée : « il est nécessaire que l'organisation de ces bibliothèques soit à peu près uniforme dans toute la République, afin que les citoyens [...] trouvent partout les mêmes moyens de s'instruire » peut-on lire dans les instructions de floréal an IV (1796). Les constatations de Morel ne sont donc pas nouvelles : la fin du XIX et le début du XX ont déjà donné lieu à des critiques sur les bibliothèques populaires, à une volonté de mieux organiser les bibliothèques afin de fournir à tous la possibilité de se renseigner et de s'instruire. D'ailleurs Morel en a parfaitement conscience : le seul mérite qu'il attribue à *Bibliothèques* deux ans plus tard dans *La Librairie publique* est d'avoir « exprimé plus énergiquement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici des idées, des nécessités partout senties ».

De même Morel n'est ni le seul ni le premier à se tourner du côté de l'étranger. Maurice Pellisson l'avait déjà fait dans l'ouvrage cité plus haut ; Morel cite aussi à plusieurs reprises des passages de *Manuel général de l'instruction publique* d'Abel Chevalley. C'est de Chevalley, et non de Morel, que vient l'idée de la bibliothèque faisant concurrence au bar : « je voudrais donc, avant tout, la bibliothèque populaire au rez-de-chaussée sur la rue, avec une large vitrine et de grandes glaces très claires qui, le soir, jetteront largement, joyeusement dans la nuit une lumière aussi invitante que celle du bar d'en face⁸⁹ ». Et dans le milieu des bibliothèques, ce n'est pas une innovation fracassante que de regarder du côté des autres pays. *La Revue des bibliothèques*, s'intéresse beaucoup à l'étranger, dès la fin du XIX^e – surtout à l'Allemagne et l'Italie dans un premier temps, même si l'Angleterre est parfois mentionnée, puis petit à petit aux Etats-Unis. Dans les bibliographies ou les comptes-rendus de revues à la fin de chaque numéro, on cite très souvent des ouvrages en langue étrangère. Même si on n'approuve pas tout ce qui se fait dans les autres pays (l'enthousiasme de certains Belges pour la classification décimale de Dewey est vu d'un mauvais oeil⁹⁰) et si l'on ne cherche pas forcément à appliquer ce qui s'y fait en France, la fascination pour l'étranger est déjà là, dans une revue pourtant très conservatrice et dirigée par Châtelain (le critique le plus virulent de *Bibliothèques*). En 1893 la *Revue* traduit l'article d'un bibliothécaire américain⁹¹ en écho aux « discussions auxquelles donne lieu la construction des bibliothèques en France » ; en 1895 paraît « Les examens professionnels de bibliothécaire en France et à l'étranger et le

88 D'après l'ouvrage de Jean-Pierre Seguin.

89 Chevalley cité par Morel dans le premier tome de *Bibliothèques*.

90 M.-L. Polain dans « Le système décimal en bibliographie et les publications de l'Office international de bibliographie », *Revue des bibliothèques*, n°3, mars 1896, déclare que, si la création de l'IIB qui vient d'être décidée au congrès de Bruxelles est une bonne idée, il faut s'abstenir d'utiliser une classification dont la complication et le manque de logique sont « contraires à l'esprit même de la bibliographie et au bon fonctionnement des bibliothèques ».

91 « La construction des bibliothèques publiques : d'après le plan du bibliothécaire William F. Poole », *Revue des bibliothèques*, n°5 5-6-7, mai-juillet 1893

récent arrêté relatif aux bibliothèques universitaires de Prusse⁹² » (les Allemands sont apparemment considérés comme les spécialistes de la bibliographie : l'ouvrage d'Arnim Graesel dont Morel lui-même fait l'éloge est déjà reconnu, même s'il n'a toujours pas été traduit) ; en 1897 on revient à plusieurs reprises sur l'IIB et la classification décimale⁹³ même si l'on prend soin d'avertir à chaque fois le lecteur que le système de Dewey a de grands défauts. Surtout, dans le numéro d'avril-juin 1900 paraît « Les Bibliothèques universitaires allemandes⁹⁴ » de Jules Laude, traducteur d'Arnim Graesel qui modernisera les bibliothèques de Clermont-Ferrand en 1905. Si Morel a un précurseur, une source d'inspiration, c'est Laude – il cite d'ailleurs cet article à plusieurs reprises dans *Bibliothèques*. Laude fait pour les bibliothèques universitaires ce que Morel fera pour les municipales et les populaires : dénoncer le piteux état des françaises en les comparant avec celles de l'étranger. Même préoccupation pour la supériorité de l'Allemagne dans les domaines scientifiques et éducatifs, même idée que s'intéresser aux bibliothèques c'est s'intéresser à la grandeur d'une nation, même volonté de ne pas se laisser dépasser de trop par « l'ennemi »⁹⁵, même ton satirique. La supériorité des établissements allemands vient aussi selon lui de la supériorité de l'enseignement des bibliothécaires, basé non seulement la théorie mais aussi la pratique (un stage professionnel de deux ans est requis), et du fait que les prêts aux particuliers et entre bibliothèques y sont pratiqués de manière efficace. Une seule (importante) différence avec Morel : Laude considère que les bibliothèques – en tout cas universitaires – devraient être ouvertes moins longtemps au public pour laisser au bibliothécaire le temps de faire son travail. Cet article déclenchera dans la *Revue* toute une série de textes similaires étudiant en détail les systèmes étrangers et prenant Laude pour modèle : on écrit sur les bibliothèques hollandaises en 1904⁹⁶, les bibliothèques suédoises en 1906, les bibliothèques japonaises en 1907 (dans un article que d'ailleurs Morel mentionne dans ses premiers livres) et jusqu'aux bibliothèques de Nouvelle-Zélande en 1926⁹⁷. La section « Périodiques » de la *Revue* qui jusqu'ici répertoriait les publications bibliothéconomiques de France, d'Allemagne, d'Italie et de temps en temps de Belgique s'ouvre à de plus en plus de pays comme la Hongrie ou l'Espagne. A partir du début du XX^e siècle aussi, une fascination grandissante pour les méthodes américaines commence à apparaître – même si on ne parle pas encore de s'en inspirer. De 1901 à 1902 trois articles intitulés « Chroniques américaines » et adressés par Mary W. Plummer, bibliothécaire aux Etats-Unis, à la *Revue* sont publiés⁹⁸ : ils décrivent avec beaucoup d'enthousiasme les bibliothèques des Etats-Unis, et

92 Victor Mortet, « Les examens professionnels de bibliothécaire en France et à l'étranger et le récent arrêté relatif aux bibliothèques universitaires de Prusse », *Revue des bibliothèques*, n° 3 mars 1895

93 Par exemple dans la « Chronique des bibliothèques », *Revue des bibliothèques*, n°8-9-10 mars 1897 on apprend que les bibliothécaires italiens se rallient de plus en plus à la classification décimale, et la *Revue des bibliothèques*, n°5, mai 1897 publie une circulaire de l'IIB

94 Jules Laude, « Les Bibliothèques universitaires allemandes », *Revue des bibliothèques*, n°4-6 avril-juin 1900

95 L'article commence par une citation de Montesquieu : « Ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est [...] d'examiner en quoi leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux, et d'abord ils y mettaient ordre. »

96 P. Vanrycke, « Les bibliothèques universitaires hollandaises (Leiden, Utrecht, Groningen, Amsterdam) », *Revue des bibliothèques*, n° 8-10, août-octobre 1904. Vanrycke dit explicitement vouloir faire la même chose que Laude : « je suivrai, pas à pas, le plan suivi par M. Laude dans son travail sur les bibliothèques allemandes. En adoptant ainsi la même méthode, on pourrait, assez vite, obtenir des monographies utiles et dont la réunion permettrait d'obtenir une vue d'ensemble de l'organisation des bibliothèques universitaires dans les divers pays d'Europe »

97 Jean Bonnerot, « De la situation des amanuenses dans les bibliothèques suédoises », *Revue des bibliothèques*, n° 9-12, septembre-décembre 1906 ; André Artonne, « Les bibliothèques au Japon », *Revue des bibliothèques*, n° 1-3, janvier-mars 1907 ; et un article sur les bibliothèques de Nouvelle-Zélande dans *Revue des bibliothèques*, janvier-juin 1926

98 Les articles sont en français ; nous ne savons pas si Mary Plummer les a écrits directement ainsi ou s'ils ont été traduits.

notamment le système de fiches fabriquées sur mesure par des centres bibliographiques et envoyées aux différents établissements. Certes les articles n'ont pas été écrits par des Français ; mais ils sont publiés dans la *Revue* et lus par des Français. Ce sont peut-être eux qui donnent lieu en 1905 à ce compte-rendu d'un livre américain sur l'histoire de la *Library of Congress*, dans lequel on s'écarte un peu du sujet pour affirmer :

De l'autre côté de l'Océan, on n'a jamais eu d'orgueilleux mépris pour la science et pour le principal instrument de la science, qui est le livre. Il y a longtemps que l'on a remarqué que le culte du livre était devenu, depuis un siècle environ, un des caractères distinctifs des races anglo-saxonne et germanique ; cette constatation est plus éclatante et plus humiliante que jamais, aujourd'hui que les nations latines, négligeant les grands dépôts, ne sachant point organiser les bibliothèques populaires, semblent se désintéresser de ce qui fut un des plus sûrs éléments de leur haute civilisation et une de leurs gloires les plus solides.⁹⁹

1910 et les années suivantes voient la parution d'articles tels « Notes sur quelques bibliothèques américaines », « Le fonctionnement du copyright office à Washington » d'Henri Lemaître, la publication du programme des cours de la *New York Sate Library School* et la mention d'un rapport sur la *Carnegie Library of Pittsburgh*, « une de ces bibliothèques spécialement destinées au grand public, comme il en existe tant dans les pays anglo-saxons et comme il en existe si peu en France » en 1912, ou un rapport de 1913 sur les situation désastreuse des bibliothèques universitaires françaises quand « de simples collèges de jeunes filles, en Amérique, ont des salles de catalogue à faire honte et envie à l'Université de Paris »¹⁰⁰. On n'a pas non plus attendu pour Morel pour organiser des congrès internationaux de bibliothécaires auxquels les Français participent : celui de Paris en 1900 a donné lieu à des interventions sur le rôle des associations de bibliothécaires à l'étranger et le souhait que l'on en crée une en France et sur le dépôt légal, efficace en Allemagne et en Angleterre, défectueux en France¹⁰¹ ; celui de la Société bibliographique italienne, où des Français ont été invités et où le président a déclaré que « chez les nations vraiment libre et qui sentent toute la grandeur et les nobles aspirations de la liberté [...] les races anglo-saxonnes, en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, on attribue une grande importance à la bibliothèque »¹⁰².

Constater la supériorité de l'étranger et déplorer le retard français n'est donc pas nouveau, et Morel ne se montre pas plus moderne qu'un autre lorsqu'il prend l'Angleterre et l'Amérique comme modèles. La différence est dans l'intention derrière les articles : « ce qui m'étonne, moi, c'est le non-étonnement. De rares bibliothécaires ont vu, voyagé, étudié. Ils semblent parler d'une spécialité accessoire, discutent quelques détails et retournent tranquillement à leurs vieux catalogues » écrit Morel dans *Bibliothèques*. Et en effet – cela est surtout visible dans les articles à la suite de Laude – si on

99 Compte-rendu d'*History of the Library of Congress* de W. Dawson Johnston, dans la « Chronique des bibliothèques », *Revue des bibliothèques*, n° 3-4, mars-avril 1905

100 Ernest Wickersheimer, « Notes sur quelques bibliothèques américaines », *Revue des bibliothèques*, vingtième année ; Henri Lemaître, « Le fonctionnement du copyright office à Washington », *Revue des bibliothèques*, vingt-deuxième année, 1912 ; Lanson, extrait d'un rapport sur la situation des bibliothèques universitaires dans « Chronique des bibliothèques », *Revue des bibliothèques*, vingt-troisième année, 1913

101 Félix Chambon, « Le Congrès des bibliothécaires de 1900 », *Revue des bibliothèques*, n° 10-12, octobre-décembre 1901

102 Léon Dorez, « La sixième réunion de la Società Bibliografica Italiana (Florence, 20-24 octobre 1903) », *Revue des bibliothèques*, n° 9-10, septembre-octobre 1903

admire l'étranger, si l'on constate que leur système est le meilleur, on n'en tire pas encore de conclusions sur ce que l'on devrait faire en France. Laude étudiait les bibliothèques allemandes pour montrer que les françaises étaient déplorables ; mais ceux qui, sur son exemple, écrivent sur la Hollande ou le Japon ne semblent pas avoir d'autre but que la description de leurs systèmes, sans autre commentaire. S'il arrive que l'on veuille appliquer la même chose en France, on prend les mauvais exemples selon Morel ; le British Museum qui est loin d'être la meilleure bibliothèque d'Angleterre, ou les bibliothécaires allemands dont on n'arrivera jamais à imiter l'efficacité de toute façon. Pellisson ou Chevalley remarquent la supériorité des établissements étrangers mais ne comprennent pas que la solution n'est pas d'améliorer les populaires françaises mais de les supprimer¹⁰³. La nouveauté de Morel, il le dit au début de *La Librairie publique*, c'est que lui ne va pas seulement décrire les *free public libraries*, mais affirmer qu'il faut appliquer le même système en France, et non pas se contenter d'améliorer le système existant qui restera mauvais.

b) Les « disciples »

Morel a donc des précurseurs, notamment Laude ou les auteurs de l'article de la *Revue scientifique*. Mais a-t-il vraiment eu des « disciples » ?

Ceux que l'on nomme ainsi, ce sont généralement les trois autres pionniers de la « lecture publique aux temps héroïques » pour reprendre la formule de Marguerite Gruny : Ernest Coyecque, Gabriel Henriot et Henri Lemaître. Coyecque est un archiviste de formation, diplômé de l'Ecole des Chartes ; en 1916 il devient inspecteur général des bibliothèques de la Seine et tentera de réformer et d'harmoniser le fonctionnement des bibliothèques de Paris à partir de cette date ; il s'investira autant sinon plus que Morel dans l'installation des bibliothèques du CARD, intervenant auprès des autorités parisiennes pour faciliter les formalités administratives à la création de la bibliothèque de la rue Fessart et sera président de l'ABF. Gabriel Henriot, directeur de la bibliothèque Forney, assura une partie des cours de l'Ecole américaine à la demande de Miss Parsons ; après la fermeture de l'Ecole, il tentera de reprendre le flambeau en organisant des cours à la bibliothèque Forney puis à l'Institut catholique, à sa demande. Lemaître s'exprima aux conférences organisées par Morel et fit construire un prototype de bibliobus par Renaud pour l'exposition coloniale de 1931)¹⁰⁴.

A travers notre lecture des revues professionnelles du début du siècle, nous avons tenté de rassembler des informations sur leur présence dans le milieu des bibliothèques et d'étudier le climat de ces années d'effervescence que furent les années 20.

Pour la *Revue des bibliothèques*, ces années signalent un basculement ; ce qui était jusqu'ici un périodique très traditionnel, s'adressant aux bibliothécaires conservateurs et aux bibliophiles se tourne dorénavant vers les innovations parisiennes et américaines. Les textes évoquent de moins en moins

103 « nous voudrions détruire cette idée que les librairies publiques ne sont que des bibliothèques populaires élargies et améliorées » (*La Librairie publique*, op. cit., p. 144)

104 D'après Marguerite Gruny dans « Un pionnier des bibliothèques : Ernest Coyecque, 15 août 1864 - 15 janvier 1954 », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 13, 1954, Colette Meuvret dans « Une carrière de bibliothécaire : Gabriel Henriot, 1880-1965 », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 49, 1965 et Renée Lemaître dans « La lecture publique aux temps héroïques », *Bulletin d'informations*, Association des bibliothécaires français, n° 107, 1980

l'histoire du livre ou la conservation des manuscrits, de plus en plus de membres de l'ABF y signent des articles. 1924, année de la création de l'Ecole des bibliothécaires semble être l'année-pivot : un article évoque les cours donnés par l'Ecole des bibliothécaires de Londres à Bruxelles, Henri Lemaître signe un texte sur une bibliothèque enfantine italienne, Ernest Coyecque écrit « L'oeuvre française d'une bibliothécaire américaine Miss Jessie Carson »¹⁰⁵, et on peut même y lire l'article suivant « Comment économiser la place dans les bibliothèques et adopter le classement décimal », tournant radical par rapport à l'avant-guerre. L'article de Coyecque sur Jessie Carson éclaire un peu sa propre action avant et après la guerre : « depuis huit longues années, je cherchais à faire comprendre aux autorités parisiennes la nécessité d'une meilleure organisation des bibliothèques municipales, multipliant rapports, brochures, articles de propagande ». Dans la préface au catalogue de la Levallois-Perret de 1925, Morel donne sa propre version des récents changements dans le monde des bibliothèques : il y fait de Coyecque le véritable héros de ces années. Alors qu'au début du XX^e siècle, Paris se désintéressait de ses établissements de lecture publique :

Il a suffi d'un homme de zèle et de foi dans l'avenir des bibliothèques pour arrêter et faire se retourner le courant. Nommé inspecteur général des bibliothèques de la Seine, M Ernest Coyecque a pu en très peu d'années, en pleine guerre et en pleine administration, faire nommer de vrais bibliothécaires dans dix arrondissements principaux, faire rédiger, essayant les systèmes divers, vingt catalogues conçus dans l'intérêt du public, instituer le prêt des périodiques, etc. , et favoriser surtout la création de deux bibliothèques modèles en plein Paris : l'une pour tous, l'autre spéciale pour les enfants.¹⁰⁶

Si l'on remonte plus avant dans les publications professionnelles de l'époque, un numéro de la *Revue des bibliothèques* de 1899¹⁰⁷ nous apprend en outre que Coyecque est responsable de l'un des premiers projets pour la constitution de l'ABF : il souhaitait en effet transformer la Société des anciens élèves de l'Ecole des Chartes en Association professionnelle.

Coyecque, Henriot et Lemaître, ont en outre participé à de nombreux congrès, comme Morel lui-même. Le bulletin de l'ABF de 1928 contient le compte-rendu par Henri Lemaître de la conférence des bibliothèques à Edimbourg en 1927, à laquelle il participe en compagnie de la bibliothécaire de l'Heure Joyeuse Claire Huchet et de Miss Parsons ; il y est surtout question de bibliothèque enfantine et d'éducation post-scolaire. En 1928, Coyecque donne à l'assemblée de l'ABF un compte-rendu de la première session du Comité international des bibliothèques et de la bibliographie, dont les délégués français sont Henri Lemaître et Gabriel Henriot – on apprend que ce dernier est également président du sous-comité pour l'éducation aux métiers des bibliothèques. Lemaître et Henriot étaient aussi présents aux côtés de Morel au Congrès de Rome de 1929, organisé par ce même Comité international : on y lit que la création du Comité était une initiative d'Henriot.

Coyecque, Lemaître et Henriot sont aussi très présents aux assemblées de l'ABF – ils s'y expriment, débattent, Coyecque s'y montrant particulièrement actif – on se rappelle qu'à la même

105 Ernest Coyecque, « L'oeuvre française d'une bibliothécaire américaine Miss Jessie Carson », *Revue des bibliothèques*, 1924

106 Eugène Morel, *Catalogue de la Bibliothèque de Levallois-Perret publié sous la direction d'Eugène Morel*, Paris, L'Emancipatrice, 19251

107 « Chronique des bibliothèques », *Revue des bibliothèques*, n°11-12, novembre-décembre 1899

époque Morel ne participe pas tout le temps aux réunions et y prend rarement la parole¹⁰⁸. A l'une des assemblées générales de 1928, Henriot présente un projet pour la création d'un service public de la lecture et d'une direction des bibliothèques au ministère de l'Instruction publique. C'est Lemaître qui propose, lors d'une réunion en 1929, la création d'un comité qui comprendrait entre autres Coyecque pour la rédaction d'un manuel du bibliothécaire – un projet qui donnera finalement lieu au *Manuel pratique du bibliothécaire* de Léo Crozet. Un des bulletin de 1929 signale aussi que l'ABF va organiser « une série de causeries radiophoniques » où s'exprimeront Henri Lemaître sur la réorganisation de la Nationale, Ernest Coyecque sur la réorganisation des bibliothèques de Paris et la bibliothèque de la rue Fessart, et Gabriel Henriot sur la bibliothèque Forney.

Reste qu'en 1931, un intéressant article de G. Charensol, d'abord paru dans *Nouvelles littéraires* est recopié dans le bulletin de l'ABF¹⁰⁹ : l'auteur est allé rencontrer plusieurs personnages importants du monde des bibliothèques à l'époque : parmi eux Coyecque et Henriot – il n'est pas question de Morel. Or, Charensol est visiblement déçu par cette rencontre :

on m'avait représenté l'ancien inspecteur des Bibliothèques [Coyecque] comme une espèce de révolutionnaire occupé uniquement d'organisation technique. J'ai trouvé, au contraire, un homme très sage, un réformateur ayant plus de goût pour une évolution lente que pour les bouleversements radicaux.

« Il ne songe point à autre chose qu'à améliorer ce qui est » déplore-t-il – Charensol est partisan d'un changement radical et non d'une évolution de ce qui est déjà en place. Déception aussi à la rencontre de Gabriel Henriot : « même modération chez le conservateur de la bibliothèque Forney qui est aussi le fondateur de l'Ecole des bibliothécaires », qui aurait pourtant raison d'éprouver de l'amertume car « aucun de ces diplômés n'a jamais valu à Paris le moindre emploi à ces possesseurs ». On le voit, on se représentait à l'époque Coyecque comme un révolutionnaire, Henriot comme le fondateur de l'Ecole des bibliothécaires (Coyecque en attribuait pourtant entièrement le mérite à Jessie Carson). Il semble que l'on mythifiait déjà à l'époque les « réformateurs » des années 20 – mais que leur action réelle est restée, comme celle de Morel, limitée.

Coyecque, Henriot, Lemaître sont vus – et peut-être à raison – comme ceux qui ont au moins tenté de réformer et de faire évoluer les choses dans les années 20. Mais il n'est nulle part question, à l'époque, d'en faire des « disciples » de Morel. S'il arrive que Coyecque fasse un éloge rapide au détour d'un article de son ami Morel, il ne le reconnaît pas comme un mentor ou un chef de file, et ni Lemaître ni Henriot n'en parlent dans leurs interventions à l'ABF ou dans la *Revue des bibliothèques*. Morel, en revanche, voit Coyecque comme le véritable acteur de l'évolution des bibliothèques parisiennes. Coyecque en tant qu'Inspecteur des bibliothèques de la Seine, Henriot en tant que directeur de la bibliothèque Forney (il est un peu moins question de Lemaître, qui ne semble pas avoir tenté autant de réalisations) ont essayé d'agir et ont visiblement eu plus d'influence que Morel, notamment dans leur rapport avec le CARD, parce qu'ils avaient plus de ressources qu'un simple bibliothécaire à la Nationale –

108 Lemaître et Henriot étaient plus jeunes et par conséquent peut-être plus dynamiques dans ces années que pouvait l'être Morel ; mais Coyecque, le plus actif de tous, est aussi le plus âgé des quatre.

109 G. Charensol, article dans *Association des bibliothécaires français : chronique*, n°s 1-6, janvier-juin 1931

Coyecque a eu un rôle dans la création de la bibliothèque de la rue Fessart et la réformation des bibliothèques parisiennes, Henriot dans l'Ecole des bibliothécaires et la continuation des cours à l'Institut. Il ne faut pas oublier, cependant, que rien n'aurait été possible sans les Américains – ni que l'enthousiasme des années 20 retombe de toute manière très vite, et n'aura pas eu d'influence durable sur les bibliothèques françaises.

Mais dans les années 20 apparaît aussi de manière récurrente un personnage dont on parle beaucoup moins : Pierre Roland-Marcel, administrateur général (c'est-à-dire directeur) de la Bibliothèque Nationale qui écrit de nombreux articles explorant exactement les mêmes idées que Morel. Dans le compte-rendu de son voyage aux Etats-Unis dans le bulletin de l'ABF de 1928 il conclut qu'« il serait évidemment profitable de transposer en France la méthode de coordination américaine [...] sur le plan des hautes études, sur celui de la documentation pratique ou sur le terrain du véritable enseignement post-scolaire » ; en 1929 il évoque l'organisation de la lecture publique en France dans deux articles, l'un dans *Le Petit Parisien*, l'autre dans *Le Matin*, tous deux recopiés dans le bulletin de l'ABF. A l'instar de Morel, il y déplore à chaque fois le retard français dans le domaine de l'enseignement post-scolaire et préconise de prendre exemple sur les Etats-Unis dont les bibliothèques offrent « aux adolescents comme aux adultes des divers milieux sociaux les moyens de développer leur culture et de se procurer la plus large information possible dans le domaine de leur activité professionnelle » (Morel, on s'en souvient, voulait des manuels professionnels dans les établissements de lecture publique). Exactement comme Morel, il rappelle que les *free public libraries* (lui aussi reprend telle quelle l'expression anglaise) ne sont pas l'équivalent des populaires ni des savantes ; que le retard de la France sur les autres pays est préoccupant ; que réformer les bibliothèques de France n'est pas tant une question de budget que de méthode. Or, dans le bulletin de l'ABF de 1930, Roland-Marcel est posé explicitement comme successeur de Morel : « il reprit, en 1925, la propagande autrefois commencée par certains membre de l'Association des Bibliothécaires français » avec en note « en particulier M. Morel qui organisa, pendant quatre ans à l'Ecole des hautes études sociales, des conférences sur les Bibliothèques ». De plus, en sa qualité d'administrateur de la Bibliothèque Nationale, il a pu agir – à son niveau – et mettre en place certaines améliorations dignes des idées de Morel : création de liaisons entre les différentes bibliothèques parisiennes afin qu'elles se complètent plutôt que d'acheter les mêmes ouvrages et qu'elles créent des catalogues collectifs ; volonté d'élargir ce système à toutes les bibliothèques du territoire, voire plus loin à travers l'Institut international de coopération intellectuelle récemment créé par la Société des Nations¹¹⁰. Roland-Marcel serait-il le véritable « disciple » de Morel, celui qui aurait tenté de donner une application à ses idées ? Quoi qu'il en soit, lui non plus n'a pas eu une influence énorme sur le monde des bibliothèques, et c'est plutôt de Julien Cain, son successeur, que l'on se souviendra ensuite.

Alors Coyecque, Henriot, Lematre et Roland-Marcel, disciples de Morel ? Aucun d'entre eux en se revendique explicitement de lui, même si l'on semble faire du dernier un de ses héritiers. Ce sont en revanche eux et non Morel qui, grâce à leur influence en tant que directeur de la Nationale ou Inspecteur des bibliothèques dans les années 20, ont pu changer certaines choses, réorganiser les établissements

110 D'après un article de Jean Cordey dans la *Revue des bibliothèques* de 1924.

parisiens, moderniser leur fonctionnement ; pourtant ce n'est pas d'eux que l'on se souvient mais de Morel. Si l'on en croit Richter, les vrais « disciples », ceux qui vont explicitement invoquer le patronage de Morel sont certains professionnels des années 60, dont Jean Hassenforder ; et il semble que Jean-Pierre Seguin ait souhaité mettre en place certaines de ses idées avec le projet de la BPI. Mais peut-on encore parler, à cette époque, des résultats concrets de l'influence d'Eugène Morel ?

Morel, nous avons essayé de le démontrer, n'est pas seul parmi les réformateurs. Il n'est pas le premier à critiquer les établissements de son temps ; il est loin d'être l'unique professionnel de l'époque à vouloir moderniser les bibliothèques et à tenter d'agir pour cela. S'il a pu influencer les relations entre l'ABF et les associations étrangères (ALA, IIB), il a lui-même été influencé par ses prédécesseurs.

2.3. Angers : un contre-exemple de l'influence de Morel

Notre évaluation de l'influence de Morel – si influence il y a eu – a plutôt concerné les cercles parisiens et les relations avec l'étranger ; mais les idées du pionnier ont-elles eu une répercussion sur la province ? C'est ce que nous avons tenté d'évaluer en prenant l'exemple de la bibliothèque municipale d'Angers.

2.3.1. Fonctionnement de la bibliothèque municipale d'Angers : bâtiments, horaires, règlements, catalogue

Les idées de Morel sur l'administration d'une bibliothèque correspondent-elles à ce que l'on observe à Angers ? L'établissement a-t-il connu des changements notables dans les années 20 ?

La bibliothèque doit être installée dans un bâtiment qui lui soit propre, c'est l'un des impératifs de Morel ; surtout, qu'elle ne soit pas dans les mêmes locaux que le musée, parce que le musée représente le passé, la bibliothèque l'actuel. La bibliothèque municipale d'Angers fut installée en 1805 au logis Barrault, dans les mêmes locaux que le musée et ne disposera d'une salle de lecture qu'en 1845 ; elle restera dans ce bâtiment jusqu'à ce que l'on construise l'actuelle bibliothèque Toussaint, c'est-à-dire pas avant 1978. Indéniablement mal logée, la bibliothèque voit au cours des années son plancher s'effondrer, et le manque de place devenir de plus en plus préoccupant (à partir du Xxe siècle, les rapports des bibliothécaires et de l'inspecteur général envoyés au maire le maire réclament constamment qu'au moins une salle de plus soit accordée à l'établissement). Ce n'est qu'en 1964 que l'on se décide à libérer une des salles du musée pour la consacrer à la bibliothèque : le but est d'établir « une salle de lecture des périodiques et journaux »¹¹¹, un des aménagement indispensable à toute bibliothèque selon Morel. Le projet de créer une nouvelle bibliothèque n'a été lancé qu'en 1970 ; deux raisons sont données, l'accroissement de l'agglomération angevine et évolution des équipements techniques en matière de lecture publique. Des extraits de journaux sur le projet sont conservés aux archives d'Angers. Le premier, écrit en 1972¹¹², nous apprend que la salle de lecture n'a pas changé depuis son ouverture en 1845, sa seule concession à la modernité aura été l'installation de l'éclairage électrique. Le second, qui date de

¹¹¹ L'information provient d'un rapport de l'adjoint au maire au conseil municipal datant du 29 juin 1964. Rien n'est précisé sur la motivation quant à la création d'une salle de périodiques.

¹¹² « Une bibliothèque : ou le musée qui veut devenir forum », *Le Journal d'Angers et de Maine-et-Loire*, 28 décembre 1972

1973¹¹³, nous apprend que si le nouveau projet est imposé par « la nécessité [...] de faire œuvre d'action culturelle », il l'est aussi par la volonté de conserver les trésors de la bibliothèque dans un endroit plus sécurisé : la mission de conservation pèse autant que le souhait de servir le public – à des lieux de l'idée de Morel de réserver quelques bibliothèques à la conservation seule pour en ouvrir d'autres dédiées entièrement à la communication.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque ont varié au cours des années mais n'ont jamais approché du souhait de Morel d'avoir un établissement ouvert de huit à vingt-deux heures. En 1906 on peut encore lire dans une lettre du bibliothécaire au maire que la fermeture a lieu « lorsque la chute du jour ne permet plus de lire ». A cette époque l'établissement est ouvert de 9h à 11h puis de 13h à 17h, voire plus tôt si la lumière est trop faible – les travailleurs de jour sont ainsi exclus de la bibliothèque qui est fermée le dimanche et le lundi. En 1909 cependant, on ouvre le dimanche de midi à 16h, horaires auxquels on semble s'être tenus pendant toute la première moitié du XX^e siècle.

Il faudra attendre 1957 pour que le prêt soit accordé à tous – avant seuls les professeurs étaient autorisés à emprunter, malgré une lettre du ministère de l'Instruction publique de 1907 demandant que les restrictions du prêt soient moins rigoureuses. Les usuels et les périodiques sont cependant mis en libre consultation dès 1890, ainsi que les nouveautés en 1893. La réponse à une lettre de réclamation en 1930 nous apprend que les « manuels d'usage courant » sont également en libre-accès. En 1934 cependant, ce sont toujours des meubles grillagés qui sont commandés dans les achats. Certains manuscrits sont cependant en exposition permanente sous vitrines (achats de meubles à vitrines en 1935). Le libre-accès total des collections ne sera mis en place qu'en 1978 dans le nouveau bâtiment. Les enfants ne seront également admis à la bibliothèque municipale qu'avec la construction du nouveau bâtiment – une des bibliothèques populaires leur est cependant ouverte en 1958.

Quant au catalogue imprimé, rédigé à la fin du XIX^e siècle, il est – sans surprise – très classique. La préface du bibliothécaire de l'époque, Albert Lemarchand, prévient que le but d'un tel ouvrage est de « décrire exactement les livres ». Le catalogue est méthodique, divisé en trois grandes sections : histoire, belles-lettres, sciences et arts, et permet de se rendre compte que les collections historique représentent près de la moitié du fonds. Les périodiques sont rares, les revues scientifiques quasiment absentes, les collections scientifiques vieilles – le bibliothécaire en est d'ailleurs conscient et conseille d'aller consulter les ouvrages de sciences récents à la bibliothèque de l'Ecole de médecine. Les scientifiques semblent pourtant avoir eu un certain intérêt pour la bibliothèque : d'après la préface du troisième volume, ils auraient demandé à ce que le catalogue des sciences soit publié avant celui des belles-lettres – mais les littéraires demandaient le contraire et ils l'ont emporté. Le catalogue sur fiches de la bibliothèque est commencé en 1906 ; cette fois, cependant, il est alphabétique (contraire donc, aux vœux de Morel). Les fiches ont été perdues, mais le rapport du bibliothécaire au maire pour l'année 1906 nous donne tout de même quelques informations sur leur contenu – nom de l'auteur, du donateur, titre complet, format, éditeur, tous détails que Morel trouvait inutiles. On décide cependant de la rédaction d'un catalogue

113 « Conseil municipal d'Angers : deux décisions : une bibliothèque : 8 millions de francs, une usine (400 emplois) : 2 millions », *La Nouvelle République du centre-ouest*, 29 mai 1973

méthodique sur fiches en 1909 ; mais celui des sciences n'est terminé qu'en 1915, et le rapport de 1932 indique que le nouveau catalogue méthodique exigera encore plus années en raison du dépouillement des revues (le dépouillement des articles de revues faisait partie des exigences de Morel).

La modernisation de la bibliothèque d'Angers est donc très tardive. Il faudra attendre la construction du nouveau bâtiment en 1978, près d'un demi-siècle après la mort de Morel pour que la plupart des améliorations qu'il demande soient appliquées.

2.3.2. Le personnel

Le personnel correspond-il aux bibliothécaires idéaux qu'imagine Morel ?

Jusqu'en 1915, la direction de la bibliothèque est accordée comme sinécure à des non-professionnels, souvent des hommes en relation avec la mairie – et probablement le maire lui-même – tels Elie Sorin, conseiller municipal directeur de 1888 à 1891 ou Olivier Joubin, secrétaire général de la mairie, directeur de 1891 à 1909. En tant que bibliothèque classée depuis la fin du XIX^e, pourtant, l'établissement d'Angers aurait dû selon les instructions officielles, être dirigé par un chartiste ou un détenteur du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire (CAFB), un fait que le Ministère de l'Instruction publique rappelle souvent au maire dans ses lettres après le rapport de l'inspecteur général. C'est d'ailleurs une constante : la stagnation de la bibliothèque d'Angers au vingtième siècle semble surtout due à la municipalité qui n'a aucunement l'intention de mettre de l'argent dans sa modernisation, et ce non seulement en dépit des demandes de certains bibliothécaires pour obtenir l'agrandissement des locaux, mais aussi des instructions officielles qui veulent voir un chartiste à la tête du dépôt et demandent aussi un agrandissement. En 1909, c'est à un ancien instituteur, Victor Leroy, que la succession à Olivier Joubin à la direction de la municipale est accordée, ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on lit dans sa lettre d'application pour le poste qu'il se propose de mener à bonne fin des travaux importants sans augmentation de crédit, et que les deux mots qui résumeraient au mieux son service seraient « travail et économie » - même si son expérience en tant que sous-bibliothécaire à la municipale et directeur de l'une des populaires a dû aussi peser dans la décision. La même année on engage également un sous-bibliothécaire qui a « le goût de la littérature » mais aucune expérience – il était jusqu'ici employé des chemins de fer (on est bien loin des bibliothécaires professionnels formés aux nouvelles techniques de la bibliothéconomie demandés par Morel !). La nomination de Leroy provoque l'envoi d'une lettre du ministère au préfet du Maine-et-Loire afin qu'il rappelle au maire qu'une bibliothèque classée doit avoir à sa tête un professionnel, et que le possesseur d'un diplôme pourrait demander au Conseil d'Etat l'annulation du classement de la bibliothèque. Bien que nous n'ayons pas plus d'informations là-dessus, une telle annulation a dû effectivement se produire, puisqu'au décès de Leroy en 1915 le nouveau maire apparemment décidé à faire amende honorable, demande par lettre au ministre de l'Instruction publique de lui recommander des chartistes ou des titulaires du CAFB qui pourraient reprendre la direction d'un établissement que « la municipalité serait heureuse de voir [...] désormais classé ». Cependant, en dépit des bonnes intentions affichées, le maire ne nomme pas de nouveau directeur mais un titulaire provisoire, Marc Saché, archiviste départemental du Maine-et-Loire,

ce qui lui permet et d'obtenir le classement de la bibliothèque (accordé en 1915, puisque Saché est chartiste) et d'éviter de payer un directeur à part entière (un tableau des salaires datant de 1918 indique que Saché reçoit moins que le sous-bibliothécaire, probablement parce que ses fonctions d'archiviste lui procuraient déjà un revenu). La lettre du Ministère au maire d'Angers faisant suite au rapport d'inspection de 1915 le félicite néanmoins d'avoir pris la décision de nommer un professionnel « dès que les circonstances auront permis d'ouvrir un concours » (Saché doit assurer l'intérim pendant la guerre). Il insiste en particulier sur le fait que M. Leroy « s'est donné beaucoup de peine », mais que ses méthodes peu professionnelles laissaient à désirer ; un catalogue « vraiment moderne » ne pourra être mis en place que lorsque sera nommé un bibliothécaire « possédant les connaissances étendues qu'exige la bibliographie scientifique d'aujourd'hui ». Jusqu'en 1915 donc, la bibliothèque d'Angers est toujours tenue par des amateurs, notamment parce que la municipalité en freine le développement, et à partir de 1915 on ne prend même plus la peine de lui donner un chef à plein temps ; au même moment à Paris, les conférences de Morel visant à répandre partout en France une conception de la bibliothèque moderne et à encourager les bibliothécaires mais aussi le grand public à demander l'organisation d'un véritable réseau de lecture publique viennent de se terminer. La bonne parole n'a visiblement pas touché Angers ; d'autant que le manque de professionnalisation du personnel n'est pas le seul problème de sa bibliothèque, le rapport de l'inspecteur général de 1915 insistant aussi sur le manque de place critique du bâtiment et sur l'urgence à transporter le musée dans d'autres locaux.

Bien que partagé entre ses fonctions d'archiviste et de bibliothécaire, Saché s'investit, semble-t-il, dans l'établissement dont il a la charge, et le changement de ton lorsque l'on passe de l'instituteur au chartiste est visible. Dans les rapports annuels que Leroy adressait au maire tout allait bien, et la bibliothèque était florissante ; dans les rapports de Saché, la bibliothèque laisse beaucoup à désirer : le manque de place devient critique et on ne dispose pas de meuble adapté pour mettre le catalogue sur fiches à disposition du public. Saché, on l'a vu, n'était censé assurer l'intérim que jusqu'à la fin de la guerre : il restera à ce poste jusqu'en 1935 ! Il faudra un autre rappel à l'ordre du Ministère, cette fois irrévocable pour faire changer les choses. Le Ministre met fin à la délégation de Saché en grande partie pour des raisons financières (Saché, retraité depuis 1931 de ses fonctions d'archiviste mais toujours bibliothécaire-en-chef, cumule une pension de retraite et un salaire d'auxiliaire : « M. le Ministre des Finances s'y oppose formellement ») et impose au maire de lui choisir un remplaçant dans les trois mois parmi la liste qu'il lui fait parvenir (les candidats sont presque tous des femmes ; émulation due à certaines bibliothécaires américaines ?). Jeanne Varangot, chartiste, est choisie et deviendra directrice de la bibliothèque d'Angers en 1936. Isabelle Battez, diplômée de l'ENSB lui succède en 1969 ; c'est sous sa direction que le nouveau bâtiment sera construit. Un article de journal commentant le projet de construction datant de 1972 donne le compte-rendu d'un entretien avec Isabelle Battez ; on y apprend qu'elle a créé des bibliothèques de quartier pour faciliter l'accès au livre des enfants. Pourtant son point de vue de professionnelle reste assez conservateur : elle déplore par exemple que les jeunes préfèrent les bandes-dessinées aux autres livres, accepte « à regret » que des ouvrages de culture non-légitime

aient fait leur entrée à la bibliothèque municipale, et définit le bibliothécaire comme « par définition – quelqu'un de savant », même si elle ajoute qu'il doit aussi être un « pédagogue » et un « esprit ouvert ».

Il faudra donc attendre 1936 pour que la bibliothèque soit dirigée par une professionnelle à plein temps – et cette professionnelle est une Chartiste, de cette caste des « archéologues » que décrit Morel. Le personnel de la bibliothèque d'Angers n'a donc pas grand-chose à voir avec les bibliothécaires modernes que notre homme imaginait.

2.3.3. Les acquisitions

Les collections de la bibliothèque municipale d'Angers correspondent-elles aux souhaits de Morel ? Y trouve-t-on des périodiques, des ouvrages de référence, de la science et de la technique, essaie-t-on d'« arracher » la bibliothèque à l'histoire ? Et comment les fonds sont-ils catalogués ?

L'ordonnance de 1839 demande la création d'un comité d'achat pour décider des acquisitions en bibliothèque. A Angers, le premier comité d'achat et d'inspection sera nommé en 1878 sur proposition du maire au préfet de Maine-et-Loire : il comprend le conservateur du musée, un archiviste départemental, un agrégé d'histoire, un conseiller à la cour d'appel président de la société archéologique, et un professeur à l'école de médecine et conseiller municipal (un chanoine et un professeur de physique devaient également en faire partie mais refusent la position). On le voit, « arracher les bibliothèques à l'histoire » n'est certainement pas une priorité de l'époque, puisque quatre des cinq membres du comité ont des activités en rapport avec cette discipline. Une lettre d'un « vice-président » (nous n'avons pas plus d'informations) au maire datant de 1880 rappelle tout de même au maire que « les sciences physico-chimiques et l'architecture n'ont pas de représentant dans le comité » ; on nomme donc un professeur de physique et un architecte ; le comité est arrêté officiellement par le Ministère de l'Instruction publique la même année. Les comités suivants seront tous constitués presque exclusivement de professeurs de lycée, de conseillers municipaux et d'archivistes – un seul membre ayant un rapport avec les sciences en général. La volonté de Morel de nommer plus de scientifiques aux comités d'achats n'a visiblement pas eu d'influence.

Le comité se réunit quatre fois par an pour décider d'une liste d'acquisitions pour la bibliothèque municipale, en présence du bibliothécaire, qui peut aussi faire des propositions mais doit « demander l'autorisation » au comité avant d'acheter (ce dernier refuse rarement). Le maire est parfois (rarement) présent lui aussi, mais ne semble pas s'exprimer. Nous avons étudié les comptes-rendus de séances du comité de 1900 à 1949 (ensuite les réunions semblent s'arrêter). Même si les acquisitions forment la plus grosse partie du travail du comité, d'autres éléments relatifs à l'administration de la bibliothèque sont aussi discutés. Il semble en effet que le comité d'achat et d'inspection ait autorité sur le travail du bibliothécaire, la manière dont il dirige la bibliothèque : le catalogage, le règlement forment parfois le sujet des réunions.

Sans surprise, les acquisitions concernent en très grande majorité l'histoire. Les ouvrages littéraires préférés relèvent très souvent de la littérature antique et des XVII et XVIII siècles, ou alors des livres de critique, biographies, correspondance d'écrivains – mais pas leurs œuvres elles-mêmes, une

chose dont Morel dénonce l'absurdité dans *La Librairie publique*¹¹⁴. Les livres scientifiques sont très rares et concernent la mécanique et certaines techniques industrielles. La dernière séance de l'année est toujours consacrée au renouvellement des abonnements aux périodiques : ceux-ci sont très nombreux (près d'une centaine), mais en grande majorité des revues historiques régionales, avec quelques publications littéraires ou d'actualité politique et juridique, et presque aucun journal scientifique. Sous la direction de Joubin (de 1891 à 1909 – mais nous n'avons les informations qu'à partir de 1900), nous n'avons pas de détails sur qui fait les propositions d'achats (le comité est toujours pris dans son ensemble) et l'on débat rarement sur les acquisitions ; en 1901 tout de même, Joubin donne connaissance au comité d'une lettre du maire lui transmettant une circulaire du Ministère demandant une souscription pour un Répertoire international de bibliographie scientifique ; le comité décline de souscrire, car le budget de la bibliothèque (ce n'est pas le comité qui décide du budget mais le maire) n'est pas suffisant pour permettre une acquisition qui n'intéresserait à Angers « que quelques savants ». En 1903 cependant, le comité accepte l'achat d'une ou deux grandes publications médicales et scientifiques sur proposition d'un des membres, non nommé. Les demandes des lecteurs sont parfois discutées au cours des séances ; à partir de 1907 le cahier des desiderata est examiné pendant les réunions. Néanmoins les souhaits des lecteurs, concernant les acquisitions ou le règlement, sont rarement accordés, et l'on remarque que c'est le bibliothécaire plus que le comité qui est le plus prompt à les refuser (même s'il doit demander l'accord du comité pour que ses décisions soient appliquées) : lorsqu'un conseiller de la Cour demande en 1900 à emprunter des ouvrages, le bibliothécaire répond que le règlement, décidé au cours d'une séance antérieure et n'autorisant l'emprunt qu'aux professeurs, doit être appliqué à la lettre, sans exception possible : le comité lui donne raison. Si on accepte, en 1904, d'étendre le prêt aux enseignants du primaire, c'est parce que la demande vient du Ministère. En 1906 le bibliothécaire refuse l'achat d'ouvrages de littérature contemporaine comme ceux de Kipling ou Wells, pourtant désirés par les lecteurs, et demande au comité de pouvoir restreindre la communication de romans aux étudiants ayant un mot de leur directeur ; le comité accepte. A l'inverse, c'est le comité et non le bibliothécaire qui, en 1904, étudie les moyens de rendre les catalogues plus accessibles au lecteur (les imprimés de la fin du XIX^e ont été jusqu'ici complétés par des registres manuscrits) et demande au bibliothécaire de rédiger un catalogue sur fiches par ordre alphabétique.

En 1909, Leroy prend la succession de Joubin. Si les listes d'achats ne varient pas radicalement au niveau de la proportion d'histoire et de sciences, on remarque tout de même quelques évolutions. Leroy semble un peu plus ouvert aux souhaits des lecteurs et à l'achat de livres modernes, et de telles évolutions touchent aussi le comité. Dès la première séance¹¹⁵ en présence du nouveau bibliothécaire, on décide par exemple de l'achat de *Bibliothèques* de Morel, qui vient de paraître, et du manuel d'Arnim Graesel traduit par Laude, reconnu dans les cercles parisiens comme l'un des meilleurs manuels de bibliothéconomie. Ces achats sont faits « sur les propositions de plusieurs membres du Comité », le détail n'est pas donné. On devine néanmoins qu'un certain intérêt a été porté au livre de Morel : la bibliothèque

114 « Règle d'or. Ne pas acheter un livre sur un livre que l'on n'ait d'abord ce livre lui-même. Pas une [...] vie de son auteur, ou étude sur lui, ou critique, ou histoire... », *La Librairie publique, op.cit.*, p. 228

115 Voir annexe 3.

d'Angers conserve les prospectus de différents libraires et maisons d'édition que l'établissement a reçus au début du siècle. En 1909, *Bibliothèques* apparaît non seulement dans le « Bulletin de la librairie du Mercure de France » au côté d'autres ouvrages, mais bénéficie en plus d'une brochure individuelle contenant des informations sur son contenu ; les autres ouvrages du *Mercure de France* n'ont pas été singularisés de cette manière. La brochure est marquée d'une croix au crayon, visiblement elle a attiré l'oeil de quelqu'un ; probablement du bibliothécaire puisqu'elle est conservée dans son établissement. Elle était aussi plus à même d'intéresser le responsable de la bibliothèque que les autres membres du comité dont les fonctions habituelles avaient peu de rapport avec ces questions : même si Leroy était ancien instituteur, il a longtemps travaillé comme sous-bibliothécaire et a dirigé plusieurs des populaires avant de devenir directeur de la municipale. En outre, une réponse de Leroy au président de l'ABF nous apprend qu'il était membre de l'Association « depuis sa fondation ». A cette séance, le comité décide aussi de répondre aux souhaits d'un lecteur en faisant dresser un catalogue méthodique sur fiches des livres entrés depuis Lemarchand (auteur du premier catalogue imprimé) : au terme de la réunion, « il est décidé que le bibliothécaire cherchera un moyen pratique de répondre à ce désir », mais la question a tout de même donné lieu à un « assez long échange de vues », durant lequel un membre du comité a lui-même fait une proposition pour faciliter la rédaction de ce catalogue. On voit ainsi les non-professionnels suggérer au bibliothécaire lui-même des méthodes de catalogage¹¹⁶ ; d'un autre côté, on tente de répondre au mieux à la demande des lecteurs et d'aider à la recherche avec un classement reconnu par le comité « d'une grande utilité [...] quand on ne connaît pas de noms d'auteurs, d'ouvrages sur un sujet donné ». A la tête de la bibliothèque, il n'y a donc pas le professionnel dont Morel rêve ; mais les demandes du lecteur sont prises en compte, et c'est pour lui que l'on fait un classement méthodique, le seul utile selon Morel. Rien de tout cela ne peut être relié cependant à une quelconque influence de Morel puisque son livre n'a pas encore été acheté. Le registre des desiderata pèse de plus en plus dans les décisions d'achat : dans son rapport au maire de 1911 sur le fonctionnement de 1910, Leroy écrit que : « la direction des achats dépend des demandes formulées au registre des desiderata et des listes présentées par chaque membre du comité ». Cependant les proportions des achats, on l'a dit, ne changent pas : plus de la moitié concernant l'histoire, Leroy le sait bien et éprouve le besoin de se justifier : la plupart des périodiques sont classés dans histoire, ce qui augmente les proportions.

En 1912 se produit une autre évolution remarquable à l'échelle de la bibliothèque, même si elle amènera finalement peu de changement. A la dernière séance de 1911, les membres du comité expriment le désir de « voir figurer parmi eux un professeur de sciences pouvant donner des renseignements sur les achats d'ouvrages scientifiques ». Le bibliothécaire écrit à ce propos une lettre au maire, lui signalant ce fait et ajoute les noms de deux professeurs de lycée choisis par le comité en espérant que le maire « voudra bien prier M. le Préfet de les faire nommer par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ». Le nouveau comité composé en 1912 répond à ce souhait ; jusqu'ici un seul scientifique était nommé à chaque fois : cette fois sur quinze membres, sept pratiquent

¹¹⁶ A vrai dire, l'un des membres du comité est un archiviste-paléographe diplômé des Chartes – peut-être est-ce lui qui donne des conseils méthodiques au bibliothécaire.

une activité en rapport avec les sciences pures ou appliquées : un professeur, le directeur et l'ancien directeur de l'Ecole de médecine, le directeur du Bureau d'hygiène de la ville, le président de la société d'études scientifiques, un professeur de mécanique et même – chose surprenante – un ancien chef d'atelier des modèles aux Arts et Métiers. Le reste du comité est composé des membres habituels : professeurs d'histoire et de littérature, deux archivistes, un conservateur de musée. L'arrêté provient comme toujours du Ministère de l'Instruction publique, sur proposition du préfet ; on sait que le premier choix est celui du maire, qui le transmet au préfet, et il est intéressant de noter qu'à cette époque, le maire est un médecin de profession, ce qui peut expliquer cette soudaine ouverture aux sciences (ainsi que le fait que trois membres du nouveau comité travaillent dans le domaine médical). On se retrouve ainsi en 1912 avec un comité composé pour plus de la moitié de scientifiques, une chose qui répond totalement aux souhaits de Morel. Néanmoins il n'est jamais question, que ce soit dans les réunions du comité ou les rapports et lettres du bibliothécaire au maire, des évolutions qui voient peu à peu le jour au même moment à Paris (notamment les conférences de Morel qui ont lieu à cette époque) ; Leroy n'évoque pas une seule fois les souhaits de l'ABF par exemple. S'il y a un désir d'évolution à Angers, il provient du comité, du bibliothécaire ou du maire – ce sont eux qui proposent ou choisissent les nouveaux membres du comité et les acquisitions, et ce qu'il se passe à la capitale semble les toucher bien peu – en tant que membre de l'ABF et la bibliothèque étant abonnée au bulletin de l'Association, Leroy au moins devait être au courant, mais il est loin d'être le seul à prendre les décisions comme nous l'avons vu. Malheureusement, l'effort n'est pas suivi de résultats à la hauteur des espérances qu'il pouvait faire naître. Lors de la première réunion du nouveau comité, très peu d'ouvrages sont proposés dans la liste d'acquisition (sans doute parce que cette séance visait plus à installer le nouveau comité dans ses fonctions) : on remarque cependant que tous les ouvrages proposés par le comité concernent les sciences, les autres (proposés par le bibliothécaire et les lecteurs dans le registre des desiderata – on a le détail des propositions pour cette séance) reflétant les choix habituels (histoire majoritairement). La séance d'après est l'une de celle où on décide des abonnements aux périodiques : cette fois un effort est effectivement fait : l'un des nouveaux membres, le docteur Lafosse, directeur du Bureau d'hygiène, « appelle l'attention de ses collègues sur la nécessité d'augmenter le nombre des périodiques scientifiques » et pas moins de onze revues concernant la technique ou la science pure sont ajoutées à la liste ; de plus on décide de voter en fin de séance l'acquisition de neuf livres dont six scientifiques. A la séance d'après, en 1913, on a beaucoup de propositions d'achats d'ouvrages concernant la science ; mais pour contrebalancer, les non-scientifiques du comité demandent aussi beaucoup de littérature ou d'histoire, et la plupart des desiderata des lecteurs et des propositions du bibliothécaire concernent aussi ce domaine : au final les proportions évoluent à peine, comme le montre le tableau suivant :

	Séance du 24 février 1912 (ancien comité)				Séance du 25 février 1913 (nouveau comité)			
	Histoire	Belles-Lettres	Sciences & technique	Divers ¹¹⁷	Histoire	Belles-Lettres	Sciences	Divers
Lecteurs	3	4	2	4	7	1	1	2
Comité	7	3	5	8	11	9	12	7
Bibliothécaire	9	1	1	1	3	7	2	1
	19	8	8	13	21	17	15	10
	40%	17%	17%	27%	33%	27%	24%	16%

Tableau 1 : Comparaison : achats de l'ancien et du nouveau comité

Surtout, on remarque que toutes les propositions de sciences sont faites par un seul membre, le même docteur Lafosse qui demandait plus de périodiques en sciences. Dans les séances suivantes, seuls lui et Guillot le professeur de mécanique feront régulièrement des propositions d'achats concernant les sciences pures ou appliquées : les autres membres ne participent généralement pas, et eux-mêmes ne viennent jamais ensemble. Or, ils sont toujours seuls face aux autres membres du comité et au bibliothécaire, qui eux demandent généralement de la littérature et de l'histoire – et plus de sciences puisque le spécialiste s'en charge. S'il y a donc un effort pour faire évoluer les collections dans un premier temps, il s'essouffle vite : les spécialistes en sciences nommés ne se sentent visiblement pas concernés, à part deux personnes, et les historiens et littéraires l'emportent encore une fois – d'autant que le registre des desiderata penche aussi fortement en faveur de l'histoire et de la littérature. D'ailleurs, à la séance de 1914, le comité remarque que le catalogue est beaucoup plus fourni dans la section histoire ; le bibliothécaire explique encore une fois que l'on met la plupart des périodiques dans cette section, et aussi les ouvrages sur l'histoire des sciences et de la littérature ; il ajoute que les ouvrages d'histoire sont les plus demandés¹¹⁸ – néanmoins, il espère que l'on s'intéressera plus aux sciences lorsque le catalogue méthodique des sciences sera terminé. En 1915, un nouveau comité est nommé, et on en revient à une composition traditionnelle (professeurs de littérature ou d'histoire et conseillers municipaux).

En 1915, Saché remplace Leroy à la direction de la bibliothèque. S'il y a un changement dans les collections, il est dû à la situation historique plus qu'au nouveau directeur : avec la guerre, on commence, en plus des acquisitions habituelles en histoire et littérature, à répondre aux demandes des lecteurs, en achetant un certain nombre d'ouvrages sur l'Allemagne actuelle, mais aussi à faire des achats à coloration patriotique : par exemple celui de *La Chimie est-elle une science française ?* en 1915. Les quelques acquisitions de géographie contemporaine avant la guerre concernaient les pays européens les plus proches de la France : à partir de 1917, les Etats-Unis et le Japon font leur entrée dans les collections. La même année, l'un des membres du comité, Ribier, professeur de lettres, demande à faire entrer la poésie contemporaine à la bibliothèque : le comité accepte « pour le plus grand bien de la

¹¹⁷ Droit, usuels, philosophie, architecture, géographie, politique, économie.

¹¹⁸ Dans *Bibliothèques*, Morel expliquait que c'était prendre le problème dans le mauvais sens que de le considérer ainsi : ce n'est pas que les sciences n'intéressaient pas les lecteurs, mais que les lecteurs ne demandaient pas d'ouvrages de sciences à la bibliothèque, sachant qu'elle n'en avait pas.

Bibliothèque demeurée un peu trop étrangère au mouvement littéraire actuel », et un grand nombre de recueils de poésie sont acquis ; ce ne sont pas des noms connus, et il semble à lire les titres que ce soit principalement des ouvrages de poètes régionaux ; volonté patriotique de se rattacher à l'art de son pays ? Dans son rapport au maire en 1919, Saché explique que pendant la guerre on s'est efforcé de réduire les dépenses « se bornant dans ses acquisitions à tenir à jour ses collections et à répondre aux demandes justifiées des travailleurs, en limitant toutefois à un choix rigoureux les achats des livres relatifs à la grande guerre de 1914 ». Après la guerre les achats n'augmentent pas, non seulement pour des raisons budgétaires mais aussi parce qu'il y a de moins en moins de place dans le bâtiment. Ils redeviennent très traditionnels : beaucoup d'histoire, un peu de littérature, presque pas de sciences, bien que les proportions semblent un peu plus équilibrées qu'avant. En 1919, l'un des membres, l'archiviste Planchenault, fait un discours à l'occasion du renouvellement partiel du comité : il prévient les nouveaux venus que « nous sommes ici partagés en deux clans : les littéraires et les scientifiques ». Pourtant, ajoute-t-il, les littéraires ne cessent de réclamer plus de scientifiques – ce qui n'est pourtant pas reflété dans la composition du comité (un seul scientifique parmi les nouveaux membres). Saché, dans son rapport de 1931 au maire, signale que le budget de la bibliothèque représente 35 centimes par an et par habitants, et qu'il faudrait l'augmenter si l'on veut être en mesure « de suivre le développement des lettres et des sciences ». La demande n'est pas suivie d'effets. Les achats ne cessent de baisser depuis la guerre¹¹⁹, et les quelques frémissements vers une modernisation de la bibliothèque qu'avaient vu la direction de Leroy ne sont pas continués.

Les séances se font de moins en moins fréquentes : en 1938, le comité se réunit pour la première fois depuis la nomination de Jeanne Varangot en 1936. la nouvelle directrice fait remarquer que le nombre de lecteurs est en décroissance depuis la guerre et que la bibliothèque est beaucoup trop à l'étroit. En 1948 cependant, une lettre de Julien Cain, directeur des Bibliothèques de France, adressée au maire suite à la visite de l'inspecteur général à la bibliothèque le félicite de vouloir porter à « 500 000 frs le crédits d'achat de livres, ce qui permettrait une mise à jour de votre bibliothèque où étudiants et professeurs se plaignent de ne pas trouver les ouvrages d'étude récents ». La nomination du prochain comité aura bientôt lieu, Cain rappelle qu'il « importe que les différentes disciplines soient représentées (physique, chimie, histoire naturelle, droit, médecine, philosophie, histoire locale et générale, littérature française et étrangère, géographie) » - nous n'avons cependant pas d'informations sur la composition du prochain comité, dont les compte-rendus s'arrêtent semble-t-il en 1949.

Ainsi, ce sont toujours les collections traditionnelles – histoire et critique littéraire – qui domineront jusqu'en 1949. Si des efforts ponctuels sont faits pour changer cette constante en nommant par exemple des scientifiques aux comités, on ne peut relier ces changements aux évolutions qui affectent les bibliothèques parisiennes de l'époque ni, encore moins, à l'influence de Morel ; d'autant plus que ces efforts n'ont finalement que peu d'effet sur le fonctionnement de la bibliothèque dont les collections n'évoluent pas.

¹¹⁹ Voir annexe 4.

2.3.4. Une ouverture limitée au monde des bibliothèques

La bibliothèque d'Angers entretenait-elle, malgré tout, des contacts avec le reste du monde professionnel ?

Nous l'avons vu, Leroy est membre de l'ABF « depuis sa création ». Saché l'est aussi : sous sa direction, la bibliothèque reçoit régulièrement des bulletins de vote pour élire le nouveau président de l'association ou des invitations aux assemblées. Il est néanmoins difficile de connaître exactement l'engagement de Saché ou de Leroy dans l'association – nous n'avons en tout cas pas repéré leurs noms parmi les membres présents aux assemblées générales ou trimestrielles de l'ABF, et les bulletins de vote pour l'élection des présidents ne sont pas renvoyés, ce qui semble indiquer qu'ils ne s'investissent pas dans la vie de l'association (peut-être avant tout pour des raisons pratiques, Paris est loin). Les pages des bulletins de l'Association que la bibliothèque conserve n'avaient pas été coupées pour la plupart : ils n'ont donc pas été lus – mais peut-être Saché ou Leroy disposaient-ils d'un abonnement personnel. En 1920 cependant, Saché écrit au maire d'Angers pour lui « transmettre le vœu de l'Association des bibliothécaires de France » relativement à la place que pourraient occuper les employés de la bibliothèque dans le cadre de classement du personnel (dont dépendaient les salaires). L'Association souhaite en effet « voir les conservateurs prendre rang parmi les chefs de service du personnel et les bibliothécaires adjoints au nombre des chefs de bureau » ; leur situation est pour l'instant inférieure à celle d'un manœuvre. Ce n'est pas pour lui que Saché demande une augmentation (il est payé en tant qu'archiviste) mais pour ses bibliothécaires-adjoints ; ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il insiste auprès du maire pour relever la condition des bibliothécaires, qui semble tout de même lui tenir à cœur. En 1930, le conservateur de la bibliothèque de Versailles demande pour le compte de l'ABF des informations sur le personnel de la bibliothèque par le biais d'un questionnaire : ce dernier a été découpé et n'est pas conservé par la bibliothèque, il a donc probablement été rempli et renvoyé par Saché. La bibliothèque reçoit aussi très régulièrement des questionnaires du *Minerva* qui établit chaque année, semble-t-il, des statistiques sur les bibliothèques de nombreux pays ; la bibliothèque conserve un brouillon de réponse datant de 1910, Leroy y a donc répondu au moins une fois. L'Institut international de bibliographie demande aussi régulièrement à ce qu'Angers lui envoie un exemplaire de catalogue pour l'élaboration du *Répertoire bibliographique universel*, mais nous ne savons pas si les demandes ont été accordées.

Il arrive assez souvent que la municipalité ou la bibliothèque reçoivent des demandes d'information sur leur établissement provenant d'autres villes, et concernant ses horaires d'ouverture, son personnel, son organisation, son règlement et l'installation ou non de l'électricité. Il y a donc tout de même une volonté de la part de certaines municipalités de s'ouvrir à ce qu'il se fait ailleurs ; surtout, il est intéressant de remarquer que la plupart de ces demandes sont faites à la fin des années 20, c'est-à-dire à peu près en même temps que l'installation à Paris des bibliothèques du CARD, comme si cela avait réveillé les consciences. En 1926 d'ailleurs, Marc Saché reçoit la lettre d'une professeure d'anglais angevine qui a demandé à la Bibliothèque américaine de Paris si elle pouvait y emprunter des documents.

La réponse du directeur de la bibliothèque¹²⁰ (que la professeure joint à sa lettre) nous apprend que l'emprunt est possible et l'envoi gratuit si la demande est faite en passant par l'intermédiaire de la bibliothèque municipale. Le document prouve que la Bibliothèque américaine est non seulement connue en province mais qu'elle suscite en plus un certain intérêt (en tout cas dans le milieu professoral). En 1929, le directeur de la bibliothèque de Nantes, Marcel Giraud-Mangin, demande à Saché des renseignements sur sa bibliothèques afin de présenter une étude historique au Congrès de Rome de 1930 ; et en 1936, Pierre Lelièvre, le successeur de Giraud-Mangin, demande à Jeanne Varangot un rapport sur l'activité de sa bibliothèque en 1935, afin de pouvoir présenter une étude sur l'état des grandes bibliothèques de France au congrès du Comité international des bibliothèques de Varsovie, auquel il participera en tant que délégué de l'ABF. Jeanne Varangot faisait aussi probablement partie du Syndicat des bibliothécaires nationaux de province, puisque la bibliothèque reçoit en 1936 une lettre de ce syndicat à propos de l'élection d'un de ses membres à la Commission supérieure des bibliothèques.

Un dernière chose reste à signaler ; les archives conservent dans leur dossier sur les règlements de la bibliothèque deux exemplaires d'un article tiré du bulletin de l'ABF, signé Ernest Coyecque et recopié à la machine. L'article rapporte qu'en 1905, le maire de Carpentras a confié la direction de sa bibliothèque classée à un amateur, au détriment d'un titulaire du CAFB qui avait passé le concours dans le but de devenir directeur de la bibliothèque. Coyecque rappelle qu'une bibliothèque classée doit, selon la loi, avoir à sa tête un détenteur du CAFB ou un chartiste, puis s'empare contre le fait que la nomination des bibliothécaires dépende « du bon plaisir des maires » avant de conclure :

au gouvernement d'agir, et aussi au rapporteur du budget de l'Instruction publique, à l'Association des bibliothécaires français et à tous les citoyens convaincus que dans une démocratie, au XX^e siècle, la bibliothèque communale est dans la machine sociale, un rouage aussi indispensables que le marché, la pompe à incendie ou l'hôpital.

L'article date de 1908, mais nous ne savons pas quand il a été recopié, par qui, ni pour quelle raison. On peut cependant hasarder une hypothèse. L'article a été écrit un an avant la nomination de Leroy, un instituteur, à la tête d'une bibliothèque classée ; on sait que le Ministère a prévenu la bibliothèque qu'elle pouvait perdre son classement si un professionnel protestait, on sait aussi que la bibliothèque d'Angers a effectivement perdu son classement et ne l'a obtenu de nouveau qu'à la nomination du chartiste Saché. Les documents conservés aux archives sont ceux reçus par la municipalité ou le maire. Il est possible que l'article ait été envoyé au maire pour lui rappeler ses devoirs, puisque la situation d'Angers est la même que celle du Carpentras de l'article ; il est possible aussi que celui qui a copié l'article soit un professionnel à qui on aurait préféré Leroy, et qu'à la suite de l'affaire, la bibliothèque d'Angers ait perdu son classement. On peut au moins en conclure que quelqu'un s'intéressait à cette question des professionnels dans les bibliothèques et souhaitait que la municipalité s'y intéresse un peu plus.

Ainsi, l'ouverture de la bibliothèque d'Angers au monde professionnel reste limitée ; Saché et Leroy sont membres de l'ABF, mais il est très difficile d'évaluer l'influence – si influence il y a eu – de cet

120 Voir annexe 5.

engagement dans leur manière de diriger l'établissement. S'il y a, parfois, une volonté d'ouverture, de changement, elle est étouffée par la municipalité qui ne répond pas aux demandes du Ministère ou des professionnels de nommer des diplômés ou d'agrandir les locaux. Il faudra attendre 1978 et l'ouverture du bâtiment actuel pour constater une véritable modernisation de la bibliothèque : les évolutions des années 20, l'arrivée du CARD provoquent un regain d'intérêt dans l'établissement mais n'aboutissent à rien de concret. Quant à Morel dans tout cela, il est bien loin ; on sait que *Bibliothèques* a été acheté, mais rien de plus. S'il a eu une influence c'est très indirectement, par le biais des grands projets de reconstruction des bibliothèques dans les années 70 lancés par les acteurs de la lecture publique, un milieu dans lequel on se revendiquerait de Morel d'après Richter ou Seguin.

*

Quel a été le rôle de Morel dans la lecture publique ? Tout d'abord la présentation d'idéaux à travers ses textes : des idéaux dont on oublie souvent qu'ils correspondent bien peu aux ambitions d'aujourd'hui. Morel ne voulait pas améliorer, ni même moderniser le système français ; il voulait le changer radicalement, et importer en France le modèle anglo-saxon. Son idéal, celui d'une bibliothèque-centre d'information et de renseignements n'a en fait jamais été mis en place (si ce n'est peut-être à la BPI), et d'ailleurs n'a plus vraiment lieu d'être maintenant que les horaires de train ou les pages jaunes sont à portée de souris. L'influence concrète de Morel est difficile à déterminer ; Morel n'a pas fait qu'écrire, il a agi, organisé des conférences, importé la classification décimale dans une bibliothèque française, en partie réformé le Dépôt légal, mais tout cela n'a eu que peu de retentissement à l'époque. Si le Dépôt légal a effectivement été amélioré en rapport avec ses souhaits, il faudra encore beaucoup d'années après son décès pour que le recrutement des bibliothécaires change ou que l'usage de Dewey se généralise ; et il n'est pas possible d'attribuer ces changements à son simple héritage. Malgré ses relations avec l'ALA, son rôle dans l'installation des bibliothèques du CARD a été minime, et lorsqu'on ne retient que lui parmi les réformateurs du début du XX^e, on oublie tous ceux qui l'ont devancé et tous ceux qui l'ont suivi et ont pu, eux, réaliser des modernisations concrètes – sans qu'on puisse pour autant les qualifier de « disciples ». Il faudra de plus des années avant que ses idées ne touchent la province ; et on peut se demander si les changements relèvent encore de ses idées et s'ils ne résultent pas plutôt du courant général d'un pays essayant de rattraper son retard.

Conclusion

C'est dans les années 70, avec les premières grande synthèses sur la lecture publique dues à Noë Richter qu'Eugène Morel est élevé au statut de réformateur mythique. On commence alors à voir en lui l'initiateur d'un mouvement de modernisation des bibliothèques, le pionnier années 20 qui tentera de mettre en place la lecture publique telle qu'on la conçoit aujourd'hui, le défenseur du pluralisme, de la bibliothèque comme instrument de la démocratie. Avant cela, quelques enthousiastes le voyaient déjà comme un théoricien dont les idées seront appliquées par ses « disciples », Coyecque, Henriot, Lemaître. La légende prend forme : Morel a contribué à l'installation des bibliothèques du CARD, à la création des premiers établissements pour enfants ; incompris à son époque, il a pourtant annoncé presque tous les éléments de la bibliothèque moderne, du désherbage à internet en passant par les structures architecturales, et ses propos sont plus que jamais d'actualité. A partir des années 80 on ne se pose même plus de questions ; Morel est un mythe, il a tout dit, et s'y référer c'est garantir la qualité de son article. Le mouvement s'accroît encore avec la parution du livre de Jean-Pierre Seguin, réservoir de citations dans lequel on puise allègrement. Si on commence depuis 2006 à étudier plus en détails le personnage, son action, et la raison de son succès dans la littérature professionnelle, on ne cesse pas de le prendre comme référence : il est plus présent que jamais dans le BBF de 2012.

A côté de cela, Eugène Morel, son œuvre, son rôle à son époque, la vie du personnage lui-même sont quasiment oubliés. Ainsi on ne se rappelle que ce ne sont pas ses premiers livres qui lui valent l'estime de ses collègues bibliothécaires, mais ses conférences à l'Ecole des hautes études sociales, que l'on commence tout juste à redécouvrir. L'idée qu'il a été incompris à son époque, violemment critiqué par des professionnels conservateurs qui ne percevaient pas la portée visionnaire de ses œuvres est fautive ; en fait *Bibliothèques* et *La Librairie publique* ont provoqué peu de réactions, et les critiques visaient plutôt le style de romancier que le contenu des livres. De plus, Morel n'est absolument pas le génie incompris et rejeté par ses pairs que certains semblent voir en lui ; estimé de ses collègues, il a été président de l'ABF et a organisé ses conférences sur la bibliothèque moderne sous le patronage de l'association. Inversement, il n'a pas été le chef de file d'une école de réformateurs ; Coyecque, Henriot, Lemaître ne se revendiquent pas de lui et ne le reconnaissent pas comme mentor. Il ne fait pas entièrement œuvre de pionnier, que ce soit avec ses livres ou dans ses actions : s'il semble bien avoir été le premier à expérimenter l'application de la classification décimale dans une bibliothèque française, d'autres ont dénoncé avant lui le retard français et proposé de prendre comme source d'inspiration les systèmes étrangers. La différence, c'est que Morel souhaitait changer radicalement le système français et importer en France la « librairie publique ». Or, lorsque l'on dit que Morel a prophétisé les bibliothèques modernes, on oublie que ce modèle anglo-saxon, à mi-chemin entre la bibliothèque et le centre d'information, n'a pas grand-chose à voir avec les établissements d'aujourd'hui. L'influence de Morel, énorme sur les écrits professionnels, a été minime en ce qui concerne la modernisation concrète des bibliothèques du XX^e siècle, comme nous avons pu le constater avec l'exemple de la municipale d'Angers.

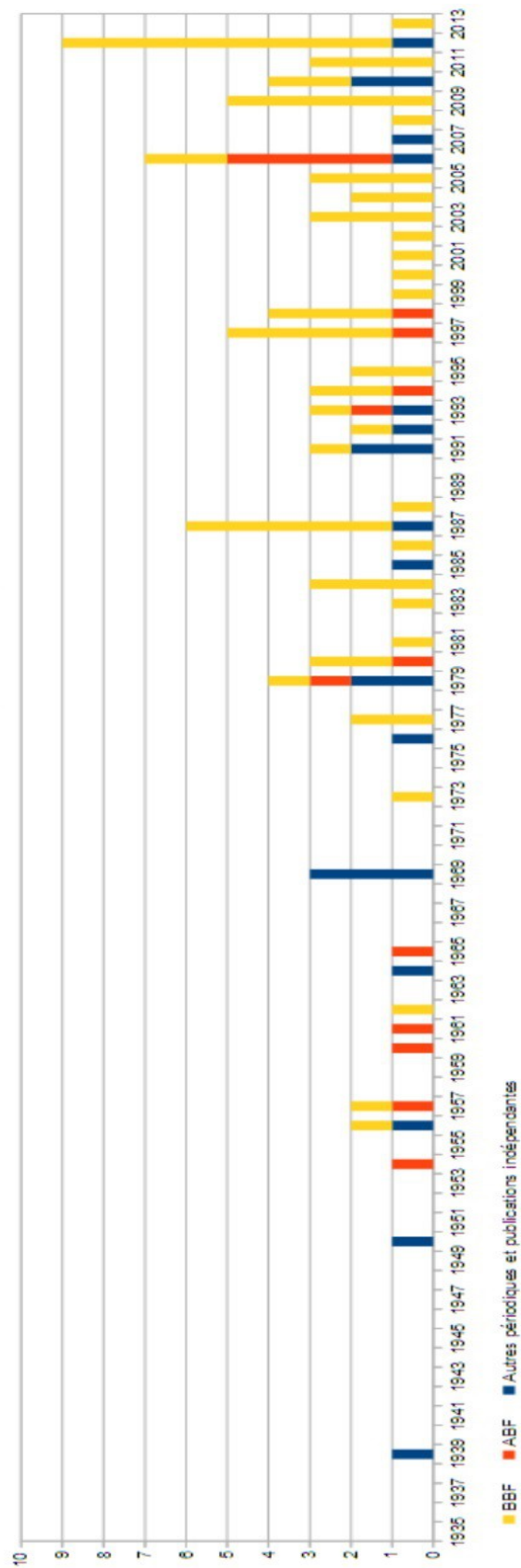
Il faudra attendre les années soixante-dix et quatre-vingt pour voir un réel progrès dans la modernisation des bibliothèques françaises, et ce serait aller loin que d'attribuer ce changement à l'influence rétrospective de Morel. Le seul établissement moderne que l'on peut à la rigueur placer dans l'héritage direct de Morel est la BPI, dont le projet a été en grande partie rédigé par Jean-Pierre Seguin, un de ses plus fervents admirateurs.

Mais si Morel n'est ni véritablement prophète, ni vraiment pionnier, pourquoi se souvient-on de lui ? Pourquoi revient-on, encore et toujours à ses textes ? La réponse se trouve peut-être dans la conclusion d'un article d'un article du BBF sur l'Heure joyeuse : « on a encore et toujours besoin de belles plumes qui fassent rêver la profession à de nouvelles utopies »¹.

1 Viviane Ezratty, Hélène Valotteau, « La création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2012

Annexes

Annexe 1 : Mentions d'Eugène Morel dans la littérature professionnelle



Annexe 2 : Présence de Morel dans les associations et congrès internationaux¹

Liste des assemblées de l'ABF où Morel est présent (de 1926 à 1934)² :

- Assemblée du comité de septembre 1926, *Association des bibliothécaires français : chronique, Revue des bibliothèques*, juillet-octobre 1926
- Assemblée générale de janvier 1927, *Association des bibliothécaires français : chronique, Revue des bibliothèques*, janvier-mars 1927
- Assemblée générale de mai 1927 (Morel fait un compte-rendu du congrès pour le cinquantième de l'American Library Association), *Association des bibliothécaires français : chronique, Revue des bibliothèques*, juillet-septembre 1927
- Assemblée générale de 1928, *Association des bibliothécaires français : chronique*, 3^e année, n° 1, janvier-mars 1928
- Assemblée trimestrielle de 1928, *Association des bibliothécaires français : chronique*, 3^e année, n° 4, novembre-décembre 1928
- Assemblée trimestrielle d'avril 1929, *Association des bibliothécaires français : chronique*, 4^e année, n°2-3, mai-novembre 1929
- Assemblée générale de mai 1929 (il y présente, avec Henri Lemaître, Charles Otley de l'IIB de Bruxelles), *Association des bibliothécaires français : chronique*, 4^e année, n° 3, décembre 1929
- Assemblée de 1930 (il y lit ses « notes sur le Congrès de l'Institut international de bibliographie à Zurich en août 1930 », répertoriées dans la section consacré aux écrits de Morel), *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n°s 7-12, août-décembre 1930
- Assemblée extraordinaire de juin 1932, *Association des bibliothécaires français : chronique*, n° 3, juillet-décembre 1932
- Assemblée trimestrielle de novembre 1932, *Association des bibliothécaires français : chronique*, n° 3, juillet-décembre 1932
- Assemblée trimestrielle de janvier 1933, *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1933
- Assemblée générale de mai 1933 (il signale qu'il a été convié au premier congrès panindien des bibliothécaires hindous), *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1933

Liste des congrès, conférences et comités où Morel est présent ou invité (de 1921 à 1934) :

- Congrès du livre de juin 1921 (Morel présente deux rapports, l'un sur les relations entre écrivains et éditeurs, l'autre sur l'édition des poètes et œuvres littéraires à tirage restreint), Henri

1 Ces informations sont tirées du bulletin de l'ABF ou de la *Revue des bibliothèques*.

2 Les assemblées soulignées sont celles où il s'exprime. Il est simplement compté au nombre des membres présents pour les autres mais n'intervient pas.

Bachelin, « Questions économiques : le Deuxième Congrès du Livre (13-18 juin 1921) », *Mercure de France*, n° 553, 1er juillet 1921

- Congrès du cinquantenaire de l'American Library Association de 1926 (il y représente l'ABF en tant qu'ancien président), *Association des bibliothécaires français : chronique, Revue des bibliothèques*, juillet-octobre 1926
- Assemblée générale du Comité français de la bibliothèque moderne, novembre 1927 (prend part à la discussion sur l'installation de la bibliothèque américaine de la rue Fessart), *Association des bibliothécaires français : chronique*, 4^e année, n° 1, janvier-février 1929
- Congrès de Rome de 1929 (il présente une note sur les statistiques de la production littéraire), *Association des bibliothécaires français : chronique*, 4^e année, n°2-3, mai-novembre 1929
- Congrès de l'Institut international de bibliographie à Zurich, août 1930, *Association des bibliothécaires français : chronique*, 5^e année, n°s 7-12, août-décembre 1930
- Congrès de la lecture publique d'Alger de 1931 (il fait partie du comité technique français), *Association des bibliothécaires français : chronique*, 6^e année, n°s 1-6 janvier-juin 1931
- Dixième conférence de l'Institut International de Bibliographie, août 1931 (il fait une intervention sur la statistique du livre en France et son aspect bibliographique), *Association des bibliothécaires français : chronique*, 6^e année, n°s 1-6, janvier-juin 1931
- Congrès bibliographique de Francfort de 1932, *Association des bibliothécaires français : chronique*, n° 3, juillet-décembre 1932
- Convie au premier congrès panindien des bibliothécaires hindous, *Association des bibliothécaires français : chronique*, 1933

Annexe 3 : compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers

Membres présents : le Dr Monprofit, maire d'Angers, le Dr Legludic, directeur de l'Ecole de médecine, M. Lamouzèle, conseiller de préfecture, M. Planchenault, conseiller municipal et archiviste paléographe, M. Dussauze, architecte départemental, M. Le Moy, professeur au Lycée. En 1907 avait aussi été nommé un professeur à l'Ecole nationale des Arts et Métiers, qui n'est, comme on le voit, ni présent ni excusé (il est possible qu'il ait démissionné).

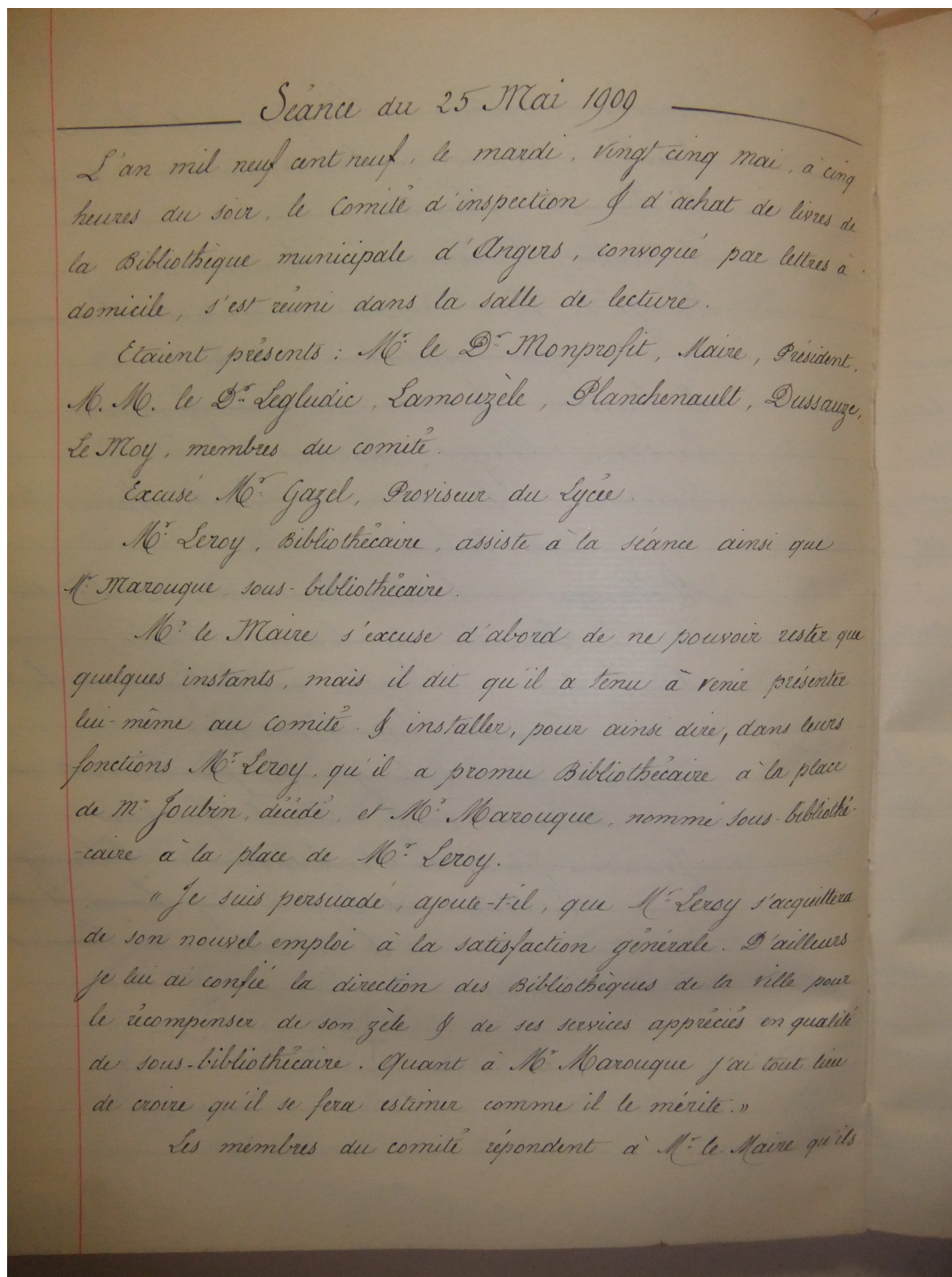


Illustration 1 : compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers)

sont heureux de la promotion de M^r Leroy avec lequel ils collabo-
rent depuis déjà longtemps & dont ils se plaisent à reconnaître le
travail, les aptitudes et le dévouement. Ils lui présentent donc toutes
leurs félicitations ainsi qu'à M^r Marougue, sous-bibliothécaire, à qui
ils souhaitent la bienvenue.

M^r le Maire, obligé de se retirer, donne la parole à M^r Le Moy,
secrétaire, pour la lecture du procès verbal de la dernière réunion,
qui est adopté.

M^r le Bibliothécaire donne connaissance de la situation
financière de la bibliothèque :

Credit alloué pour achat de livres & reliures	3.500 ^{fr.}
Sommes dépensées	2.263.47
Reste à dépenser :	1.236.53

La dépense en reliures, d'après la remarque du bibliothécaire,
n'étant jusqu'ici que de 163^{fr.} 99, le Comité invite celui-ci à faire
relier, quoique dans une sage proportion, tous les volumes qui
méritent de l'être, en exposant au Comité les nécessités pressantes
qui se monteraient à des sommes trop élevées.

L'abonnement aux Annales Fleiboises pour l'année 1909 (10^{fr.})
est décidé à la condition que les annués antérieures pourront être données
à titre gracieux ; M^r le bibliothécaire est chargé d'écrire à ce sujet
au Directeur de la revue.

M^r Robin, ancien professeur de philosophie au Lycée et
ancien membre du comité de la Bibliothèque, vient d'être nommé

Illustration 2: compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers)

professeur à la Faculté des lettres de l'université de Caen. un
membre propose de consigner au procès-verbal et de lui exprimer
les regrets que son départ cause à ses collègues, en même temps que
leurs félicitations pour son avancement bien mérité. C'est à
l'unanimité.

Le départ de M^r Robin, celui de M^r Dupouy, aussi ancien
professeur au lycée, et enfin, pour le mois de septembre prochain,
celui de M^r Gazel, nommé Proviseur au lycée de Montpellier,
devant laisser vacantes trois places dans le comité, celui-ci demande
à M^r le Maire de vouloir bien le consulter avant de faire ses
propositions à M^r le Préfet qui, aux termes des décrets du 1^{er}
juillet 1897 et 6 mars 1903, a seul qualité, après avis du Maire,
pour adresser des propositions de nomination à M^r le Ministre de
l'Instruction publique.

Une lettre de M^r Muffang, professeur au lycée, à M^r le
Président de la commission de la Bibliothèque municipale, sera
transmise à M^r le Maire.

À ce propos, le comité décide qu'à l'ordre du jour de
la prochaine séance, on porte l'élection d'un vice-président
pour remplacer M^r le Maire dans sa présidence, quand il ne pourra
pas assister aux réunions.

Lecture est faite du registre des desiderata et l'achat
des livres suivants est voté :

Le Bon (Gustave) L'évolution des forces 1 vol. 3.50 Flammarion

Illustration 3: compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers)

Barris (maurice)	L'ennemi des lois	1 vol. 3.50	Juven
Boissier (gaston)	Cicéron & ses amis	1 vol. 3.50	Hachette
Boutroux (G.)	L'idée de loi dans la philosophie et la science.	1 vol. 2.50	Alcan
Rosenthal	La gravure	1 vol. 10.	B. Laurens
Reinach (S.)	Orpheus	1 vol. 6.	Picard
Espitallier (G.)	La technique du ballon	1 vol. 5.	Doyn
Valbreuge (G.)	Notions générales de télégraphie sans fil.	1 vol. 7.50.	Eclairage électrique, 40 Rue des Ecoles
Bergson (H.)	Le rire (signification du comique)	1 vol. 2.50	Alcan
Poincaré	Science & méthode	1 vol. 3.50	Carré & Naud
Richepin (J.)	La chanson des gueux, dernière édition.	1 vol. 3.50	Dreyfous
d:	Les Blasphèmes	1 vol. 3.50	Charpentier
Janet (Paul)	Premiers principes d'électricité industrielle.	1 vol. 5.	Gauthier-Villars
Doctois (M ^{re})	Dépêches de M ^{re} de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne, 2 ^e volume seul.	7.50.	Plon
Barbey d'Aurevilly	L'ensorcelée	1 vol. in-12 6.	Lemerre

À la suite de l'acceptation de ce volume, un membre demande à ce qu'on puisse acheter nuls ou d'occasion les autres ouvrages de Barbey d'Aurevilly. M^{re} le Bibliothécaire est chargé de ce soin.

Une liste de quelques livres d'occasion achetés chez Emile Lechevalier, 16 Rue de Savoie, Paris, sur l'initiative d'un membre du Comité est approuvée. Ce sont :

Moreau J.	Collège de Beaupréau (M. J. L.) - Notice historique de 1831 à 1861	1 vol. in-8 ^e	M ^{re} .
Maitre L.	Les écoles épiscopales & monastiques de l'Occident (768-1180)		

Illustration 4: compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers)

avec lettre autographe de l'auteur (rare) 1 vol. in-8° 20..

Marbode, Evêque de Rennes, né à Angers (XI^e siècle). Poèmes traduits en vers français par G. Ropartz 1 vol. in-8° 5..

Abriégé de l'histoire de Port-Royal d'après un manuscrit préparé par Racine avec avant propos & notes par A. Gazier. 1 vol. in-12. 3.50

Ris Paquot Etude sur les émaux anciens 1 vol. in-16 carré 3.50

Sur les propositions de plusieurs membres du Comité, l'achat des volumes suivants est décidé :

Morel Eugène Bibliothèques 2 vol. in-8° à f. 50 l'un. Mercure de France

Grœsel (L. S. anim) Manuel de bibliothéconomie, édition française revue & augmentée - traduction de Jules Sauvé, dernière édition. 1 vol. in-8° 12.50 Weber

Anatole France Le livre de mon ami 1 vol. in-12 C. Lévay

Almanach Hachette, année 1909.

Luchoix Ach. Innocent III. La question d'Orient. 1 vol. in-12. 3.50. Hachette

Pineau Lion L'évolution du roman en Allemagne au XIX^e siècle. 1 vol. in-12. 3.50 d.

Mémoires de Saint Simon (collection des grands écrivains de France) LXXI f. 50 d.

Chevillon André La pensée de Ruskin 1 vol. in-16 3.50 d.

Landrieu (marcel) Lamarck, le fondateur du transformisme, sa vie, son œuvre (Société zoologique de France) 1 vol. gr. in-8° 10^f. Edit. la Société

Séchi Lion Etudes d'histoire romantique. Le cénacle de la muse française (1823-1827.) 1 vol. in-8° ill. f. 50. Mercure de France

Groubat Jules Un coin de littérature sous le second empire. Sainte-Beuve & Champfleury 1 vol. in-18. 3.50. Mercure de France

Imbart de la Tour Les origines de la réforme. T. II. 1 vol. in-8° f. 50 Hachette

Illustration 5 : compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers)

Collection Outil. Un carton 100 planches 150⁺ Vincent, 4 Rue des Deux-
 cils
 Ris Paquet Dictionnaire encyclopédique des marques et monogrammes
 2 vol. br. 60⁺ d:
 Mornet Le sentiment de la nature en France, de J.J. Rousseau
 à Bernardin de Saint Pierre 1 vol. in-12. Hachette
 Strowski Fortanat Pascal & son temps : 2 vol. in-12 3.50 le vol. Non
 2^e partie - Histoire de Pascal
 3^e partie - Les Provinciales & les Pensées

Morgand La loi municipale (Edition 1908) 2 vol. Berger-Levrault
 Le désir exprimé par un des lecteurs de voir dresser un catalogue
 méthodique des livres entrés à la Bibliothèque depuis la publication
 du catalogue de M^r Lemarchand donne lieu à un assez long échange
 de vues à la suite duquel il est décidé que le bibliothécaire cherchera
 un moyen pratique de répondre à ce désir, du moins à titre d'essai,
 pour l'année courante. Un membre du Comité indique l'emploi
 d'un certain nombre de petits calepins qui correspondraient chacun
 à une des grandes divisions des catalogues; M^r le Bibliothécaire
 promet de faire son possible pour que la décision du Comité soit
 suivie d'exécution.

La séance est levée à six heures & demie.

Le secrétaire du Comité

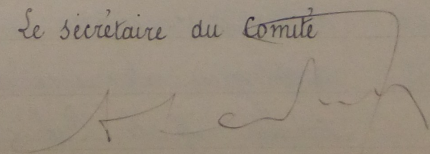
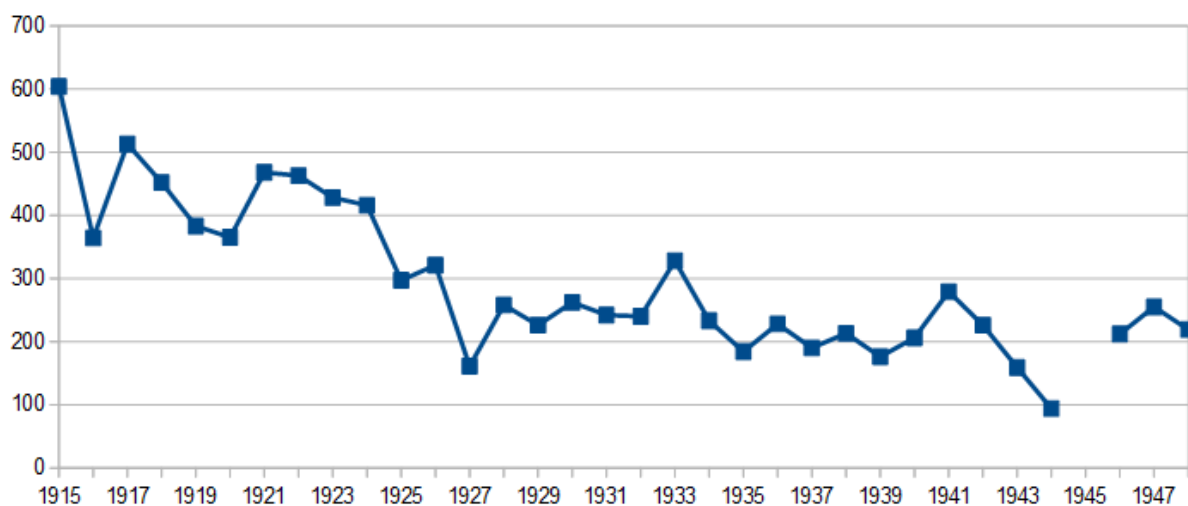


Illustration 6 : compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers)

Annexe 4 : achats de documents à la bibliothèque municipale d'Angers de 1915 à 1948



Annexe 5 : lettre du directeur de la Bibliothèque américaine

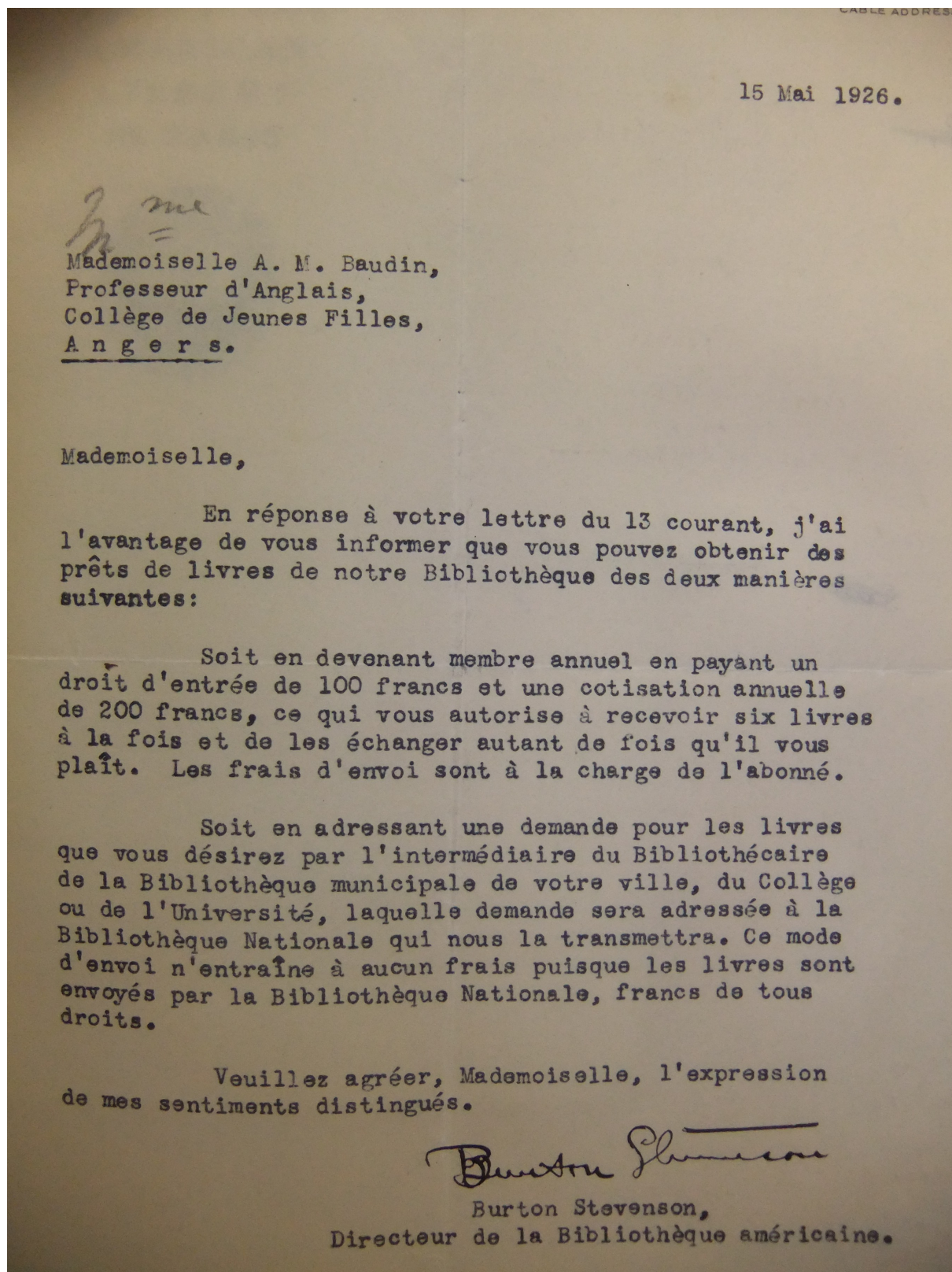


Illustration 7 : réponse du directeur de la Bibliothèque américaine à une professeure d'anglais angevine, envoyée par l'enseignante à la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint à Angers)

Table des matières

HISTORIOGRAPHIE : MOREL DANS LA LITTÉRATURE PROFESSIONNELLE.....	7
1 Morel en son temps	7
1.1. Les écrits d'Eugène Morel.....	7
1.1.1. Le bibliothécaire et l'homme de lettres.....	7
1.1.2. La presse généraliste et littéraire.....	8
1.1.3. La presse professionnelle	8
1.1.4. Les publications indépendantes.....	10
1.2. Morel vu par ses contemporains.....	10
1.2.1. 1909-1910 : les critiques de Bibliothèques.....	10
1.2.2. 1910-1924 : quasi-absence de Morel dans les écrits professionnels	15
1.2.3. 1924-1930 : une présence discrète mais saluée par les professionnels.....	16
1.2.4. 1930-1933 : Morel entré dans l'histoire	17
1.2.5. 1934 : nécrologies.....	18
2 Morel de 1935 à nos jours	19
2.1. 1935-1976 : un oubli relatif	20
2.1.1. Trois enthousiastes dans les années 50-60.....	20
2.1.2. Une présence néanmoins exceptionnelle dans la presse professionnelle	23
2.1.3. Un écrit à part : la thèse de Gaetan Benoit ou le périple de l'unique biographie de Morel ..	24
2.2. 1977-1983 : l'élément déclencheur : les premières synthèses sur la lecture publique	26
2.2.1. Une série d'articles signée Noë Richter	26
2.2.2. Renée Lemaître, Marguerite Gruny et les autres	28
2.3. 1984-2005 : consécration du « bibliothécaire de la démocratie », référence et figure d'autorité dans la littérature professionnelle.....	29
2.3.1. La référence à Morel, outil de la rhétorique professionnelle	30
a) Avant Seguin	30
b) Un prophète en son pays : Eugène Morel (1869-1934) et la lecture publique de Jean-Pierre Seguin.....	31
c) Après Seguin	35
2.3.2. Un personnage désormais incontournable de l'histoire des bibliothèques françaises	36
a) Histoires des bibliothèques	37
b) Articles historiques des revues professionnelles.....	40
2.3.3. « Toujours d'actualité » ? Des points de vue opposés.....	41
2.4. Depuis 2006 : l'heure du bilan.....	44
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES.....	50
MOREL ET LA LECTURE PUBLIQUE.....	61
1 Textes et idées.....	61
1.1. La théorie : les idéaux de Morel	61
1.1.1. La Nationale, une grande bibliothèque populaire.....	62
1.1.2. L'ambition démocratique ? La bibliothèque-outil	63
1.1.3. Faire entrer la science, la technique, l'industrie, le commerce, l'actuel dans les bibliothèques	66
1.1.4. Le retard de la France et l'inspiration étrangère.....	67
1.2. La pratique : éléments concrets de la bibliothèque libre.....	69

1.2.1. La composition d'une bibliothèque idéale inspirée des free public libraries.....	69
1.2.2. Le catalogage.....	71
1.2.3. Comparaison avec le manuel de Crozet, version retenue par l'ABF.....	73
2 Application concrète des idées de Morel	77
2.1. L'action de Morel.....	77
2.1.1. La formation professionnelle : les conférences à l'Ecole des hautes études sociales.....	77
2.1.2. Le catalogue de Levallois-Perret	82
2.1.3. Le rôle de Morel dans le CARD.....	86
2.1.4. Le Dépôt légal.....	89
2.2. Morel et les autres : influence(s) dans la profession.....	91
2.2.1. Présence dans les associations et les congrès internationaux	92
2.2.2. Morel et les autres : précurseurs et disciples.....	95
a) Les précurseurs et l'inspiration étrangère avant Morel	95
b) Les « disciples ».....	99
2.3. Angers : un contre-exemple de l'influence de Morel.....	103
2.3.1. Fonctionnement de la bibliothèque municipale d'Angers : bâtiments, horaires, règlements, catalogue.....	103
2.3.2. Le personnel.....	105
2.3.3. Les acquisitions.....	107
2.3.4. Une ouverture limitée au monde des bibliothèques	113
CONCLUSION.....	116
ANNEXES.....	118

Table des illustrations

Illustration 1 : compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers).....	121
Illustration 2: compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers).....	122
Illustration 3: compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers).....	123
Illustration 4: compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers).....	124
Illustration 5 : compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers).....	125
Illustration 6 : compte-rendu d'une séance du comité d'inspection et d'achat de la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint d'Angers).....	126
Illustration 7 : réponse du directeur de la Bibliothèque américaine à une professeure d'anglais angevine, envoyée par l'enseignante à la Bibliothèque municipale d'Angers (source : archives internes de la Médiathèque Toussaint à Angers).....	128

Table des tableaux

Tableau 1 : Comparaison : achats de l'ancien et du nouveau comité.....111

RÉSUMÉ

Eugène Morel, bibliothécaire français du début du XX^e siècle, est devenu aujourd'hui une légende des bibliothèques. Considéré comme le pionnier des années 20, le prophète de la bibliothèques moderne, ses textes, devenus la vraie Bible du bibliothécaire, sont cités partout et à propos de tout. Pourtant, il ne semble pas avoir connu la célébrité dans les cercles professionnels de son époque ; il a même été plus ou moins oublié après sa mort, et ce n'est que dans les années 70, lorsque Noë Richter en fait l'inventeur de la notion moderne de lecture publique, que Morel est élevé au rang de réformateur mythique. Mais si l'on cite ses textes, bien peu sont ceux qui les ont lus en entier ; et son action concrète semble avoir été oubliée.

mots-clés : Eugène Morel, lecture publique, Levallois-Perret, dépôt légal

ABSTRACT

Eugène Morel, a French librarian from the beginning of the 20th century, has now become a legend in the history of libraries, considered as the pioneer of the 20s, the prophet of modern libraries. His books, perceived as the Bible of the librarian, are quoted everywhere, on any subject. Yet, Morel was not so famous in his time ; forgotten after his death, he was re-discovered only in the 70s, when Noë Richter wrote that he was the creator of the French concept of "lecture publique", and has since then become a kind of mythical figure. But even though his writings are seemingly quoted everywhere, few have even read them ; and Morel's real action seems to be completely forgotten.

keywords : Eugène Morel, lecture publique, Levallois-Perret, dépôt légal

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le / /

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

